LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 18 octobre 1966 / saint Luc, évangéliste / 82e année, No 241 / 6 cahiers / 64 pages / La météo : plus chaud, nuageux

Louis Laberge réclame la cogestion des entreprises • En page 17

Québec contrôlera les offres de salaires des commissions scolaires régionales et locales

But : limiter le fardeau imposé aux contribuables

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Afin de limiter le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires des enseignants, le gouvernement a décidé de maintenir, en 1966-67, la pratique suivie l'an dernier en vertu de laquelle il participait au financement d'une partie des dépenses inadmissibles des commissions scolaires régionales et locales."

C'est la déclaration qu'a faite hier le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le ministre a cependant précisé que le gouvernement avait imposé des conditions précises en ce qui a trait à sa participation aux dépenses résultant des nouvelles conventions collectives.

Les commissions scolaires régionales en particulier, dans le choix de l'attitude qu'elles prendront devant les mesures décrétées par le gouvernement devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

Cette dernière condition a été qualifiée par le ministre de "premier pas vers une démocratisation plus complète de l'administration des régionales".

Différences arbitraires

M. Bertrand a expliqué que le gouvernement voulait diminuer le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires aux enseignants.

Il existe des règles d'approbation des budgets des commissions scolaires qui prévoient des subventions d'équilibre budgétaire pour toutes les dépenses normales des commisions scolaires.

Les dépenses qui dépassent le niveau reconnu comme normal sont, en principe, inadmissibles et donc à la charge exclusive des commissions scolaires elles-mêmes.

"Dans un grand nombre de cas, a déclaré M. Bertrand, la

Voir QUEBEC en page 2

Un séisme dévaste le Pérou

LIMA. (PC, UPI, AFP) — Un violent tremblement de terre a secoué hier la région côtière du Pérou, semant la panique à Lima, la capitale, et dans le port d'El Callao. Le nombre des victimes devrait dépasser la centaine.

Le bilan de la catastrophe n'est encore que provisoire, car on est sans nouvelles de plusieurs villages de l'intérieur.

On craint que le raz de marée soulevé par la séisme ne dévaste Hawaii, où séjournait le président Johnson, mais la menace ne s'est pas matérialisée. L'alerte a été levée ce matin et la population qui avait été évacuée des régions basses de l'archipel a pu regagner les maisons abandonnées provisoirement.

Au Pérou, le bilan non officiel s'établit à 83 morts, au moins 1,000 blessés et des centaines de sans-abris, mais le compte est loin d'être complet. Plusieurs personnes sont portées disparues.

Aussitôt les premières secousses ressenties, les quelque deux millions d'habitants de Lima se sont précipités dans les rues, sur les places, loin des immeubles et constructions qui menaçaient de s'effondrer. Plusieurs milliers de person-

Voir SEISME en page 2

Incendie à New York : 12 pompiers auraient péri

NEW YORK. (UPI) — Douze pompiers auraient trouvé la mort dans un violent incendie qui a fait rage toute la nuit et s'est déclaré vers 10 heures hier soir dans un immeuble commercial de cinq étages situé sur Madison square, à l'intersection de Broadway, de la 5e Avenue et de la 23e Rue, à New York.

Tous ont été ensevelis sous des tonnes de débris, alors

Voir POMPIERS en page 2

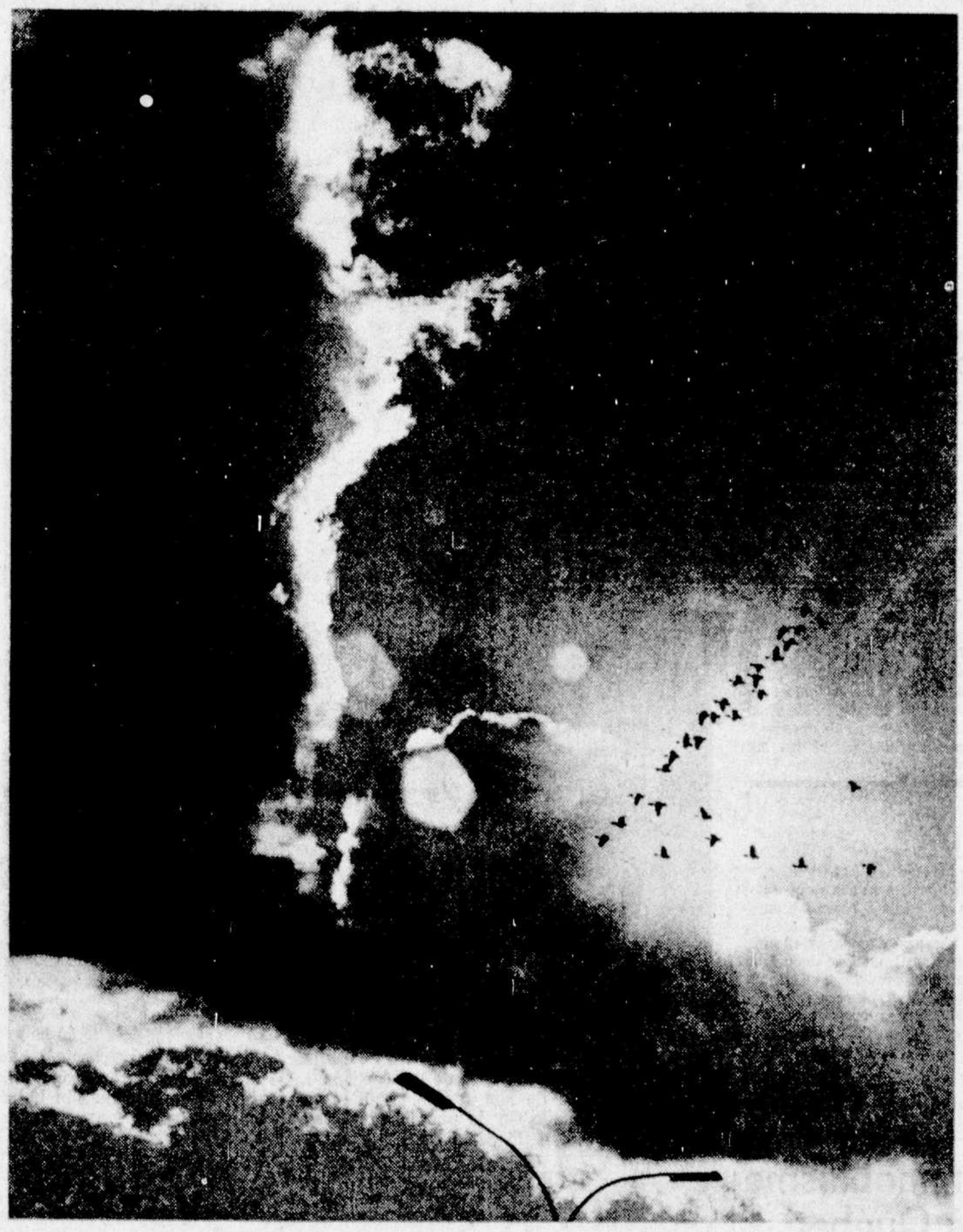

Photo Antoine Desilets, LA PRESSE

Les beaux jours s'en vont

Avec les beaux jours, s'en vont les derniers des grands voiliers migrateurs vers des régions plus douces. Outardes, canards et sarcelles passent encore dans les soleils couchants au-dessus de nos villes et de nos champs, mais bientôt le ciel sera vide de leurs grandes flèches et de leurs cris rauques. Et voilà qu'il va neiger.

Après les offres de la Commission du service civil, la grève des postiers semble inévitable

OTTAWA (PC) — Le Conseil de l'Union des postiers devait tenir une réunion aujourd'hui afin de discuter de l'opportunité de déclencher une grève dans un délai relativement court.

La réunion fait suite à la recommandation annoncée hier par la Commission du service civil d'accorder une hausse immédiate de salaires de six pour cent aux postiers, avec possibilité de renégocier l'an prochain lorsque la nouvelle loi régissant les négociations entre le gouvernement et ses employés sera adoptée.

Le Conseil, qui représente les principaux syndicats d'employés des postes canadiennes, avait réclamé récemment une augmentation de 39 cents l'heure pour ses membres. Il lançait par la même occasion un ultimatum, approuvé par 85 pour cent des membres menaçant de déclencher une grève à la veille des Fêtes si une augmentation d'au moins 20 cents n'était pas versée à ce moment. La menace de grève devait ensuite être annoncée pour le 15 novembre.

"La grève semble maintenant inévitable", a déclaré Rick Otto, vice-président de l'Union canadienne des employés des postes.

En 1965, quelque 12,000 postiers de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient déclenché une grève d'une dizaine de jours et obtenu des augmentations de $510 à $550 par an.

Faisant suite aux nouvelles demandes des postiers, la recommandation de la Commission du service civil doit être présentée cette semaine au bureau de la Trésorerie. Elle toucherait, outre les postiers, 35,000 autres employés fédéraux.

Le président de la commission, M. John Carson, a expli-

Voir GREVE en page 2

GM doit payer les Canadiens autant que les Américains

—Reuther

(J.L.) — Un chef syndicaliste de renommée internationale, M. Walter P. Reuther, a indiqué le ton que prendraient les prochaines négociations collectives dans les industries qui ne connaissent pas les limites des frontières. M. Reuther a déclaré que l'année prochaine, il n'y aura plus de différence de salaires entre les travailleurs canadiens et américains à l'emploi de la compagnie General Motors.

Puisqu'il parlait de cette entreprise en particulier, M. Reuther qui est le président du puissant syndicat international des Ouvriers unis de l'automobile, a tenu à accorder son entier appui aux 600 grévistes de la GM, à Ste-There-

Voir REUTHER en page 2

Les producteurs veulent le contrôle de la mise en marché du lait

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Les producteurs de lait du Québec viennent de réussir un coup de maître.

Ils ont adopté à une écrasante majorité un projet de plan conjoint dans le domaine du lait manufacturé qui leur permettra d'exercer des pouvoirs considérables à différentes étapes du processus de mise en marché.

51,791 producteurs avaient droit de vote. 32,702 ont exercé ce droit, soit 63.1 p. 100. De ce nombre, 29,567 (90 p. 100) ont approuvé le projet, 2,866 (8.8 p. 100) l'ont rejeté et 269 bulletins ont été annulés.

En vertu du plan conjoint qu'ils viennent d'adopter, les producteurs de lait industriels pourront régir la quantité de la production, sa qualité, l'efficacité des méthodes de production et le prix qu'ils retireront du produit.

Ils pourront en outre négocier eux-mêmes les conditions du transport du lait.

Ils pourront, indirectement, influer sur les méthodes utilisées dans les usines de transformation.

Enfin, dans le secteur coopératif, les producteurs pourront même avoir leur mot à dire dans la mise en marché du produit fini.

Les résultats du vote ont été salués tard hier comme une grande victoire de l'UCC et le président M. Lionel Sorel en fera état dans le discours qu'il doit prononcer cet après-midi.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse tenue hier à Québec, le président de l'UCC a évoqué la sombre perspective d'une disette de produits alimentaires même dans les pays riches de l'Occident à cause de la négligence des gouvernements en matière de politique agricole.

Autres informations en page 13

A Honolulu, le président Johnson invite Pékin à la réconciliation

HONOLULU, Hawaï. (PA, AFP, UPI) — Le président Johnson a reçu hier un accueil triomphal de la part de milliers de Hawaiens venus le saluer à son arrivée à l'aérodrome international d'Honolulu.

M. Johnson, qui séjournait brièvement à Honolulu avant de se rendre en Nouvelle-Zélande, a mis plus d'une heure et demie à franchir les quatre milles qui séparent l'aérodrome du centre "Est-Ouest" où il a prononcé un important discours consacré aux relations avec la Chine populaire et au conflit vietnamien.

Le président Johnson a lancé un appel pour une "réconciliation" entre la Chine continentale et les Etats-Unis "le jour où la politique de Pékin la rendra possible".

Le chef du gouvernement des Etats-Unis a saisi l'occasion de la première étape de son périple de plus de 25,000 milles en Asie pour exprimer sa conviction que "l'hostilité éternelle" n'existe pas et que "toute haine entre nations doit prendre fin sur une réconciliation".

Cependant, le président des Etats-Unis a prévenu que les Etats-Unis ne sont pas disposés à payer la paix du prix de la liberté, la liberté américaine et la liberté des alliés des Etats-Unis en Asie. "Au-delà des voix extrémistes qui s'élèvent encore en Asie, a souligné le président, les dirigeants de l'Asie et les peuples asiatiques regardent plus loin qu'un nationalisme étroit. Ils voient plus loin que la simple idéologie".

M. Johnson a affirmé que la nouvelle optique des Asiatiques s'étend de la misère, l'ignorance, la maladie, aux possibilités d'abondance, de connaissances et de santé. "Tôt ou tard, a-t-il poursuivi, cette nouvelle optique s'étendra aux sociétés fermées de l'Asie communiste. Tôt ou tard, l'esprit pragmatique et passionné du peuple chinois prévaudra sur le dogmatisme démodé. Nous attendons la venue de ce jour avec confiance".

Le rôle des USA en Asie

Pour le président des Etats-Unis, le rôle de son pays est d'aider l'Asie à prendre en mains son propre destin. "Nous reconnaissons, a-t-il dit, que notre force, notre taille et notre richesse nous imposent une obligation particulière dans le processus de transition en Asie.

M. Johnson a souligné qu'il se rend en Asie à un moment crucial pour le destin de cette partie du monde et que la conférence de Manille a pour objectif d'assurer au peuple

Voir HONOLULU en page 2

Téléphoto PA

...réconciliation, "le jour où la politique de Pékin la rendra possible"

Le pape Paul VI ne viendra pas au Canada en 1967

par Jacques Pigeon

OTTAWA — La rumeur selon laquelle le pape Paul VI visitera le Canada l'an prochain à l'occasion de l'Expo n'est qu'une ... rumeur, rien de plus.

Le délégué apostolique au Canada, Mgr Sergio Pignedoli, a fait savoir hier à Ottawa qu'une lettre avait été adressée au commissaire général Pierre Dupuy, l'informant que le pape ne viendra pas au Canada à l'occasion de l'exposition universelle et internationale de 1967.

Il ne fait aucun doute cependant que Sa Sainteté ait été invitée. La délégation apostolique l'a confirmé. D'ailleurs, le gouvernement canadien a fait parvenir de telles invitations à pas moins de 90 chefs d'Etat.

Mais il aurait été invraisemblable que le pape ait déjà pris la décision de venir au Canada sans que le gouvernement canadien soit informé de la chose.

Car il y a le protocole. Ce dernier veut que le délégué apostolique du Canada demande audience auprès du ministre des Affaires extérieures pour lui remettre une note diplomatique. C'est ce moyen que le délégué apostolique doit utiliser pour faire connaître la réponse du pape.

Or, le gouvernement canadien n'a pas reçu une telle note. La rumeur a pris au dépourvu les autorités canadiennes qui attendent, à l'occasion du centenaire, la visite d'une quarantaine de chefs d'Etat.

Et peu parmi eux ont donné une réponse. Le président Tito, de la Yougoslavie, a dit qu'il viendra, tout comme la reine. Mais des hommes d'Etat, tels que le général de Gaulle, tout en manifestant un grand intérêt, ont fait savoir qu'ils ne pourront donner une réponse définitive avant plusieurs mois.

D'ailleurs, hier, aux Communes, le ministre Paul Martin n'a pas hésité à démentir la rumeur. En grand politicien qu'il est, il a d'abord déclaré "que le Canada recevrait avec plaisir Sa Sainteté le pape tout comme nous avons récemment accueilli l'archevêque de Cantorbéry et également, tout comme le peuple canadien recevrait avec plaisir tout grand chef religieux du monde".

"Cependant, je crois, a poursuivi le ministre, que les dépêches à ce sujet ne sont pas exactes. D'après les

Voir PAUL VI en page 2

AUJOURD'HUI

L'assurance-maladie

L'Association médicale du Canada a tenté en vain de convaincre le gouvernement fédéral d'abandonner les principes d'universalité et de régie d'Etat contenus dans son projet de loi sur l'assurance-maladie.

— Page 13

Coopérative d'alimentation

Les citoyens de Repentigny ont fondé, en fin de semaine, leur propre coopérative d'alimentation dont la présidence a été offerte à Mme Georgette Grenier. Cette coopérative, qui desservira 10,000 personnes est, selon ses fondateurs, la première arme sérieuse contre la hausse constante des prix.

— Page 3

L'économie du Liban est paralysée

Le krach de la grande banque libanaise Intra paralyse complètement l'économie du Liban et ses conséquences se font sentir à l'étranger.

— Page 41

Mystérieux assassinat

Le Dr Robert W. Spike, éminent professeur de théologie à l'Université de Chicago, et pasteur de la United Church, a été sauvagement et mystérieusement assassiné à Columbus, Ohio, dimanche soir, à l'issue d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle il avait prononcé le discours de circonstance.

— Page 53

SOMMAIRE

Annonces classées / 48 à 51, 54 à 60
Bandes dessinées / 43
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 61
Editorial / 4
Finance / 40 à 42
Horoscope / 15
La bonne table / 21 à 23
Loisirs et récréation / 43
Mots croisés / 51
Navigation / 7
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 30 et 31
Spectacles et concerts / 46 et 47
Sports / 33 à 37
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 24 et 26 à 29
Vie mondaine / 25
Vie syndicale / 17
Votre médecin / 38

KAC

La CSN dénonce le régime de négociations collectives qu'Ottawa veut instaurer dans la fonction publique

OTTAWA. (PC) — La Confédération des syndicats nationaux est d'avis que le projet de loi fédéral visant à instaurer un régime de négociations collectives dans la fonction publique du Canada est "avant tout une législation d'arbitrage obligatoire" et que le droit de grève qu'il accorde aux fonctionnaires fédéraux est "illusoire".

M. Marcel Pepin, président de la CSN, a affirmé lundi devant le comité parlementaire mixte de la fonction publique que le droit de grève que ce projet de loi (bill C-170) reconnaît aux fonctionnaires fédéraux n'est que théorique et qu'il sera dans la pratique nié par certaines dispositions du projet de loi.

Le mémoire de la CSN fait mention également d'un article du bill C-170 qui déclare qu'une "association d'employés ne doit ni déclarer ni autoriser une grève . . . qui a ou aurait pour effet d'entraîner la participation d'un employé" membre d'une autre association d'employés qui, aux termes du projet de loi, aurait choisi l'arbitrage obligatoire comme mode de règlement des différends résultant de la négociation collective.

Le projet de loi est par ailleurs précis sur les catégories d'employés du gouvernement fédéral qui n'auraient pas droit de recourir à la grève. Le mémoire de la CSN, qui interprète le projet de loi, énumère ainsi ces employés : ceux qui ne font pas partie d'une unité de négociation, ceux qui appartiennent à une unité où l'arbitrage s'applique, ceux qui sont des 'employés désignés', ceux qui font partie d'une unité où une convention collective est en vigueur, ceux qui font partie d'une unité où aucune convention n'est encore en vigueur et où il n'y a pas encore eu rapport d'un bureau de conciliation.

"Il sera sans doute prudent, note le mémoire, d'attendre la déclaration de la Commission pour ne pas commettre d'infraction à la loi" comme un autre article du projet de loi "y invite instamment tous les intéressés".

Cet article du projet de loi auquel le mémoire se réfère prévoit des amendes d'au plus $100, $300 et $150 selon que, respectivement, les infractions sont commises par un employé, un dirigeant ou une association d'employés.

Le projet de loi

"Voici un projet de loi qui déclare accorder aux fonctionnaires fédéraux le droit de grève alors qu'il ne l'accorde pas en pratique, selon nous," a affirmé M. Pepin devant le comité. La CSN s'élève également contre la disposition du projet de loi selon laquelle un syndicat de fonctionnaires devra avoir choisi au préalable, avant de soumettre une requête en accréditation, la méthode qu'il entend suivre pour le règlement des différends avec l'employeur : arbitrage ou conciliation.

"Pourquoi placer un syndicat devant un tel dilemme ? demande le mémoire. La CSN estime que ce choix est bien difficile à faire avant accréditation. Personne ne sait à ce moment comment se dérouleront les négociations."

La CSN s'oppose encore au désir du gouvernement fédéral de négocier avec des unités de négociations dites "nationales". "On semble vouloir agir, affirme le mémoire, comme si le Canada était un pays unitaire et homogène. Le gouvernement semble tendre à instituer un système d'unités dites "unités nationales" alors que ce système n'a jamais existé dans notre pays."

"La liberté syndicale, insiste la CSN, exige que les employés aient droit de changer d'allégeance et de préférer faire partie d'unités habiles à négocier, ce qui ne signifie nullement et à tout prix des unités nationales."

Classification

Enfin la CSN marque sa ferme opposition au fait que le gouvernement - employeur, aux termes du projet de loi, procède lui-même à la classification et au groupement des postes, ce qui, estime-t-elle, "ne devrait pas se faire d'une manière unilatérale mais faire plutôt l'objet de négociations régulières".

Quant au premier groupement des fonctionnaires fédéraux en vue des premières négociations collectives prévues par le bill C-170, M. Marcel Pepin a déclaré, en réponse à une question d'un député qu'il devrait plutôt être constitué par la Commission des relations de travail dans la fonction publique, et non par le gouvernement - employeur, celle-ci, a-t-il précisé, étant "experte en cette matière alors que le gouvernement ne l'est pas nécessairement".

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

négociation des conventions collectives entre les commissions scolaires et les enseignants entraîne des dépenses qui dépassent largement les augmentations prévues par les règles et qui provoquent des différences arbitraires et injustifiables dans les salaires des enseignants dans diverses régions du Québec.

"Dans ces cas, a ajouté le ministre, pour financer de telles augmentations qui résultent des négociations, les commissions scolaires devraient normalement imposer les surtaxes requises et en porter la responsabilité devant leurs contribuables".

Conditions

Pour éviter que le budget des familles des régions concernées ne soit, de ce fait, trop lourdement grevé, le gouvernement a décidé, en ce qui a trait aux hausses provoquées par les nouvelles conventions collectives, de continuer à assumer la moitié des dépenses inadmissibles qui excèdent les montants correspondants à une hausse de 10 p. cent du taux normalisé de l'impôt foncier, pourvu que les conditions suivantes soient remplies:

— les offres de la commission scolaire devront avoir reçu l'approbation de la direction générale du Financement du ministère de l'Education. Une équipe spéciale déjà constituée sera en mesure de procéder sans délai à l'examen des offres soumises par les commissions scolaires;

— la décision d'une commission scolaire d'accepter le recours à l'arbitrage devra avoir été approuvée au préalable par les mêmes services du ministère.

Dans la circulaire que le ministère de l'Education a fait parvenir aux commissaires et aux syndics d'écoles, on explique que les commissions scolaires se trouvent maintenant clairement placées dans l'alternative suivante :

— ou bien elles remplissent les conditions indiquées, auquel cas le gouvernement continuera de participer au financement d'une partie des dépenses inadmissibles que peut entraîner une nouvelle convention collective;

— ou bien elles décident de ne pas se conformer à ces conditions et alors elles renoncent par le fait même à toute addition aux subventions d'équilibre budgétaire normales pour les traitements du personnel.

"Dans le cas d'une commission scolaire locale, déclare la circulaire, un tel choix la met seule en cause. Dans le cas d'une commission scolaire régionale la décision à prendre aura des implications qui intéressent directement les contribuables des commissions locales dont elle dépend entièrement pour son financement. (Ce sont en effet les commissions locales qui perçoivent toutes les taxes, dont une quote-part sert au financement des régionales.)

"Voilà pourquoi les régionales devront remplir une condition supplémentaire pour que les commission locales bénéficient de l'aide additionnelle du gouvernement. Cette condition est la suivante : avant de déterminer leur choix de l'une ou l'autre façon de procéder, les régionales devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

"Chaque commission régionale fournira la preuve qu'une telle consultation a eu lieu en transmettant au ministère une copie du procès-verbal de la réunion convoquée à cet effet."

La circulaire explique qu'au palier administratif, les structures existantes n'assurent pas une participation suffisamment démocratique des divers milieux intéressés aux décisions des commissions scolaires régionales.

Les commissaires de la régionale sont élus parmi des commissaires locaux, à l'occasion d'une réunion du Bureau des délégués, comprenant trois représentants de chaque commission locale faisant partie de la régionale.

Le rôle du Bureau des délégués et celui des commissions locales, note-t-on, se limite trop souvent à l'élection des commissaires régionaux. Il y a lieu, comme on l'a souvent souligné aux cours des dernières années, de redéfinir les modes de participation de la collectivité régionale aux décisions importantes de la commission scolaire régionale.

M. Bertrand a souligné que la consultation du Bureau des délégués à propos de la négociation de conventions collectives par les régionales constituera un premier pas dans cette voie.

"De telles consultations devraient être systématiquement prévues pour toutes les décisions importantes de la régionale."

Le ministre a souligné qu'un certain manque de coopération était survenu entre les régionales et les délégués lorsqu'il s'est agi de la localisation des écoles et de budgets annuels.

Le ministre de l'Education a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'enlever des pouvoirs à la régionale pour les faire passer aux locales. Il s'agit de consultation obligatoire certes, mais sur laquelle le ministère aura droit de regard en définitive. La régionale peut toujours passer outre mais alors, ce sont les contribuables qui paieront la note.

Quant aux hausses de salaires, M. Jacques Parizeau, conseiller économique du cabinet, a fait remarquer qu'en certains cas, elles étaient si élevées qu'elles représenteraient les salaires les plus élevés en Amérique du Nord. En certains cas, toutefois, les augmentations représentent des salaires qui sont bien en dessous des normes générales.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

qué que cette offre implique la possibilité de négociations ultérieures et d'une nouvelle hausse, rétroactive, tout comme celle de six pour cent, au 1er octobre 1966. Mais seulement après que la nouvelle loi sur les négociations collectives entre l'Etat et ses employés aura été adoptée.

L'Union des postiers et l'Union des facteurs, se sont désappointées mais non surprises de la recommandation de la Commission du service civil. Leur prochaine démarche ne viendra cependant qu'après que le cabinet aura étudié la recommandation de la Commission.

L'Union des postiers demande que ses membres soient aussi bien payés que les employés des postes américaines, ce qui représente une augmentation moyenne de $2,000 par an.

D'autre part, M. Otto a déclaré que si les postiers déclenchent la grève pour une question de salaire, ils pourraient fort bien la continuer pour d'autres sujets, notamment, la non-inclusion de leur groupe dans la nouvelle loi concernant les négociations collectives avec l'Etat.

A ce sujet, le premier ministre Pearson a promis de faire une déclaration bientôt.

Entretemps, un porte-parole des autres associations d'employés du service civil a déclaré qu'il s'adresserait directement au Comité du cabinet pour obtenir une exception au gel des hausses de salaires de la Commission du service civil, pour quelque 5,5000 secrétaires, sténographes, commis et administrateurs. On leur a refusé des augmentations parce que leurs emplois sont déjà considérés comme payés au-delà de ce qu'ils valent.

Soutenant que plusieurs de ces employés dont le salaire est plafonné sont dans un état financier difficile, le président des négociations, Claude Edwards, a ajouté que ces associations du personnel demandaient une aide financière directe, ou "si l'on veut, un cadeau du gouvernement."

Le bureau de recherches de la Commission du service civil a analysé les salaires de ses employés, les comparant à ce que paie l'entreprise privée aux travailleurs de même catégorie. L'analyse a démontré que les hausses de salaire des services non gouvernementaux s'étaient échelonnées entre 4.8 et 6.7 pour cent, du 1er août 1965 au 1er octobre de cette année.

HONOLULU

SUITE DE LA PAGE 1

vietnamien la liberté de décider de son propre destin "liberté de l'agression extérieure et de la terreur interne."

Parlant de la conférence de Manille, le président américain a souligné qu'elle ne produira sans doute pas de formule magique pour la paix. "Il ne faut pas, a-t-il dit, s'attendre à des initiatives spectaculaires. C'est aux dirigeants d'Hanoi qu'il appartient de faire un geste. Pour notre part, nous avons l'intention d'explorer toutes les possibilités d'une négociation pacifique."

Le "New York Daily News" annonce dans une dépêche de son correspondant à Saigon que le président Johnson s'arrêtera effectivement au Sud-Vietnam et que les programmes actuels prévoient son arrivée après la conférence au sommet des alliés du Vietnam à Manille, alors qu'il fera route vers la Thaïlande.

Le journal précise avoir appris que les dispositions de sécurité et d'accueil sont en train d'être prises et que des sources dignes de foi indiquent que les services de sécurité veulent que M. Johnson évite Saigon ou n'y passe que le temps le plus bref possible pour éviter tout risque d'attentat.

La question d'une pause des bombardements américains sur le Nord-Vietnam sera soulevée à la conférence au sommet de Manille, qui doit commencer lundi, a annoncé hier soir le président Ferdinand Marcos des Philippines à la fin d'un banquet donné en son honneur par les membres de la presse étrangère.

Le président Marcos a même ajouté que cette question de la pause des bombardements était l'une des raisons de la convocation de la conférence, mais il s'est refusé à fournir d'autres explications. Le président philippin a ensuite indiqué que le Sud-Vietnam entamerait les débats de la conférence, parce qu'il est le premier pays concerné et le mieux en mesure d'établir où en est la campagne de pacification.

Le chef d'Etat philippin a souligné que la conférence ne serait pas une tribune pour la discussion d'une nouvelle alliance militaire ou de sécurité pour l'Asie. Les Philippines, a-t-il dit, ne discuteront pas et s'opposeront à toute tentative pour discuter de l'escalade de la guerre au Vietnam.

REUTHER

SUITE DE LA PAGE 1

se, qui ont débrayé au début de septembre.

M. Reuther a prétendu que la compagnie GM avait installé son usine à Ste-Thérèse dans le but de payer des salaires moindres aux travailleurs du Québec comparativement à ceux qu'elle verse à ses ouvriers d'Oshawa. Cette grève prendra fin, a-t-il dit, lorsque la GM sera disposée à donner un salaire égal pour travail égal aux ouvriers de Ste-Thérèse. En somme, a-t-il dit, "ce que nous réclamons c'est la justice plutôt que l'égalité".

Le chef syndicaliste était invité comme conférencier hier à la première journée d'un congrès de cinq jours tenu à Montréal par le Syndicat international des travailleurs des industries chimiques. Les assises réunissent 700 congressistes qui représentent 85,000 travailleurs tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Abolition du salaire horaire

M. Reuther est revenu à la charge avec son programme d'abolition de la rémunération horaire, qu'il trouve indéfendable. Il a dit que les ouvriers de GM sont payés au dixième d'heure !

Le prochain programme des négociations collectives dans l'industrie de l'automobile contiendra un poste réclamant l'abolition de la rémunération au taux horaire et une prévision pour le salaire annuel garanti, "tout comme pour les "cadres" de GM". L'ouvrier, son épouse, ses enfants, a-t-il déclaré, n'ont pas de petites clés qu'ils referment dans leur estomac, pour se priver de manger, quand le père est privé de son gagne-pain.

M. Reuther a passé en revue plusieurs aspects de la vie économique.

Selon lui, nous vivons à l'époque la plus stimulante de l'histoire du monde. C'est aussi la plus effrayante... menacée par les lueurs nucléaires.

Cette ère qui donne la possibilité de fabriquer des bombes à hydrogène devrait aussi permettre à tous les citoyens de vivre heureux.

Pendant des siècles, les hommes ont lutté pour leur existence. Il faut maintenant égaliser les chances de tous et chacun. Cette solidarité doit tendre à faire disparaître la pauvreté, non seulement dans les pays aussi riches que le Canada et les Etats-Unis, mais sur toute la face de la terre.

Même si M. Reuther rejette les concepts du communisme, (c'est un point de vue qui n'est pas acceptable, mais qui l'était peut-être, selon lui, au 18e siècle selon les données de Karl Marx) il se dit prêt à une collaboration pour la paix et la justice sociale.

Les pays qui, comme les Etats-Unis, consacrent des milliards de dollars pour la guerre, devraient en consacrer au moins autant (M. Reuther en réclame bien plus) pour l'éducation.

M. Reuther rejette la responsabilité de l'inflation sur les employeurs qui, selon lui, sont à l'origine de cette poussée inflationniste que nous connaissons présentement, à cause de leurs profits exagérés. Henry Ford a gagné l'année dernière $100 millions. La compagnie GM a réalisé des profits avant déduction d'impôt de $4 milliards. "Les compagnies ramassent plus que leur part ; les consommateurs se font voler", a-t-il dit.

POMPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'un plancher s'est effondré sous leurs pieds et qu'un pan de mur s'est abattu vers l'intérieur de l'immeuble en flammes.

Deux cents pompiers répondant à cinq alertes ont participé aux opérations de sauvetage. Ce matin, en la présence du maire de New York, M. John V. Lindsay, sur les lieux du désastre, les corps de deux victimes avaient déjà été découverts et les recherches se poursuivaient fébrilement parmi les décombres fumants. Mais on garde peu d'espoir de découvrir des survivants parmi les dix pompiers portés disparus.

SEISME

SUITE DE LA PAGE 1

nes furent cependant bloquées chez elles ou dans les ascenseurs. Des femmes s'agenouillaient pour prier tandis que les pierres et les débris s'écroulaient autour d'elles.

De nombreux immeubles et habitations ont été endommagés, des toits se sont effondrés et de multiples constructions vétustes ont été détruites. Les autorités ont révélé que 14 personnes ont péri dans une église de Callao, où on se préparait à célébrer la fête de Notre Seigneur des Miracles.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

renseignements que j'ai eus du bureau du délégué apostolique, je puis conclure qu'il n'existe aucun fondement aux rumeurs selon lesquelles Sa Sainteté visite le Canada à l'occasion du Centenaire."

Notons ici que le Canada n'a pas d'ambassade au Vatican. Le représentant du Vatican au Canada est donc le délégué apostolique qui jouit d'un statut semi-diplomatique.

La rumeur était donc sans fondement et, bien plus, il est bien improbable que le pape visite le Canada dans un avenir rapproché. Il s'est récemment rendu aux Etats-Unis, plus précisément à l'ONU et, à toutes les semaines, on l'invite à se rendre en Asie et en Afrique.

Et l'Expo n'est certainement pas un grand événement religieux, même si l'on érige, sur ses terres, un pavillon chrétien.

Il n'y a pas d'immobilisme en éducation à Québec

— Marcel Masse

Le gouvernement n'est pas "immobile" dans les domaines de l'enseignement pré-universitaire, de la formation des maîtres et de la régionalisation scolaire : il présentera bientôt un projet de loi sur les instituts, formera une Direction générale de la formation des maîtres, et reconsidère déjà la question des 55 régionales de la province.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, qui a profité d'un dîner-causerie au Club Renaissance de Montréal pour répondre aux avertissements lancés dimanche par l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

"Les trois exemples d'immobilisme qu'a choisis M. Lajoie, a-t-il précisé, sont bien mal choisis; il s'agit là précisément de trois domaines où nous sommes fort actifs.

"Bien entendu, on n'a encore entendu parler de rien dans la question de l'enseignement préuniversitaire et professionnel, puisque pour présenter et faire adopter un projet de loi favorisant le regroupement des institutions à ce niveau, il faut que la Chambre soit en session. Ce que M. Lajoie n'ignore certainement pas."

Pour ce qui est de la formation des maîtres, M. Masse a affirmé que, "contrairement à ce qu'a fait l'ancien gouvernement", l'administration Johnson et les ministres responsables de l'éducation ont bien l'intention de faire quelque chose, et rapidement. Ce problème, à son avis, a été considéré comme secondaire pendant les six années du régime Lesage et on ne lui avait accordé qu'un "groupuscule" à la direction générale de l'organisation scolaire. La nouvelle équipe, par contre, créera bientôt une "Direction générale de la formation des maîtres", hissant ainsi cette question au niveau des autres grandes préoccupations du ministère.

"Pour ce qui est de la régionalisation, a ajouté M. Masse, M. Gérin-Lajoie a bien raison de s'inquiéter, car nous reconsidérons toute la question de l'Opération 55 et de la division en 55 régionales: certaines de celles-ci sont de véritables monstres, et nous étudions la possibilité d'ajouter un certain nombre de centres pour réduire les dimensions des régions, ce qui permettra aux parents de participer activement et directement à la démocratisation de l'éducation et de jouer leur véritable rôle, un rôle vital, dans la réforme de l'enseignement."

Le camelot de l'année

photo René Picard, LA PRESSE

Le jeune Marcel Chevrier, 12 ans, du 4109 Décarie, n'est pas un garçon comme les autres. C'est le "camelot de l'année" de LA PRESSE. Il a obtenu son titre pour l'excellence de son travail. D'ailleurs ses efforts lui ont valu une belle récompense puisque sur la photo le directeur des services de vente et de publicité, M. J. Wilfrid Stébenne lui remet une montre en or.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 32
Maximum demain : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Québec, des Cantons de l'Est, Outaouais, Montréal, Laurentides** : Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, plus chaud; vents légers. Minima et maxima à Québec 30 et 50, Ste-Agathe et Sherbrooke 25 et 50, Ottawa 30 et 55, Montréal 32 et 55. Aperçu pour mercredi : généralement nuageux, plus chaud, risque de pluie en fin de journée.

Régions du Lac Saint-Jean, Mauricie, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, et Sept-Iles : généralement nuageux avec averses dispersées ou légères chutes de neige, frais, vents légers. Minima et maxima à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles 25 et 40, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 30 et 40. Aperçu pour mercredi : nébulosités variables et un peu plus chaud.

ATTENTION
Porteurs d'yeux artificielles

M. Carl W. HURWITZ
pratiquait au 400 Sherbrooke E.
maintenant déménagé au
32 Boul. ST-JOSEPH OUEST
TEL : 849-2724

PERE NOEL
en baudruche 99¢

23" haut. L'effigie la plus convoitée des petits. Gonflable, sans coutures, à l'épreuve des fuites d'air. Livré de Hong Kong chez vous ou vos amis pour Noel. Satisfaction complète assurée. Catalogue gratuit.

Gratuite : Antenne fournie et posée sur toit avec achat de téléviseur-couleur.

Spécialité : Ameublement complet à prix fauchés pour futurs mariés.

SOCIETE D'ESCOMPTE
8299 St-Denis — 384-0621
angle Guizot
Nous honorons la carte Credico

Besoin d'une auto supplémentaire? Louez-la chez Avis.

La vôtre — La sienne

Vous avez besoin de l'auto.
Votre épouse a besoin de l'auto.
C'est la gribouille. Mais il n'est pas nécessaire qu'elle s'éternise. Suffit de penser à Avis.
Nous vous louerons une auto, une Pontiac Parisienne, par exemple.
Resplendissante. Au fonctionnement irréprochable.
Vous pourrez ainsi garder l'auto familiale pour vous et prêter la nôtre à votre femme.
Parce que, pour un dollar de plus par jour, le débossage sera notre problème si elle poque une aile.

AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

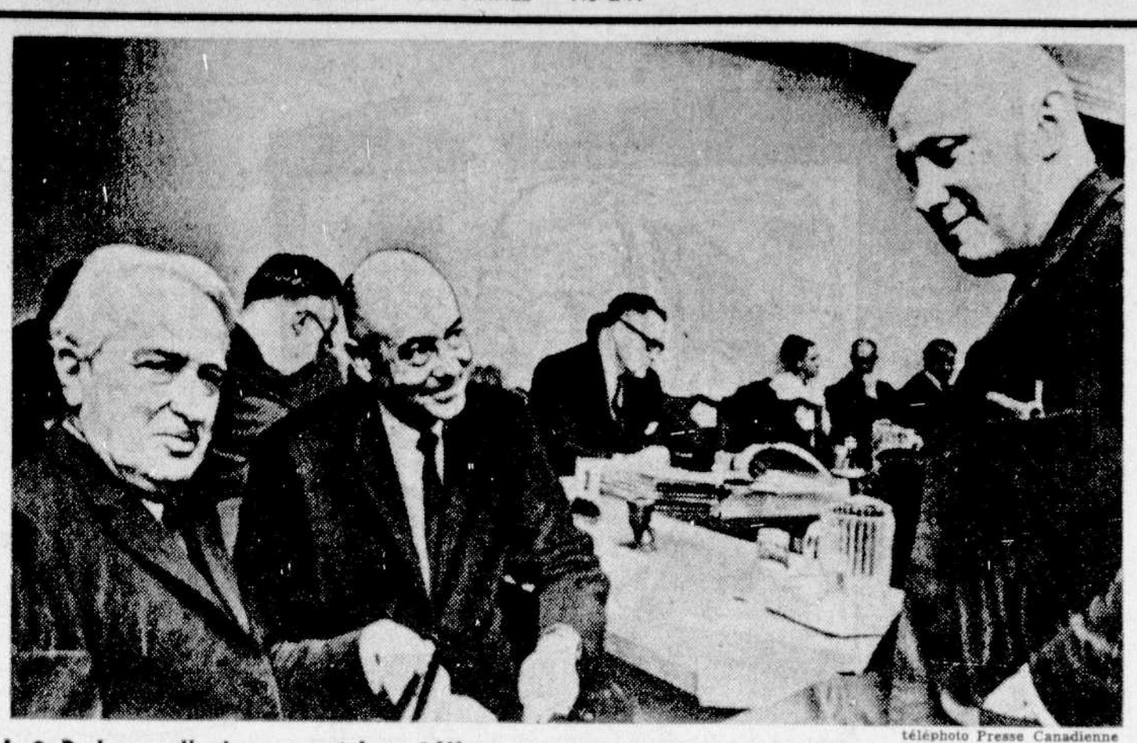

téléphoto Presse Canadienne

A & P devra divulguer certains chiffres

Le président des marchés A & P, M. G.-N. Provost (au centre), a été forcé hier, devant le comité parlementaire de la Chambre des communes sur le coût de la vie, de divulguer certains chiffres de sa compagnie sur les ventes, les profits, les salaires, le coût d'opération et la marge de profit, chiffres que M. Provost juge confidentiels. Le président des épiceries A & P avait demandé que la séance se déroule à huis clos, expliquant que les chiffres qu'il allait présenter pourraient servir ses concurrents. A droite : le président conjoint du comité parlementaire, M. Ron Basford. A gauche : le sénateur David Croll.

Repentigny fonde sa propre coopérative pour faire face à la hausse constante des prix

par Florian Bernard

Une centaine de citoyens de Repentigny se sont réunis, en fin de semaine, afin de jeter les bases d'une coopérative régionale d'alimentation dont la présidence a été offerte à Mme Georgette Grenier, présidente de la Fédération des consommatrices du Québec. Elle partagera cette responsabilité avec M. Paul Brouillet, voyageur de commerce et l'un des pionniers du projet.

La coopérative qui desservira, au cours de la première année, une population d'environ 10,000 personnes, s'étendra plus tard aux comtés voisins, c'est-à-dire Joliette, l'Assomption et Montcalm, par l'établissement de nombreuses succursales.

M. Brouillet a déclaré hier à LA PRESSE, que ce projet remonte au 27 juin dernier alors que les dirigeants de la Caisse populaire de Repentigny en avaient longuement discuté.

Un comité provisoire avait alors été formé et diverses personnes avaient été nommées à certains postes. Toutefois, vu l'ampleur du mouvement de boycottage entrepris contre les magasins à chaîne par les ménagères, les dirigeants de la Caisse populaire ont décidé de hâter la fondation de cette coopérative.

EN EXCLUSIVITÉ LA PRESSE

Rabais d'au moins 15 p. 100

Depuis juin dernier, près de 2,000 parts sociales ont été vendues à $50 chacune. Tous les sociétaires de la **Coopérative d'alimentation de Repentigny** pourront donc profiter d'une ristourne à la fin de chaque année. M. Brouillet estime que cette coopérative pourra, grâce à son pouvoir d'achat, offrir des rabais d'au moins 15 p. 100 par rapport aux autres grands marchés d'alimentation. Il a précisé qu'au début cette coopérative ne vendrait que des aliments, mais que, plus tard, on établi-

Voir REPENTIGNY en page 6

Pas de huis clos pour A & P au comité parlementaire sur le coût de la vie

OTTAWA. (PC) — Le président des marchés A & P a été forcé hier de divulguer certains chiffres au grand public devant les membres du comité parlementaire sur le coût de la vie. M. G.-N. Provost avait d'abord commencé par demander que la séance se tienne à huis clos, précisant que les chiffres qu'il allait divulguer pourraient servir ses concurrents, mais ce privilège a été refusé par les membres du comité.

M. Provost a donc déposé une série de comparaisons de prix par rapport aux autres grands marchés, notamment Steinberg, Dominion, Loblaw's et Eastern. Ces marchés avaient été désignés sous les lettres A, B, C et D. Il a toutefois tenu à préciser que les marchés qu'il dirige ne sont pas responsables de la hausse du prix des aliments. Il a invité les membres du comité à poser cette question à ses concurrents.

Tableau comparatif des prix

A & P vs Loblaw's Groceterias Co. Ltd. : Sur 2,364 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 29 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 63 p. 100. Ceux de Loblaw's étaient inférieurs dans une proportion de 8 p. 100.

A & P vs Dominion Stores Ltd (Ontario) : Sur 2,433 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 54 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 38½ p. 100 et ceux de Dominion étaient inférieurs dans une proportion de 12 p. 100.

A & P vs Dominion Stores Ltd. (Québec) : Sur 1,070 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 43 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 48 p. 100 et ceux de Dominion étaient inférieurs dans une proportion de 9 p. 100.

A & P vs Steinberg (Onta-

Voir A & P en page 6

L'indice actuel du coût de la vie est trompeur

OTTAWA (PCf) — Les spécialistes du Bureau fédéral de la statistique ont donné des explications qui jettent une lumière nouvelle sur les causes de la hausse des prix. Comparaissant il y a quelques jours devant le comité parlementaire d'enquête sur le coût de la vie, ils ont rappelé aux sénateurs et aux députés que l'indice des prix à la consommation n'est pas suffisant pour établir le coût de la vie.

En d'autres mots : coût de la vie et coût des produits de la consommation ne sont pas calculés de la même façon. Ainsi, ils ont expliqué que le coût d'un meilleur emballage n'intervient pas dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, car l'emballage, aux yeux des statisticiens, est classé dans la catégorie de la qualité.

En entendant ces explications, un député néo-démocrate, M. Max Saltsman, a déclaré que pareilles considérations tendent à tromper la consommatrice. M. Saltsman déclare à ce propos : la consommatrice constate que le prix des aliments augmente, mais le Bureau de la statistique affirme qu'il n'a pas augmenté.

Un code de l'expropriation pour tout le Québec réclamé par la Chambre de commerce

par Claude Beauchamp

"S'il fut un temps où l'expropriation était payante pour l'exproprié, aujourd'hui les propriétaires la fuient comme la peste parce qu'elle est une source d'ennuis et, bien souvent, d'appauvrissement."

Ces paroles prononcées hier devant le Comité d'étude sur l'expropriation par un des représentants de la Chambre de commerce du district de Montréal, Me Marcel Bélanger, avaient pour but de démontrer que si la réalité a évolué à ce point, il est également grand temps d'améliorer les lois actuelles sur l'expropriation.

La refonte de toutes les lois actuelles sur l'expropriation en un seul code, l'élargissement pour y inclure tous les locataires, la création d'un tribunal spécial pour les matières d'expropriation sont en conséquence les principales recommandations contenues dans les mémoires des deux premiers organismes à se présenter devant le Comité.

La Chambre de commerce de la province de Québec et la Chambre de commerce de Montréal ont surtout insisté sur la nécessité de moderniser les lois et la procédure actuelles d'expropriation de façon à assurer une indemnité qui ne tiennent compte non seulement des dommages directs et matériels mais aussi de certains préjudices sociaux.

Le Comité sur l'expropriation, constitué par le cabinet provincial en décembre dernier, a tenu hier à Montréal ses premières audiences publiques, mais il est à l'oeuvre depuis déjà six mois. Au cours des deux prochaines semaines, une vingtaine de corps publics présenteront des mémoires. Le Comité d'étude soumettra ses recommandations au gouvernement provincial dans quelques mois.

Un code, seul remède à long terme

Comme seul remède à long terme aux problèmes qui naissent de la multiplicité et, dans bien des cas, de la désuétude

Voir CODE en page 6

Emballages de fantaisie et timbres-primes sont en partie responsables des hausses

LONDON, Ont. (PCf) — Mme Henri Vautelet, fondatrice de l'Association des consommatrices du Canada, est d'avis que les consommatrices sont les seuls poissons qui, pris à l'hameçon de la spirale des prix, doivent au surplus payer le prix de l'hameçon.

S'adressant à un cercle de femmes de London, en Ontario, Mme Vautelet a souligné que cet hameçon s'est révélé très coûteux. Il s'agit, naturellement, d'un hameçon soigneusement dissimulé sous un appât attrayant. Ce sont tous les moyens employés pour stimuler les ventes, estime la présidente des consommatrices, qui accentuent la disparité des prix entre le cultivateur et le consommateur.

Mme Vautelet rejette sur la consommatrice une grande part des responsabilités. C'est elle qui se laisse prendre par les emballages séduisants et par les timbres-primes.

Sur ce point, Mme Vautelet, sans désapprouver les mouvements de boycottage des supermarchés par les consommatrices, considère que les femmes n'ont pas suffisamment recherché les causes de la hausse des prix. Elles devraient s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets, déclare la présidente montréalaise de l'Association des consommatrices.

Fervents du métro, les citoyens de Laval doivent expérimenter eux-mêmes leurs services d'autobus

par Claude Gendron

Parmi les milliers de voyageurs qui ont inauguré le métro de Montréal au cours de la fin de semaine, il y avait des centaines et des centaines de citoyens de la nouvelle ville de Laval.

En accédant à Montréal par le pont Viau, ils ne trouvèrent pas de moyen plus rapide que le métro pour descendre au coeur de la métropole.

En conséquence, hier matin, beaucoup d'entre eux tentèrent d'utiliser le métro pour se rendre au travail. Certains utilisèrent leurs voitures pour franchir le pont, d'autres les autobus des deux entreprises privées qui desservent actuellement l'île Jésus.

En outre, ces entreprises, les Autobus Mille-Iles Ltée (la Compagnie de transport Provincial) et les Autobus Yvan Lévis, ont inauguré de nouveaux services et appliqué de nouveaux tarifs.

Quels furent les résultats de ces premières expériences ? Il est encore un peu tôt pour les connaître et il faudra quelques jours aux compagnies pour compiler les rapports et les analyser.

Néanmoins, on peut affirmer que l'entrée en vigueur des nouveaux services a occasionné des centaines d'appels téléphoniques tant aux compagnies concernées qu'à l'hôtel de ville de Laval.

La plupart des appels consistaient en des demandes de renseignements, principalement sur le nouveau réseau des Autobus Mille-Iles ; plusieurs se plaignaient, en outre des nouveaux tarifs.

A la Compagnie de transport Provincial, on répondait en général que les nouveaux services suivaient sensiblement les mêmes trajets que les anciens et que l'on pouvait obtenir des dépliants sur les nouveaux itinéraires.

Voir LAVAL en page 6

Passages à niveau : le député Choquette propose quatre mesures de sécurité

par Luc Beauregard

OTTAWA — Le député Auguste Choquette exhorte les Canadiens à se faire entendre à l'enquête de la Commission des Transports sur la tragédie de Dorion pour que des idées lumineuses puissent jaillir au sujet du problème des passages à niveau. L'enquête sera inutile, a-t-il dit, si les citoyens n'y vont pas soumettre leurs griefs et proposer leurs solutions.

Le député de Lotbinière est revenu à la charge hier soir à la Chambre des Communes, forçant le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, à déclarer que tous les Canadiens pouvaient lui écrire personnellement et qu'il se ferait un devoir de transmettre leurs lettres à la commission.

Selon M. Choquette, il faut songer à des solutions pour parvenir à une sécurité maximum aux passages à niveau.

Il en propose lui-même quatre :

1. — Abolir le chevauchement des juridictions qui paralyse parfois une action concrète, efficace et rapide. Il cite en exemple le cas de Val Alain, dans son comté, où le chevauchement des juridictions provinciales et fédérales retarde l'installation de signaux lumineux ;

2. — Peu importe le coût que cela comporte, il faut construire des viaducs là où les

Voir SECURITE en page 6

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

277-7611 • 272-7616

CARPORT
WEATHER VANE
FIBREGLASS ou ALUMINIUM

Protection contre
NEIGE • VERGLAS
GLACE • SOLEIL

Magnifique PATIO EN ETE

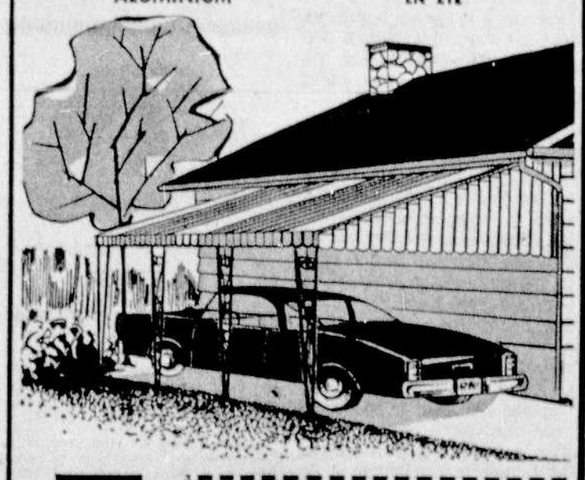

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055 ave. Verdun,
Verdun, Qué. Tél. : 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

PROTEGEZ VOS PAPIERS IMPORTANTS...

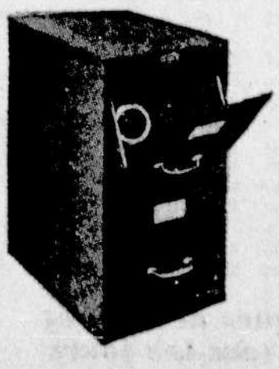

Filière combinée, comprenant:

1 tiroir format lettre, 18" profondeur — 1 voûte secrète, doublement protégée par 1 serrure à cadran. Couleur : gris.

Prix régulier : $50.95

Prix spécial "Pilon" $39.95

F. Pilon ltée
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MT-ROYAL 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES 842-4171

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 O., St-Charles, Longueuil 674-1571

un CHIC... à lui faire perdre la tête

Les Souliers LE BARON

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

Ni la paix ni la guerre

SAIT-IL où il va ?

Le président Johnson s'en allait-il en guerre lorsqu'il décollait hier matin d'un aéroport de Washington, pour un voyage qui doit le conduire dans une douzaine de pays associés à l'effort de guerre américain au Vietnam et le tenir éloigné de sa capitale pendant deux semaines ?

En guerre, peut-être pas ; en campagne électorale, oui. L'impact du voyage présidentiel se fera sentir pleinement vers la date du 8 novembre, journée d'élections.

Jusqu'ici, rien que de très naturel. La guerre au Vietnam coûte assez cher aux Américains, en dollars et en vies, pour qu'elle soit devenue le souci principal d'une opinion qui veut surtout qu'on en finisse avec cette satanée histoire, dans les conditions les plus honorables pour les Etats-Unis, c'est-à-dire par une victoire du bien sur le mal.

Le président peut estimer indispensable de bouger. De quelle manière ? A la manière de l'ancien président Eisenhower ("sourire éternel sous un crâne vide", a dit l'un de ses critiques) conseillant le recours à tous les moyens pour en finir, tous les moyens incluant les armes les plus dévastatrices ? L'image révoltante d'un pays décidé à tout détruire sur son chemin plutôt que de perdre la face s'édifie sur de pareilles légèretés de propos.

Les choses sont moins simples que les propagandes "pro" ou "anti" ne le disent. Les démarches sont incertaines, parce que la volonté est elle-même incertaine. Autour du président Johnson, dans son entourage immédiat, chez des gens à qui M. Johnson fait confiance, des avis surprenants circulent : l'Asie n'a aucune importance, c'est en Europe que les Etats-Unis doivent faire jouer le poids de leur influence. Ces avis-là ne sont pas toujours donnés publiquement.

La capacité de certains amis des Etats-Unis à infléchir les positions dans le sens de la modération n'est pas non plus négligeable. Les appels à la paix lancés à tous les intéressés tantôt par le pape, tantôt par le Secrétaire général des Nations unies; les initiatives de puissances comme la France, le Canada, ne restent pas totalement sans écho et sans effet.

L'impression dominante persiste, toutefois, que les Etats-Unis s'expriment sur toute la question du Vietnam par des voix distinctes et contradictoires.

Le 10 octobre, par exemple, le représentant des E.-U. aux Nations unies, M. Arthur Goldberg, prononçait une allocution à l'occasion du passage à New York du ministre des Affaires étrangères de l'Australie. L'Australie, on le sait, est l'une des plus fidèles alliées des Etats-Unis, sa participation s'étant traduite par l'envoi de troupes au Vietnam. Or, dans son allocution, l'ambassadeur Goldberg ne fait qu'une allusion à cette fraternité des armes, pour insister sur des tâches de paix qui attendent à la fois Australiens et Américains dans cette partie du monde. Voici le passage le plus caractéristique de cette allocution :

"Je pense que l'amitié entre Américains et Australiens a un autre objectif que le champ de bataille. Son véritable objectif est l'association dans les oeuvres de paix — particulièrement en Asie. L'empressement de l'Australie dans l'action diplomatique par laquelle nous recherchons la paix au Vietnam ; l'empressement de l'Australie à contribuer à un développement économique, ethnique et humain dont la paix future en Asie aura désespérément besoin — tous ces champs sont ceux dans lesquels nos deux pays vont oeuvrer conjointement le mieux." (...do their best work together).

Cette conférence de Manille, objet principal du voyage présidentiel, qui doit réunir autour de M. Johnson des représentants du Vietnam du Sud, des Philippines, de la Thaïlande, de la Nouvelle-Zélande, de la Corée du Sud, en plus de l'Australie, accélérera-t-elle la guerre ou une authentique pacification ?

On est bien forcé de constater, pour l'instant, que les propos humanitaires de l'ambassadeur Goldberg et les dispositions pacifiques de beaucoup d'Américains influents n'ont aucune force de persuasion sur les militaires. Ce sont eux qui s'expriment par la bouche du président quand celui-ci déclare, à la veille de son voyage, que les bombardements continueront aussi longtemps que le Vietnam du Nord ne sera pas revenu à de meilleurs sentiments.

Au plus fort de la guerre de Corée, au moment où l'abîme pouvait s'ouvrir, le délégué de l'Inde aux Nations unies avait dénoncé une attitude qu'il résumait ainsi : "On ne veut ni la paix ni la guerre". Ce "on" désignait un peu tout le monde.

Jusqu'à nouvel ordre, nous en sommes toujours là. Quand les hommes ne se décident pas résolument pour la paix, les événements, eux, préparent, par accident, la guerre. A moins que par Anchorage, Alaska, dernière étape de son périple, le président ne ramène un ordre nouveau. Rien n'est moins démontré.

Guy CORMIER

L'impatience des cultivateurs

SI les cultivateurs québécois groupés au sein de l'UCC mettent à exécution les menaces que leurs dirigeants profèrent depuis quelque temps, le congrès qui débute aujourd'hui à Québec pourrait donner lieu à un branle-bas. Ce serait l'aboutissement logique, en quelque sorte le prolongement de la "marche sur Québec" qui avait étonné la province et le pays il y a deux ans.

Les chefs de cette association qui groupe quelque 57,000 membres pourront à loisir étaler encore une fois les causes profondes du "malaise agricole" qui sévit dans la province. Ils s'adresseront, cette fois, à un gouvernement qui se dit plus ouvert aux difficultés de l'agriculteur et mieux disposé à y remédier. Il faudra quelque temps encore pour pouvoir juger des réalisations par rapport aux promesses.

Le cultivateur québécois, lui, est-il disposé à attendre encore? C'est beaucoup moins sûr. Pour l'aider à patienter il faudra que, dès avant la prochaine session, le nouveau gouvernement lui offre quelque chose de solide à se mettre sous la dent. Dans cette ère de vie chère, l'agriculteur se plaint à bon droit des prix ridiculement bas qui lui sont offerts pour ses produits.

Depuis des années, l'UCC prêche le syndicalisme agricole comme moyen d'organiser la production et la mise en marché. Elle réclame à cor et à cri une loi des syndicats agricoles mieux adaptée aux besoins spéciaux de l'agriculture québécoise. Les améliorations successives apportées par l'ancien gouvernement ne l'ont pas satisfaite.

A la fin d'août dernier, après la série de grèves que la province a péniblement traversée, le président de l'UCC, M. Lucien Sorel, avait lancé cet avertissement : "Les cultivateurs du Québec sont aussi à la veille d'arrêter quelque chose." Quoi, au juste ? Le congrès qui commence aujourd'hui à Québec pourrait bien nous apporter sur cette question des précisions intéressantes.

A l'occasion d'un congrès régional de l'UCC, M. Sorel notait avec une pointe d'acrimonie que les formules mises de l'avant n'avaient abouti qu'à peu de chose jusqu'à présent. "On a dit, ajouta-t-il, que les cultivateurs n'étaient pas assez instruits, qu'ils étaient inefficaces, que les labours n'étaient pas assez profonds, que le crédit agricole ne répondait pas aux besoins. Dans bien des cas, ces choses sont vraies. Mais on n'a jamais pensé à s'attaquer au coeur du problème, les prix."

Nul doute que ce problème occupera une grande place dans les délibérations, à côté de ceux de la reconnaissance du syndicalisme agricole, de la politique d'intégration de la forêt à l'agriculture (que ne semble pas priser beaucoup le nouveau ministre des Terres et Forêts), des grains de provende, du système de consultation avec le gouvernement fédéral, etc.

Cyrille FELTEAU

Les vandales, au poteau !

DANS un court article saluant fort aimablement l'inauguration de notre métro, le Globe and Mail de Toronto, après avoir établi une distinction entre le caractère strictement utilitaire du "subway" de la Ville-Reine et celui du métro de Montréal où le souci du confort se mêle à celui de l'élégance, ajoute sans malice apparente : "Les Torontois, cependant, attendent le moment où Montréal nous rendra notre réputation de posséder le métro le plus propre au monde". C'était la flèche du Parthe ! Car si nous pouvons en juger par l'acte révoltant dont fut témoin dimanche soir l'un de nos confrères, qui a vu un jeune vandale graver ses initiales à coups de couteau de poche sur la paroi intérieure d'un wagon flambant neuf, il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que, honteux et confus, les Montréalais se classent loin derrière les Torontois sur le plan de l'entretien et de la conservation en bon état d'un service public qui nous a coûté $243 millions.

"L'enfer, c'est les autres", fait dire Jean-Paul Sartre à l'un de ses personnages dans "Huis Clos". Et il a "diablement" raison. L'obligation pour des gens civilisés de cohabiter avec de semblables barbares constitue une sorte d'enfer, une souffrance chaque jour renouvelée. Mais il ne suffit pas de déplorer cet épouvantable manque d'éducation et de sens civique : il faut agir. Et avec la plus grande rigueur.

Qu'on installe un peu partout des paniers à rebuts et que l'on colle impitoyablement cinq dollars d'amende à qui jettera sur le plancher des boîtes et des sacs vides, de la gomme, des emballages de chocolat, des journaux, etc. Qu'on affiche, si ce n'est pas déjà fait, les peines imposables à quiconque détériorera cette propriété et qu'on n'y aille pas de main morte ! Tout citoyen responsable devrait même avoir le droit de traîner ces êtres malfaisants devant le premier policier de faction. Et il en faudra un bon nombre de gardiens ou de policiers pour surveiller cette bande de sauvages (avec toutes nos excuses aux Indiens d'Amérique).

L'occasion est propice pour dénoncer la scandaleuse indifférence des parents qui, sans broncher, laissent leur progéniture essayer de déboulonner les cercles de verre retenant aux murs les grands panneaux publicitaires. Et bien sûr, on est croulant si on s'afflige de voir les enfants de dix ans occuper, sous les yeux de leur mère, un siège qu'elle devrait leur avoir enseigné à céder poliment aux vieilles personnes. Mais ce n'est là qu'un moindre mal.

Oui, nous avons un superbe métro, dont les lacunes des premiers jours seront sans doute bientôt corrigées. Oui, nous vivons dans une belle métropole qui devra affirmer l'an prochain sa réputation internationale. Mais une bonne partie de la population aurait grand besoin d'ici là de passer à l'affinage. Et la majorité des parents comme la majorité des responsables de l'éducation à tous les paliers n'ont pas, sur ce point, de compliments à recevoir.

Renaude LAPOINTE

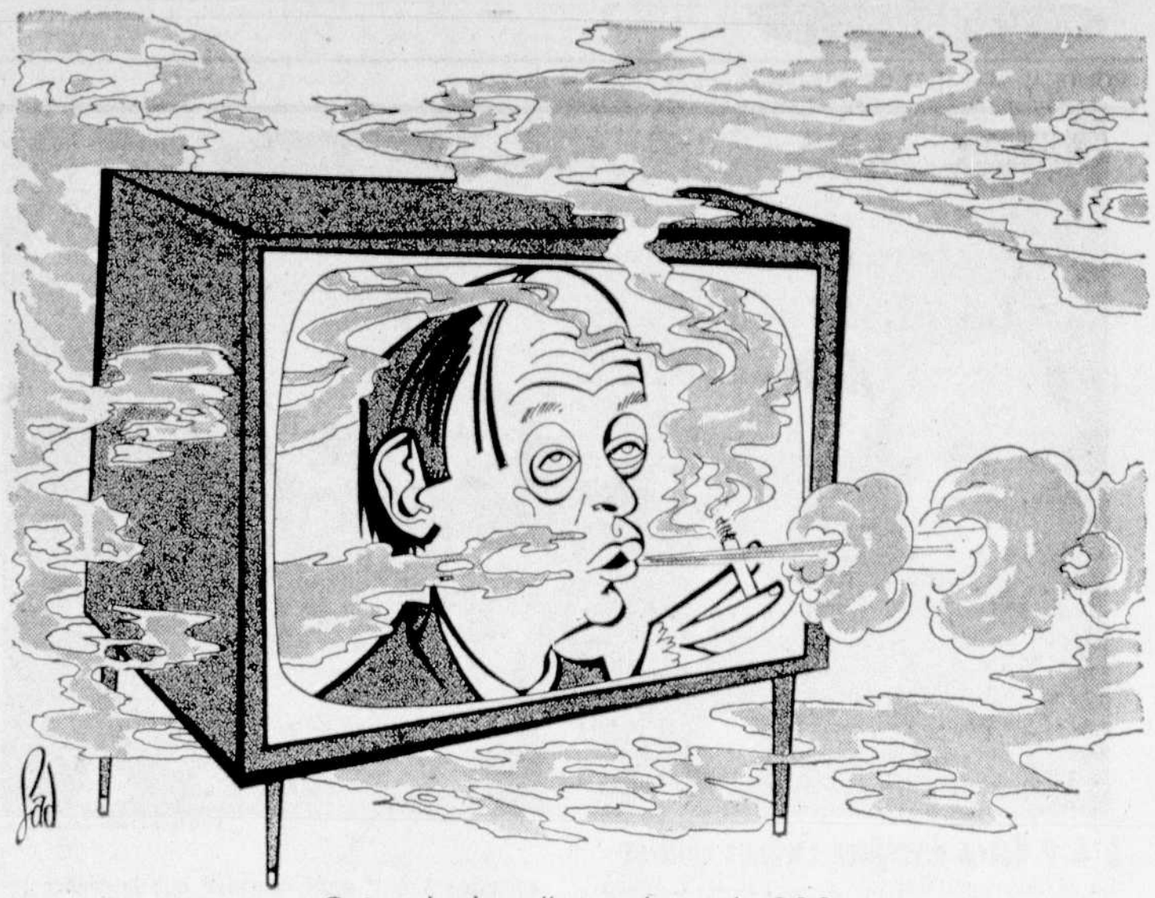

Qui parle de pollution des ondes ???

VOUS AVEZ LA PAROLE

Diverses raisons qui militent contre le séparatisme

Monsieur le Rédacteur,

Le coup de théâtre du premier ministre du Québec à Ottawa nous inquiète grandement à la veille des fêtes du centenaire de la Confédération. Nous avons le droit de nous demander si M. Johnson représente vraiment l'esprit de la province de Québec. Il a été élu de justesse le 5 juin et nous sommes sceptiques au sujet de gestes aussi catégoriques lorsqu'il nous engage dans une voie aussi dangereuse que celle de l'indépendance sans le consentement de la population. Et puis M. Dozois dans une déclaration aux journaux nous dit qu'il est convaincu qu'il faut nous en tenir à la Confédération. Alors là, nous ne savons plus où nous en sommes. La politique de l'Union nationale n'est pas très claire et nous sommes inquiets.

Il est admis que les gouvernements du Québec n'ont pas exploité à fond les avantages de la Confédération. Alors reprenons-nous. Obtenons que la Confédération soit amendée. Depuis qu'on en parle, nous du peuple, nous espérions que ces changements se feraient assez vite pour que nous soyons fiers d'être Canadiens et disposés à participer aux fêtes de 1967. Nous sommes d'origine française, mais au moins cinq générations des nôtres sont nés au Canada.

Juste à la veille des fêtes de la Confédération nous devrions en toute justice remercier nos ancêtres qui ont trouvé un terrain d'entente pour permettre aux Canadiens des deux cultures de vivre côte-à-côte et d'attendre une prospérité toujours grandissante tout en conservant notre langue et notre religion. Nous avons toujours vécu à Montréal, nous avons côtoyé l'élément anglais tous les jours et nous sommes persuadés que le Canadien français qui voulait étudier et travailler pouvait faire son chemin dans tous les domaines. Nos compatriotes qui se sentent étouffés au Québec souffrent d'un complexe dont ils devraient se débarrasser au plus vite. Nous sommes privilégiés et tout ce branle-bas risque de nous perdre. Il s'agit pour nous de décider si nous voulons demeurer Canadiens ou devenir Américains dans un temps plus ou moins rapproché.

Nous frémissons quand nous entendons les propos de certains séparatistes québecois. Comment ces gens-là peuvent-ils ignorer qu'un grand nombre de Canadiens français épousent des Canadiennes anglaises et vice versa. Comment expliquer le séparatisme aux enfants de ces couples... Nos deux nationalités sont très près l'une de l'autre, les uns par des liens de famille, d'autres par des liens d'amitié. Si nous avions des troubles sérieux au Québec et dans le Canada entier des familles seraient déchirées tout comme à Berlin.

D'après la tournure des événements, l'attitude de M. Johnson à Ottawa, la découverte d'un nouveau réseau du FLQ, nous voici de nouveau face à face avec des jeunes terroristes meurtriers et les déclarations d'un Monsieur qui se dit président des Etats généraux! Nous craignons, non sans raison, qu'il se passe au Québec d'autres événements disgracieux et regrettables.

Il est trop tard pour parler de se séparer du Canada. La tendance est plutôt de s'unir pour suivivre. Les pays d'Europe ont créé le Marché commun. L'Angleterre elle-même tente l'impossible pour se joindre à ce Marché. Quoi qu'en dise nos économistes nous ne croyons pas que Québec pourrait survivre seul et le Canada lui-même serait voué à sa perte.

Les personnes qui ont fondé ce mouvement des Etats généraux ont tort de prétendre représenter même Montréal. Cinq cent personnes à une assemblée à l'Université de Montréal ne représeptent rien du tout. Et puis leurs propos sont démodés, dépassés. On parle de démission du gouvernement du Québec. M. Lesage avait récupéré des sommes fantastiques d'Ottawa et on ne peut dire que M. Johnson a démissionné devant le gouvernement fédéral l'autre jour. Nous nous demandons si ces gens sont sérieux quand ils tracent un tableau aussi sombre de la vie sociale au Québec quand ils appuient sur la pauvreté, le chômage, la désertion des terres, le faible taux de natalité, l'éclatement des familles et le sous-développement régional.

Nous n'avons jamais connu une telle prospérité au Québec. Les salaires des ouvriers, grâce aux grèves, sont plus élevés que jamais. Si le taux de natalité est faible, c'est que notre mentalité est changée un peu, on planifie sa famille aujourd'hui et c'est tant mieux. Les grèves c'est bon signe dans une société. Il y a une période de stabilisation qui se fait dans le moment, mais bientôt les syndicats et les gouvernements s'entendront mieux pour le plus grand bien de tous. Et puis le problème des communautés religieuses, qu'on le règle Il n'y a pas de raison pour que les communautés religieuses qui exploitent un commerce ne paient pas d'impôt comme tout le monde. Que le gouvernement agisse et qu'on n'en parle plus. On vient chercher l'argent dans nos goussets, alors pourquoi les communautés religieuses ne paieraient-elles pas? Même le cardinal Léger ne s'opposerait pas à ça.

Nous avons même l'impression que nous assisterons à la fin de la monarchie en Angleterre qui se socialise de plus en plus. Quand la reine vient au Québec, sans lui faire d'impolitesse, nous n'avons pas à nous précipiter comme si elle était une curiosité.

Enfin, nous croyons que les problèmes que nous avons peuvent se régler dans le cadre de la Confédération, dans l'unité du Canada. Espérons que nos compatriotes influents dans les différents domaines, les présidents d'organisations sauront se prononcer et tempérer les esprits surchauffés de notre scène québecoise.

Espérons aussi que les séparatistes réfléchiront au fait qu'ils ne parviennent qu'à récolter une moisson de jeunes révolutionnaires meurtriers qui jettent la honte sur nous et qui malheureusement sortent de nos collèges et de nos universités. Il y a ici des gens qui peut-être sont sincères, mais qui font le jeu des Russes. Pour diviser le Canada et le rendre vulnérable, quel meilleur point à exploiter que le mouvement séparatiste au Québec.

Lisez je vous prie, un article à la page 48 du Reader's Digest de septembre '66. Le Dr William E. Griffith nous dit ce que les Russes entendent par coexistence pacifique : "Il s'agit, dit-il, dans leur esprit d'intensifier la lutte idéologique et l'aide à tous les mouvements subversifs révolutionnaires, etc..."

Réveillons-nous. Tenons à nos droits, mais unissons-nous plutôt que de nous séparer. P.L.

Les bibliothèques devraient être ouvertes tous les jours

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée au maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Monsieur le Maire.

Nous sommes déjà au début de l'automne ; il n'est pas trop tard pour vous offrir nos félicitations, à vous et à M. Champagne, directeur du service des parcs et terrains de jeux de Montréal, et à tous ceux qui étaient préposés à l'organisation de ces services, organisation qui, de l'avis de tous a été cette année d'une très grande efficacité.

Je voudrais bien pouvoir en dire autant de nos bibliothèques publiques ; hélas, dans ce domaine on rétrograde depuis quelques années.

Les octrois ont permis d'enrichir nos bibliothèques d'un grand nombre de volumes et de services très intéressants) ; on parle même d'agrandir la bibliothèque municipal, rue Sherbrooke ; ce serait de l'argent on ne peut mieux placé pourvu que le public puisse en bénéficier. Sous prétexte que c'était le temps des vacances, on avait fermé les portes de cet endroit de culture le dimanche, en juillet et août, période où les livres devraient être plus disponibles. Inconcevable, mais c'est comme ça ! ... Ce n'est pas tout ; les abonnés ne peuvent pas échanger leurs volumes le dimanche durant toute l'année ; tant pis pour ceux qui travaillent toute la semaine et n'ont que le jour du Seigneur pour se divertir sagement.

Je ne connais pas le ou les responsables, mais je me demande quelles raisons valables on a pu trouver pour prendre une telle décision. Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est pour permettre aux employés (environ une cinquantaine) de prendre un repos ; il doit s'en trouver parmi ceux-ci qui préféreraient avoir congé un jour de semaine plutôt que le dimanche, ou encore avoir une rémunération pour les heures supplémentaires ; c'est d'ailleurs ce qui se fait dans tous les secteurs publics, à commencer par les garde-malades, les pompiers, les policiers, les chauffeurs d'autobus ; tous doivent travailler à leur tour le dimanche. Les théâtres, les cabarets, les parcs, tous ces endroits fonctionnent 365 jours par année et on trouve toujours des surnuméraires pour faire la relève. Pouquoi les bibliothèques feraient-elles exceptions, aux jours et aux heures où elles pourraient être les plus fréquentées ? C'est un non-sens ! Les étudiants se plaignent, avec raison, de cet état de choses.

Combien de gens qui sont occupés tous les jours de la semaine et qui n'ont pas les moyens de prendre des vacances en dehors de la ville ou d'avoir une auto seraient heureux d'aller s'asseoir dans une bibliothèque pour se mettre à la page en lisant les périodiques qu'ils n'ont pas les moyens de se payer !

Combien d'étudiants qui veulent faire des recherches seraient heureux si on leur facilitait ce moyen de se perfectionner dans leurs heures de loisir. Je crois que Montréal est une des rares villes en Amérique où l'on ferme les bibliothèques le dimanche.

Je pense au ministère de l'Education et à tous ceux qui, depuis quelques années se sont donné tant de peine pour améliorer notre système et pour les gens de la Belle Province vers une nouvelle mentalité dans ce domaine ; peine perdue si on met des bâtons dans les roues pour entraver ce qui avait été si bien amorcé et qui donne déjà de bons résultats.

Tous comprennent maintenant les bienfaits de l'instruction.

Dans un autre ordre d'idées, on parle beaucoup de l'industrie du tourisme. A-t-on pensé à tous ces étrangers qui, lorsqu'ils viennen dans l'est de Montréal, en passant par le parc Lafontaine, aimeraient à visiter un des rares monuments de cette partie de l'île ? Peine perdue aussi, car s'ils viennent le dimanche, en juillet et août, après avoir gravi les marches de cet imposant édifice, ils devront redescendre bredouille, car les portes seront verrouillées.

Les bibliothèques devraient être ouvertes de 10 heures a.m. à 10 heures p.m. tous les jours, y compris le dimanche. On n'a qu'à s'organiser en conséquence.

Gabi

Exemple d'honnêteté à Paris

Monsieur le Rédacteur,

Même si à nos yeux quelquefois les Français ont une certaine réputation, je tiens à citer ici à tous les lecteurs un fait survenu à Paris dernièrement. Etant dans un taxi, j'oublie mon porte-monnaie sur la banquette-arrière. Réalisant mon erreur, évidemment trop tard, je dus attendre au lendemain pour agir.

Après une nuit agitée, je m'empresse d'aller à l'American Express, au commissariat de police et enfin à l'ambassade canadienne, mais sans succès. A la fin de cette journée inoubliable, je reçois un téléphone de l'ambassade me disant que le tout est retrouvé.

Voici le billet qui accompagnait le porte-monnaie : "Mlle Léonie Estival, chauffeur de taxi, a trouvé dans sa voiture un porte-monnaie, propriété de Suzanne Naud, contenant passeport, papiers personnels, chèques de voyage, permis et argent liquide. Mlle Estival refusa toute récompense offerte et elle laissa ce billet : "Une simple note de Mlle Naud me servira de récompense, je suis heureuse de pouvoir rendre service une Canadienne en détresse".

Je garderai un très bon souvenir de cette expérience et que ce fait nous serve de leçon à nous, Canadiens français.

Suzanne Naud,
les Feux-Follets,
Montréal

Un homme digne d'être honoré

Monsieur le Rédacteur,

Récemment j'ai regardé à la télévision, avec un vif intérêt, le programme "Le Métro que Jean a construit", présenté par M. Drapeau lui-même. (La chanson-thème m'a beaucoup plu également). Dire que j'ai été très impressionnée serait bien au-dessous de la vérité! La perfection avec laquelle M. Drapeau a organisé et exécuté tous ces plans gigantesques touchant maintenant à leur fin vaut vraiment la peine d'être appréciée à sa juste valeur.

Depuis un bon moment, je me demande combien il faudra de temps pour que cet homme extraordinaire soit officiellement reconnu par sa propre ville ! Allons-nous attendre que M. Drapeau nous ait quittés pour un monde meilleur avant de lui accorder une juste récompense ? Par exemple, pourquoi a-t-on choisi le nom "de Montigny" pour l'une de nos plus importantes artères ? Pourquoi n'avoir pas opté pour le boulevard Jean-Drapeau ? Nous avons déjà le boulevard Maisonneuve (avec tout le respect dû à ce Monsieur) ; trop tard, hélas, maintenant

Espérons, cependant, que, lorsque Montréal aura terminé ses travaux d'embellissement, il y aura place dans notre belle ville pour honorer "celui" qui a commandé toutes ces améliorations !

Le métro, à lui seul, mérite tous les éloges possibles ! M. Drapeau a élaboré, mûri et réalisé "un rêve qui effacera le cauchemar" du transport en commun à Montréal.

Je lève mon chapeau devant M. Drapeau ! Et vous ?

Sincèrement vôtre pour "Fair play",

Mme Margaret Wilson,
Montréal.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

REPENTIGNY

SUITE DE LA PAGE 3

rait une section du vêtement, une section de la quincaillerie et plusieurs autres sections.

Les dirigeants de la nouvelle coopérative espèrent pouvoir commencer dès le printemps prochain la construction d'un premier marché.

D'ici là, de nombreuses assemblées publiques seront tenues un peu partout dans la région de Repentigny-Joliette-l'Assomption et les familles seront invitées à souscrire une part sociale dans la nouvelle entreprise. M. Brouillet est d'avis que cette coopérative constitue la meilleure arme contre la hausse constante du prix des aliments. Selon lui, il s'agit d'un moyen sûr et efficace, parfaitement légal et qui vaut cent fois mieux que le boycottage le mieux organisé.

De son côté, la coprésidente de la nouvelle coopérative, Mme Georgette Grenier, présidente de la Fédération des consommatrices du Québec, a déclaré qu'elle invitera les autres régions du Québec à imiter le geste posé en fin de semaine à Repentigny.

Le bureau provisoire de direction de la nouvelle coopérative se compose comme suit: président, M. Paul Brouillet; coprésidente : Mme Georgette Grenier; vice-président : M. Gaston Roch; secrétaire : M. Marcel Longpré; trésorier : M. Gilles Lahaise.

CODE

SUITE DE LA PAGE 3

des lois actuelles de l'expropriation, les Chambres recommandent l'adoption d'une loi unique, d'une sorte de code de l'expropriation pour tout le Québec.

Selon elles, il ne s'agit pas d'abolir toutes les lois actuelles, mais plutôt de tenir compte des facteurs nouveaux, comme la multiplication des procédures d'expropriation, la possession préalable aux versements d'indemnité et la lenteur des cours à statuer en cette matière et d'élargir la conception de l'indemnité équitable.

"Quelles que soient les dispositions qui seront contenues dans ce code, dit-on dans le mémoire de la Chambre de Montréal, le principe fondamental du droit à une indemnité juste et préalable énoncé par notre Code civil doit être maintenu tel quel et l'esprit général de notre droit civil doit être respecté."

Le mémoire ajoute que la procédure administrative et judiciaire prévue dans le nouveau code devra, d'abord et avant tout, être conçue dans le but de faciliter un règlement "rapide et équitable" des cas d'expropriation.

Libéralisation des normes

La Chambre insiste également sur la nécessité de laisser plus de latitude aux fonctionnaires et aux tribunaux pour évaluer le montant d'indemnité auquel chaque exproprié a droit.

Dans le but d'accélérer les procédures d'expropriation, la Chambre de Montréal, de même que la Chambre provinciale recommandent l'institution d'un tribunal spécialement chargé de statuer sur les matières d'expropriation. L'institution d'un tel tribunal pourrait entraîner l'établissement de délais de procédure beaucoup plus courts et, surtout plus stricts.

Par ailleurs, les deux associations d'hommes d'affaires ont suggéré l'extension des notions actuelles des dommages que doivent payer les expropriants. Un article du Code de procédure civile limite présentement les indemnités aux dommages directs. Les mémoires suggèrent que dans la fixation de l'indemnité, les tribunaux tiennent également compte de certains préjudices, peut-être difficilement mesurables mais non moins réels subis par l'exproprié.

Ainsi, certaines indemnités supplémentaires pourraient être versées pour cause "d'éviction forcée" et de "dépossession préalable". Egalement, selon les chambres, devrait-on indemniser l'exproprié pour les préjudices sociaux et psychologiques, comme effet direct du déplacement et de la dépossession causée par l'expropriation.

Le droit à une juste indemnité

Dans le même ordre d'idées, tous les locataires délogés à la suite d'une procédure d'expropriation devraient avoir droit à une juste indemnité. Actuellement, seuls les locataires qui ont un bail enregistré au greffe de la Cour supérieure jouissent de ce droit et l'on sait qu'il n'est pas coutume au Québec d'enregistrer un bail, du moins en ce qui concerne le bail résidentiel.

Selon les mémoires présentés hier, les procédures actuelles d'expropriation sont également injustes en ce qu'elles fixent le montant de l'indemnité au moment de la décision d'exproprier et qu'il peut parfois s'écouler plusieurs années avant que l'indemnité soit effectivement versée.

On suggère en conséquence de fixer l'indemnité d'après la valeur des biens, non pas au moment du transfert de la propriété, mais au jour de la décision finale des tribunaux, de façon à tenir compte de la dévaluation de la monnaie et des fluctuations du marché immobilier.

Enfin, notons que la Chambre de commerce de Montréal recommande la création d'un Bureau provincial des expropriations qui ressemblerait au Bureau des expropriations de Montréal.

SECURITE

SUITE DE LA PAGE 3

voies ferrées traversent des endroits populeux, à circulation routière intense ;

3. — Là où actuellement on ne trouve que des écriteaux, il faut des signaux lumineux ou des systèmes de miroirs convexes ;

4. — Il faudrait enfin, selon lui, étudier le problème de la vitesse des convois. Quatre-vingts milles à l'heure, dit-il, est toujours dangereux : en fait, beaucoup d'automobilistes sont accusés de négligence criminelle pour avoir roulé à cette vitesse. Il faudrait donc songer, tout au moins, à limiter la vitesse des trains aux passages à niveau.

Les miroirs dont il a été question plus haut seraient incassables et insalissables, grâce à l'utilisation de certains produits dont on fait déjà usage dans l'aviation. Un miroir serait placé aux quatre coins du passage à niveau, dans des angles tels que l'automobiliste pourrait tout de suite y apercevoir les phares d'un train s'y reflétant.

L'invention appartient à M. Georges Couture, de Québec, qui l'a fait breveter en 1955. Le coût de l'installation de pareil système s'élèverait à moins de $1,200.

"Que l'on montre que l'on a le souci de la vie d'autrui", a dit M. Choquette.

Le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, a répondu que "tout n'était pas parfait, mais que l'on veillait sans cesse à améliorer la situation".

"Le Canada, a-t-il dit, a dépensé beaucoup d'argent à cet égard : $15 millions par an au cours des derniers dix ans."

Il a déclaré d'autre part que si le nombre d'accidents de la route augmente sans cesse, celui des accidents aux passages à niveau diminue de façon constante.

A & P

SUITE DE LA PAGE 3

riel : Sur 2,273 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 49 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 39 p. 100 et ceux de Steinberg étaient inférieurs dans une proportion de 12 p. 100.

A & P vs Steinberg (Québec) : Sur 967 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 47 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 42 p. 100 et ceux de Steinberg étaient inférieurs dans une proportion de 11 p. 100.

Pas de précision sur l'enquête du Québec

Le président des marchés A & P, M. G.-N. Provost, a précisé que les vérifications parallèles avaient été faites en Ontario, dans la région métropolitaine de Toronto. On ne lui a pas fait préciser où l'enquête avait été menée au Québec.

Plusieurs membres du comité s'étaient opposés à ce que l'on nommât les concurrents, mais le président adjoint, le sénateur David Croll, accepta le dévoilement des noms des sociétés en expliquant que les autres marchés géants auraient une chance d'exposer leur cas au cours de comparutions ultérieures devant le comité.

Sur une base strictement confidentielle

Les études d'A & P avaient d'abord été offertes au comité sur une base strictement confidentielle, mais les sénateurs et députés s'y étant opposés à l'unanimité, le rapport fut par la suite distribué aux journalistes et soumis à un examen rigoureux par le comité.

Dans une partie du rapport, on mentionnait les ventes totales d'A & P au Québec, en Ontario, et au Manitoba pour 1965, soit $218,390,000, pour un profit, après prélèvement des taxes, de 2.34 p. 100 du montant ou $5,110,326.

Pour les 31 premières semaines de vente cette année, les ventes ont formé un total de $139,311,000, pour un profit après taxation de 2.14 p. 100.

Un autre article du rapport montrait que le personnel et les coûts d'opération et d'entretien représentaient une dépense de 14.02 p. 100 des ventes totales en 1965, et 13.93 p. 100 des ventes durant les 31 premières semaines de 1966.

Se refusant à confirmer ou infirmer l'assertion du sénateur Croll selon qui les timbres-primes ajoutent 2 p. 100 au coût des marchandises, M. Provost a toutefois précisé qu'A & P ne donnait pas de timbres-primes parce qu'en définitive les clients devaient payer pour les avoir.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

raires et horaires dans les autobus mêmes et au terminus du métro, sur le boulevard Henri-Bourassa.

C'est la réponse que le signataire a reçue. Par contre, plusieurs personnes ont tenté d'obtenir des renseignements supplémentaires à l'hôtel de ville de Laval.

Là, les téléphonistes ne savaient trop quoi répondre, n'ayant aucun renseignement plus précis à donner que ce qui a été publié dans les journaux. Elles devaient conséquemment référer les appels aux entreprises concernées.

Déclaration du maire de Laval

Mis au courant de la situation, le maire Jacques Tétreault a déclaré au représentant de LA PRESSE que la ville n'avait pas reçu d'information sur les nouveaux services des Autobus Mille-Iles et qu'elle ne pouvait donc pas fournir plus amples renseignements.

Par ailleurs, le maire Tétreault a fait une déclaration dégageant l'administration municipale de toute responsabilité, mais assurant la population que la ville surveillait la situation de près dans l'intérêt des contribuables.

Voici le texte de la déclaration :

"Me Jacques Tétreault, maire de Laval, tient à préciser que les autorités municipales n'ont rien à faire dans ces changements, puisqu'il s'agit d'entreprises privées relevant de la juridiction de la Régie provinciale des transports.

"Les relèvements de tarifs et les modifications ont été décidés par cet organisme provincial.

"Le maire Jacques Tétreault se tient cependant en relations étroites avec les entreprises concernées afin qu'un service adéquat soit assuré aux contribuables de Laval, et fera, si nécessaire, des représentations auprès des organismes intéressés pour que des corrections soient apportées au régime actuel des horaires et des trajets."

On sait que ces horaires et trajets sont sujets à changements et que les Autobus Mille-Iles ont fait savoir que la compagnie verra à faire les ajustements nécessaires, le cas échéant. On a expliqué, la semaine dernière, qu'il fallait d'abord faire l'expérience de quelques jours ou quelques semaines avant de corriger les faiblesses du nouveau réseau, s'il y en a.

L'observateur peut difficilement déterminer, par exemple la fréquence du service d'autobus le long des divers parcours.

Le réseau de la Compagnie de transport Provincial (comme on l'appelle encore) demeure, même dans Laval, un réseau essentiellement interurbain, reliant des points éloignés à Montréal, par des trajets divers et à des fréquences variées, selon les besoins de chaque circuit.

Pour donner une forme de service local, la compagnie a diversifié les trajets de ses autobus ou encore a donné le même trajets à divers circuits, dans les limites de Laval. Il ne s'agit donc pas d'un service essentiellement urbain, comme celui de la Commission de transport de Montréal.

La plupart des circuits commencent leur service vers 6 h. le matin et les derniers autobus à quitter Ahuntsic ou Cartierville vers Laval et des points plus éloignés, le font aux environs de 12 h. 30 ou 1 h. le matin. Devra-t-on devancer les premiers départs du matin et prolonger l'horaire la nuit ? L'expérience le dira, a-t-on fait savoir à la compagnie.

Sur les principaux circuits, on compte un autobus à chaque demi-heure, aux heures de pointe ou durant la journée, et à chaque heure, le soir.

Recours aux gaz pour l'arrestation d'un énergumène

Dix policiers et trois de leurs officiers ont recouru à l'usage de gaz lacrymogènes, vers 3 h. 20 hier soir, pour appréhender un énergumène qui a tiré une trentaine de coups de revolver de calibre .22 dans un logement situé au 1520 rue Ouimet, à St-Laurent, où il s'était barricadé.

L'incident n'a heureusement pas fait de blessé. Le nom du suspect, qui a passé la nuit en cellule et devait comparaître ce matin sous diverses accusations, n'a pas encore été révélé.

Selon les agents et les trois lieutenants de police qui ont utilisé les gaz lacrymogènes pour obliger l'homme armé à sortir de son repaire, il s'agit d'un cas d'ivresse et de mésentente conjugale.

"Pour nier à un exproprié un droit à l'indemnisation il faut un texte clair."

— *Juge George S. Challies*

La jurisprudence est unanime à reconnaître le droit à une indemnisation à toute personne expropriée. Pour que le législateur puisse décider d'apporter certains changements dans ce domaine, il doit le faire dans un langage clair et non équivoque.

C'est ainsi que s'exprimait le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour Supérieure, lorsqu'il accordait une somme de $8,440 à M. Michael Adler, dont l'atelier de tailleur situé boulevard Décarie avait été exproprié pour la construction de la route transcanadienne.

"Il y a, en effet, une très forte présomption, ajoute le juge Challies, contre l'expropriation sans indemnité ou pour ainsi dire la confiscation et cette présomption a été reconnue par toutes les cours."

Le procureur général avait consenti à l'octroi d'une somme de $4,000. Mais, il avait contesté le droit de M. Adler au surplus en s'appuyant sur un amendement de la loi des expropriations touchant un tiers acquéreur. M. Adler avait obtenu un renouvellement de bail pour jusqu'à 1967.

La Couronne soutenait que la Cour supérieure n'avait pas juridiction dans le litige et le juge Challies n'a pas accepté cette prétention en s'appuyant sur la jurisprudence.

Le président du tribunal en vient à la conclusion que l'amendement invoqué par la Couronne à la loi des expropriations, concernant un bail non enregistré, ne pouvait prohiber le recours au droit civil.

Il meurt 8 jours après ses enfants, tués à Dorion

Une semaine après la perte cruelle de ses deux enfants, tués avec 18 autres adolescents dans la tragique collision survenue à Dorion, le vendredi 7 octobre, entre un autobus scolaire et un train de marchandises, M. Roland Levac, du 252 rue Lalonde, à Dorion, a succombé, vendredi, à une crise cardiaque.

Les deux enfants de M. Levac, André et Suzanne, respectivement âgés de 14 et 13 ans, tués sur le coup dans le pénible accident de Dorion, avaient été inhumés mardi dernier.

Assemblées du Parti de la Libération de Montréal

M. Gilbert Croteau
Ce soir à 8 heures

ASSEMBLEE PUBLIQUE
à l'école STE-CROIX
angle St-Charles et Centre
dans Pointe St-Charles

JEUDI SOIR, 20 OCTOBRE à 8 heures
ASSEMBLEE PUBLIQUE à L'ECOLE DE-LA-MENNAIS
angle Beaubien et St-Denis
Le public est invité — Programme à présenter
SCANDALES A DEVOILER
POUR RENSEIGNEMENTS : 288-4711

Parfait ensemble cinématographique éprouvé!

Captez tous les plaisirs familiaux — tous ces moments excitants — simplement, facilement, automatiquement au moyen de votre Elmo C-200, puis projetez vos films d'une façon parfaite avec le projecteur Elmo Dual. Vacances — mariages — naissances — Noël ou tout simplement des occasions quelconques reprennent vie avec cette merveilleuse paire.

La caméra "Elmo Zoom Dual 8"

Renommée de par le monde

Pour films Super 8 et 8 mm. régulier

Grâce aux caractéristiques tout automatiques contenues dans la caméra Elmo C-200, la prise de vues devient aisée et agréable. Vous n'avez qu'à viser et vous obtiendrez les films les plus clairs et les plus beaux que vous ayez jamais vus. La mise au point et la durée d'exposition sont automatiques. Les experts s'accordent à dire que la Elmo C-200 possède la lentille la plus précise qui puisse exister sur une ciné-caméra. Si votre première pellicule n'est pas d'une parfaite exposition et ne vous donne pas les meilleurs films 8mm Super ou réguliers que vous ayez jamais vus, on vous la remplacera tout à fait **GRATUITEMENT.** Il existe une Elmo C-300 pouvant recevoir 3 sortes de films — double 8, Super 8 et 8 régulier, plus comme extra une magasin de 100 pieds pour film Super 8 double, pour des prises de vues particulièrement longues.

Le projecteur "Elmo Dual"

Eprouvé — fiable — pratique

Peu importe le genre de film 8mm que vous voulez projeter, le Elmo Zoom Dual peut le faire. En pressant sur un bouton, vous pourrez montrer des films Super 8*, 8 régulier ou vos vieux films Double 8. Bobinage automatique qui rend les projections plus agréables, plus intéressantes, et vous pouvez faire marche arrière ou l'arrêter sur une image particulière sans pour cela gâter votre film. En réalité, le Elmo Dual constitue par lui-même un vrai spectacle cinématographique.

*** Saviez-vous qu'avec une pellicule 8mm régulière ou Super vous pouvez obtenir des images 50% plus grandes et les rendre 50% plus brillantes sans pour cela déplacer le projecteur ? Faites-en vous-même la constatation.**

Renseignez-vous auprès des vendeurs sur les plaisirs que peuvent vous procurer la caméra Elmo C-200 et le projecteur Elmo Dual

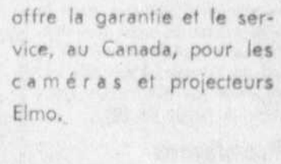

Le cinéma chez soi est tellement plus aisé et plus agréable avec ces appareils. Consultez votre vendeur sur ses conditions d'achat : Plan mise-de-côté — plan budgétaire — allocations d'échange. Ou écrivez à Arrow Photographic Equipment Limited, 30 rue Duncan, Toronto 2B, Ont., pour obtenir dépliant gratuit et le nom du vendeur Elmo de votre voisinage. Arrow offre la garantie et le service, au Canada, pour les caméras et projecteurs Elmo.

ELMO — André Corbeil Photo — 7357, rue Saint-Hubert — 279-6328

ELMO — BOUCHARD CAMERA CENTRE — Centre d'achats Maisonneuve — 2949 est, Sherbrooke — 521-9177

ELMO — L. L. LOZEAU Ltée — 6229, rue Saint-Hubert — 274-6577

ELMO — Photographie Moderne — 3826, rue MASSON — 728-3689

ELMO — L. R. VIALA Inc. — 1280 est, rue De Montigny — 526-2535

Le gardien de Georges Lemay avait "grand coeur", dit son avocat

MIAMI (PA) — Un garde de la prison du comté de Dade accusé d'avoir fourni à Georges Lemay des outils pour son évasion, le 21 septembre 1965, en Floride, "a un grand coeur et s'apitoie sur les gens derrière les barreaux," s'il faut en croire son avocat.

Peter L. Jaworski, dont le procès a débuté hier, à Miami, est accusé d'avoir procuré à Lemay une corde, un couteau, des gants et des lames de scie à métal.

Me Sheldon Dubler a déclaré au tribunal que son client, pendant trois mois avant l'évasion de Lemay, a servi de courrier entre ce dernier et sa femme.

Il apportait également des revues au détenu canadien. Un jour, allègue l'avocat de la défense, on fit savoir à Jaworski que ces revues renfermaient des lames de scie et que, s'il refusait de collaborer, on le dénoncerait.

Devant ces menaces, il apporta la corde et les gants à son propre vestiaire mais les jeta ensuite dans un canal. En deux autres occasions, toujours selon l'avocat, on remit au garde d'autres bouts de corde et des gants.

Me Dubler soutient que Jaworski n'a pas agi avec l'intention d'aider Lemay à s'évader. Il a fait savoir que l'accusé allait lui-même témoigner aujourd'hui.

Hier, le procureur adjoint de l'Etat, Me Harold Solomon, a appelé trois témoins.

Le sergent Robert Baldwin a déclaré qu'il a découvert les outils de l'évasion dans la cellule de Lemay après la disparition de ce dernier qui a utilisé un câble d'électricité et un boyau d'arrosage. La corde, les gants et le couteau se trouvaient dans deux matelas de caoutchouc qui avaient été coupés au milieu. Les lames de scie étaient cachées derrière une tablette. Trois barreaux avaient des coupures d'un quart de pouce.

Le garde John H. Moore et Donald J. McNelis, un ancien agent de sécurité, ont déclaré, pour leur part, que Jaworski leur avait parlé d'argent, avant l'évasion de Lemay.

Moore a précisé qu'à plusieurs reprises Jaworski lui a fait miroiter une somme de $100,000 si Lemay parvenait à s'évader.

Il fut congédié pour ne pas avoir rapporté ces conversations, mais fut rengagé 47 jours plus tard.

McNelis, lui, fut également congédié pour s'être tu au sujet des offres de Jaworski. Ce dernier, a-t-il dit, lui avait montré la somme de $5,000 en billets de $50 et de $100 et lui avait fait savoir qu'il avait une chance de faire de l'argent. Il ne lui a pas, cependant, fait d'offre directe et n'a pas mentionné Lemay.

"Je me suis tout simplement éloigné en lui disant que je n'étais pas intéressé."

Georges Lemay fut arrêté avec sa femme à Las Vegas, en août dernier. Il est maintenant détenu à Montréal sous des accusations relatives au cambriolage d'une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Il n'a pas utilisé, dans son évasion de l'an dernier, les outils que Jaworski est accusé de lui avoir remis.

Un autre geôlier, Harold Algar, et un agent de cautionnement, Earle Mixon, sont aussi accusés d'avoir aidé l'évasion en permettant à Lemay de quitter sa cellule du 5e étage pour se rendre au 7e étage d'où il a pu s'échapper par une fenêtre à l'aide d'un boyau d'arrosage attaché à un fil électrique.

NE MANQUEZ JAMAIS un APPEL TELEPHONIQUE

Faites répondre votre téléphone privé ou d'affaires avec votre propre voix sur une base de 24 heures par jour au moyen de cette toute nouvelle machine à répondre tous transistors.. AUCUN BRANCHEMENT AUX LIGNES TELEPHONIQUES. Il enregistre automatiquement 33 messages de 20 secondes. Les répète à demande. Fiable et indéfectible.

Robotronics Corporation
61 est, Ste-Catherine
Montréal 18, Qué., Canada
Téléphone : (514) 842-3946
Demandez par téléphone une démonstration gratuite ou nos catalogues.

$284.95

Joliette : un manque de travailleurs dans l'exploitation forestière

JOLIETTE (G.L.) — Le bureau fédéral de placement à Joliette mande que, dans l'exploitation forestière, le manque d'employés devient de plus en plus inquiétant.

D'après un porte-parole du bureau, les compagnies engagées dans la coupe du bois, dans la région de Lanaudière, signalent leur besoin pressant d'employés qualifiés. Pourtant, dit-il, les conditions de travail, les salaires offerts, la température actuellement convenable, les dimensions du bois à couper, ainsi que sa qualité seraient des facteurs susceptibles de les attirer.

Dans le domaine agricole, la situation de l'emploi s'est améliorée. Les besoins à ce sujet diminuent graduellement. Les agriculteurs cependant, pendant un mois encore, requièrent des travailleurs à préposer à la récolte des légumes aux environs de Saint-Gérard-Majella, de l'Assomption et de Saint-Sulpice. Par ailleurs, dans les autres industries, bon nombre de postes sont vacants. On a surtout besoin d'assembleurs de métal en feuilles, ainsi que de traceurs sur fer ornemental.

CONVERSATION ANGLAISE

A. METHODE PHONALIK

B. LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASE SUR DES METHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES

INSTITUT ALIE
4364, ST-DENIS, Mtl 18

Inscription dès maintenant
842-1791

Mort subite du directeur de la police de Lachine

Le directeur du Service de la police de Lachine, M. François (Frank) Pitre, a été terrassé par une crise cardiaque, vers 7 h. 10 hier matin, chez lui, au 5285 rue Lemmers, à Lachine. Il devait succomber quelques minutes plus tard.

M. Pitre était âgé de 61 ans. Il cumulait 33 années de service à la police de Lachine, dont 22 comme directeur, poste qui lui avait été confié le 13 septembre 1944.

Outre sa femme, née Major (Laura), il laisse deux filles : Mme George MacDonald, (Joyce), et Mme Michael Norris (Patricia) ainsi que cinq petits-enfants : Douglas, Gordon et Diane MacDonald, de même que Gregg et Keith Norris.

Le service funèbre sera célébré jeudi matin, à 10 h., en l'église Resurrection of our Lord, à l'angle de la rue St-Joseph et de la 33e Avenue, à Lachine.

Le directeur de police Frank Pitre

La dépouille est exposée au 1345 rue Notre-Dame, à Lachine.

La direction du Service de la police de Lachine est assurée provisoirement par l'assistant-directeur Rolland Mickie.

Le directeur Pitre était du nombre de ceux qui ont travaillé durement sur la scène du sinistre survenue à l'usine de produits chimiques Monsanto Canada Ltd., à LaSalle, vendredi dernier.

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Pour rendre les couleurs d'origine aux dentiers

Les dentiers modernes sont coûteux et, tout comme les bijoux, les pâtes abrasives et les brossages énergiques les abîment.

Mais les dentistes savent qu'un *trempage* au KLEENITE vaut mieux qu'un bon brossage avec un dentifrice. Le *triple effet* de KLEENITE enlève les taches... *et nettoie les dentiers comme des bijoux.*

Il a été démontré que les dentistes qui l'ont essayé recommandent le KLEENITE *plus que tout autre nettoyeur de dentiers.* Essayez vite le KLEENITE.

GARANTIE CAMARO 1967

❶ Garantie de 24 mois/24,000 milles de toute la voiture. ❷ Garantie de 5 ans/50,000 milles du groupe motopropulseur.

❸ Garantie de 5 ans/50,000 milles de la direction, de la suspension (avant et arrière) et des roues.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le concessionnaire Chevrolet.

Concessionnaires autorisés CAMARO dans le Grand Montréal :

GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580, rue Amherst — 526-3701
DUVAL MOTORS (1960) LTD., 529 est, rue Jarry — 273-5111
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, 5000 est, rue Jean-Talon — 725-9811
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3700 est, rue Sainte-Catherine — 526-4471
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE, 10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — 389-8461
CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363, rue Saint-Denis — 279-6301
SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150, rue Notre-Dame (coin 21e Avenue), Lachine, Qué. — 637-4651
HAROLD CUMMINGS LTD., 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) — 739-1911
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD., 2085 ouest, rue Sainte-Catherine — 933-6781
BARNABE MOTORS LTD., 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401
DOYLE MOTORS LIMITED, 4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501
SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE, 610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892
JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 680, rue Victoria, Saint-Lambert, Qué. — 671-5501

Ne manquez pas de regarder "La ligue canadienne de football" et "La ligue nationale de football" tous les samedis et dimanches et "Tous pour un" tous les lundis soir à 9h.30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

5 trains quotidiens pour Toronto

matin : *Lakeshore* — départ à 9h. 15 a.m. arrêts en cours de route.

matin : *Premier* — départ à 9h. 10 a.m. durée du parcours : 5h. 45 min.

après-midi : *Bonaventure* — départ à 4h. 50 p.m. durée du parcours : 5h. 59 min. arrêts en cours de route.

RAPIDO : départ à 4h. 45 p.m. durée du voyage : 4h. 59 min. (sauf le samedi)

soir : *Cavalier* — départ à 11h. 55 p.m. arrivée à Toronto à 7h. 30 a.m.

Exemples du tarif Rouge :
Billet simple en voiture coach : $8.20
Billet simple en voiture-salon (repas gratuit) : $15.20
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Si la femme du député avouait la vérité...

WASHINGTON — Il est regrettable que l'épouse d'un candidat à la fonction publique ne puisse révéler sincèrement ses préoccupations, lorsqu'on lui demande une entrevue. Pour jouer dignement son rôle, il faut qu'elle se montre impassible et s'en tienne aux clichés rituels sur son mari, son foyer et ses enfants.

Grâce à un nouveau mode d'intuition "extrasensoriel", je suis en mesure de divulguer les pensées intimes de la femme du candidat. Dans le texte qui suit, ces pensées sont transcrites en noir.

"Mme Bonenfant, quel est le grand rôle dévolu à l'épouse dans la carrière politique du mari ?

"Elle doit relever son courage lorsqu'il est déprimé, observer ce qui l'intéresse lorsqu'il est absent; enfin, il faut qu'elle soit capable de lui assurer du repos à la fin d'une dure journée de propagande électorale.

L'épouse doit l'empêcher de s'enivrer et de succomber à toutes les femmes qui lui découvrent les attraits du séducteur.

"Vous êtes mère de quatre enfants. S'ennuient-ils quand leur père est sans cesse sorti pour faire ses harangues ?

—"Je crois que oui. Mais Charles est un excellent père, qui trouve toujours des instants pour la famille, même si la politique l'occupe énormément.

Savez-vous que mon mari n'a pas vu les enfants depuis la fête nationale ?

"Vos enfants comprennent-ils que leurs parents soient obligés d'être si souvent absents ?"

—"Mais oui. Ils sont très compréhensifs, et se passionnent autant que nous pour la course.

Ils ne se sont sauvés de la maison que deux fois; la seconde fois, ils ont prié l'administration de les placer à l'orphelinat.

"Les horribles calomnies répandues sur votre mari pendant la campagne électorale vous bouleversent-elles ?"

—"Non. Il faut savoir que la politique est un jeu brutal; je me suis fait une raison.

Si jamais je rencontre la femme de l'adversaire de Charles, je lui arracherai les yeux.

"Mme Bonenfant, n'êtes-vous pas lasse d'être constamment sous les feux de l'actualité, en cérémonie ?

—"Je suis ravie. Quand Charles m'a épousée, il m'a annoncé son ambition; je savais qu'évidemment il faudrait nous exposer à la publicité, mais aussi que nous aurions une vie passionnante, brillante, pleine de compensations. Pour rien au monde, je ne voudrais en changer.

Sinon pour épouser un plombier ou quelque autre invividu pourvu d'un métier honorable.

"Comment réussissez-vous à être toujours élégamment vêtue ?

—"Je me débrouille avec le traitement de Charles. Il s'agit de découvrir les aubaines.

Sans la rente que mon père m'a léguée, je serais en guenilles.

"Mme Bonenfant, la politique vous laisse-t-elle quelques instants d'intimité avec votre mari ?

—"Mais oui. Nous dérobons de nombreuses heures à la politique, pour causer des enfants, des incidents amusants de la campagne, enfin des menus détails de notre vie.

Il y a des moments d'intimité, auxquels assistent l'agent électoral, le représentant de presse, le trésorier et les 43 propagandistes.

"Mme Bonenfant, si votre mari est élu, changerez-vous vos habitudes ?

—"Pas du tout."

Sauf à absorber plus de calmants.

(Tous droits réservés)

L'assurance-santé demeurera universelle malgré les médecins

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — L'Association médicale du Canada a tenté, hier, un ultime effort dans le but de convaincre le gouvernement d'abandonner les principes d'universalité et de régie d'Etat contenus dans son projet de loi sur l'assurance-maladie, mais cet effort s'est soldé par un échec.

C'est le ministre de la Santé qui les a reçus et il leur a dit clairement que le gouvernement n'entendait pas amender son projet en ce sens. Le bill que les Communes étudient depuis trois jours ne subira donc qu'un seul amendement. Cet amendement permettra la mise en vigueur de la loi avant le premier juillet 1968, les conditions économiques le permettant.

Les représentants de l'AMC ont d'ailleurs abordé cette question avec leur ministre Allan MacEachen et ont déploré le retard. Ils soutiennent qu'un grand nombre de Canadiens ne reçoivent pas les traitements médicaux auxquels ils ont droit et voudraient que le gouvernement les leur assure le plus tôt possible.

Donc, ce qui, d'après eux, est pressant c'est de rendre les services médicaux accessibles aux nécessiteux. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils conçoivent le rôle du gouvernement fédéral.

On sait que les plans mis en vigueur en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, financés au moyen de primes, épousent ces principes. Souvent, ce sont des sociétés contrôlées par des groupes de médecins qui assurent les résidants de ces provinces.

Or, si les Communes adoptent le projet de loi gouvernemental, ces sociétés disparaîtront car un des quatre grands principes du gouvernement libéral est que le plan doit être administré par un organisme responsable devant l'Assemblée législative.

Pour le gouvernement libéral, l'universalité, c'est 90 pour cent au cours des premières années du plan et ensuite au moins 95 pour cent ; c'est-à-dire que les provinces devront assurer au moins 90 pour cent de leurs résidants pour pouvoir bénéficier des subventions fédérales.

Les médecins voudraient que le chiffre soit réduit à 20 ou 30 pour cent au cours des premières années. Le régime, soutiennent-ils, pourrait être mis en vigueur immédiatement après le passage de la loi et les provinces seraient ainsi capables d'assurer des soins médicaux convenables aux indigents.

Les représentants de l'AMC n'hésitent pas à affirmer que le Canada ne compte pas assez de médecins pour traiter convenablement tous les Canadiens.

Le Canada compte un médecin pour 825 habitants mais près de la moitié d'entre eux ne font pas de pratique générale. Ce sont soit des professeurs, des fonctionnaires ou des spécialistes.

Onze pays, disent-ils, ont plus de médecins que le Canada. Ce sont la Russie, l'Autriche, l'Italie, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Grèce, la Suisse, la Norvège et l'Espagne. Les représentants de l'AMC soutiennent encore que la mise en vigueur du plan libéral ne fera qu'accentuer cette pénurie car plusieurs membres de la profession médicale seront accaparés par des travaux d'ordre administratif.

Les universités, ajoutent-ils, ne suffisent plus et, quotidiennement, un nombre toujours croissant de médecins abandonnent la pratique générale.

Le projet risque de mourir s'il n'entre pas en application en '67

— Le NPD

OTTAWA. (PC) — Selon les députés néo-démocrates, la décision du gouvernement de M. Pearson de remettre à plus tard la mise en application du régime national d'assurance-santé peut bien entraîner la mort du projet.

M. Andrew Brewin (NPD—Toronto-Greenwood) a en effet déclaré aux Communes hier, alors que reprenait le débat à l'étape de la deuxième lecture du bill ayant pour objet de créer ce programme national, que cette remise montrait bien le manque de conviction du gouvernement en cette matière.

La mise en application du régime au 1er juillet 1968, au lieu du 1er juillet 1967, dit-il, signifie que tous ceux qui s'opposent au régime auront amplement de temps de diriger toutes les critiques voulues contre le programme et il en résultera peut-être un régime qui sera loin d'être ce dont le peuple canadien a besoin.

M. Brewin a même lancé une invitation aux députés libéraux de blâmer eux-mêmes le gouvernement du délai apporté dans la mise en application du programme.

Le député a rappelé que plusieurs libéraux avaient pu se faire réélire en promettant l'institution du programme d'assurance-santé il y a un an, et qu'il leur appartenait maintenant aussi bien à eux qu'à l'opposition de détruire les arguments "ridicules" invoqués par le gouvernement pour remettre le régime.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être national, devrait lui-même suivre cette ligne de conduite, estime M. Brewin, lui qui déclarait encore le 17 mai dernier que rien ne pouvait empêcher l'entrée en vigueur du régime pour le 1er juillet 1967.

Le chèque de paie

"Dans un cas semblable, ajoute le député néo-démocrate, je conserve mon respect pour le ministre, mais je lui en témoignerais davantage s'il démissionnait".

C'est le 8 septembre dernier que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, annonçait aux Communes que le gouvernement retardait d'un an la mise en application du programme à cause des conditions économiques et financières actuelles, pour ne pas augmenter les tensions inflationnistes.

En vertu de ce projet de loi, le gouvernement fédéral défraiera la moitié du coût d'un programme national d'assurance-santé administré par les provinces canadiennes, à la condition que ce programme soit universel, complet, transférable et administré par un organisme public.

M. Seldon Woolliams (PC-Bow River) a déclaré de son côté que l'adoption du projet de loi signifiera que tous les Canadiens auront à payer le coût du régime même si la province dans laquelle ils demeurent ne désire pas adhérer au programme.

Selon lui, les fermiers, les syndicats et les travailleurs s'opposent à l'adoption de ce plan qui signifierait des augmentations de taxes et de nouvelles déductions à la source sur le chèque de paie.

"Il est temps que ceux qui paient disent ce qu'ils pensent", déclare M. Woolliams.

Au lieu de songer à cette mesure législative qui ne viendra que dans deux ans, estime le député conservateur, le gouvernement central devrait aider davantage les provinces à construire des écoles, des universités et des hôpitaux pour avoir le personnel qualifié quand le régime sera approuvé.

M. Woolliams croit également que le gouvernement devrait plutôt instituer immédiatement un régime qui permettrait aux nécessiteux de bénéficier des soins médicaux.

M. Donald Tolmie (L. Welland) a exprimé son regret que le gouvernement ait eu à retarder la mise en application du régime, ajoutant que tout débat supplémentaire ne faisait que servir les ambitions politiques partisanes et retarder d'autres importants projets de loi.

L'UCC blâme tous les députés du Québec sans exceptions

par Pierre O'Neil

QUEBEC — Qu'ils soient bleus ou rouges, les députés fédéraux du Québec ont des croûtes à manger avant de se mériter le respect des cultivateurs du Québec.

Dans une résolution qui doit être discutée en assemblée plénière, l'Union catholique des cultivateurs les blâme universellement pour ce qu'en résumé on peut appeler leur incompétence et leur insouciance en matière de politique agricole.

"Le congrès général de l'UCC dit le document, adresse à l'endroit de toute la députation du Québec sans distinction de parti politique un blâme pour son inaction et condamne la députation du Québec particulièrement pour sa méconnaissance des problèmes agricoles, son manque de maturité politique, son opportunisme électoral et d'une façon générale son insouciance et sa mollesse."

Les "considérant" qui précèdent la résolution ne sont pas moins accablants et laissent entendre que des députés auraient dû poser la question de confiance au sujet de la situation déplorable de l'agriculture de l'est et en particulier au sujet de la lenteur de la mise en oeuvre de projets comme la création d'une agence de l'est pour les grains de provende et la fixation du prix minimum du prix du lait manufacturé.

La motion de blâme à l'endroit des députés fédéraux fait partie d'un volumineux document qui contient 74 résolutions de nature diverse qui seront discutées au cours du congrès général qui commence aujourd'hui.

Une des résolutions porte sur la question des grains de provende qui n'est toujours pas réglée ; "L'UCC dit le document proteste contre l'inaction du Parlement canadien alors que toutes les provinces concernées ont demandé le règlement du problème avant la fin ou l'ajournement de la session en cours !

Une autre résolution porte sur l'assurance récolte (provinciale) qui devrait comporter, selon l'UCC, la participation financière de l'Etat aussi bien que des cultivateurs eux-mêmes.

Les cultivateurs qui il n'y a pas si longtemps réclamaient un prix minimum de $4 les cent livres de lait industriel exigent maintenant que ce prix soit porté à $5 et que celui du lait nature soit porté à $6 les cent livres.

De nombreuses résolutions portent sur la politique forestière du gouvernement et des grandes compagnies productrices de pâtes et de papier mais on n'y retrouve rien de bien neuf sauf une disposition en vertu de laquelle le crédit agricole serait mis au service de la revalorisation et de l'agrandissement des boisés de ferme.

Mais à ce chapitre on sent bien que l'UCC est en voie de perdre la partie et que, dénoncée de tous côtés, la politique d'intégration de la forêt à l'agriculture telle que la conçoit l'UCC n'est pas pour demain.

D'autres résolutions viendront bien sûr s'ajouter spontanément à celles que contient le cahier qui sera soumis aux congressistes. On s'attend par exemple, à l'instar de ce qui s'est produit au congrès de la CSN, que l'Assemblée remette en question le mémoire conjoint de l'UCC, de la CSN et de la FTQ sur la constitution.

Le sujet serait peut-être abordé par le biais d'une résolution sur les Etats généraux et il n'est pas impossible que ce projet s'apparente à la pensée de la CSN sur le sujet, pensée qui a été dénoncée par le RIN et en vertu de laquelle les Etats généraux seraient ceux du Québec et non plus du Canada français et leurs décisions ne lieraient pas les participants à leurs travaux.

Le cahier des résolutions sera rendu public aujourd'hui en même temps que le rapport de la centrale sur l'année financière qui vient de prendre fin.

Ce dernier document fait état d'un accroissement des ventes de produits agricoles au Canada et d'un léger redressement de la situation au Québec. Mais il signale également que les problèmes traditionnels des cultivateurs restent inchangés et que le gouvernement aussi bien que les cultivateurs eux-mêmes auront fort à faire pour redonner à l'agriculture du Québec l'élan dont elle a besoin pour satisfaire tout autant le producteur que le consommateur.

Dans l'avant propos de ce rapport le secrétaire général du mouvement M. Paul-Henri Lavoie donne l'avertissement que deux dangers sérieux ont commencé à se faire sentir depuis que la centrale a pris de la force.

Le premier tient à la tentation d'abuser de la force du mouvement. On nous signale qu'il y en a eu des illustrations évidentes récemment lorsqu'à des fins régionales on a voulu utiliser l'autorité normale de tout le mouvement.

L'autre danger est celui de s'imaginer "que chacune des parties constituant l'UCC peut s'en séparer tout en conservant la même force que l'ensemble".

L'UCC voit poindre ce danger au moment où des fédérations de producteurs spécialisés sont tentées de se replier sur elles-mêmes parce que dans un secteur donné elles sont devenues puissantes.

Sans sonner l'alarme le secrétaire général estime que ce sont là des problèmes de croissance dont il faut mettre les membres au courant des conséquences possibles.

Les gouvernants tentent de nous faire des peurs avec l'inflation

— Lévesque

par André Béliveau

M. René Lévesque a violemment dénoncé hier soir les responsables du retard apporté à l'adoption du régime public d'assurance-santé.

"On se fait mentir par nos gouvernants qui tentent de nous faire des peurs avec l'inflation, a-t-il lancé, alors que tous les économistes sérieux contredisent cette thèse. Pour des raisons politiques, on nous a menti. Une population qui tolère que ses gouvernants élus lui mentent sur des faits est mûre pour pas mal de choses."

M. Lévesque attribue l'attitude d'Ottawa à ce sujet au fait que la plupart des gouvernants canadiens actuellement en fonction sont d'esprit conservateur et résistent mal aux pressions des intérêts privés qui s'opposent à l'institution du programme d'assurance-santé.

"Il y a des cliques d'intérêts privés, des groupes extrêmement puissants qui se réfugient dans l'industrie de l'assurance-santé, parce que la santé, c'est payant, il y a des profits à faire là-dedans, même si ça dégrade une bonne partie de la population.

"Nos gouvernants se camouflent derrière des motifs constitutionnels pour justifier leur retard à agir, mais ce n'est là qu'un prétexte, a-t-il poursuivi. Ce camouflage est normal pour des dirigeants conservateurs pas pressés dont les liens principaux sont avec des milieux d'affaires où le seul motif déterminant est le profit. Il peut être respectable, pour ces milieux, de chercher à faire des profits, mais ce qui est moins respectable, c'est que des gouvernants se camouflent derrière des prétextes et travaillent plus ou moins ouvertement à retarder des choses qui pourraient déranger des intérêts privés."

Vol organisé

L'ancien ministre libéral, qui prenait la parole à Montréal devant les membres de l'Association des femmes diplômées des universités (région de Montréal), de la Junior League of Montreal et de la Young Women Christian Association, a également eu des mots particulièrement sévères au sujet du prix des médicaments d'ordonnance, "vol organisé des consommateurs".

Qualifiant d' "abusifs" et de "scandaleux" les profits des grandes compagnies qui fabriquent ces médicaments, il a déclaré qu'il n'existe "aucune raison au monde, sauf les abus d'un système qui vole le monde chaque fois qu'il en a la chance, pour que le coût des médicaments (d'ordonnance) ne soit pas le même que celui des médicaments disponibles en vente libre". Pour lui, l'écart dans les coûts de production et les frais de recherche scientifique ne justifient nullement que ces produits se vendent "dix, vingt ou cent fois ce qu'ils devraient coûter".

Ce "genre de racket", croit-il, pourrait être contrôlé par le gouvernement de notre pays tout comme il l'est en France et en Italie, et tout comme la Grande-Bretagne a commencé à le faire.

Le coût des médicaments, enfin, devrait être "couvert" par l'assistance-médicale en vigueur depuis le printemps, "programme presque caricatural à force d'être incomplet".

Formule de "partnership"

Dans une autre partie de son discours, M. Lévesque a réenfourché l'un de ses vieux chevaux de bataille, la réorganisation, sur le plan administratif, de l'appareil chargé d'appliquer les mesures de sécurité sociale.

Il a particulièrement insisté sur l'urgence d'adopter une législation sociale cohérente, d'abattre les murs qui existent entre les ministères et de décentraliser l'administration.

Selon lui, il importe d'établir une formule de "partnership" entre l'Etat et les organismes privés dans le domaine de la sécurité sociale, en adoptant au plus tôt une loi d'assistance aussi souple que possible "qui éliminerait cette espèce de furie des dossiers multiples", en simplifiant la procédure et en "accrochant à cette loi des services complets ajustés aux besoins d'aujourd'hui".

M. Lévesque a invité les organismes privés préoccupés d'action sociale à constituer un lobby, le "lobby des problèmes sociaux et des gens qui en sont les victimes", et à exercer des pressions continuelles sur le gouvernement "dans le sens du bons sens et de la logique". "Du moment qu'une minorité s'organise, a-t-il dit, l'Etat en a peur."

Il faut que Québec uniformise l'évaluation foncière — Dozois

MONT-GABRIEL. (De l'envoyé spécial de LA PRESSE) — Le gouvernement du Québec, et notamment le ministre des Finances et des Affaires municipales, M. Paul Dozois, pense qu'il n'y a actuellement dans le Québec aucun domaine où l'incohérence et la confusion règnent plus que dans celui de l'évaluation foncière municipale.

M. Dozois, conférencier invité au congrès annuel de l'Association des estimateurs municipaux, qui se tient au Mont-Gabriel, a déclaré hier midi que le gouvernement entend bien trouver des moyens pour que la loi des cités et villes et le code municipal soient respectés dans le domaine de l'évaluation foncière.

Or les deux textes de loi, que M. Dozois a pris la peine de citer afin que leurs dispositions soient largement répandues, stipulent que les bâtisses doivent être évaluées à leur valeur réelle dans les rôles municipaux.

Les mauvais rôles d'évaluation

Les mauvais rôles d'évaluation, a-t-il dit, qui évaluent les propriétés dans certains cas à 15 ou 20 p. 100 seulement de leur valeur réelle, sont causes d'injustices. Il est temps, a-t-il continué, que le gouvernement crée les organismes nécessaires pour uniformiser les évaluations à la grandeur de la province.

Un fonds industriel provincial

M. Dozois a aussi parlé du projet du gouvernement de l'Union nationale de créer un fonds industriel provincial. Actuellement, a-t-il expliqué, ces organismes financiers destinés à stimuler l'implantation d'industries dans les villes sont du ressort municipal. Mais il a exprimé l'avis que les villes n'ont pas les moyens de les faire fonctionner correctement. Les petites villes, dit-il, ne peuvent attirer que les petites industries, et ce sont les grandes qui s'approprient les grandes industries, parce que leurs moyens sont plus considérables.

Uniformisation

Parlant du problème de l'uniformisation des méthodes et critères d'évaluation foncière, M. Dozois n'a pas mentionné de solution précise, telle, par exemple, la création d'une régie de l'évaluation. Il a pourtant rappelé qu'un projet de loi (bill 36) a reçu la première lecture à la dernière séance de l'assemblée législative, fin mars. Le projet a été présenté à la toute dernière journée de la session, avant les élections. M. Dozois a déclaré qu'il ne connaissait pas la teneur du projet parce que, ce jour-là, le ministre des Finances d'alors prononçait son discours sur le budget, et M. Dozois, comme critique financier de l'opposition, avait à préparer sa réponse.

Une régie de l'évaluation

Le projet de loi de création d'une régie de l'évaluation vise spécifiquement à l'uniformisation des rôles à travers la province; il donne à l'éventuelle régie les pouvoirs de rajuster ces rôles et de juger en dernière instance de toutes les réclamations dans ce domaine.

L'Union nationale doit définir son idéologie et son programme

— Marcel Masse

Le ministre d'Etat à l'Education M. Marcel Masse a lancé hier soir un défi aux membres de l'Union nationale, leur demandant de rester actifs même en dehors de la période électorale, et de faire de l'UN "un parti dynamique, en lutte contre la suffisance, l'inaction et la sclérose".

S'adressant à un groupe de membres du parti réuni au Club Renaissance, le jeune ministre a précisé que jusqu'ici, l'Union nationale a été un "parti de cadres" groupant les travailleurs d'élection, les députés, les candidats et aspirants-candidats, "même si elle a quelques tendances à s'orienter dans le sens d'un parti de masse, de caractère plus démocratique".

"La grande distinction entre un parti de cadres et un parti de masse, dit-il, réside dans le caractère doctrinal du parti de masse et dans son caractère éducatif... Il semble évident que le passage du bipartisme que nous avons généralement connu depuis 1867 au multipartisme forcera les partis politiques à se donner une identité encore plus précise, à se définir des idéologies politiques propres."

Et c'est là que se place le défi que M. Masse lance à l'ensemble des membres de l'UN : "J'estime que le parti devrait être à l'avant-garde dans le sens d'une définition nouvelle et très claire de sa philosophie de base, de ses idéologies, de ses objectifs et de son programme politique...

"Dans mon esprit, cette démarche ne doit pas être uniquement celle des parlementaires, mais aussi celle du personnel des cadres et des adhérents."

A ce sujet, le ministre a précisé que, même si "la nature des choses veut que les membres du parti gouvernemental se reposent dans la tranquillité du pouvoir", la victoire n'est pas une supériorité éternelle mais un avantage que l'on renouvelle. "Tous ceux qui font partie du parti, dit-il, doivent accepter de militer sans répit."

Et pour cela, il faut que des relations suivies existent entre les parlementaires et les membres réguliers : "Au départ, je ne puis accepter l'autorité abusive des uns et la soumission béate des autres." Ces relations peuvent prendre la forme de moments de réflexion, d'analyse et de discussion auxquels participe l'ensemble du mouvement.

M. Masse a aussi mentionné, en plus de la tendance vers un "parti de masse", la formule plus nouvelle du "parti d'animateurs", dont les membres ont à "jouer un rôle dans des organisations non-partisanes (syndicats, mouvements de jeunesse, associations de loisirs éducatifs, etc...) non pas pour les noyauter, mais pour établir des communications et pour éviter l'étroite spécialisation qui finit par faire des militants une race à part".

"Cette théorie, ajoute-t-il, me semble correspondre aux exigences nouvelles de la réalité sociale et politique du Québec."

Ottawa contrôlera plus la télévision

Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, a déclaré hier à Toronto que les antennes communautaires et les réseaux de câbles de télévision seraient considérés comme faisant partie de la radiodiffusion sur le plan national et seraient par conséquent sujets aux règlements édictés par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Portant la parole devant l'Association de radiodiffusion du centre du Canada, Mlle LaMarsh a dit que les canaux de télévision encore inoccupés seraient consacrés à l'éducation.

Elle a cité des arrêts des tribunaux confirmant le pouvoir qu'a le gouvernement fédéral d'imposer des règlements à ceux qui dirigent des entreprises d'antennes communautaires et de réseaux de câbles de télévision.

Le secrétaire d'Etat dans le gouvernement Pearson a précisé qu'on étudie en profondeur ces deux aspects des communications par ondes afin d'intégrer le problème à une éventuelle loi sur la radiodiffusion, se contentant de dire que cette loi sera déposée aux Chambres bientôt.

A propos de la télévision éducative, Mlle LaMarsh a fait remarquer que les requêtes dans ce domaine se sont produites beaucoup plus tôt que ne l'avait prévu le comité sur la radiodiffusion dont sortit le rapport Fowler.

PROFITEZ DES
SUPER-SPECIAUX
OFFERTS DURANT LA GRANDE
VENTE
15e ANNIVERSAIRE
qui
BAT SON PLEIN
chez
Jean C. LeBlanc
AMEUBLEMENT INC.
5826, rue SAINT-HUBERT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO
BOUL. ROSEMONT
Vaste terrain de STATIONNEMENT
GRATUIT à l'arrière du magasin

la vie féminine

photo LA PRESSE

Hier, au YWCA, se déroulaient plusieurs séances d'étude sur le mieux-être social. M. Ernet Hirschback, directeur du Summerhill House, Mme Marie Gélinas, professeur à l'Ecole de service social de l'université de Montréal et Mlle Elleen Griffin, directrice du Foster Home Recruiting Centre étaient les invités du panel portant sur l'enfance. L'hon. René Lévesque a pris la parole au banquet qui clôturait cette journée.

Situations d'urgence dans le domaine du bien-être de l'enfance

par Thérèse Vaillancourt

Pourquoi les sommes d'argent versées aux foyers nourriciers ne le seraient-elles pas à la propre famille de l'enfant ? Dans certains, cas, évidemment.

Il n'y a pas suffisamment de coordination entre les différents services du Bien-être de l'enfance pour faire pression sur le gouvernement. Les besoins d'une législation dans ce sens se font de plus en plus sentir.

Ces observations et bien d'autres ont été émises hier au cours du panel dirigé par Mme Marie Gélinas, professeur à l'école de Service social de l'université de Montréal, Mlle Elleen B. Griffin, directrice du "Foster Home Recruting Centre" et M. Ernest Hirschback, directeur du Summerhill House.

Sujet à l'étude : Situations d'urgence dans le domaine du bien-être de l'enfance.

"Le plus difficile, a dit M. Hirschback, est de trouver le foyer nourricier idéal pour chaque enfant."

Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'enfant idéal pour chaque foyer nourricier. Cet enfant idéal, tel que décrit par un travailleur social, est le plus souvent une petite fille aux cheveux blonds, aux yeux bleus et finaude comme Shirley Temple dans son enfance.

La réalité est fort différente. Au cours de son exposé Mlle Griffin a insisté sur le fait que beaucoup d'enfants privés de milieu familial sont perturbés et présentent des problèmes de comportement.

Au cours du panel, il a été dit et prouvé que l'argent donné aux foyers nourriciers contribuait dans certains cas à accentuer le démembrement des familles.

De plus, certains enfants se montrent réfractaires à tout foyer nourricier, quelqu'il soit. Ils veulent leur milieu familial, leurs parents, même si le mode de vie que leur offrent ces derniers n'est pas des plus brillants.

Il existe des parents irresponsables, ivrognes et qui maltraitent leurs enfants. "Nous devrions être en mesure, a dit une travailleuse sociale, de nous occuper de ces cas avant qu'ils ne deviennent irrémédiables."

Il existe aussi des familles très pauvres qui n'hésitent pas à se séparer d'un, de deux ou de trois enfants pour ne pas avoir à les faire vivre. Ils les confient aux foyers nourriciers.

Un spécialiste s'est levé ; il apportait des exemples concrets : "Enlever un enfant à ses parents est une chose terrible et délicate que nous ne devons encourager qu'en raison de puissants motifs. Les qualificatifs que j'emploie paraissent peut-être exagérés, ils ne le sont pas."

D'après les discussions de la séance d'hier, il semble que c'est pour cette catégorie d'enfants qu'on serait le moins disposé à investir en argent et en personnel. De plus, il a été dit qu'une approche spécialisée à l'excès et trop technique de la part des travailleurs sociaux n'est nullement indispensable.

En l'occurrence, des bénévoles feraient souvent l'affaire.

Si, d'une part, le recrutement des foyers nourriciers doit être intensifié, de l'autre, il apparait de plus en plus évident que la famille elle-même, dans le cas de certains enfants, apparait comme la meilleure solution.

Procurer une aide financière à certaines familles pour les empêcher de se séparer de leurs enfants ?

Et de conclure :

— Si nous n'aidons pas les enfants aujourd'hui, demain il sera trop tard.

En Amérique du Nord, les services sociaux ont grandement contribué à modifier le régime de protection de l'enfance par l'individualisation de leurs services et par la promotion du placement familial.

Mais si un pas a été fait, il faut en faire un autre : protéger la famille et, par ricochet, l'enfant.

Le problème des garderies a été également soulevé. On pouvait s'y attendre. Dans ce secteur, l'Europe nous dame le pion.

Ce carrefour était au programme de la journée d'étude consacrée au mieux-être social. C'est, paraît-il, l'affaire de chacun.

Deux thèmes de Balmain, le rond de football, l'ovale de rugby

Chapeau sans bord

Des modèles du grand couturier français emboîtent la tête et sont enfoncés sur le front jusqu'aux sourcils. Cette toque en taupé velours beige a surtout le mérite de pouvoir faire face à l'hiver car "mon pays . . . c'est rafale" . . .

L'écossais au sens pratique

Le charme classique des tartans vient nous changer des tons monochromes. Ils ont un petit air confortable qui nous porte à chanter. Ici, Balmain propose une toque en forme de ballon de rugby en lainage écossais brun et noir.

Tenue de Gala à Louer

Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre SERVICE DE LOCATION

Le plus grand choix au Canada à des prix de location économiques

- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc

Classy tenue de gala inc

Disponibles dans toute la province

Ouvert jusqu'à 6 heures . . . SAUF les jeudis et vendredis: jusqu'à 9 heures du soir.

- 1227, carré Phillips – 861-3625
- 4806, av. du Parc – 272-5704
- 6984, rue St-Hubert – 271-1166
- 5820, ch. Queen Mary – 482-6560

Coloriste "Oréal de Paris"

M. LOUIS choisira avec vous une teinte qui saura souligner votre personnalité. Examen sans frais.

COUPE DE CHEVEUX $2.50

Permanente Rég. $15.00 pour $10.00

WANNER'S

1194 ouest, Ste-Catherine 866-7636

Evénements prochains

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Lise Daniels, 849-4711, poste 323

Vente de bienfaisance. Livingstone United Church, mercredi le 19 octobre, 1966, à 1 h. 30 p.m., 7290 avenue Bloomfield, Parc Extension.

Sculptures et oeuvres d'art canadiennes en vente par plus de 100 artistes. Tous travaux offerts à $150 ou moins. Sculptures jusqu'à $200. Mercredi, 26 octobre à l'auditorium Beth' El. 1000 chemin Lucerne, Ville Mont-Royal, de 10 a.m. à 10 p.m. Admission .50.

Vente de charité sous les auspices de l'I.O.D.E., à l'église St. Stephen, boul. Dorchester, angle Atwater, le mercredi 28 octobre 1966, à 8 h. p.m. Articles neufs et usagés pour toute le famille.

La chaussure "RED CARPET" avec la semelle en contour moulé

Nous avons reçu les fameux bottillons "RED CARPET"

Prix à partir de $19.95

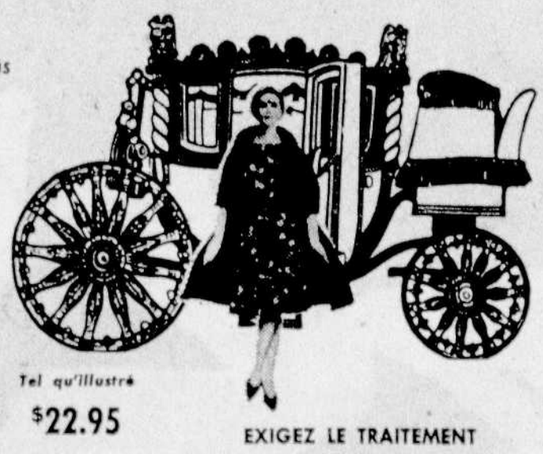

Tel qu'illustré $22.95

EXIGEZ LE TRAITEMENT

Red Carpet

Le soulier "RED CARPET" donnera à votre pied un confort parfait.

Panorama II $18.95

Choix de pointures et couleurs.

Nous honorons la carte credico

Demandez vos coupons pour jouer à la "PLAZA FORTUNE"

6820 St-Hubert - CR. 1-5432

J.R. Poissant & FILS

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

VOUS SEREZ MINCE CET HIVER

Traitement SPECIAL de la CELLULITE

un produit amaigrissant pénètre et imprègne la cellulite et la fait disparaître sans sensation désagréable

AVANT L'HIVER, confiez votre visage à l'esthéticienne

Pas de beau maquillage sans une peau saine

- Nettoyage profond, soins du cou et ovale du visage
- Peeling léger
- Stimulation
- Traitement des rides

SOINS du BUSTE du VISAGE et MAQUILLAGE

Consultation gratuite

Produits LANCASTER Paris-Monaco

Institut de beauté Yvonne Colin

Etabli depuis 1960

ESTHETICIENNE, MASSEUSE DIPLOMEE DE PARIS

Ouvert tous les jours, sauf le samedi

1199, rue MACKAY 866-5149

Réalisé pour la génération alerte

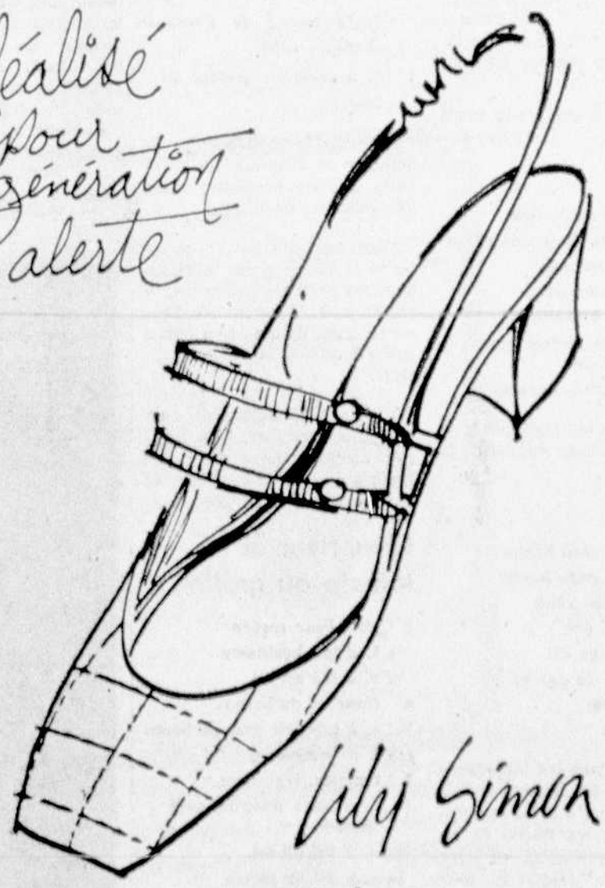

Lily Simon Chaussures

. . . choisi par Antoine maître chausseur

1322 Beaubien 273-5858

photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Les anciens et les nouveaux

Sous l'oeil attentif d'anciens joueurs de la ligue Dépression, les joueurs de ce circuit ont inauguré, hier soir, la 35e saison de cette ligue et la première à l'Université de Montréal. Dans la photo du haut, les trois spectateurs attentifs (de gauche à droite) sont : MM. Bernard Couvrette, maire d'Outremont, Léo Bernier, fondateur de la ligue et le juge Marc Lacoste, président de la Régie des Alcools, trois anciens joueurs. Dans la photo du bas, le président Jean-Paul Massicotte, à droite, souhaite la bienvenue à deux joueurs qui effectuent, cette année, un retour dans la ligue, Yves Laurendeau, dans l'uniforme du Totem, et Hervé Lalonde, qui endossera celui des Sages.

La ligue Dépression inaugure sa 35e saison

Après avoir été hébergée durant 34 saisons à l'arena de Saint-Laurent, la ligue de hockey Dépression a emménagé ses pénates au nouvel arena de l'Université de Montréal où elle a inauguré sa 35e campagne, hier soir.

Si elle porte le nom de ligue Dépression, rien ne porte à croire qu'elle est déprimante. Bien au contraire, autant sur les figures des joueurs que des spectateurs, le sourire de la bonne humeur est de mise.

Aussi, pour une 35e saison d'affilée, quatre équipes réunissant des hommes d'affaires, des industriels et des professionnels joueront au hockey pour le plaisir du sport et, ce qui leur importe le plus, recueillir des fonds pour l'oeuvre de St-Vincent-de-Paul.

Mais le changement d'amphithéâtre sera peut-être ce que les joueurs trouveront le plus épuisant cette saison. La surface de la patinoire de l'arena de l'université compte environ 30 pieds de plus que celle de l'amphithéâtre de St-Laurent.

"Nous avons songé, à un certain moment, à installer les filets à la ligne bleue", a déclaré le président Jean-Paul Massicotte, en souriant.

"Nous avons vécu des expériences inoubliables à St-Laurent, mais nous jetons un regard plein de confiance sur les saisons à venir, à l'université. Notre but premier est d'amasser le plus d'argent possible pour notre oeuvre de charité.

"Avec un amphithéâtre plus vaste nous comptons recueillir cette année entre $4,000 et $4,500 pour la St-Vincent-de-Paul. Au cours des 34 dernières saisons de la ligue Dépression, nous avons versé plus de $65,000 à cette oeuvre de charité.

"Chacun verse sa part pour jouer et payer son équipement. La seule chose que nous n'ayons pas à payer, ce sont les rondelles, une gracieuseté de Roger DeSerres, qui fait partie de notre groupe. Cette année, notre festival annuel aura lieu ici-même à l'université le 20 mars prochain. Notre calendrier comprend 76 matches, à raison de 18 joutes par équipes. Comme ce fut le cas au cours des 34 saisons précédentes, il y aura programme double tous les lundis soirs", a précisé Massicotte.

Victoire du Totem

Dans la joute inaugurale, le Totem a facilement défait les Grads au compte de 9 à 4.

Léo Bourgault a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et trois assistances. Jacques Breton et Robert Crevier, avec deux buts chacun, Yves Laurendeau et Jean-Guy Gendron, avec un chacun, ont été les autres compteurs du Totem.

Paul DeSerres a enfilé deux buts pour les Grads. Michel Béchard et Jacques Martineau ont réussi les autres pour les vaincus.

Dans le second match de la soirée, les Sages et les Hobos ont fait match nul, 7 à 7.

Hervé Lalonde et Gilles Wilkie ont dirigé l'offensive des Sages avec deux buts chacun. Roland Bréard, Gilles Ricard et Marcel Landreville ont obtenu un but chacun pour les Sages.

Réjean Lalonde et Jacques Bélanger ont enfilé deux buts chacun pour les Hobos tandis que Eddie Cantin, Robert Thériault et Réal Séguin ont réussi les autres.

Séguin a de plus fourni quatre assistances.

Howe sous contrat; Langlois aux mineures

DETROIT. (PA) — Gordie Howe un gréviste : une impossibilité pensiez-vous ? Et vous aviez raison. Howe a accepté l'offre des Red Wings de Détroit, hier, et il deviendra le premier joueur à participer aux activités de la ligue Nationale pour une 21e saison.

Avant lui, Bill Gadsby, des Red Wings, et Dit Clapper, des Bruins de Boston, avaient joué durant 20 saisons avant de décider d'accrocher leurs patins.

On n'a évidemment pas dévoilé les termes du contrat de Howe, mais le gérant-général et l'instructeur Sid Abel a affirmé que Howe avait apposé sa signature au bas du meilleur contrat qu'on ne lui avait jamais offert.

Howe n'est plus qu'à 11 buts du total de 700, éliminatoires comprises, un exploit sans précédent.

Howe a remporté le championnat des compteurs en six occasions, et il a été jugé le joueur le plus utile à son club autant de fois.

Albert Langlois aux mineures

A Boston, la direction des Bruins a causé une certaine surprise en cédant le vétéran défenseur Albert Langlois à sa filiale de San Francisco.

Deux autres joueurs ont été cédés aux mineures. Ce sont le défenseur Don Awrey, cédé aux Bears de Hershey, et l'ailier droit Bill Goldsworthy, au Oklahoma City.

Mortson et Hanna sous contrat

Les As de Québec ont résolu deux problèmes hier, alors que le centre Cleland Mortson et le défenseur John Hanna ont finalement accepté les offres de l'équipe.

Les deux grévistes, qui en seront à leur 8e saison dans la ligue Américaine, étaient dans l'uniforme des As, dimanche soir, alors que les As étaient les hôtes des Bisons de Buffalo.

Mortson a terminé au deuxième rang des compteurs du circuit la saison dernière, avec 95 points, dont 33 buts.

L'instructeur Phil Watson a également décidé de faire appel à Ronald Gilbert, de Québec, qui portait les couleurs du Trois-Rivières junior l'an dernier.

Enfin, de Rochester, circule la rumeur que quatre joueurs, Mike Walton, Eddie Joyal, Bill Flett et Gary Smith ont quitté le club parce qu'ils ne pouvaient s'entendre avec la direction des Américains au sujet de leur contrat. Ces quatre joueurs appartiennent aux Maple Leafs de Toronto.

Dick Duff au rancart

Le Canadien a appris une bonne et une mauvaise nouvelle au sujet de ses ailiers gauches, hier.

En premier lieu, John Ferguson, qui devait manquer deux ou trois matches réguliers, pourra revenir au jeu dès demain soir, contre les As de Québec.

Par contre, le combatif Dick Duff devra s'absenter du jeu pour une période indéfinie de jeu, à cause d'une blessure subie au cours de l'entraînement hier matin.

Balon et Duff sont venus en collision, et ce dernier en est sorti avec des muscles étirés au genou gauche.

Un porte-parole du club a révélé que Duff manquera certainement le match d'ouverture du Canadien, samedi au Forum, avec les Bruins de Boston comme visiteurs.

Enfin, la direction du Canadien a souligné que le gardien Charlie Hodge ne souffrait d'aucune blessure grave, et qu'il serait à son poste samedi.

Prenez un chapeau "Knox Pocket Pak"

Pliez-le et mettez-le dans votre poche. Se met-il à pleuvoir ? Sortez-le, secouez-le, et couvrez-vous-en ! Il ne fait aucun pli. Non seulement il est imperméable mais en plus vous pouvez le plier et le déplier tant que vous voulez sans qu'il perde son état de fraîcheur initial. En nylon de Du Pont, il est très léger, agréable à porter et vous donne bonne mine. En noir seulement. Tours de tête : 6⅝ à 7½. 7.95

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée

EATON

Les Castors vont démolir les Rough Riders d'Ottawa

par Jacques Doucet

Un titre un peu fantaisiste, si vous voulez, mais pas complètement erroné.

S'il est presque impossible que les Castors de Montréal, de la ligue Continentale, sautent sur le même terrain que les Rough Riders d'Ottawa, de la ligue Canadienne, pour s'affronter dans un match de football, il n'en demeure pas moins vrai que les Castors vont démolir Ottawa... du moins le parc Lansdowne.

En effet, le président des Castors de Montréal, John Newman, est aussi le président de Beaver Demolition Co, et cette compagnie a obtenu le contrat pour la démolition du Parc Lansdowne, où les Rough Riders présentent leurs matches locaux.

Les Riders ont présenté leur dernier match au parc Lansdowne dimanche dernier et Red O'Quinn, le gérant général des Riders, a déjà entrepris les négociations pour obtenir l'Autostade afin d'y présenter les joutes locales des Riders dans les éliminatoires.

"S'il n'en tient qu'aux Castors, les Riders pourront disposer de l'Autostade et de tous les locaux et services des Castors pour la vente de billets, etc. Il leur faudra, auparavant, obtenir la permission des autorités de l'Expo-67", a déclaré hier le président John Newman.

Hier, à l'Autostade, l'instructeur Marvin Bass a réuni ses joueurs afin de visionner le film de la joute de samedi soir, contre les Ironmen de Wheeling et celui du match entre les Rifles de Toronto et les Dodgers de Brooklyn, présenté samedi dernier à Toronto.

Au cours de ce dernier film, les joueurs ont pu constater à nouveau combien il est difficile d'enrayer l'attaque des Riffles, surtout lorsque Joe Williams porte le ballon. Dick Limerick et Bob Blakely ne sont pas, non plus, des proies faciles pour les défenseurs.

Speedy Rodney favori dans le Trot des Nations Unies

YONKERS, New York (AFP) — Le trotteur américain "Speedy Rodney" est favori à 8 contre 5 dans la course internationale du "Prix des Nations unies" qui se déroule mardi soir à Yonkers (New York) avec la participation de sept autres chevaux dont deux français et deux soviétiques.

Le premier prix est de 50,000 dollars. La course a lieu sur l'hippodrome de Yonkers, près de New York, sur une distance d'un mille et demi.

Outre "Speedy Rodney" qui avait gagné le prix des Nations unies l'année dernière en 3 minutes 7 secondes, les Etats-Unis présentent trois autres chevaux : "Noble Victory" qui est donné à 9 contre 5, "Earl Laird" (8-1) et "Lord Gordon" (10-1). Les deux chevaux français sont "Roquepine" (7-1) et "Short Stop" (15-1) et les soviétiques : "Apex Hanover" (10-1) et "Osman" (30-1).

Kowalski et Leo Jonathan s'affronteront en finale

Deux géants de la lutte, Wladek Kowalski et Don Leo Jonathan, qui ont fourni maints moments palpitants aux amateurs de lutte montréalais, il y a quelques années, se retrouveront sur la même scène du Forum, ce soir, dans la finale du programme organisé par le promoteur Lucien Grégoire.

Ce programme marquera le retour de la lutte au Forum après une absence de quatre ans.

Jonathan, qui a livré plusieurs matches par équipes à Yvon Robert en compagnie de Kowalski, sera donc opposé à son ancien partenaire dans cette finale. Plusieurs autres figures bien connues de la lutte au Forum seront également au programme.

Ainsi, dans un match de semi-finale, le rude Dick "The Bruiser" sera opposé à l'Australien Reg Parks, puis un autre match opposera le Montréalais Maurice Vachon à l'Américain Doug Gilbert.

Un combat par équipes mettra aux prises l'équipe championne des Etats-Unis, formée de Larry Henning et Harly Race, à une équipe bien connue des Montréalais, BobbyManagoff et l'Australien Pat O'Connor.

Le populaire Manuel Cortez sera également de la partie. On le verra aux prises avec le Japonais Mitzu Arakawa, tandis que Ovila Asselin sera opposé à Antonio Baillargeon.

Rodgers a raison de Tony Marino

Après avoir demandé grâce à Tony Marino qui lui avait servi la prise du maquis dans la première chute, Nature Boy (Buddy) Rodgers a remporté les honneurs de la deuxième chute à l'aide de sa clef de jambe barrée et Marino n'a pu se présenter pour le troisième assaut.

Donc, Rodgers a été déclaré vainqueur de la finale du programme de lutte présenté hier soir devant quelque 3,000 personnes.

En demi-finale, le match entre le duo formé d'Edouard Carpentier et John Kostas et celui de Chen Lee et Mat Gilmore a été déclaré nul puisque les quatre lutteurs ont sauté dans l'arène. Les arbitres Roger Langlois et Paul Dion ont interrompu le match après 23 minutes.

Lors du combat entre lutteur nains, Sonny Boy Cassidy a procuré la victoire à son équipe (avec Jamaica Kid) lorsqu'il a rivé les épaules de Billy The Kid au tapis. Ce dernier faisait équipe avec Vito Gonzales.

Dans les autres combats, Bob Nandor a vaincu Ronnie Garvin en 15 minutes tandis que le match entre Jacques Rougeau et Terry Garvin a été déclaré nul après la limite de 15 munites.

La rencontre qui devait avoir lieu entre Bull Curry et Larry Raymond a été contremandée lorsque Curry ne s'est pas présenté pour le match.

Gamble ou Sawchuk ?

TORONTO — Bruce Gamble ou Terry Sawchuk ? Voilà la question que se posent les observateurs de Toronto, se demandant lequel de ces deux gardiens de buts deviendra le substitut de Johnny Bower.

Il appert que le Toronto aurait pu peut être conclure un échange avec les Rangers pour Terry Sawchuk mais ils craignent d'aider ainsi un club qui pourrait par la suite batailler pour la 4e place.

Supposons un instant que Sawchuk aille à New York et connaisse une grande saison et que Bower en ait une qui laisse à désirer, on peut imaginer les critiques dont serait l'objet la direction du club.

Si Sawchuk ne joue pas à Toronto, il pourrait fort bien se retrouver à Tulsa d'où les Leafs pourraient toujours le rappeler en cas de besoin.

LEAFS

SUITE DE LA PAGE 33

fets d'un violent choc physique.

Imlach avoue qu'il y a eu aussi d'autres accidents inévitables comme des coups de bâton sur les chevilles, une rondelle en pleine figure, une coupure par une lame de patin.

Mais tous ces accidents feront gloser ceux qui prétendent que nos clubs de hockey ne savent pas préparer une période d'entraînement, qu'ils persistent à vouloir utiliser toutes les mêmes méthodes et refusent d'innover.

Des gens du hockey nous disent à ce propos que tous les sports ont leur part de blessés pendant l'entraînement, qu'on oublie trop en certains milieux que les joueurs de hockey jouent chaussés de patins, qu'ils ont à la main un bâton qu'il y a contact et que le jeu se déroule à une allure fantastique.

Ces personnes ajoutent que les manufacturiers d'équipement s'efforcent constamment de faire des découvertes pour réduire la possibilité d'accidents et qu'on prévoit qu'éventuellement tous les joueurs seront forcés d'utiliser des casques protecteurs.

Deux des maux les plus communs aux joueurs de nockey sont celui de l'aine et l'autre au genou.

Six Canadiens à LaHavane

VANCOUVER. (PC) — Le Canada enverra six joueurs à la 17e olympiade mondiale d'échecs à La Havane, du 25 octobre au 20 novembre. C'est ce que vient d'annoncer J. G. Prentice, président de la Fédération canadienne d'échecs, qui fera le voyage à titre de capitaine d'équipe.

En bref

Le confrère Gérard Champagne, chef des pages sportives à LA PRESSE, est présentement hospitalisé. L'équipe des pages sportives profite de l'occasion pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

* * *

Le maire Jacques Tétreault, de Laval, a procédé hier à la traditionnelle première pelletée de terre marquant le début de la construction d'un arena dans cette ville de la banlieue montréalaise.

* * *

Le directeur général de l'Association olympique canadienne, Henk Hoppener, et le président de l'AOC, James Worrall, ont pris possession de la Maison olympique, sur le site de l'Expo, hier. Inutile de préciser que le maire Jean Drapeau était un visiteur très intéressé.

L'omnium de golf du Canada disputé à Toronto en 1968

TORONTO. — Le tournoi de championnat omnium de golf du Canada pour 1968 et la coupe Seagram, aura lieu au St. George's Golf & Country Club de Toronto. La nouvelle a été annoncée conjointement par E. Duncan Millican, président de la Royal Canadian Golf Association, et L. E. Spencer, président du club St. George.

En même temps, M. Spencer a nommé Dave Paterson président du tournoi ominum de 1969 au club St. George.

De nombreuses améliorations ont été apportées au parcours du club St. George au cours des 12 derniers mois. L'on a installé un nouveau système d'arrosage. L'on a aussi construit quatre nouveaux verts, etc.

Ce sera la 4e fois que le club St. George présentera l'omnium canadien. En 1933, alors que Joe Kirkwood, un artiste des coups difficiles, gagnait le tournoi. En 1949, le St. George a vu la victoire de Dutch Harrison, et en 1960 celle d'Art Wall, cette fois par la marge de six coups.

TRADITION

Rye Whisky

Un goût qui chante...un prix qui enchante

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD.

SAUVE FRERES

vous invite à rencontrer les

TROIS CHAMPIONS DE LA QUALITE

DOBBS
Biltmore
Buckley

DOBBS	$13.95 à $35.00
BILTMORE	$9.95 à $13.95
BUCKLEY	$7.95 à $11.95

VOS INITIALES EN LETTRES D'OR.

Faites graver GRATUITEMENT vos initiales en lettres d'or à l'intérieur de votre nouveau chapeau !

SAUVE FRERES, le carrefour de l'élégance masculine, vous offre le plus grand choix de chapeaux à Montréal. Quels que soient vos goûts, vos exigences et même vos caprices, SAUVE FRERES a le chapeau qu'il vous faut. Prix variant de $7.95 à $35.00

Ouvrez un compte renouvelable SAUVE FRERES. Nous acceptons les cartes de crédit suivantes : AMERICAN EXPRESS — CARTE BLANCHE, DINERS' CLUB.

Notre magasin est situé à la sortie Beaubien du métro

A MONTREAL :
6554, rue SAINT-HUBERT —
273-6392

A SAINT-HYACINTHE :
1624, rue des CASCADES —
774-7424

SAUVE FRÈRES (1967) LIMITÉE

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

ICI DANS LE SPORT LA

Paul Emile Prince

Une autre preuve que l'esprit sportif est encore bien vivant

L'on affirme parfois que l'esprit sportif se meurt, que seul l'appât du gain ou la visée d'un poste plus important motive les moindres gestes de ceux qui consacrent de leurs loisirs à la cause du sport.

Sam Waye

Les exemples dont nous sommes témoins chaque jour suffiraient à conserver notre optimisme quant au désintéressement de certaines gens dévoués à la cause, mais un fait tout récent ne peut que confirmer cet optimisme.

Le voici tel que nous le racontait récemment M. Jean-Guy Bédard, président de l'Association de soccer mineur du Québec. C'est une expérience dont il a été témoin lors des récents championnats de soccer mineur de l'Est du Canada à Toronto et qu'il n'oubliera pas de si tôt.

Dans ces championnats, toutes les provinces étaient naturellement invitées à envoyer des représentants. Mais il arrivait que la Nouvelle-Ecosse, pour certaines raisons, était quelque peu en retard sur les autres provinces dans l'organisation du soccer mineur. Il semblait qu'elle ne pourrait participer à cet important tournoi interprovincial.

Un fervent du soccer de Wolfville, Nouvelle-Ecosse (près de Halifax) se croyant capable d'aider la cause des jeunes, accepta toutefois avec empressement de grouper une équipe junior "B" pour représenter les Maritimes à ce tournoi à Toronto.

Après quelques mois de durs labeurs, il réussit à mouler une équipe fort respectable et sur laquelle il fondait certains espoirs de championnat. Il s'agit de M. Connie MacNeil.

Le jour tant attendu arrivé, M. MacNeil, bien optimiste, quittait Halifax avec son groupe de jeunes athlètes, en auto, pour se rendre à Toronto, un voyage qui exigeait déjà beaucoup de courage, car la distance est d'environ 795 milles, ce qui n'est pas une mince besogne en auto.

Mais un malheur attendait le groupe. Alors qu'ils atteignaient Colebrook, N.H., une des autos transportant les jeunes joueurs s'arrêta net et refusa de repartir. La cause semblait perdue. Il fallait du temps pour attendre qu'on répare l'auto, et ainsi l'on arriverait en retard pour le tournoi de championnat à Toronto.

Le geste généreux d'un ami...

Soudain, M. MacNeil eut une idée. Vite il se rendit à un appareil téléphonique et rejoignit un de ses amis de Waterloo, Qué., M. Sam Waye, un principal d'école supérieur.

On avait trouvé la solution. "Attendez-moi à Colebrook, je vais vous chercher avec ma voiture", lui avait répondu M. Waye.

Puis le bon Samaritain se mit aussitôt en route, et quelques heures plus tard, M. Waye arrivait et disait à son ami Connie MacNeil: "Attendez quelques instants, je vais voir si votre voiture peut être réparée dans quelques heures."

Mais le mal était plus grave qu'on ne l'avait prévu. Il fallait plusieurs heures pour remettre la voiture en état de marcher. Le principal d'école revint donc avec ses hôtes, dans sa propre voiture, quitte à retourner le lendemain par ses propres moyens pour aller chercher la voiture au garage.

M. Sam Waye conduisit le groupe chez lui, les hébergea pour la nuit et leur donna à déjeuner. Puis, M. MacNeil et les siens partirent pour Toronto dans la voiture de M. Waye. Pendant ce temps, celui-ci, qui avait dû revenir à Waterloo à cause de son travail, retournait à Coolebrook pour aller chercher la voiture réparée.

Même s'il s'agissait d'un ami, Connie MacNeil n'en revenait pas d'une telle coopération.

Puis, il était de plus enthousiasmé tant par cette expérience que par le tournoi lui-même. Car il lui avait fallu faire nombre de sacrifices. Ainsi, personne n'avait aidé à défrayer le coût d'entrainement de ses jeunes, encore moins avait payé les frais de voyage. Aucune aide de personne, d'aucune association. Pourtant, M. MacNeil avait besoin de cette aide, il l'avait réclamée. Il a dû s'ingénier à trouver ailleurs quelque argent, y aller de ses deniers personnels.

Mais, la performance de ses jeunes qui n'avaient pas décroché de championnat mais s'étaient comportés en gentilshommes et en bons sportifs, la coopération d'un ami, n'avaient fait qu'accroître son enthousiasme, son désir de continuer dans cette voie.

"L'an prochain, je me rendrai avec mon équipe participer aux championnats de l'est du Canada, Montréal, mais en 1968, je veux que vous veniez tous nous voir en Nouvelle-Ecosse. Je vous le promets, vous serez bien reçus", dit-il.

L'anecdote valait la peine d'être rappelée, croyons-nous,, ne serait-ce que pour contredire les pessimistes qui affirment à qui veut les entendre que dans le monde du sport, il n'y a plus d'esprit de charité, de désintéressement.

Couronnement d'une fructueuse saison

Le Montréalais Keith Carpenter a causé une surprise samedi soir, en battant Robert Bédard au compte de 31-27 (système Vass) lors de la grande finale de la tournée provinciale de tennis Dow. Carpenter avait éliminé auparavant le tennisman bien connu François Godbout par le même compte 31-27. On voit ici le vainqueur en compagnie de Roger Meloche, gérant de la promotion des ventes à la Brasserie Dow, et de Lucien Laverdure, à droite, président de la Commission interrégionale de tennis du Québec.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Pittsburgh à Baltimore
Buffalo à Québec

Ligue Junior "A" du Québec
Québec à Trois-Rivières

Ligue métropolitaine Jr
Montréal-Nord à Verdun (8 h. 30)
Lachine à Rosemont (8 h. 30)

Ligue Junior des Laurentides
Aucune joute à l'affiche

Ligue de la Rive-Sud
LaSalle à Laprairie

HIER

Ligue Junior des Laurentides
Laval 6, Ste-Thérèse 5

LIGUE AMERICAINE
(section Est)

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Springfield	2	0	0	11	3	4
Québec	1	0	1	8	4	3
Baltimore	1	1	0	5	7	2
Hershey	1	1	0	13	6	2
Providence	0	3	0	7	19	0

(section ouest)

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Pittsburgh	2	0	0	9	6	4
Rochester	1	1	0	6	5	2
Cleveland	0	0	1	2	2	1
Buffalo	0	1	0	0	5	0

Ligue Provinciale Sr

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Victoriaville	1	0	0	7	2	2
St-Hyacinthe	0	0	1	2	2	1
Drummondville	0	0	1	2	2	1
Sherbrooke	0	1	0	2	7	0

Ligue Junior "A" de l'Ontario

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Kitchener	2	2	0	17	25	4
Toronto	2	1	0	12	7	4
St. Catharines	1	0	2	12	9	4
Oshawa	1	0	1	6	3	3
Hamilton	1	1	1	19	14	3
Niagara Falls	1	1	1	16	16	3
Canadien Jr	0	0	3	11	11	3
Peterborough	1	2	0	10	10	2
London	1	2	0	14	19	2

Ligue Junior "A" du Québec

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Trois-Rivières	3	0	0	19	14	6
Sherbrooke	2	1	0	18	17	4
Sorel	2	1	0	13	11	4
Thetford	1	1	0	8	8	2
Drummondville	1	2	0	11	15	2
Québec	1	3	0	18	19	2
Shawinigan	1	3	0	14	17	2

Ligue métropolitaine Junior "A"

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Verdun	1	0	0	7	6	2
Nationale	1	0	0	6	4	2
Laval	1	0	0	5	4	2
Lachine	0	0	0	0	0	0
Montréal-Nord	0	1	0	4	5	0
Rosemont	0	1	0	4	6	0
St-Jérôme	0	1	0	6	7	0

Ligue Junior des Laurentides

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Collège Laval	1	0	0	6	5	2
Ste-Thérèse	1	1	0	11	11	2
St-Eustache	0	0	0	0	0	0
St-Jérôme	0	0	0	0	0	0
Satellites-Laval	0	0	0	0	0	0
Montréal-Est	0	0	0	0	0	0
Lachute	0	0	0	0	0	0
Ste-Anne	0	1	0	5	6	0

Ligue de la Rive-Sud

	G	P	N	BP	Bc	Pts
St-Constant	1	0	0	5	4	2
Iberville	1	0	0	4	3	2
Chateauguay	0	0	0	0	0	0
LaSalle	0	1	0	3	4	0
Laprairie	0	1	0	4	5	0

Keith Carpenter bat Robert Bédard, 31-27

Keith Carpenter a fourni la performance qu'on avait parfois vainement attendue de lui, samedi soir à l'aréna de l'Université de Montréal, alors qu'il a défait le champion Robert Bédard, par 31-27, dans la grande finale de la tournée de tennis Dow.

Plus régulier que jamais, plus consistant et commettant le minimum d'erreurs, Carpenter a gagné un match de fort calibre alors qu'il a pris les devants dans le 3e tiers du match et résisté aux tenaces assauts de Bédard. Carpenter a reçu le trophée Dow des mains de M. Roger Meloche, directeur des promotions sportives à la Brasserie, en présence de Lucien Laverdure, président de la Commission Interrégionale de tennis du Québec.

Carpenter avait auparavant triomphé de François Godbout dans un match non moins contesté, tandis qu'après un brillant début, Raymond Royer s'inclinait devant Robert Bédard, dans l'autre match de semi-finale.

Bédard n'a perdu ainsi que deux matches au cours de la tournée qui avait débuté à Joliette et s'était poursuivi dans plusieurs villes de la province, y compris Lachute, Grand'Mère, Drummondville, Victoriaville, Shawinigan, Rouyn et St-Laurent. Godbout avait vaincu Bédard par 31-21 à Drummondville.

Défaits dans le simple, Bédard et Godbout ont toutefois pris une certaine revanche dans le double en triomphant de Keith et Mike Carpenter, les champions en double du Canada, par 36-31.

Ceci marquait la fin de la tournée Dow, dont l'expérience heureuse, laisse prévoir une continuation dès la saison prochaine. Déjà l'on est à discuter des projets pour la saison 1967. A cette tournée s'ajoutera probablement un tournoi dont les modalités n'ont pas encore été décidées.

Châteauguay et VJC gagnent

La Ville Jacques-Cartier a causé une certaine surprise à l'ouverture de la ligue Nationale de ballon sur glace, dimanche soir au centre Paul Sauvé, en battant Ottawa par 2-0. Une foule de 2,000 spectateurs assistaient à l'ouverture de la saison de circuit présidé par Claude Genest.

Le Châteauguay l'a emporté avec un plus d'aise sur le Valleyfield, par 4-0, mais deux joutes ont été plus contestée, alors que Ville Laval et Montréal, de même que Lachine et Ville St-Pierre ont fait match nul de 0-0, tous deux après 10 minutes de temps supplémentaire.

La ligue Les Canadiennes commence sa saison jeudi

Innovation dans le monde du hockey. Pour la première fois, une ligue féminine de hockey commencera une saison, jeudi soir, à l'aréna Paul Sauvé, avec calendrier de joutes régulières, tous les jeudis soirs. Il s'agit de la ligue féminine Les Canadiennes, dont M. Aimé Richard est le président.

Et les noms des équipes sont également très appropriées : Souveraine, Princesse, Majesté et Marquise. L'on prévoit que ce circuit connaitra une grande popularité. On nous affirme que les joueuses sont en grande forme et en surprendront plus d'un pa leur habileté et leur rapidité sur la glace.

La nouvelle ligue ouvrira donc sa saison à 8 h. 30, jeudi soir, alors que deux parties seront à l'affiche. A cette occasion, les Souveraines rendront visite aux Princesses, tandis que les Marquises disputeront la victoire aux Majestés dans le deuxième match.

Déjà la ligue compte des vedettes telles que Paulette Thomas, Raymonde Jodoin, Monique Brunet, Gervaise Poulin, Luce Jodoin et autres.

La ligue disputera 30 parties en 15 semaines, à l'aréna Paul Sauvé, tous les jeudis soir. Le public est cordialement invité à venir voir de nouvelles vedettes du hockey.

Walter Alston, le gérant de l'année dans la LN

NEW YORK, (UPI) — Walter Alston, qui a conduit les Dodgers de Los Angeles à son troisième championnat de la ligue Nationale en quatre ans, a été désigné comme le gérant de l'année dans la ligue Nationale. Ce sont les experts de baseball de l'agence de presse, United Press International, qui lui ont attribué cet honneur.

Alston a reçu 14 votes sur un total possible de 24 au scrutin. Il a été suivi par Harry Walker, des Pirates de Pittsburgh, avec six, et par Herman Franks, des Giants de San Francisco, avec quatre.

Le pilote des Dodgers n'a pas eu la tâche facile au cours de la saison. Il a dû surmonter deux graves problèmes : le bras arthritique de Sandy Koufax et la tenue décevante de Don Drysdale. Lorsqu'une équipe a si peu de bons frappeurs que les Dodgers, elle ne devrait pas pouvoir surmonter de tels obstacles.

Une lutte à trois

Les Dodgers ont dû repousser les charges des Giants et des Pirates pour remporter le championnat pour une deuxième année consécutive. Ils ont attendu à la dernière journée de la saison régulière pour l'emporter, quand Koufax a vaincu les Phillies de Philadelphie au compte de 6 à 3.

Nombreux sont ceux qui croient que le talent de Walter Alston a fait la différence entre les trois équipes qui ont lutté jusqu'à la fin pour le championnat de la Nationale.

A l'exception d'un solide département de lanceurs, composé principalement des quatre débutants, Koufax, Drysdale, Sutton et Claude Osteen, et de deux as lanceurs de relève, Phil Regan et Ron Perranoski, les Dodgers ont été bien ordinaires.

Alston a eu la main heureuse en manipulant son alignement de jour en jour. Contre les lanceurs gauchers, il a envoyé le frappeur droitier, Tommy Davis, au champ droit. Contre les droitiers, il a confié ce poste à Ron Fairly, un frappeur gaucher. De plus, le gérant des Dodgers s'est servi habilement de ses réservistes, Junio Gilliam, Dick Stuart, Dick Schofield, Al Ferrara et Wes Covington.

Puis, durant la série mondiale qui n'a duré que 4 parties, face aux brillants lanceurs des Orioles de Baltimore, les faibles frappeurs du Los Angeles ont été pitoyables. Ils ont obtenu seulement deux points, dont un a été un cadeau des lanceurs adverses (quatre buts sur balles dans la même manche). Ils ont été blanchis durant 33 manches d'affilée par Moe Drabowsky, Jim Palmer, Wally Bunker et Dave McNally. Les Dodgers ont ainsi établi un record d'inefficacité en série mondiale.

Et dire que Walter Alston a conduit cette équipe au championnat de la ligue Nationale... Il mérite bien le titre de gérant de l'année dans la ligue Nationale !

Le gérant Bob Swift, qui avait temporairement remplacé Chuck Dressen au poste de gérant des Tigers de Détroit, est passé de vie à trépas hier, à l'âge de 51 ans. Il a succombé au cancer. On sait que Dressen est lui aussi décédé durant l'été.

ACHETEZ VOTRE ski-doo Bombardier
l'auto-neige par excellence
chez
PIGEON
"La maison du service"

Une MAISON RESPONSABLE
en affaires depuis 27 ans et qui est en mesure de vous donner

UN VRAI BON SERVICE
- Un stock de pièces disponibles en tout temps
- Des mécaniciens expérimentés et consciencieux

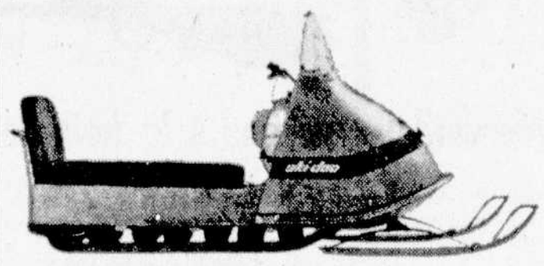

Le SKI-DOO BOMBARDIER est léger et facile à manoeuvrer, robuste, résistant et durable. C'est ce qu'il y a de mieux en fait d'auto-neige ; tous les connaisseurs le disent.

3 MODELES POPULAIRES

Chalet $650. ★ Olympic $750. ★ Super Olympic $850.

C'EST FACILE CHEZ PIGEON

$100. comptant plus taxe de vente et $30. par mois assurance comprise

REMORQUES — TRAINEAUX — TOILES — HABITS

Ouvert le soir les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30, le samedi jusqu'à midi

PIGEON
MARINE & SPORTS Inc.
"La maison du service"

11,921, rue BELLEVOIS (Montréal-Nord) — Tél.: 322-1610
10 rues à l'est de Pie-IX, angle boulevard Gouin

LE PALETOT "LONDON TOWN" D'AUJOURD'HUI. Le monde a les yeux tournés vers Londres . . . et tout Londres s'inspire d'Aquascutum, synonyme d'excellence en vêtements pour hommes. Ce paletot de ville est l'expression idéale du meilleur style anglais. D'allure bien masculine, il est très confortable et toujours impeccable. Il se fait dans des tissus pure laine aux dessins conçus par Aquascutum et sortis des meilleures fabriques anglaises. Environ $100 . . . aux meilleurs magasins du monde entier. Pour en connaître le plus rapproché, écrire ou téléphoner à Aquascutum.

BY APPOINTMENT TO H.M. QUEEN ELIZABETH THE QUEEN MOTHER, MAKERS OF WEATHERPROOF GARMENTS, AQUASCUTUM LONDON LIMITED

Aquascutum
LTD. OF LONDON, ENGLAND
4217, RUE IBERVILLE, MONTRÉAL 34, QUÉ. 526-7795

LES NOUVELLES À CKAC
RAPIDES — EXACTES — COMPLÈTES

Du lundi au vendredi, CKAC vous offre quatre revues des nouvelles locales et internationales

à 8 h. a.m. — Tour d'horizon
Autour du monde — et de retour — en 10 minutes bien remplies de nouvelles rapides, exactes et complètes lues par Réal Giguère

à 1 h. p.m. — Le point du jour
Jean Lévesque et Pierre Pascau vous présentent d'une façon inédite et experte les plus récentes nouvelles locales et internationales

à 6 h. p.m. — Le monde ce soir
CKAC vous fait faire le tour du monde en 10 minutes d'informations

à 10 h. 45 p.m. — La revue des nouvelles de la journée
Lues par Pierre Beaudoin

En plus de ses bulletins du début de chaque heure CKAC vous transmet toute nouvelle importante sur-le-champ.

Soyez bien renseignés, écoutez CKAC / 73

(Nombre de gagnants : 54 sur 170)

Gagnants d'hier : Mr. J. Scott ($7.50); Liberace Hanover ($3.10); Meteor II ($3.10).

	NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—	Brief Candle	The Minch
2—	Galant Cne	Adios Bunter
3—	Wil Diamond	Chatham Chip
4—	Lucknow's Prince	Irish Blonde
5—	Mary Volo S.	Jamie Herbert
6—	Dan Dee Direct	Senator Mir
7—	Jill Fedor	Nifty Speed
8—	Meadow Smoke	D. and M.
9—	Prince Cope	Ruth Ann Sky
10—	Sweet Mozelle	Peter G. 2nd

Le meilleur : Dan Dee Direct (6e).
Le négligé : D. and M. (8e).

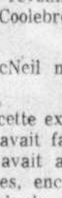

inscrits ce soir

COURSE SANS PARIS, 7 h. 30 p.m. TROT — 2 ans — Association des éleveurs du Québec — Bourse $3,660

1—Two Mountains Duke, R. Bardier
2—D.F. Gallant, R. Dupont
3—Rocket Mir, B. Côté
4—Murray Mir, M. Dostie
5—Irony, D. Gillis

PREMIERE COURSE — TROT
(A réclamer : $2,000-$2,500) — Bourse : $1,100

7—Proper Way, M. Gingras 5-2
6—The Minch, A. Boucher 3-1
3—Brief Candle, R. Sauvé 4-1
1—Flem. Key, R. Grandmaison 8-1
2—Tourbillon, pas choisi 6-1
4—Stoney Dares, N. Bardier 6-1
5—Just Mike, C. Poulin 8-1
8—Dandy Averill, P. Granier 10-1
Aussi éligible : Red Top, G. Lachance.

DEUXIEME COURSE — AMBLE
(Conditions) — Bourse : $1,000

2—Galant One, J.-P. Gauthier 3-1
3—Armbro Explorer, A. Hanna 7-2
7—May C. Adios, M. Lefebvre 9-2
1—Lancer Hano., D. Larochelle 6-1
6—Adios Bunter, M. Gingras 6-1
5—Sunny Western, P. Granier 8-1
8—H.S.M., R. Bouthillier 8-1
4—Chevy Rice Marty, R. Bardier 10-1
Aussi éligibles : Tommy K., Y. Plouffe; Play Rough, B. Côté.

TROISIEME COURSE — AMBLE
(Conditions) — Bourse : $1,900

3—Mac's Painter, C. Dupré 3-1
8—Al. Drummond, C. Pelletier 7-2
4—Chatham Cup, Dr. J. Findley 9-2
1—Phantom Hanover, R. Ponton 6-1
2—Wil Diamond, B. Côté 6-1
7—Invoke, C. St-Jacques 8-1
6—Morning Glory, D. MacTavish 8-1
5—Scotch Talent, G. Bouvrette 10-1

QUATRIEME COURSE — TROT
(Conditions) — Bourse : $1,200

7—Lucknow's Prince, J. Jodoin 3-1
6—Darn. Raider, K. Pritchard 4-1
5—Tyee, M. Gingras 9-2
1—Gau., Hanover, G. Bouvrette 6-1
3—Titan Galop., D. MacTavish 6-1
2—Irish Blonde, R. Silliphant 8-1
8—Doug Hanover, L. St-Jacques 8-1
4—Philips Pride, J.-P. Morel 10-1
Aussi éligibles : Early Date, G. Raymond; Fred Scott Jr., J. Lahaie.

CINQUIEME COURSE — AMBLE
(A réclamer : $1,500-$2,500)
Bourse : $1,000

1—Mary Volo S., R. Caldwell 3-1
6—Sherman Bill, A. Boucher 7-2
5—Jamie Herbert, Y. Geneau 4-1
4—Teddy Aircraft, G. Diotte 6-1
2—Eric's Star, G. Mongeau 6-1
3—Calra Win, M. Gagné 8-1
7—Duc, D. C., P.-E. Cournoyer 8-1
8—Northw. Edward, R. Babbin 10-1
Aussi éligibles : Rolly's Delight, L. Pelletier; Judith Remus, R. Savignac.

SIXIEME COURSE — AMBLE
(A réclamer : $2,000-$2,500)
Bourse : $1,100

7—Senator Mir, D. MacTavish 3-1
3—Dan D. Direct, G. Lachance 4-1
5—Mc's First, pas choisi 9-2
1—Saroas Pick, G. Filion 6-1
2—Dora Harmony, J. Hébert 6-1
4—Mystic Yonder, A. Bédard 8-1
8—Duchess Canuck, pas choisi 6-1
6—St. Mary Girl, C. Watters 10-1
Aussi éligibles : Major's Fairy, M. Turcotte; Franko Kid, M. Guindon.

SEPTIEME COURSE — TROT
(Conditions) — Bourse : $1,800

2—Midas Hanover, C. Poulin 3-1
7—Jill Fedor, G. Lachance 7-2
6—Nifty Speed, C. St-Jacques 4-1
1—Laird McNab, J. Findley 5-1
4—Carly's Allen, C. Pelletier 6-1
3—Abbe's Intruder, A. Hanna 8-1
8—Success Bomb, M. Gingras 8-1
5—Fairside Star, K. Pritchard 10-1

HUITIEME COURSE — AMBLE
(Conditions) — Bourse : $1,500

1—Direct M. Adios, P. Dussault 5-2
2—Meadow Smoke, Y. Gamache 3-1
5—Odios, P. Lacoste 4-1
4—D. and M., J.-G. Lareau 6-1
6—Easy Abe, P. Caldwell 6-1
3—Valorous Pick, M. Gingras 8-1
7—Ensign Frost, G. Bardier 8-1
8—Buzz Johnston, L. Bourgon 10-1
Aussi éligibles : Angelic Wick, J. Findley, Reese Rodney, D. Larochelle.

NEUVIEME COURSE — TROT
(Conditions) — Bourse : $2,500

8—Coronado Hanover, Poulin 3-1
3—Prince Cope, J. Gordon 4-1
5—Ruth Ann Sky, P. Caldwell 9-2
1—Van Counsel, J.-G. Lareau 6-1
4—Hi Jet, C. St-Jacques 6-1
6—Newport Rocket, M. Gingras 6-1
2—Murrigan, C. Dupré 8-1
7—Paris Demon, D. MacTavish 8-1
9—Night Shift, G. Lachance 10-1
Aussi éligible : Flemington's Riddell, C. Watters.

DIXIEME COURSE — AMBLE
(A réclamer : $1,500 - $2,500)
Bourse : $1,000

4—Sweet Mozelle, G. Lachance 3-1
5—Dixie Adios, J.-P. Gauthier 4-1
6—Roman Dillard, A. Bédard 9-2
3—Peter G. 2nd, R. Savignac 6-1
3—Gay Meadows, W. Bourgon 6-1
8—Our Chance, P. Caldwell 8-1
1—Victory Law Jr, G. Horton 8-1
7—Doc Wil, Y. Demers 10-1
Aussi éligibles : Golden Spark, C. Richer; Pulaski Mac, P. Touchette.

économie & finance — LA PRESSE

La confusion est de plus en plus évidente

Laurent Lauzier

Nous avons remarqué au cours des dernières semaines en parcourant les bulletins hebdomadaires des grandes firmes de courtage que les opinions sont passablement partagées sur le comportement de notre économie et les perspectives d'un retour prochain à des conditions plus favorables sur le marché des capitaux.

Au fait, plus les analyses se multiplient, plus nombreuses et diverses sont les conclusions sur l'évolution de la conjoncture. Il est même de plus en plus évident que ceux qui ont comme principale fonction de conseiller l'investisseur et de scruter les variations du marché en sont venus à des directives souvent contradictoires. La seule unanimité dont ils soient actuellement capables est de conseiller à tous la plus grande prudence dans la gestion des portefeuilles comme dans l'appréciation du comportement général de l'économie.

• • •

L'exemple le plus révélateur de la confusion qui règne chez les analystes de l'économie concerne plus particulièrement le marché des obligations. Certains estiment que ce dernier retrouvera sous peu un climat normal. Ils soulignent, à l'appui de cette évolution, que les autorités fédérales, à la suggestion de la Banque du Canada, atténueront la pression que connaît les marché monétaire pour recourir davantage à la politique fiscale comme moyen efficace de combattre l'inflation.

D'autres, pour des motifs différents, soutiennent que nous sommes pour de longs mois encore dans une période de crédit difficile et de la hausse du taux d'intérêt. Ils soutiennent que le gouvernement canadien hésitera à corriger la situation actuelle aussi longtemps que l'inflation monétaire se manifestera, comme elle le fait présentement, dans la plupart des pays du monde. Ils croient même que la conjoncture devra devenir beaucoup plus sévère en matière de crédit avant que les autorités gouvernementales de plusieurs pays ne décident de stimuler à nouveau leur économie par l'emploi d'une politique monétaire plus libérale.

• • •

Si les hommes d'affaires et les financiers manifestent de telles divergences de vue dans l'appréciation de la conjoncture, ne doit-on pas en rechercher la cause dans la conduite même de nos gouvernements qui semblent incapables d'élaborer une véritable politique économique à long terme et surtout de préciser les objectifs de leur politique fiscale et monétaire. Bien plus, n'est-il pas évident que même sur les objectifs à court terme, nos chefs d'Etat se plaisent dans une savante indécision alors que d'une semaine à l'autre ils modifient leur position en matière de lutte contre l'inflation et de directives au monde industriel et financier.

Une grande firme d'analystes de l'Ouest du pays vient de décrire la situation de confusion qui règne dans la capitale fédérale d'une façon fort directe. Qui, remarque-t-elle, pourrait établir avec précision la politique économique du gouvernement central dans le contexte inflationniste actuel alors, qu'à Ottawa, on est toujours à l'énoncé de théories sur le rôle des capitaux étrangers dans notre économie et le contrôle que nous devrions exercer sur leur présence.

• • •

Il ne manque sans doute pas d'explications à la situation un peu troublante que nous venons de décrire plutôt rapidement. La plus simple semble encore d'admettre que les pouvoirs publics et même certains financiers ne sont pas opposés à la présence d'un certain degré d'inflation dans notre économie. Ils y voient, au contraire, un stimulant nécessaire à notre prospérité, d'où l'indécision qu'ils laissent apercevoir dans la lutte pour freiner la hausse des prix.

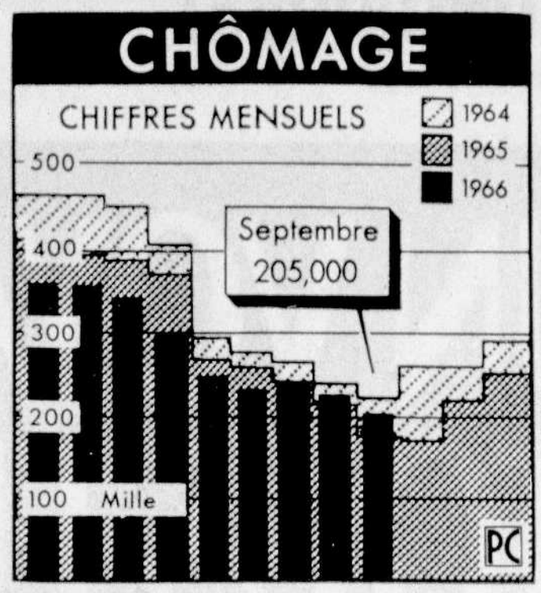

Régression du chômage

Le nombre de chômeurs a fléchi de 23,000 au Canada durant le mois de septembre pour atteindre un total de 205,000. Cette régression est principalement attribuable aux étudiants qui ont quitté le marché du travail pour retourner aux études. Un communiqué commun du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et du Bureau de la statistique signale cependant qu'à la même date l'an dernier, on comptait 29,000 chômeurs de moins.

Forte baisse du financement par obligations en septembre

Le financement par obligations du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux et municipaux, et des sociétés, au cours du mois de septembre a atteint $238,289,827, selon les statistiques compilées par la maison Wood Gundy Securities Limited.

Pour le même mois de l'année précédente, le total s'établissait à $330,455,259. Le total cumulatif des neuf premiers mois de l'année 1966 se chiffre ainsi à $3,009,317,504 comparativement à $3,181,309,169 pour les neuf premiers mois de 1965.

On ne mentionne aucun financement du gouvernement du Canada dans le groupe d'obligations émises pour une période dépassant deux ans. Le total, pour le gouvernement du Canada, au cours de la période de neuf mois de 1966 atteint $625,000,000 comparativement à $820,000,000 au cours des neuf premiers mois de 1965.

Le financement direct et garanti des provinces en septembre se chiffre à $151,000,000 contre $122,500,000 au cours de septembre 1965. Les emprunts pour les neuf premiers mois de 1966 s'élèvent à $972,373,300 comparativement à $957,207,000 au cours de la période correspondante de 1965.

Parmi les émissions provinciales, les plus importantes comprennent une émission de $40 millions de l'Hydro-Québec (6 p. cent) venant à échéance le 15 septembre 1991, et une autre de $55 millions de la Province de Québec à 6½ p. cent, dont $10,000,000 viendront à échéance le 1er octobre 1978, et $45 millions le 1er octobre 1991.

Le financement municipal au cours du mois de septembre atteint $15,489,827 comparativement à $21,955,259 en septembre 1965. Les emprunts des neuf premiers mois de 1966 se chiffrent à $322,884,200 comparativement à $260,816,600 pour la période correspondante de 1965. Une des principales émissions est celle de Ville Jacques-Cartier, émission de $2,454,000 à 6 p. cent et venant à échéance le 1er octobre 1967-91.

Le financement à long terme des sociétés en septembre se chiffre à $71,800,000 comparativement à $186,000,000 en septembre 1965. Les emprunts des neuf premiers mois atteignent ainsi $1,089,060,000 comparativement à $1,143,285,600 pour la même période de 1965. La principale émission dans ce groupe, au cours de septembre, a été celle de l'Interprovincial Pipe Line Company au montant de $35 millions à 6 p. cent et venant à échéance le 1er novembre 1986.

Le gouvernement n'encourage pas suffisamment l'épargne intérieure

— M. Ian Sinclair

L'expansion future exigera des investissements considérables de capitaux, et le gouvernement n'encourage pas suffisamment l'épargne intérieure, a déclaré M. Ian Sinclair, président du Canadien Pacifique dans un discours prononcé hier devant les membres du Canadian Club de Toronto.

M. Sinclair a lancé un défi aux dirigeants du pays, directeurs d'entreprises et chefs ouvriers, en leur demandant de faire face aux réalités de l'expansion économique du Canada. Il a déclaré que les perspectives d'une expansion à long terme sont brillantes, mais il a donné l'avertissement que ce développement entrainerait des "tensions et des pressions qui ne peuvent être abordées de façon sentimentale.

"Si les directeurs d'entreprises et les chefs ouvriers et gouvernementaux du Canada ne sont pas préparés à faire face à la réalité, a-t-il ajouté, de graves problèmes monétaires et de main-d'oeuvre, à mon avis, se dresseront certainement."

De très grandes sommes seront nécessaires au financement du développement économique du Canada, a ajouté M. Sinclair. En raison de la tension rigoureuse que ceci imposera à l'économie et de l'improbabilité d'obtenir des mises de fonds aussi importantes au pays, a-t-il dit, nous devrions encourager l'importation de capital étranger et y faire bon accueil.

Il a souligné que cela ne signifie pas une restriction du capital aux titres obligataires, mais qu'on ne doit pas écarter par des décrets gouvernementaux, le capitaliste étranger. Il doit avoir droit à une juste participation.

Parlant de la politique du gouvernement relative aux charges fiscales et aux impôts, le président du Canadien Pacifique a fait remarquer "que l'imposition d'une restriction des dépenses publiques alliée à une revision soigneuse de la structure des impôts contribueraient grandement à encourager les individus et les sociétés à épargner davantage".

En ce qui a trait au développement futur, M. Sinclair se dit optimiste, mais aussi inquiet, vu les hausses précipitées des salaires et des prix.

"Pour une économie aussi dépendante que celle du Canada, a-t-il dit, des hausses excessives des prix et des salaires ne peuvent que mener à la dévaluation monétaire, le chômage, ou même les deux."

Il compare l'ascension actuelle des prix et des salaires à une situation semblable connue entre 1950 et 1960.

L'imposition d'une taxe sur les gains de capital ne peut que nuire à l'épargne. "De fait, a-t-il ajouté, on devrait plutôt parler d'exemption d'impôt pour placement dans des valeurs canadiennes."

M. Sinclair a critiqué l'attitude de bien des Canadiens qui, dans le domaine du nationalisme économique et en bien d'autres qui lui sont connexes, "est particulièrement inappropriée pour un pays aux ressources limitées comme le Canada".

Nous devons accroître de 12.5 p.c. nos exportations

— Winters

MONTEBELLO. (PC) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a encouragé hier les exportateurs à faire en sorte que leurs exportations augmentent de 12½%, en 1967, cette hausse s'ajoutant à l'augmentation de 14 p. 100 prévue pour cette année.

Prenant la parole lors du banquet annuel de l'Association des exportateurs du Canada, M. Winters a annoncé de nouvelles mesures visant à intégrer les efforts gouvernementaux aux efforts privés dans le domaine de l'exportation.

Le ministre a de plus invité tous les hommes d'affaires canadiens à se tailler une part dans le commerce extérieur.

Les exportations devraient atteindre cette année un chiffre record de $10,000,000,000 et M. Winters a fixé les revenus de l'an prochain à $11,250,000,000.

"Je demande à tous les exportateurs de préparer un programme pour 1967 qui permettra aux compagnies de jouer leur rôle pour atteindre cet objectif."

Il a ajouté qu'il créera un bureau de l'exportation composé de présidents d'associations nationales telles que l'Association des manufacturiers, le Chambre de commerce du Canada, l'Association des banquiers, et qui comprendra également les présidents des conseils provinciaux du commerce et de l'industrie.

Ce bureau conseillera le gouvernement sur son programme d'exportation et accordera à l'industrie privée un rôle primordial dans le développement du commerce extérieur.

M. Winters a fixé l'objectif de $11,250,000,000 en se basant sur la croissance soulenue de l'économie américaine et des marchés d'outre-mer. "Si les conditions ne demeurent pas ce qu'elles sont, a ajouté le ministre, il faudra que les exportateurs travaillent encore plus fort."

au bilan de l'ACTUALITE

Banque d'Expansion industrielle

Les prêts et investissements de la Banque d'Expansion industrielle se chiffraient à $298,107,126 à la fin de septembre comparativement à $294,931,092 à la fin du mois précédent, rapporte cette société de la Couronne.

Offre d'achat d'actions

La British Columbia Telephone Co. vient de présenter une offre en vue de l'acquisition des actions de la société Okanagan Telephone Co. à un prix d'environ $6 plus élevé que le prix du marché des valeurs de vendredi dernier. B.C. Telephone a mentionné que l'offre qui concerne la totalité des 472,966 actions ordinaires en cours de la société Okanagan expirera le 16 novembre. Cette offre représente $27.30 par action. Si la B.C. Telephone obtient ces actions, une seule région importante de la Colombie-Britannique ne sera pas desservie par cette compagnie, la région de Prince Rupert, sur la côte nord.

Smallwood au Japon

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, a déclaré hier à Tokyo, qu'il avait eu des entretiens avec d'importants hommes d'affaires japonais, depuis son arrivée dans ce pays. Il a précisé qu'il n'était pas dans une position pour révéler la nature des entretiens, et a refusé de dire s'ils concernaient l'exploitation du minerai de fer dans la région du lac Julian. Il a ajouté qu'il projette de poursuivre les entretiens à son retour au pays. M. Smallwood doit quitter le Japon aujourd'hui.

Québec-Téléphone

On peut transiger à la Bourse de Montréal à son ouverture aujourd'hui, sur les droits de la compagnie "conditionnellement à leur émission et livraison". Ces droits seront offerts aux actionnaires inscrits le 20 octobre 1966 et les actions de la compagnie précitée se vendront ex-droits depuis le 18 octobre 1966. Les droits expireront le 15 novembre 1966 et ils sont sur la base d'une nouvelle action à $15.25 pour chaque six actions détenues.

Magasins à rayons

Les ventes des magasins à rayons au cours de la semaine qui s'est terminée le 1er octobre ont augmenté de 2 p. cent comparativement à la même semaine de l'année précédente, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. L'augmentation est de 12.6 p. cent dans les provinces maritimes, de 6.1 p. cent au Québec, de 3 p. cent en Ontario, de 13 p. cent en Saskatchewan et de 3.2 p. cent en Alberta. Les ventes ont, d'autre part, diminué de 5.9 p. cent au Manitoba et de 8.8 p. cent en Colombie-Britannique.

Pertes de céréales

On estime que les rats mangent bien de nos jours dans les pays où la population est sous-alimentée. Des statistiques publiées par la FAO indiquent que 20 p. cent des céréales de l'Extrême-Orient, principalement le riz, sont détruites par les rats et d'autres fléaux. La perte est probablement plus grande encore dans un pays comme l'Inde où le problème de la faim est grave. On prétend que le nombre de rats est égal à la population, et s'il en est ainsi, tenant compte du fait qu'un rat mange environ 19.8 livres de céréales par année, la perte annuelle dans un pays de 50,000,000 d'habitants est donc de 250,000 tonnes par année. L'organisme estime aussi qu'au moins la moitié des pertes de céréales est causée par les insectes.

La GREAT-WEST LIFE ouvre une huitième succursale à Montréal

GEORGE SKLIVAS, C.L.U.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, annonce l'ouverture d'une huitième succursale à Montréal et la nomination de M. George Sklivas, C.L.U., au poste de gérant de cette succursale. Située temporairement au 4115, rue Sherbrooke ouest, 2e étage, cette succursale portera le nom de Montréal Royal.
M. Sklivas, auparavant avec la succursale Montréal Victoria, apporte à son nouveau poste huit années d'expérience dans la vente d'assurance-vie. Il a obtenu le titre de C.L.U. en 1965.

Votre entreprise est-elle prête à prendre de l'expansion?

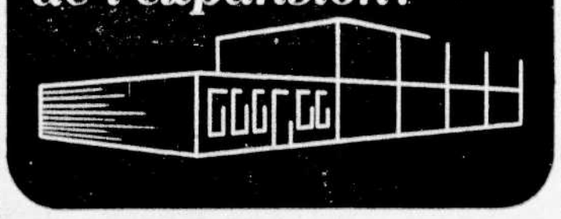

Les prêts de la BEI ont servi à donner de l'ampleur et à moderniser les installations de milliers d'entreprises canadiennes afin qu'elles puissent satisfaire à la demande de produits et de services. Nous vous invitons à discuter des besoins financiers de votre entreprise avec nous.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
MONTRÉAL, P.Q. 1901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

DREYFUS FUND INC

Le Dreyfus Fund est un fonds mutuel dont la Direction espère pouvoir faire croître votre capital en prenant, à cette fin, ce qu'elle considère des risques raisonnables.

Prospectus gratuit de votre courtier ou écrivez à
DREYFUS Corporation of Canada Ltd.,
31 King St., West, Toronto, Ontario, Canada

Alliance mutuelle

Hubert Poitras, C.L.U.

L'Alliance est heureuse de féliciter un de ses représentants, M. Hubert Poitras, à qui l'Institut des assureurs-vie agréés du Canada vient d'accorder le diplôme de Chartered Life Underwriter. M. Poitras est gérant d'unité à l'agence Ville-Marie, succursale de l'Alliance, dont les bureaux sont situés à 110 ouest, boul. Crémazie, suite 402, à Montréal.

STEINBERG LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente et un cents ($1.31) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5¼% cumulatif, série "A", de la compagnie a été déclaré, payable le 15 novembre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 octobre 1966.

D'ordre du Conseil d'Administration
Le secrétaire,
JAMES N. DOYLE

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, LIMITEE
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de $1.06¼ par action sur les actions privilégiées cumulatives de la compagnie soit et est déclaré pour la période commençant à la fin du trimestre finissant le 15 septembre 1966 au 15 décembre 1966, payable le 15 décembre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 28 novembre 1966.

Par ordre de l'Administration,
E. RHEAUME,
secrétaire.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, LIMITEE
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de $0.10 par action sur les actions de classe "A" en circulation et un dividende régulier trimestriel de $0.83¾ par action sur les actions de classe "B" en circulation de la compagnie ont été déclarés tous deux payables le 1er décembre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 9 novembre 1966.

Par ordre de l'Administration,
E. RHEAUME,
secrétaire.

Le fait que les Enveloppes Gage sont maintenant fabriquées au Québec, signifie...

·1·
Un meilleur service, voire même exceptionnel à toute la province.

·2·
Une garantie pour un produit d'une qualité supérieure, de vos experts GAGE dans le papier, l'imprimerie et la création.

·3·
Un intérêt particulier à résoudre vos problèmes qui demandent une enveloppe spéciale.

Peu importe ce que votre enveloppe a de particulier il serait à votre avantage de consulter

GAGE

La compagnie qui aime tout ce qu'elle entreprend.

420 ouest, rue Lagauchetière, Montréal, Québec.
861-2604

Vous avez fait un bon placement.

Vos obligations d'épargne du Québec portent maintenant un intérêt accru à

5½%

Conservez-les précieusement.

Conscient de l'augmentation générale des taux d'intérêt, le gouvernement du Québec vient d'accroître à 5½% le taux d'intérêt de toutes les obligations d'épargne du Québec.

Pour obtenir à ce sujet de plus amples renseignements, voyez votre courtier en valeurs mobilières, votre banque, votre caisse populaire, ou votre société de fiducie.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une estimation de Mappin's établira la valeur de vos bijoux

Le laboratoire de gemmologie de chez Mappin's est à votre disposition pour évaluations, pour fins d'assurance ou de vérification.

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine
Téléphone 866-7431

DOUBLEZ VOTRE ARGENT

avec les nouvelles
Obligations d'Epargne du Canada

Ce sont les plus avantageuses jamais offertes. Non seulement leur rendement moyen est sans précédent (5.48% l'an si on les garde jusqu'à l'échéance) mais en outre elles vous offrent maintenant la possibilité de composer votre intérêt, soit de recevoir un intérêt sur l'intérêt. Vous pouvez ainsi doubler votre argent en 13 ans.

Nos représentants vous aideront à placer votre commande. Il vous suffit de passer à nos bureaux, de nous téléphoner ou de nous écrire.

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE
Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal—Tél. 878-1951

CAHIER No 6 / PAGES 53-64 LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

Moscou consentirait à intervenir auprès d'Hanoï si les USA cessaient de bombarder le Nord-Vietnam

LONDRES, (PA,UPI,AFP) — On affirmait hier soir, dans les milieux diplomatiques de Londres, que le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, était convaincu que les dirigeants soviétiques seraient disposés à jouer un rôle actif dans le règlement pacifique du conflit vietnamien si les Américains mettaient fin à leurs bombardements au Nord-Vietnam.

Les mêmes sources diplomatiques précisent que le ministre des Affaires étrangères d'URSS, M. Andrei Gromyko, a donné lui-même des indications sur ce qui semble être un changement d'attitude de Moscou aux dirigeants américains et britanniques lors des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à Washington et à New York. Au cours de ses conversations avec M. George Brown, le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le président Johnson, M. Gromyko avait révélé avec une certaine réticence que la Russie n'était pas sans exercer une certaine influence sur Hanoï, qu'elle était parvenue à se faire écouter du gouvernement nord-vietnamien.

Slogans du PC soviétique

Dans les slogans qu'il vient de publier à l'occasion du 49e anniversaire de la "Révolution d'octobre", le comité central du parti communiste soviétique demande aux peuples du monde entier "de lutter pour l'arrêt de la guerre d'agression américaine contre le peuple vietnamien" et "d'exiger le retrait immédiat des troupes américaines du Sud-Vietnam".

D'autre part, le comité central, dont les slogans sont diffusés par l'agence "Tass", demande aux peuples "de démasquer les intrigues des fauteurs de guerre impérialistes, de renforcer la lutte pour l'arrêt de la course aux armements, pour l'interdiction des armes nucléaires, pour le désarmement total, pour la paix mondiale".

Sur le plan militaire

Des unités de "Marines" se sont emparés hier d'un important secteur montagneux près de la zone démilitarisée où des forces nord-vietnamiennes et vietcongs seraient en train de se rassembler en vue d'une offensive.

Au cours des opérations de dimanche, le plus important pont entre Thanh Hoa et Vinh, sur une des principales voies d'infiltration nord-vietnamiennes, a été gravement endommagé par l'aviation américaine.

Par ailleurs, huit personnes ont été tuées et 13 autres blessées la nuit dernière à la suite d'un tir au mortier effectué par le Vietcong à Kien Binh, siège d'un district administratif de la province de King Giang, à 125 milles au nord-ouest de Saigon. Un porte-parole américain a signalé une autre opération de harcèlement au mortier, celle-ci dirigée contre le camp de conseillers américains de Bao Loc, sur la route de Saigon à Dalat. Enfin, un attentat à la grenade a été commis ce matin dans le quartier populeux de Gia Dinh, à Saigon. L'explosion de l'engin a fait un blessé, un Américain.

téléphoto PA

Un autographe rare mais périssable

Une serveuse hawaïenne est l'heureuse propriétaire d'un rare autographe du président Johnson, mais elle se demande comment le conserver. Mme Marie Yamada a obtenu la signature de Lyndon B. Johnson sur le front hier soir alors qu'elle servait le président américain au banquet offert par le gouverneur d'Hawaii, M. John A. Burns, à Honolulu.

Le boycottage, c'est efficace !

téléphoto UPI

A Denver au Colorado, une des caissières du supermarché "Safeway" se tient les bras croisés attendant vainement les clients et clientes qui brillent par leur absence, prenant part à la campagne de boycottage entreprise par plus de 100,000 maîtresses de maison dans le but de faire baisser les prix des denrées. Cet établissement est l'un des cinq soumis à ce boycottage.

Déjà, les supermarchés de Denver "coupent" les prix

DENVER, Colorado (PA) — Des maîtresses de maison ont défilé en chantant des slogans hier, devant plusieurs marchés à succursales multiples, inaugurant ainsi leur campagne de boycottage visant à faire baisser les prix des denrées.

Elles ont commencé leur joyeuse manifestation peu avant midi devant deux établissements de la banlieue de Commerce City. Les deux établissements sont ceux de "Safeway" et "King Soopers Inc." Il n'y eut pas de manifestation analogue ailleurs.

Cinq entreprises du genre doivent faire l'objet de ce boycottage incessamment : en plus de "Safeway" et de "King Soopers" il y a les établissements de "Furr's", "Miller's" et "Red Owl".

Des reporters et des photographes ont signalé que très peu de clientes entraient dans les magasins. Cependant, les porte-parole de ces établissements ont fait remarquer qu'il y avait peu de différence par rapport à un lundi normal qui est généralement une journée calme.

D'autre part, tous les 43 magasins de la société "Miller" dans la région de Denver étaient fermés hier, pour permettre aux employés d'ajuster les prix des denrées. Les autorités de la compagnie avaient annoncé en fin de semaine la fermeture du magasin pour la journée d'hier, à la suite d'un relevé effectué en juillet, et dans lequel les maîtresses de maison se disaient prêtes à se priver de certains "bénéfices marginaux ou services supplémentaires" et profiter de réductions des prix des denrées. Ainsi, il n'y a plus de transport des commandes aux automobiles, les tirages au sort d'automobiles sont annulés de même que les concours spéciaux. L'encaissement des chèques sera aboli, mais on continuera de donner des timbres-primes.

Les magasins "Furr's", pour leur part, ont cessé de donner ces timbres-primes il y a 18 mois, et depuis plusieurs mois les prix des denrées dans ces établissements ont été réduits.

Un groupe de marchés indépendants, "Thriftway" a annoncé une réduction de 10 p. 100 des prix en fin de semaine, et signale une hausse significative des ventes.

Les dirigeants de la campagne de boycottage ont recommandé aux maîtresses de maison de se procurer leurs denrées, temporairement, aux marchés indépendants.

Les nationalistes coulent deux bateaux communistes dans le détroit de Formose

TAIPEH (UPI) — Un commando naval nationaliste chinois a attaqué ces jours derniers un groupe de canonnières de la Chine communiste dans le détroit de Formose et en a coulé deux, annonce aujourd'hui l'agence Central News. Deux autres bateaux communistes auraient été endommagés.

Le bureau d'information du ministère de la Défense de Formose a confirmé la nouvelle, mais a refusé de donner plus de détails.

Cet engagement naval survient au moment où, dit-on à Taïpeh, les nationalistes veulent profiter du présent bouleversement interne en Chine populaire pour tenter des actions militaires contre le régime de Pékin.

Dans les milieux diplomatiques, on croit que l'incident déclenchera un regain d'hostilité dans le détroit de Formose où la situation était relativement calme depuis la crise de Quemoy, en 1958. On n'avait signalé que de rares accrochages isolés entres bateaux et avions nationalistes et communistes depuis ce temps.

On croit savoir que les Etats-Unis ne sont pas très favorables à des aventures militaires nationalistes dans le détroit de Formose, qui sépare l'île de Formose, où sont retranchées les forces nationalistes de Tchang Kaï-chek, et la Chine continentale.

D'après la dépêche de l'agence Central News, l'unité de commandos nationaliste a tendu une embuscade aux bateaux communistes au large de l'estuaire de la rivière Min, en face de Taïwan, samedi soir. Les nationalistes seraient rentrés à leur base indemnes.

Le gouvernement de Formose continue de prédire une révolte contre le régime de Pékin en Chine continentale et Tchang Kaï-chek a réitéré récemment encore sa promesse de renverser le régime communiste en déclenchant une puissante offensive contre lui. On croit cependant que les nationalistes pourraient bien tenter une série de raids sur la côte chinoise dans l'espoir de hâter la révolte qu'ils croient inévitable pour bientôt.

Mystérieux assassinat d'un pasteur blanc

COLUMBUS, Ohio, (UPI, PA) — Le Dr Robert W. Spike, un théologien de réputation nationale, âgé de 42 ans, et reconnu comme l'un des Blancs les plus actifs dans le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, a été mystérieusement assassiné, hier soir, et abandonné dans un immeuble situé près du campus de l'université de l'Etat de Ohio.

Le sang de l'éminent ministre de l'Eglise unie du Chtist formait une mare dans la chambre des invités du nouveau "centre chrétien" celui, précisément, à la dédicace duquel le ministre avait participé la veille, c'est-à-dire, dimanche soir. La police s'est refusée à tout commentaire pour ce qui a trait aux motifs qui ont pu inspirer cet acte de violence. On ne détient encore aucun suspect.

Le coroner Robert A. Evans a dit ne pas savoir si le Dr Spike a été frappé une ou deux fois à la tête. Il a constaté que le ministre avait un trou dans le crâne et avait subit plusieurs meurtrissures graves. "Il est difficile d'imaginer qu'un être humain a pu faire une chose pareille à un autre être humain", a-t-il dit.

De son côté, le procureur Howard Johnson constate que "le coup à la tête a été administré avec une force inouie. Je ne saurais dire s'il s'agit d'un seul coup ou de deux." L'heure de la mort demeure incertaine. Toutefois, il se peut qu'elle sait survenue aux alentours de midi, hier, puisque le corps était, dit-on, encore chaud lorsqu'on l'a retrouvé. Mais le procureur n'écarte pas la possibilité que l'assassinat aurait également pu être commis dimanche soir, voire lundi matin.

Le Dr Spike devait reprendre un avion pour Chicago, tôt hier matin, soit après avoir prononcé l'allocution de circonstance à la cérémonie de dédicace du "Centre chrétien" de Columbus, Ohio, un immeuble situé tout près du campus de l'université.

Le cadavre n'était recouvert que d'un imperméable vert. Les chaussures de la victime étaient rangées avec les chaussettes ; ses vêtements étaient dans la penderie et ses sous-vêtement, accrochés à la poignée de la porte de la chambre de bain. Le corps gisait sur le dos.

On n'a retrouvé que cinq dollars dans le porte-monnaie de la victime, ce qui est une somme dérisoire pour un personnage de cette importance, et qui est sur le point de prendre l'avion. Sagit-il d'un simple vol ? S'agit-il d'un crime relié aux activités du ministre dans le domaine des droits civiques ? Le Dr Spike avait reçu des menaces fréquemment, au dire de M. Jeald C. Brauer, doyen de la faculté de théologie à l'université de Chicago, faculté où enseignait le Dr Spike.

Le meurtrier est-il le même qui a abattu, en mai dernier, Mme Loren R. Bollinger, spécialiste des fusées et des roquettes à l'université de Ohio ? Les deux crimes se ressemblent, et la police n'hésite pas à faire certains rapprochements.

Également dimanche soir, le chef de la secte des "musulmans noirs" de St-Louis et de Kansas City a été abattu d'une balle, et un de ses disciples Clyde Jones, surnommé Clyde X, a été blessé, en face d'un restaurant appartenant à la secte. L'hôpital de St-Louis annonce que John Moore, le leader noir, est mort d'une balle dans la tête.

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Un duel oratoire sur la Chine laisse les étudiants perplexes

Je suis plein d'admiration pour les jeunes auditeurs-spectateurs du colloque sur la Chine qui vient de se dérouler à l'Université de Toronto. Le colloque ("teach-in") n'est pas une séance d'études. C'est une assemblée contradictoire et cette fois-ci comme l'année dernière d'ailleurs, les conférenciers pour la plupart adoptèrent une position anti-américaine. Cette année, les conférenciers, tous dotés d'un certain prestige sinon d'un prestige certain, étaient anti-américains.

Prenez par exemple le professeur anglais qui habite Pékin et y enseigne à l'université. Trois de ses enfants fréquentent les écoles de Pékin. Il est éloquent et se fait un défenseur acharné de tout ce qui est "Chine communiste". Il souligna plus d'une fois que le fait qu'il réside dans la capitale de la Chine rouge lui donne une optique différente et lui permet de connaître la Chine beaucoup mieux que ceux qui l'observent de l'extérieur.

Il présenta sa thèse d'un ton calme, avec de l'humour même. En fait, il était captivant.

Il y avait aussi M. Félix Greene, un réalisateur de films bien connu qui tourna un long documentaire sur la Chine et qui l'a défendue depuis. Il parlait avec toute l'autorité d'un témoin qui a vu et touché ce qu'il décrit.

Han Suyin et Mao

Et enfin, madame Han Suyin, belle femme, romancière renommée (dont un roman "Love is a many splendored thing" a fait l'objet d'un film), docteur ès Lettres, habile, agressive, sarcastique et dominant la conversation. Elle visite la Chine presque tous les ans. Ses livres sont proscrits en Chine parce que jugés de tendance capitaliste. Et pourtant elle peut rencontrer Mao quand elle veut.

La jeune "garde rouge" n'est pas composée de voyous, affirma-t-elle. Elle exerce au contraire une influence saine et purificatrice.

Le professeur anglais faisait de la surenchère et affirmait que la "garde rouge" représente la conscience révolutionnaire pure de la Chine.

Une bonne défense

Les experts américains étaient en minorité, mais ils se défendirent bien. Tous les deux connaissaient évidemment à fond la théorie communiste chinoise. L'un d'eux avait lu et connaissait presque de mémoire les oeuvres de Mao Tsé-toug. Il les connaissait bien mieux que Han Suyin et ses alliés. Ces deux spécialistes américains présentèrent une attaque magistrale du point de vue de la logique, contre la Chine.

Je me promenai parmi les jeunes auditeurs, leur demandant leurs opinions. Sans exception, les 18 auxquels j'ai parlé (et je les avais choisis au hasard) étaient impressionnés par la virtuosité des conférenciers mais n'avaient pas été convaincus ni par l'argumentation des pro-Pékin ni par celle des anti-Pékin.

Une jeune étudiante me dit : "Que voulez-vous que je conclue ? D'un côté, on me présente une défense qui fait appel à mes sentiments : la pauvre Chine, opprimée par les Blancs, s'efforçant dignement de se nourrir et de se défendre contre un monde hostile. De l'autre côté, on formule un réquisitoire qui fait appel à mes facultés de raisonnement, avec chiffres de victimes du régime communiste, témoignages de communistes européens, faillite des programmes de Mao, l'acharnement de Mao qui se cramponne à sa propre philosophie révolutionnaire même quand elle nuit au pays. Je ne peux croire ni l'une ni l'autre de ces thèses complètement. La vérité doit se situer quelque part entre les deux. Mais ce colloque m'a donné le désir d'étudier l'affaire moi-même."

Notre système d'éducation universitaire n'est pas si mauvais que ça s'il produit des jeunes gens de cette trempe.

Grève à la GE: Johnson intervient

WASHINGTON, (UPI) — Le président Johnson a pris des dispositions hier, en vertu de la loi Taft-Hartley pour mettre fin à la grève de 25,000 ouvriers dans sept usines de la société General Electric qui fabriquent des fournitures de guerre pour le Vietnam.

Différents locaux ont provoqué des arrêts de travail en dépit d'une entente intervenue vendredi, et qui a empêché une grève générale de 120,000 employés de la compagnie chargée d'exécuter de nombreux contrats du Département de la Défense des USA.

Peu après le départ du président Johnson pour son voyage en Extrême-Orient hier, la Maison Blanche a annoncé que des mesures ont été prises pour invoquer une injonction en vertu de la loi Taft-Hartley, si nécessaire, pour ramener les hommes au travail.

Le président a signé un document créant une commission de trois membres comme l'exige la loi Taft-Hartley, pour enquêter sur le différend et lui faire rapport le plus tôt possible.

En prenant connaissance du rapport, le président décidera s'il y a lieu de demander au procureur général d'obtenir une injonction destinée à remettre les grévistes au travail pour une période de temps de 80 jours.

Dans le document qu'il a laissé, le président mentionne notamment les usines de la société General Electric à Evandale en Ohio, où sont fabriqués les moteurs à réaction des chasseurs Phantom dont se servent l'Aviation et la Marine dans la guerre du Vietnam.

La RAU accuse Israël de chercher à éliminer le gouvernement syrien

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Premier orateur au Conseil de sécurité qui poursuivait hier après-midi ses débats sur le dernier différend israélo-syrien, le représentant de la République arabe unie, M. Mohamed Awad El Kony, a accusé les puissances anglo-saxonnes membres du Conseil — Grande-Bretagne, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande — de prévention contre les pays arabes, et Israël d'être l'agent des impérialistes qui désapprouvent l'orientation du gouvernement syrien et cherchent à l'éliminer.

Le représentant de l'Argentine, M. Paul Quijano, et le représentant du Japon, M. Akira Matsui, ont exprimé leur inquiétude devant l'aggravation de la situation dans le Moyen-Orient, et appuyé la suggestion britannique en faveur d'une enquête immédiate par l'organisme de l'ONU pour le respect de la trêve en Palestine.

Les deux diplomates ont estimé également que le Conseil devrait faire appel et à la Syrie et à Israël pour qu'ils observent la plus grande modération, et évitent toute nouvelle action susceptible de faire empirer la situation dans la région.

Le représentant de la Syrie, M. George Tomen, a attaqué la politique américaine et s'en est pris personnellement au représentant américain, M. Arthur Goldberg, en citant un discours prononcé par ce dernier devant une organisation privée, avant qu'il ne soit nommé délégué à l'ONU, qu'il a qualifié de "prosioniste". M. Goldberg, qui est Juif, a retorqué qu'il ne répudiait nullement une philosophie spirituelle en faveur de la paix entre les hommes, mais que le délégué syrien devrait plutôt prêter attention aux déclarations qu'il a faites en tant que représentant du gouvernement américain, qui soutient l'indépendance de tous les Etats, Israël comme la Syrie et les autres Etats arabes.

M. Michael Comay, au nom d'Israël, a souligné que les discussions au sein du Conseil reflétaient une situation infiniment dangereuse dans le Moyen-Orient. Il a émis le voeu que les membres du Conseil exercent leur influence pour atténuer la tension, éviter les conflits, renforcer le respect des frontières et des accords d'armistice.

Le représentant de l'Arabie saoudite, M. Jamil Baroodi, qui siégeant à l'ONU depuis plus de 20 ans, s'arroge souvent un rôle de "doyen", et d'humaniste, s'est livré à une longue digression sur les origines des Hébreux, du judaïsme et l'histoire de la Palestine, pour démontrer que seul le sionisme a créé un problème là où il n'en existait pas entre les peuples sémites frères.

Quatre grands procès se déroulent à Paris, Londres, Vienne et au Cap

PARIS, (AFP, Reuter) — L'avocat de Marcel Le Roy, le seul inculpé libre du procès des ravisseurs du leader marocain Mehdi Ben Barka, a invité le jury à refuser de répondre aux questions qui lui seront posées sur la culpabilité de son client. Celui-ci accusé de "non dénonciation de crime" encourt une condamnation maximum de trois ans de réclusion.

C'est à l'issue d'une plaidoirie passionnée que Me Maggiani a suggéré cette décision inhabituelle qui équivaudrait à un acquittement au bénéfice du doute.

L'avocat a chargé avec force, Antoine Lopez, principal inculpé et ex "honorable correspondant" de Le Roy, affirmant qu'il était absolument faux qu'il ait rendu compte à ce dernier, dans une communication téléphonique faite le surlendemain du rapt, "de tout ce qu'il savait". Quant aux deux accusés marocains "en fuite", le général Oufkir, ministre de l'Intérieur et Ahmed Dlimi, directeur général de la Sûreté à Rabat, s'ils sont reconnus coupables, ils ne peuvent être condamnés que par contumace à la réclusion à perpétuité.

"Les amants diaboliques"

D'autre part, à Londres, le juge suprême, lord Parker, a rejeté hier la demande d'appel faite par Myra Hendley, la "diabolique" des Landes du Yorkshire, condamnée le 6 mai dernier, à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre sadique d'Edward Evans, 17 ans, Lesley Ann Downey, 10 ans et pour complicité dans celui de John Kilbride, 12 ans.

Par ailleurs, à Vienne en Autriche, une semaine après l'ouverture du procès Mauer, un second procès de criminels de guerre s'est ouvert hier devant la Cour d'Assises de Vienne : Léopold Lanz, 56 ans, ancien sergent SS et chef des ateliers du camp de concentration de Treblinka en Pologne, est accusé d'assassinats individuels, de sévices et de la participation à des exécutions sommaires de Juifs polonais.

Et enfin, au Cap en Afrique du Sud, un psychiatre, le Dr Harold Cooper, a témoigné hier au procès de Dimitri Tsafendas, accusé du meurtre du premier ministre Hendrik Verwoerd, qu'il ne croit pas que l'accusé savait pourquoi il a assassiné l'homme d'Etat. Tsafendas a déclaré à ce psychiatre que n'eût été le ver solitaire dont il souffrait, il n'aurait jamais tué le leader africain.

L'ANGLAIS
EN 60 HEURES
ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE
EN STUDIO OU À LA MAISON

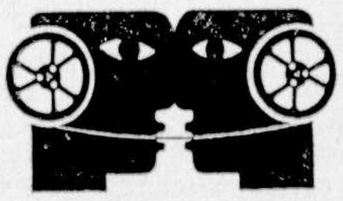

COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT.
☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
18-10-66

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARPIN (Pauline-Estelle) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jean-Victor Arpin, née Pauline-Estelle Joncas, demeurant à 3101, Place Hélène-Boullé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Emile) — A St-Joachim-de-la-Plaine, le 17 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Beaudoin, demeurant à St-Joachim-de-la-Plaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joachim-de-la-Plaine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Gérard) — A Montréal, le 16 octobre 1966 à l'âge de 42 ans est décédé Gérard Beaulieu, époux de Lucille Brault, demeurant à 3596 Béliveau, père de Richard, Jean-Pierre et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
8 h. 45, pour se rendre à l'église Très St. Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St. Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Arthur) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Bigras, époux d'Aurore Dufault, demeurant à 2069, Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Guy) — A Dorion, le 16 octobre 1966, à l'âge de 15 ans 6 mois, est décédé Guy Boucher, fils de Rodolphe Boucher et d'Isabelle Bonin, demeurant à 271, boul. Harwood, Dorion, autrefois de Joliette. Guy est la 20ième victime de la tragédie de Dorion, survenue le 7 octobre 1966. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion
à 11 hrs pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à l'église Saint-Pierre, de Joliette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Louisa) — A Rivière-des-Prairies, le 17 octobre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Louisa De Gonzague, demeurant à 10,790, boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Jean-Baptiste) — A St-Rédempteur, comté Vaudreuil, le 15 octobre 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Jean-Baptiste Brazeau, époux de Marie Vincent, père de la Révérende Soeur Jean Conrad, des Soeurs de la Providence, aux Trois-Rivières, de la Révérende Soeur Marie-Louise Lorraine, des Soeurs Ste-Anne, de Lachine, du docteur Conrad Brazeau, chirurgien-dentiste, de Cousapscal, comté de Matapédia. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin.
87, rue St-Jean-Baptiste,
à Rigaud.
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Cléophas) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Cléophas Cardin, époux de Alma Mercure, demeurant à 2907 St-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLES (Gédéon) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Gédéon Charles, ex-manufacturier de chaussures et ex-maire de St-Tite, époux de Florence Hanna, demeurant à 11,806, Frigon; père de Mme Joseph Melkonian (Jacqueline), Mme Maurice Kouri (Evelyn), Fred, John, Mme J. Abraham (Pauline). Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Fernand) — Par erreur, vendredi le 14 octobre 1966, le nom de Mme Denise Gagné, demeurant 3868 Gertrude, Verdun, a paru comme épouse de M. Fernand Chartrand, décédé accidentellement à Verdun le 12 octobre 1966, alors qu'il aurait fallu lire époux de Diane Collette, demeurant 4120, 52e avenue, Ville St-Michel.

CHEVALIER (Léo) — A Ville St-Michel, le 16 octobre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Léo Chevalier, époux de Rita Boudreau. Les funérailles auront lieu mererredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel,
8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHURCH (Emma) — A St-Vincent-de-Paul, le 17 octobre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Church, née Emma Mainville, demeurant 4402 Boul. Lévesque, autrefois de St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetièer de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

DERY — Marcel et Carole (née La Billois) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fillette, Paula, 7 livres 12 onces, le 15 octobre, à l'hôpital St. Mary's. La mère et l'enfant se portent bien.

COLANGELO (Anne-Marie) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Joseph Colangelo, née Anne-Marie Boulanger, épouse en 1ères noces de Georges Pontbriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Antoinette) — A Montréal, le 15 octobre 1966, est décédée Mlle Antoinette Courval, demeurant à 5065, rue St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Marie-Claire "Clara") — A Ottawa, le 17 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie-Claire Dumouchel, épouse de feu Faldora (Albert) Daigneault. Elle laisse 2 fils: Réal, de Hull, Jean-Robert, d'Ottawa; 3 filles: Mme H. Dallaire (Rita), d'Ottawa, Mme Lionel Godin (Yvette), d'Ottawa, Mme Réal Imbleau (Pauiette), de Montréal, et 1 soeur, Mme Anatole Lalonde (Albertine), d'Ottawa, ainsi que 14 petits-enfants) Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salon convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert et Gauthier,
259, rue St-Patrice,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBELLEFEUILLE (Joséphine) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve J.-B. Debellefeuille, née Josephine Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
3359, 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPELTEAU, Albias — A l'hôpital Royal Victoria, le 14 octobre 1966, est décédé Albias Depelteau, époux de feu Mary Selder, et père bien-aimé d'Alfred, Roger, James, Amy (Mme H. Malenfant), Audrey (Mme N. Di Perno), Heather (Mme G. Burnett). Exposé au salon mortuaire de
J. W. MacGillivray & Sons,
5644 avenue Bannantyne, Verdun.
Funérailles mardi à 10 a.m. en l'église St. Thomas More, Verdun. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DESJARDINS (Léopold) — A Pont-Viau, le 15 octobre 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé accidentellement M. Léopold Desjardins, époux de Simone Baril, demeurant 250 rue Léveillé, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24 rue St-Florent,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-du-Loup, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Marie-Lucienne) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Lucienne Desmarais, fille de feu William Desmarais, et de feu Corinne Vallée, demeurant à 1235 Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Richmond, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Parmélia) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Parmélia Blier, épouse de Wilfrid Doucet, demeurant 5244 Séville, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Juliette) — A Pointe-Cascades, comté de Vaudreuil, le 16 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Honoré Dubois, née Juliette Sauvé, demeurant à Pointe-Cascades. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Pierre, Pointe-Cascades, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de Saint-Clet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Apolexine) — A St-Isidore de La Prairie, le 17 octobre 1966 à l'âge de 30 ans 2 mois, est décédée Apolexine Dubuc, épouse de feu Aimé Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Primeau
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Jacques) — A Ste-Thérèse, le 16 octobre 1966, à l'âge de 19 ans, est decédé Jacques Fournier, fils de Paul Fournier et d'Evangéline Devost, demeurant à 13, 61e Avenue, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lillian) — A Montréal, le 17 octobre 1966 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Georges Gauthier, née Lillian Thomas. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Barinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Joseph) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Goyer, époux de feu Regina Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébre à 9 h. 30 et de là au cimetière de Nomininque, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Joseph-E.) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph-E. Grisé, époux de feu Eugénie Fu..., demeurant à 239, rue De Guire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Henri) — A Auteuil (Ville de Laval), le 16 octobre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri Grisé, époux de Georgette Noël, demeurant à 5735 Provencc. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Valiquette,
1919, Boul. Des Laurentides
à Vimont,
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Béatrice-d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALL (Hortense) — Mme Hortense Hall, née Baptiste, décédée le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, à l'hôpital Général de Montréal, veuve de Julien A. Hall et mère de Rodolphe P. Hall, Eugène B. Hall, Mme Hillary Cobham (Marie-Julienne), Mme Hilton Braithwaite (Maxine) de Montréal, Mme Samuel Hicks (Cynathia) de Détroit, Mme Roger Reese (Geneviève) et Mme William Baker sr. (Léona) de Brooklyn, et 18 petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires
J. P. Ferron and Sons,
2252, rue St-Antoine
à partir de 1 heure le 18 octobre. Service célébré en l'église Saint-Anthony à 8 h. 30 a.m. le 19 octobre. Sépulture au cimetière de Côte-des-Neiges.

HEBERT (Irène) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rosaire Hébert, née Irène Leclerc, demeurant à 12,080, rue Valmont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Hugues, comte Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marie-Eliza) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Charles Hebert, née Marie-Eliza Gadouas, demeurant à 916 Marguerite. Soeur du Rév. Père Ovila Gadouas, o.m.i. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Athanase) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Athanase Hotte, époux en 1ères noces de Graziella Labonté, et en 2emes noces de Anastasie Carrière, demeurant 5980 rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée
4504 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Yves) — Accidentellement, à Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé Yves Lacasse, fils de feu Rosaire Lacasse et de Gabrielle Soulière, demeurant au 8193 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Robert) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Laflamme, demeurant à 7037 Lisieux, St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUBLET (Marie-Anna) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Pierre Lebrun, née Marie-Anna Diotte, demeurant au 2376 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-L.) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul-L. Lefebvre, époux d'Adrienne Panneton, demeurant à 698, 9e ave, Rawdon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie) — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie Stoke, épouse de feu Victorien Martin, demeurant à St-Casimir. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Lacoursière,
St-Casimir,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 3 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Philémon) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philémon Laperrière, époux de feu Yvonne Plante. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, avenue Laurier, Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Fortunat) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Fortunat Lavigne, époux d'Aline Cormier, demeurant à 1700, rue Leclaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adem,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCILLE (Blanche) — A Laflèche, le 17 octobre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Blanche Dubois, épouse de Bernard Mercille, demeurant 113 rue Bienville, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 rue St-Charles, Longueuil,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Victoria) — A Ville Laval, le 16 octobre 1966 à l'âge de 88 ans est décédée Victoria Gauthier, épouse de feu William Nadon, mère d'Armand, Melinda (Mme E. Cloutier), de Cléophas, Adrienne (Mme E. Demers), Emile, Hormisdas et Urgel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébre à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Bertha) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Naud, née Bertha Renaud, autrefois de la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Frédéric) — A Chomedey, Laval, le 15 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Frédéric (Fred) Ouimet, époux de Jeanne Gosselin, demeurant à 2101 rue Jessop, Domaine Renaud à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 Boul. Labelle, Chomedey,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Berthe) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Panneton, née Berthe Foucreault, demeurant à la Résidence St-Georges, soeur de Bernadette (Mme Jean Perrier), Florida (Mme E. Provost), Jeanne (Mme J. Gosselin), Lucienne (Mme Lucien Trudel). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébre à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lucien) — Subitement à Huberdeau, le 16 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Lucien Paquin, ex-chef de gare du C.N.R., époux de Marguerite Maheux, père de maître Maurice, Jean, Jacques, Michel, Mme N. Bonenfant (Simone), Mme F. Back (Ghyslaine), Mme A. Ferrari (Colette), Mme L. Villeneuve (Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Huberdeau, lieu de tion la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Donat) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Donat Pichette, fils de feu Ovila Pichette et de feu Mélina Gadouas, demeurant au 763 rue Lacasse. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PITRE (Frank) — A Lachine, le 17 octobre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Frank Pitre, directeur de la Police pour la Cité de Lachine, époux de Laura Major, père de Joyce (Mme G. D. Macdonald), et Patricia (Mme Michael Morris). Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Resurrection-of-Our-Lord, où le service rera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jean Baptiste) — A Pincourt, Ile Perrot, le 17 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Jean Baptiste Poirier, époux de Berthe Poitras, père de Mme Camille Franche (Jeannine) et de Mme Jarie Huneault (Mariette), demeurant à 431, boul. Duhamel, Pincourt. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
551, boul. Duhamel, Pincourt
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église N.-D.-de-Lorette, où le service sera célébré, et de là au cimetière Ste-Jeanne-de-Chantal, de l'Ile Perrot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Michèle) — Accidentellement, à Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Michèle Poirier, fille d'Edouard Poirier et d'Yvonne Poulin. Elle laisse sa soeur, Mme Jacques Laflamme (Raymonde), et ses frères, Jean, Camille et Yves. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT-Trudeau (Marguerite) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Marguerite Trudeau, épouse de feu le notaire Jean Racicot. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

MATHIEU (Clara) — La famille Alfred Mathieu remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Clara Mathieu, survenue le 23 septembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

RENAUD (Ferdinand) — A Lasalle, le 16 octobre 1966 à l'âge de 55 ans est décédé Ferdinand Renaud, époux de Lucienne Lefebvre, demeurant à 8526 Hélène de Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost à Lachine
à 8 hrs 40, pour es rendre à l'église St-Pierre aux Liens de Ville St-Pierre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Lucille) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Léo Victor Rousseau, née Lucille Jolicoeur, soeur de Mme Simone Brousseau, Lionel Jolicoeur et Mme Claire Desforges, demeurant 8191 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384 rue St-Denis,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MARTIN (Evelina) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste St-Martin, née Evelina Robert, demeurant 2325 rue Frontenac, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Aurore) — A Montréal, le 16 octobre 1966 à l'âge de 48 ans, 11 mois est décédée Mme Ovila Savaria, née Aurore Langlais, demeurant à 2323 rue Emmett. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (René) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé René Simard, époux de Blanche Simard, et père de Mme Paul-E. Parent (Gisèle), Mme Simon Vézina (Rolande), et Michel, et beau-père de Mme Gilles Beaudoin (Simone). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WASS (Ernest) — Subitement, à Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Ernest Ephraim Wass, époux d'Alice Gleave, domiciliée au 1805 av. LaSalle, Jacques-Cartier, père d'Alma (Mme E. Gardner), Shirley (Mme C. A. Brethour), Margaret (Mme R. W. Muncey) et Seth. Lui survivent également, 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu au Salon Funéraire
J. W. MacGillivray,
307 Riverside Drive, St-Lambert,
Jeudi le 20 courant, à 1 hre p.m., et de là au cimetière Laurentides Memorial Gardens, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. Gédéon Charles

M. Gédéon Charles, manufacturier de chaussures bien connu au Québec, est décédé subitement samedi soir, à l'âge de 70 ans.

Outre sa femme Florence, il laisse dans le deuil ses filles Jacqueline Melkonian et Evelyn Kouri, de Montréal, Pauline Abraham, de Wichita, Kansas, ainsi que ses fils Fred et John, de Los Angeles.

Jusqu'à sa retraite récente, M. Charles était président de Charles Shoe Manufacturing Company et de Gédeon Charles and Sons Limited, opérant au 6862, rue St-Hubert.

Sa dépouille mortelle est exposée au 6821, rue St-Hubert, et les funérailles auront lieu mercredi après-midi, à 14 heures, à l'église orthodoxe St-George Eastern, à l'angle des rues Lajeunesse et Jean-Talon.

Décès de M. Gaston Danis

M. Gaston Danis, gérant de district (Québec) de la compagnie de papier Rolland, et frère de Me Claude Danis, avocat bien connu de la métropole, est décédé subitement aujourd'hui à Québec, à l'âge de 39 ans. Le défunt était entré au service de la compagnie Rolland il y a 20 ans. Il était membre de l'Association patronale des ar

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mardi 18 octobre 1966 / saint Luc, évangéliste / 82e année, No 241 / 6 cahiers / 64 pages / La météo : plus chaud, nuageux

Louis Laberge réclame la cogestion des entreprises • En page 17

Québec contrôlera les offres de salaires des commissions scolaires régionales et locales

But : limiter le fardeau imposé aux contribuables

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Afin de limiter le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires des enseignants, le gouvernement a décidé de maintenir, en 1966-67, la pratique suivie l'an dernier en vertu de laquelle il participait au financement d'une partie des dépenses inadmissibles des commissions scolaires régionales et locales."

C'est la déclaration qu'a faite hier le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le ministre a cependant précisé que le gouvernement avait imposé des conditions précises en ce qui a trait à sa participation aux dépenses résultant des nouvelles conventions collectives.

Les commissions scolaires régionales en particulier, dans le choix de l'attitude qu'elles prendront devant les mesures décrétées par le gouvernement devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

Cette dernière condition a été qualifiée par le ministre de "premier pas vers une démocratisation plus complète de l'administration des régionales".

Différences arbitraires

M. Bertrand a expliqué que le gouvernement voulait diminuer le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires aux enseignants.

Il existe des règles d'approbation des budgets des commissions scolaires qui prévoient des subventions d'équilibre budgétaire pour toutes les dépenses normales des commisions scolaires.

Les dépenses qui dépassent le niveau reconnu comme normal sont, en principe, inadmissibles et donc à la charge exclusive des commissions scolaires elles-mêmes.

"Dans un grand nombre de cas, a déclaré M. Bertrand, la

Voir QUEBEC en page 2

Un séisme dévaste le Pérou

LIMA. (PC, UPI, AFP) — Un violent tremblement de terre a secoué hier la région côtière du Pérou, semant la panique à Lima, la capitale, et dans le port d'El Callao. Le nombre des victimes devrait dépasser la centaine.

Le bilan de la catastrophe n'est encore que provisoire, car on est sans nouvelles de plusieurs villages de l'intérieur.

On craint que le raz de marée soulevé par la séisme ne dévaste Hawaii, où séjournait le président Johnson, mais la menace ne s'est pas matérialisée. L'alerte a été levée ce matin et la population qui avait été évacuée des régions basses de l'archipel a pu regagner les maisons abandonnées provisoirement.

Au Pérou, le bilan non officiel s'établit à 83 morts, au moins 1,000 blessés et des centaines de sans-abris, mais le compte est loin d'être complet. Plusieurs personnes sont portées disparues.

Aussitôt les premières secousses ressenties, les quelque deux millions d'habitants de Lima se sont précipités dans les rues, sur les places, loin des immeubles et constructions qui menaçaient de s'effondrer. Plusieurs milliers de person-

Voir SEISME en page 2

Incendie à New York : 12 pompiers auraient péri

NEW YORK. (UPI) — Douze pompiers auraient trouvé la mort dans un violent incendie qui a fait rage toute la nuit et s'est déclaré vers 10 heures hier soir dans un immeuble commercial de cinq étages situé sur Madison square, à l'intersection de Broadway, de la 5e Avenue et de la 23e Rue, à New York.

Tous ont été ensevelis sous des tonnes de débris, alors

Voir POMPIERS en page 2

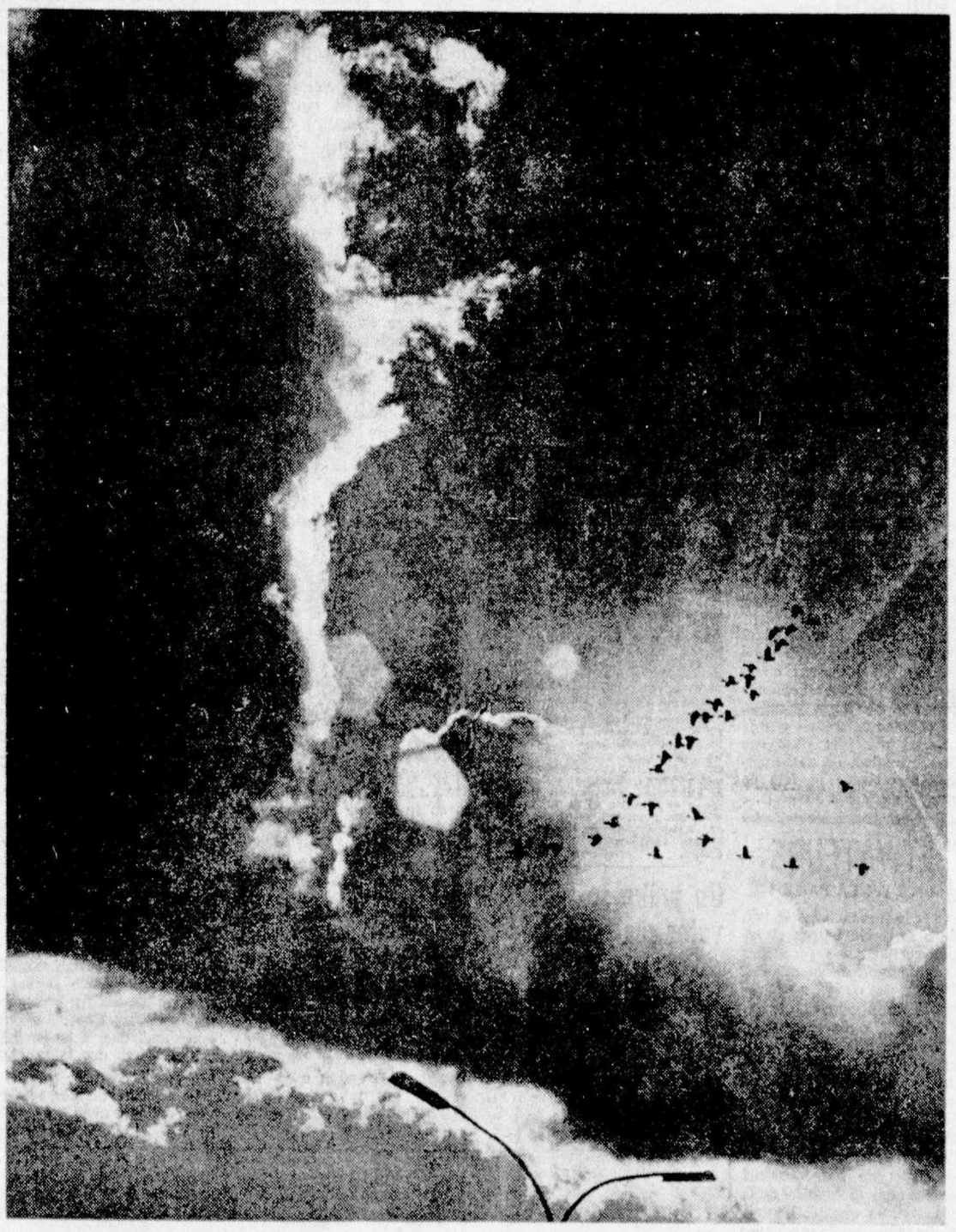

Photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Les beaux jours s'en vont

Avec les beaux jours, s'en vont les derniers des grands voiliers migrateurs vers des régions plus douces. Outardes, canards et sarcelles passent encore dans les soleils couchants au-dessus de nos villes et de nos champs, mais bientôt le ciel sera vide de leurs grandes flèches et de leurs cris rauques. Et voilà qu'il va neiger.

Après les offres de la Commission du service civil, la grève des postiers semble inévitable

OTTAWA (PC) — Le Conseil de l'Union des postiers devait tenir une réunion aujourd'hui afin de discuter de l'opportunité de déclencher une grève dans un délai relativement court.

La réunion fait suite à la recommandation annoncée hier par la Commission du service civil d'accorder une hausse immédiate de salaires de six pour cent aux postiers, avec possibilité de renégocier l'an prochain lorsque la nouvelle loi régissant les négociations entre le gouvernement et ses employés sera adoptée.

Le Conseil, qui représente les principaux syndicats d'employés des postes canadiennes, avait réclamé récemment une augmentation de 39 cents l'heure pour ses membres. Il lançait par la même occasion un ultimatum, approuvé par 85 pour cent des membres menaçant de déclencher une grève à la veille des Fêtes si une augmentation d'au moins 20 cents n'était pas versée à ce moment. La menace de grève devait ensuite être annoncée pour le 15 novembre.

"La grève semble maintenant inévitable", a déclaré Rick Otto, vice-président de l'Union canadienne des employés des postes.

En 1965, quelque 12,000 postiers de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient déclenché une grève d'une dizaine de jours et obtenu des augmentations de $510 à $550 par an.

Faisant suite aux nouvelles demandes des postiers, la recommandation de la Commission du service civil doit être présentée cette semaine au bureau de la Trésorerie. Elle toucherait, outre les postiers, 35,000 autres employés fédéraux.

Le président de la commission, M. John Carson, a expliqué que cette offre implique la possibilité de négociations ultérieures et d'une nouvelle hausse, rétroactive, tout comme celle de six pour cent, au 1er octobre 1966. Mais seulement après que la nouvelle loi sur les négociations collectives entre l'Etat et ses employés aura été adoptée.

L'Union des postiers et l'Union des facteurs, se sont désappointées mais non surprises de la recommandation de la Commission du service civil. Leur prochaine démarche ne viendra cependant qu'après que le cabinet aura étudié la

Voir GREVE en page 2

GM doit payer les Canadiens autant que les Américains

—Reuther

(A.L.) — Un chef syndicaliste de renommée internationale, M. Walter P. Reuther, a indiqué le ton que prendraient les prochaines négociations collectives dans les industries qui ne connaissent pas les limites des frontières. M. Reuther a déclaré que l'année prochaine, il n'y aura plus de différence de salaires entre les travailleurs canadiens et américains à l'emploi de la compagnie General Motors.

Puisqu'il parlait de cette entreprise en particulier, M. Reuther qui est le président du puissant syndicat international des Ouvriers unis de l'automobile, a tenu à accorder son entier appui aux 600 grévistes de la GM, à Ste-Thérè-

Voir REUTHER en page 2

Des ouvriers prennent d'assaut l'usine Vauxhall de la GM, en Angleterre

— Page 53

Les cultivateurs vont contrôler la mise en marché du lait industriel

par Pierre O'Neil

QUEBEC — Les producteurs de lait du Québec viennent de franchir une étape importante dans la voie de l'assainissement du marché québecois du lait industriel (tout ce qui n'est pas lait nature).

A une écrasante majorité des votants, ils ont en effet approuvé un projet de plan qui leur permet de négocier d'égal à égal avec les grandes entreprises qui achètent leur produit et d'intervenir ainsi avec force à différentes étapes du processus de mise en marché.

51,791 producteurs avaient droit de vote et les résultats du scrutin ont été les suivants :

32,702 producteurs, soit 63.1% ont exercé ce droit ;

29,567 soit 57% des producteurs et 90% des votants ont approuvé le projet ;

2,866 l'ont rejeté et 269 bulletins ont été annulés.

Pour que le plan conjoint soit valide, la Régie des Marchés agricoles exigeait que 50% des producteurs exercent leur droit de vote et que 66% des votants approuvent le projet.

Une grande victoire

C'est donc une victoire considérable que r'emportent les producteurs laitiers. Car ils réussissent à faire démocratiquement ce que le gouvernement ontarien a dû imposer aux producteurs laitiers de cette province: une organisation qui leur permette d'avoir un mot à dire dans la mise en marché du lait industriel.

Les abstentions au cours du vote, dont le dépouillement a eu lieu hier soir à Montréal, ont été considérables mais les cultivateurs s'y attendaient. Depuis deux mois en effet, l'UUC a dépensé tous ses efforts à fai-

Voir CULTIVATEURS, page 2

Autres informations en page 13

A Honolulu, le président Johnson invite Pékin à la réconciliation

HONOLULU, Hawaï. (PA, AFP, UPI) — Le président Johnson a reçu hier un accueil triomphal de la part de milliers de Hawaïens venus le saluer à son arrivée à l'aérodrome international d'Honolulu.

M. Johnson, qui séjournait brièvement à Honolulu avant de se rendre en Nouvelle-Zélande, a mis plus d'une heure et demie à franchir les quatre milles qui séparent l'aérodrome du centre "Est-Ouest" où il a prononcé un important discours consacré aux relations avec la Chine populaire et au conflit vietnamien.

Le président Johnson a lancé un appel pour une "réconciliation" entre la Chine continentale et les Etats-Unis "le jour où la politique de Pékin la rendra possible".

Le chef du gouvernement des Etats-Unis a saisi l'occasion de la première étape de son périple de plus de 25,000 milles en Asie pour exprimer sa conviction que "l'hostilité éternelle" n'existe pas et que "toute haine entre nations doit prendre fin sur une réconciliation".

Cependant, le président des Etats-Unis a prévenu que les Etats-Unis ne sont pas disposés à payer la paix du prix de la liberté, la liberté américaine et la liberté des alliés des Etats-Unis en Asie. "Au-delà des voix extrémistes qui s'élèvent encore en Asie, a souligné le président, les dirigeants de l'Asie et les peuples asiatiques regardent plus loin qu'un nationalisme étroit. Ils voient plus loin que la simple idéologie".

M. Johnson a affirmé que la nouvelle optique des Asiatiques s'étend de la misère, l'ignorance, la maladie, aux possibilités d'abondance, de connaissances et de santé. "Tôt ou tard, a-t-il poursuivi, cette nouvelle optique s'étendra aux sociétés fermées de l'Asie communiste. Tôt ou tard, l'esprit pragmatique et passionné du peuple chinois prévaudra sur le dogmatisme démodé. Nous attendons la venue de ce jour avec confiance".

Le rôle des USA en Asie

Pour le président des Etats-Unis, le rôle de son pays est d'aider l'Asie à prendre en mains son propre destin. "Nous reconnaissons, a-t-il dit, que notre force, notre taille et notre richesse nous imposent une obligation particulière dans le processus de transition en Asie.

M. Johnson a souligné qu'il se rend en Asie à un moment crucial pour le destin de cette partie du monde et que la conférence de Manille a pour objectif d'assurer au peuple

Voir HONOLULU en page 2

téléphoto PA

...réconciliation, "le jour où la politique de Pékin la rend.a possible"

Le pape Paul VI ne viendra pas au Canada en 1967

par Jacques Pigeon

OTTAWA — La rumeur selon laquelle le pape Paul VI visitera le Canada l'an prochain à l'occasion de l'Expo n'est qu'une . . . rumeur, rien de plus.

Le délégué apostolique au Canada, Mgr Sergio Pignedoli, a fait savoir hier à Ottawa qu'une lettre avait été adressée au commissaire général Pierre Dupuy, l'informant que le pape ne viendra pas au Canada à l'occasion de l'exposition universelle et internationale de 1967.

Il ne fait aucun doute cependant que Sa Sainteté ait été invitée. La délégation apostolique l'a confirmé. D'ailleurs, le gouvernement canadien a fait parvenir de telles invitations à pas moins de 90 chefs d'Etat.

Mais il aurait été invraisemblable que le pape ait déjà pris la décision de venir au Canada sans que le gouvernement canadien soit informé de la chose.

Car il y a le protocole. Ce dernier veut que le délégué apostolique du Canada demande audience auprès du ministre des Affaires extérieures pour lui remettre une note diplomatique. C'est ce moyen que le délégué apostolique doit utiliser pour faire connaître la réponse du pape.

Or, le gouvernement canadien n'a pas reçu une telle note. La rumeur a pris au dépourvu les autorités canadiennes qui attendent, à l'occasion du centenaire, la visite d'une quarantaine de chefs d'Etat.

Et peu parmi eux ont donné une réponse. Le président Tito, de la Yougoslavie, a dit qu'il viendra, tout comme la reine. Mais des hommes d'Etat, tels que le général de Gaulle, tout en manifestant un grand intérêt, ont fait savoir qu'ils ne pourront donner une réponse définitive avant plusieurs mois.

D'ailleurs, hier, aux Communes, le ministre Paul Martin n'a pas hésité à démentir la rumeur. En grand politicien qu'il est, il a d'abord déclaré "que le Canada recevrait avec plaisir Sa Sainteté le pape tout comme nous avons récemment accueilli l'archevêque de Cantorbéry et également, tout comme le peuple canadien recevrait avec plaisir tout grand chef religieux du monde".

"Cependant, je crois, a poursuivi le ministre, que les dépêches à ce sujet ne sont pas exactes. D'après les

Voir PAUL VI en page 2

AUJOURD'HUI

L'assurance-maladie

L'Association médicale du Canada a tenté en vain de convaincre le gouvernement fédéral d'abandonner les principes d'universalité et de régie d'Etat contenus dans son projet de loi sur l'assurance-maladie.

— Page 13

Coopérative d'alimentation

Les citoyens de Repentigny ont fondé, en fin de semaine, leur propre coopérative d'alimentation dont la présidence a été offerte à Mme Georgette Grenier. Cette coopérative qui desservira 10,000 personnes est, selon ses fondateurs, la première arme sérieuse contre la hausse constante des prix.

— Page 3

Régionalisation administrative

Le ministère des Terres et forêts croit aux avantages de la régionalisation administrative. La réalisation d'une telle réforme lui apparaît, cependant, irréalisable pour l'instant.

— Page 18

Mystérieux assassinat

Le Dr Robert W. Spike, éminent professeur de théologie à l'Université de Chicago, et pasteur de la United Church, a été sauvagement et mystérieusement assassiné à Columbus, Ohio, dimanche soir, à l'issue d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle il avait prononcé le discours de circonstance.

— Page 53

SOMMAIRE

Annonces classées / 48 à 51, 54 à 60
Bandes dessinées / 43
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 61
Editorial / 4
Finance / 40 à 42
Horoscope / 15
La bonne table / 21 à 23
Loisirs et récréation / 43
Mots croisés / 51
Navigation / 7
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 30 et 31
Spectacles et concerts / 46 et 47
Sports / 33 à 37
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 24 et 26, 27
Vie mondaine / 25
Vie syndicale / 17
Votre médecin / 38

CKAC 73

Il n'y a pas d'immobilisme en éducation à Québec

— Marcel Masse

Le gouvernement n'est pas "immobile" dans les domaines de l'enseignement pré-universitaire, de la formation des maîtres et de la régionalisation scolaire : il présentera bientôt un projet de loi sur les instituts, formera une Direction générale de la formation des maîtres, et reconsidère déjà la question des 55 régionales de la province.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, qui a profité d'un dîner-causerie au Club Renaissance de Montréal pour répondre aux avertissements lancés dimanche par l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

"Les trois exemples d'immobilisme qu'a choisis M. Lajoie, a-t-il précisé, sont bien mal choisis; il s'agit là précisément de trois domaines où nous sommes fort actifs.

"Bien entendu, on n'a encore entendu parler de rien dans la question de l'enseignement préuniversitaire et professionnel, puisque pour présenter et faire adopter un projet de loi favorisant le regroupement des institutions à ce niveau, il faut que la Chambre soit en session. Ce que M. Lajoie n'ignore certainement pas."

Pour ce qui est de la formation des maîtres, M. Masse a affirmé que, "contrairement à ce qu'a fait l'ancien gouvernement", l'administration Johnson et les ministres responsables de l'éducation ont bien l'intention de faire quelque chose, et rapidement. Ce problème, à son avis, a été considéré comme secondaire pendant les six années du régime Lesage et on ne lui avait accordé qu'un "groupuscule" à la direction générale de l'organisation scolaire. La nouvelle équipe, par contre, créera bientôt une "Direction générale de la formation des maîtres", hissant ainsi cette question au niveau des autres grandes préoccupations du ministère.

"Pour ce qui est de la régionalisation, a ajouté M. Masse, M. Gérin-Lajoie a bien raison de s'inquiéter, car nous reconsidérons toute la question de l'Opération 55 et de la division en 55 régionales: certaines de celles-ci sont de véritables monstres, et nous étudions la possibilité d'ajouter un certain nombre de centres pour réduire les dimensions des régions, ce qui permettra aux parents de participer activement et directement à la démocratisation de l'éducation et de jouer leur véritable rôle, un rôle vital, dans la réforme de l'enseignement."

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

négociation des conventions collectives entre les commissions scolaires et les enseignants entraîne des dépenses qui dépassent largement les augmentations prévues par les règles et qui provoquent des différences arbitraires et injustifiables dans les salaires des enseignants dans diverses régions du Québec.

"Dans ces cas, a ajouté le ministre, pour financer de telles augmentations qui résultent des négociations, les commissions scolaires devraient normalement imposer les surtaxes requises et en porter la responsabilité devant leurs contribuables".

Conditions

Pour éviter que le budget des familles des régions concernées ne soit, de ce fait, trop lourdement grevé, le gouvernement a décidé, en ce qui a trait aux hausses provoquées par les nouvelles conventions collectives, de continuer à assumer la moitié des dépenses inadmissibles qui excèdent les montants correspondants à une hausse de 10 p. cent du taux normalisé de l'impôt foncier, pourvu que les conditions suivantes soient remplies:

— les offres de la commission scolaire devront avoir reçu l'approbation de la direction générale du Financement du ministère de l'Education. Une équipe spéciale déjà constituée sera en mesure de procéder sans délai à l'examen des offres soumises par les commissions scolaires;

— la décision d'une commission scolaire d'accepter le recours à l'arbitrage devra avoir été approuvée au préalable par les mêmes services du ministère.

Dans la circulaire que le ministère de l'Education a fait parvenir aux commissaires et aux syndics d'écoles, on explique que les commissions scolaires se trouvent maintenant clairement placées dans l'alternative suivante :

— ou bien elles remplissent les conditions indiquées, auquel cas le gouvernement continuera de participer au financement d'une partie des dépenses inadmissibles que peut entraîner une nouvelle convention collective;

— ou bien elles décident de ne pas se conformer à ces conditions et alors elles renoncent par le fait même à toute addition aux subventions d'équilibre budgétaire normales pour les traitements du personnel.

"Dans le cas d'une commission scolaire locale, déclare la circulaire, un tel choix la met seule en cause. Dans le cas d'une commission scolaire régionale la décision à prendre aura des implications qui intéressent directement les contribuables des commissions locales dont elle dépend entièrement pour son financement. (Ce sont en effet les commissions locales qui perçoivent toutes les taxes, dont une quote-part sert au financement des régionales.)

"Voilà pourquoi les régionales devront remplir une condition supplémentaire pour que les commission locales bénéficient de l'aide additionnelle du gouvernement. Cette condition est la suivante : avant de déterminer leur choix de l'une ou l'autre façon de procéder, les régionales devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

"Chaque commission régionale fournira la preuve qu'une telle consultation a eu lieu en transmettant au ministère une copie du procès-verbal de la réunion convoquée à cet effet."

La circulaire explique qu'au pallier administratif, les structures existantes n'assurent pas une participation suffisamment démocratique des divers milieux intéressés aux décisions des commissions scolaires régionales.

Les commissaires de la régionale sont élus parmi des commissaires locaux, à l'occasion d'une réunion du Bureau des délégués, comprenant trois représentants de chaque commission locale faisant partie de la régionale.

Le rôle du Bureau des délégués et celui des commissions locales, note-t-on, se limite trop souvent à l'élection des commissaires régionaux. Il y a lieu, comme on l'a souvent souligné aux cours des dernières années, de redéfinir les modes de participation de la collectivité régionale aux décisions importantes de la commission scolaire régionale.

M. Bertrand a souligné que la consultation du Bureau des délégués à propos de la négociation de conventions collectives par les régionales constituera un premier pas dans cette voie.

"De telles consultations devraient être systématiquement prévues pour toutes les décisions importantes de la régionale."

Le ministre a souligné qu'un certain manque de coopération était survenu entre les régionales et les délégués lorsqu'il s'est agi de la localisation des écoles et de budgets annuels.

Le ministre de l'Education a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'enlever des pouvoirs à la régionale pour les faire passer aux locales. Il s'agit de consultation obligatoire certes, mais sur laquelle le ministère aura droit de regard en définitive. La régionale peut toujours passer outre mais alors, ce sont les contribuables qui paieront la note.

Quant aux hausses de salaires, M. Jacques Parizeau, conseiller économique du cabinet, a fait remarquer qu'en certains cas, elles étaient si élevées qu'elles représenteraient les salaires les plus élevés en Amérique du Nord. En certains cas, toutefois, les augmentations représentent des salaires qui sont bien en dessous des normes générales.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

recommandation de la Commission.

L'Union des postiers demande que ses membres soient aussi bien payés que les employés des postes américaines, ce qui représente une augmentation moyenne de $2,000 par an.

D'autre part, M. Otto a déclaré que si les postiers déclenchent la grève pour une question de salaire, ils pourraient fort bien la continuer pour d'autres sujets, notamment, la non-inclusion de leur groupe dans la nouvelle loi concernant les négociations collectives avec l'Etat.

A ce sujet, le premier ministre Pearson a promis de faire une déclaration bientôt.

Entretemps, un porte-parole des autres associations d'employés du service civil a déclaré qu'il s'adresserait directement au Comité du cabinet pour obtenir une exception au gel des hausses de salaires de la Commission du service civil, pour quelque 5,5000 secrétaires, sténographes, commis et administrateurs. On leur a refusé des augmentations parce que leurs emplois sont déjà considérés comme payés au-delà de ce qu'ils valent.

Soutenant que plusieurs de ces employés dont le salaire est plafonné sont dans un état financier difficile, le président des négociations, Claude Edwards, a ajouté que ces associations du personnel demandaient une aide financière directe, ou "si l'on veut, un cadeau du gouvernement."

Le bureau de recherches de la Commission du service civil a analysé les salaires de ses employés, les comparant à ce que paie l'entreprise privée aux travailleurs de même catégorie. L'analyse a démontré que les hausses de salaire des services non gouvernementaux s'étaient échelonnées entre 4.8 et 6.7 pour cent, du 1er août 1965 au 1er octobre de cette année.

HONOLULU

SUITE DE LA PAGE 1

vietnamien la liberté de décider de son propre destin "liberté de l'agression extérieure et de la terreur interne."

Parlant de la conférence de Manille, le président américain a souligné qu'elle ne produira sans doute pas de formule magique pour la paix. "Il ne faut pas, a-t-il dit, s'attendre à des initiatives spectaculaires. C'est aux dirigeants d'Hanoï qu'il appartient de faire un geste. Pour notre part, nous avons l'intention d'explorer toutes les possibilités d'une négociation pacifique."

Le "New York Daily News" annonce dans une dépêche de son correspondant à Saigon que le président Johnson s'arrêtera effectivement au Sud-Vietnam et que les programmes actuels prévoient son arrivée après la conférence au sommet des alliés du Vietnam à Manille, alors qu'il fera route vers la Thaïlande.

Le journal précise avoir appris que les dispositions de sécurité et d'accueil sont en train d'être prises et que des sources dignes de foi indiquent que les services de sécurité veulent que M. Johnson évite Saigon ou n'y passe que le temps le plus bref possible pour éviter tout risque d'attentat.

La question d'une pause des bombardements américains sur le Nord-Vietnam sera soulevée à la conférence au sommet de Manille, qui doit commencer lundi, a annoncé hier soir le président Ferdinand Marcos des Philippines à la fin d'un banquet donné en son honneur par les membres de la presse étrangère.

Le président Marcos a même ajouté que cette question de la pause des bombardements était l'une des raisons de la convocation de la conférence, mais il s'est refusé à fournir d'autres explications. Le président philippin a ensuite indiqué que le Sud-Vietnam entamerait les débats de la conférence, parce qu'il est le premier pays concerné et le mieux en mesure d'établir où en est la campagne de pacification.

Le chef d'Etat philippin a souligné que la conférence ne serait pas une tribune pour la discussion d'une nouvelle alliance militaire ou de sécurité pour l'Asie. Les Philippines, a-t-il dit, ne discuteront pas et s'opposeront à toute tentative pour discuter de l'escalade de la guerre au Vietnam.

REUTHER

SUITE DE LA PAGE 1

se, qui ont débrayé au début de septembre.

M. Reuther a prétendu que la compagnie GM avait installé son usine à Ste-Thérèse dans le but de payer des salaires moindres aux travailleurs du Québec comparativement à ceux qu'elle verse à ses ouvriers d'Oshawa. Cette grève prendra fin, a-t-il dit, lorsque la GM sera disposée à donner un salaire égal pour travail égal aux ouvriers de Ste-Thérèse. En somme, a-t-il dit, "ce que nous réclamons c'est la justice plutôt que l'égalité".

Le chef syndicaliste était invité comme conférencier hier à la première journée d'un congrès de cinq jours tenu à Montréal par le Syndicat international des travailleurs des industries chimiques. Les assises réunissent 700 congressistes qui représentent 85,000 travailleurs tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Abolition du salaire horaire

M. Reuther est revenu à la charge avec son programme d'abolition de la rémunération horaire, qu'il trouve indéfendable. Il a dit que les ouvriers de GM sont payés au dixième d'heure !

Le prochain programme des négociations collectives dans l'industrie de l'automobile contiendra un poste réclamant l'abolition de la rémunération au taux horaire et une prévision pour le salaire annuel garanti, "tout comme pour les "cadres" de GM". L'ouvrier, son épouse, ses enfants, a-t-il déclaré, n'ont pas de petites clés qu'ils referment dans leur estomac, pour se priver de manger, quand le père est privé de son gagne-pain.

M. Reuther a passé en revue plusieurs aspects de la vie économique.

Selon lui, nous vivons à l'époque la plus stimulante de l'histoire du monde. C'est aussi la plus effrayante... menacée par les lueurs nucléaires.

Cette ère qui donne la possibilité de fabriquer des bombes à hydrogène devrait aussi permettre à tous les citoyens de vivre heureux.

Pendant des siècles, les hommes ont lutté pour leur existence. Il faut maintenant égaliser les chances de tous et chacun. Cette solidarité doit tendre à faire disparaître la pauvreté, non seulement dans les pays aussi riches que le Canada et les Etats-Unis, mais sur toute la face de la terre.

Même si M. Reuther rejette les concepts du communisme, (c'est un point de vue qui n'est pas acceptable, mais qui l'était peut-être, selon lui, au 18e siècle selon les données de Karl Marx) il se dit prêt à une collaboration pour la paix et la justice sociale.

Les pays qui, comme les Etats-Unis, consacrent des milliards de dollars pour la guerre, devraient en consacrer au moins autant (M. Reuther en réclame bien plus) pour l'éducation.

M. Reuther rejette la responsabilité de l'inflation sur les employeurs qui, selon lui, sont à l'origine de cette poussée inflationniste que nous connaissons présentement, à cause de leurs profits exagérés. Henry Ford a gagné l'année dernière $100 millions. La compagnie GM a réalisé des profits avant déduction d'impôt de $4 milliards. "Les compagnies ramassent plus que leur part ; les consommateurs se font voler", a-t-il dit.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

renseignements que j'ai eus du bureau du délégué apostolique, je puis conclure qu'il n'existe aucun fondement aux rumeurs selon lesquelles Sa Sainteté visite le Canada à l'occasion du Centenaire."

Notons ici que le Canada n'a pas d'ambassade au Vatican. Le représentant du Vatican au Canada est donc le délégué apostolique qui jouit d'un statut semi-diplomatique.

La rumeur était donc sans fondement et, bien plus, il est bien improbable que le pape visite le Canada dans un avenir rapproché. Il s'est récemment rendu aux Etats-Unis, plus précisément à l'ONU et, à toutes les semaines, on l'invite à se rendre en Asie et en Afrique.

Et l'Expo n'est certainement pas un grand événement religieux, même si l'on érige, sur ses terres, un pavillon chrétien.

POMPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'un plancher s'est effondré sous leurs pieds et qu'un pan de mur s'est abattu vers l'intérieur de l'immeuble en flammes.

Deux cents pompiers répondant à cinq alertes ont participé aux opérations de sauvetage. Ce matin, en la présence du maire de New York, M. John V. Lindsay, sur les lieux du désastre, les corps de six victimes avaient déjà été découverts et les recherches se poursuivaient fébrilement parmi les décombres fumants. Mais on garde peu d'espoir de découvrir des survivants parmi les six pompiers portés disparus.

SEISME

SUITE DE LA PAGE 1

nes furent cependant bloquées chez elles ou dans les ascenseurs. Des femmes s'agenouillaient pour prier tandis que les pierres et les débris s'écroulaient autour d'elles.

De nombreux immeubles et habitations ont été endommagés, des toits se sont effondrés et de multiples constructions vétustes ont été détruites. Les autorités ont révélé que 14 personnes ont péri dans une église de Callao, où on se préparait à célébrer la fête de Notre Seigneur des Miracles.

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

re voter les producteurs de lait. Elle a multiplié lettres et exhortations pour les persuader de faire connaître leur opinion.

"On n'a pas d'idée, a déclaré hier soir un dirigeant de l'USS, de la difficulté de faire voter les cultivateurs lorsqu'ils ont peu de contact les uns avec les autres et lorsque les moyens publicitaires mis en oeuvre sont relativement modestes !

En vertu du plan conjoint qu'ils viennent d'adopter, les producteurs de lait industriel pourront régir la quantité de la production, sa qualité, l'efficacité des méthodes de production et à la limite le prix qu'ils retireront pour leur produit.

Ils pourront eux-mêmes négocier les conditions du transport du lait et en rationaliser les méthodes.

Ils pourront indirectement influer sur les méthodes utilisées dans les usines de transformation.

Enfin dans le secteur coopératif les producteurs pourront même avoir leur mot à dire dans la mise en marché du produit fini.

Le résultat du vote a été salué tard hier soir comme une grande victoire de l'UCC qui ouvre aujourd'hui son congrès annuel à Beauport et M. Lionel Sorel a fait largement état dans son discours d'ouverture cet après-midi.

En vertu du plan conjoint adopté par les producteurs, se sont les présidents régionaux des syndicats de producteurs qui seront les premiers administrateurs du programme.

Vers un plan conjoint interprovincial

Et il semble dès maintenant évident qu'à plus ou moins longue échéance les producteurs québecois voudront mettre au point avec leurs collègues ontariens un plan conjoint interprovincial qui leur permettrait de contrôler la production et la mise en marché à l'échelle beaucoup plus large de l'Ontario et du Québec, ce qui engloberait en fait la plus large partie du marché du lait industriel au Canada.

On a appris par ailleurs hier que les cultivateurs ont déposé à la Régie des marchés agricoles des projets de plans conjoints s'appliquant à la production de la chair de volaille, du porc, du sirop d'érable et de la pomme de terre.

Si ces projets reçoivent la bénédiction de la régie d'autres référendums seront organisés et 50,000 cultivateurs pourraient au total être touchés par ces plans.

Les cultivateurs contrôleraient ainsi des productions agricoles dont la valeur monétaire s'établit à plusieurs centaines de millions de dollars par année.

Disette de vivres en 1980 ?

Au cours d'une conférence de presse, qui a précédé hier l'ouverture, du congrès le président général de l'UCC a évoqué de sombres perspectives.

Il a parlé de la possibilité d'une disette de vivres même dans les pays riches de l'occident. La catastrophe pourrait survenir, selon lui, avant l'année 1980 si les gouvernements occidentaux ne prennent pas les moyens d'intégrer les cultivateurs à la vie économique des nations.

Ces propos pessimistes reviennent également dans une résolution qui sera soumise au congrès et on croit savoir que le président général y fera allusion dans l'allocution qu'il devait prononcer cet après-midi à l'ouverture du congrès.

PERE NOEL
en baudruche 99¢

23" haut. L'effigie la plus convoitée des petits. Gonflable, sans coutures, à l'épreuve des fuites d'air. Livré de Hong Kong chez vous ou vos amis pour Noël. Satisfaction complète assurée. Catalogue gratuit.

Gratuite : Antenne fournie et posée sur toit avec achat de téléviseur-couleur.

Spécialité : Ameublement complet à prix fauchés pour futurs mariés.

SOCIETE D'ESCOMPTE
8299 St-Denis — 384-0621
angle Guizot
Nous honorons la carte Credico

Quatre grands procès se déroulent à Paris, Londres, Vienne et au Cap

PARIS. (AFP. Reuter) — L'avocat de Marcel Le Roy, le seul inculpé libre du procès des ravisseurs du leader marocain Mehdi Ben Barka, a invité le jury à refuser de répondre aux questions qui lui seront posées sur la culpabilité de son client. Celui-ci accusé de "non dénonciation de crime" encourt une condamnation maximum de trois ans de réclusion.

C'est à l'issue d'une plaidoirie passionnée que Me Maggiani a suggéré cette décision inhabituelle qui équivaudrait à un acquittement au bénéfice du doute.

L'avocat a chargé avec force, Antoine Lopez, principal inculpé et ex "honorable correspondant" de Le Roy, affirmant qu'il était absolument faux qu'il ait rendu compte à ce dernier, dans une communication téléphonique faite le surlendemain du rapt, "de tout ce qu'il savait". Quant aux deux accusés marocains "en fuite", le général Oufkir, ministre de l'Intérieur et Ahmed Dlimi, directeur général de la Sûreté à Rabat, s'ils sont reconnus coupables, ils ne peuvent être condamnés que par contumace à la réclusion à perpétuité.

"Les amants diaboliques"

D'autre part, à Londres, le juge suprême, lord Parker, a rejeté hier la demande d'appel faite par Myra Hendley, la "diabolique" des Landes du Yorkshire, condamnée le 6 mai dernier, à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre sadique d'Edward Evans, 17 ans, Lesley Ann Downey, 10 ans et pour complicité dans celui de John Kilbride, 12 ans.

Par ailleurs, à Vienne en Autriche, une semaine après l'ouverture du procès Mauer, un second procès de criminels de guerre s'est ouvert hier devant la Cour d'Assises de Vienne : Léopold Lanz, 56 ans, ancien sergent SS et chef des ateliers du camp de concentration de Treblinka en Pologne, est accusé d'assassinats individuels, de sévices et de la participation à des exécutions sommaires de Juifs polonais.

Et enfin, au Cap en Afrique du Sud, un psychiatre, le Dr Harold Cooper, a témoigné hier au procès de Dimitri Tsafendas, accusé du meurtre du premier ministre Hendrik Verwoerd, qu'il ne croit pas que l'accusé savait pourquoi il a assassiné l'homme d'Etat. Tsafendas a déclaré à ce psychiatre que n'eût été le ver solitaire dont il souffrait, il n'aurait jamais tué le leader africain.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 32

Maximum demain : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Québec, des Cantons de l'Est, Outaouais, Montréal, Laurentides :** Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, plus chaud; vents légers. Minima et maxima à Québec 30 et 50, Ste-Agathe et Sherbrooke 25 et 50, Ottawa 30 et 55, Montréal 32 et 55. Aperçu pour mercredi : généralement nuageux, plus chaud, risque de pluie en fin de journée.

Régions du Lac Saint-Jean, Mauricie, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, et Sept-Iles : généralement nuageux avec averses dispersées ou légères chutes de neige, frais, vents légers. Minima et maxima à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles 25 et 40, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 30 et 40. Aperçu pour mercredi : nébulosités variables et un peu plus chaud.

Un prêtre se fait voler son auto

Un prêtre, M. l'abbé Laurent Cadieux, 1071 Cathédrale, a révélé à la police qu'il s'est fait voler son auto "compacte" d'une valeur de $3,000 alors qu'elle était immobilisée en face du no 46 ouest, rue Ste-Catherine. Dans le véhicule se trouvaient des accessoires de photographie d'une valeur de $645.

Vol avec effraction

Des cambrioleurs sont entrés par effraction dans le logis de Mme Rachel Béland, 9855, boulevard St-Laurent, appt 105, et ont fait main basse sur $1,650 de fourrures et autres articles précieux.

La RAU accuse Israël de chercher à éliminer le gouvernement syrien

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Premier orateur au Conseil de sécurité qui poursuivait hier après-midi ses débats sur le dernier différend israélo-syrien, le représentant de la République arabe unie, M. Mohamed Awad El Kony, a accusé les puissances anglo-saxonnes membres du Conseil — Grande-Bretagne, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande — de prévention contre les pays arabes, et Israël d'être l'agent des impérialistes qui désapprouvent l'orientation du gouvernement syrien et cherchent à l'éliminer.

Le représentant de l'Argentine, M. Paul Quijano, et le représentant du Japon, M. Akira Matsui, ont exprimé leur inquiétude devant l'aggravation de la situation dans le Moyen-Orient, et appuyé la suggestion britannique en faveur d'une enquête immédiate par l'organisme de l'ONU pour le respect de la trêve en Palestine.

Les deux diplomates ont estimé également que le Conseil devrait faire appel et à la Syrie et à Israël pour qu'ils observent la plus grande modération, et évitent toute nouvelle action susceptible de faire empirer la situation dans la région.

Le représentant de la Syrie, M. George Tomen, a attaqué la politique américaine et s'en est pris personnellement au représentant américain, M. Arthur Goldberg, en citant un discours prononcé par ce dernier devant une organisation privée, avant qu'il ne soit nommé délégué à l'ONU, qu'il a qualifié de "prosioniste". M. Goldberg, qui est Juif, a retorqué qu'il ne répudiait nullement une philosophie spirituelle en faveur de la paix entre les hommes, mais que le délégué syrien devrait plutôt prêter attention aux déclarations qu'il a faites en tant que représentant du gouvernement américain, qui soutient l'indépendance de tous les Etats, Israël comme la Syrie et les autres Etats arabes.

M. Michael Comay, au nom d'Israël, a souligné que les discussions au sein du Conseil reflétaient une situation infiniment dangereuse dans le Moyen-Orient. Il a émis le voeu que les membres du Conseil exercent leur influence pour atténuer la tension, éviter les conflits, renforcer le respect des frontières et des accords d'armistice.

Le représentant de l'Arabie séoudite, M. Jamil Baroodi, qui siégeant à l'ONU depuis plus de 20 ans, s'arroge souvent un rôle de "doyen", et d'humaniste, s'est livré à une longue digression sur les origines des Hébreux, du judaïsme et l'histoire de la Palestine, pour démontrer que seul le sionisme a créé un problème là où il n'en existait pas entre les peuples sémites frères.

Les télétypistes des services météorologiques de Dorval sont en grève

Quarante-trois opérateurs des téléscripteurs des services météorologiques de Dorval ont débrayé hier en même temps que leurs confrères de Winnipeg afin d'appuyer leurs revendications tendant à leur procurer une meilleure classification des tâches, tandis que les opérateurs du bureau météorologique de l'aéroport de Toronto se réunissaient pour discuter la possibilité d'un arrêt de travail du même genre.

M. Jacques Larivière, négociateur de l'Association canadienne des services aériens, a révélé lundi que la grève des opérateurs durera 52 heures plutôt que 48 heures, tel que prévu précédemment.

Il a précisé dans un communiqué émis hier que cette extension permettrait aux employés de reprendre le travail à 4 h., mercredi après-midi, soit l'heure d'entrée régulière de l'équipe du soir.

Les services d'informations ne seront pas interrompus, la direction s'occupant de transmettre les prévisions météorologiques. Les pilotes d'avions commerciaux d'autre part n'auront qu'à se rendre au bureau des météorologistes pour préparer leur programme de vol.

On ne prévoit donc aucun inconvénient quoique Dorval ait informé les stations radiophoniques et les journaux lundi après-midi que la transmission et les relais des informations étaient interrompus.

Le 4 juillet, dernier, une grève semblable avait été écartée de justesse lorsque le gouvernement fédéral avait accepté de verser une augmentation de salaires de $438 par année. Une autre augmentation de $220 était prévue pour le 1er octobre.

Les négociateurs de l'Association et ceux du gouvernement fédéral n'avaient pu s'entendre toutefois sur la clause de la reclassification des emplois. Les employés avaient accordé un délai de trois mois pour trouver une formule d'entente.

Les journalistes de Radio-Canada ont décidé d'appuyer les communicateurs de la météo en supprimant les bulletins des prévisions du temps transmis par téléscripteurs par les patrons des grévistes.

ATTENTION
Porteurs d'yeux artificiels

M. Carl W. HURWITZ
pratiquait au 400 Sherbrooke E.
maintenant déménagé au
32 Boul. ST-JOSEPH OUEST
TEL. : 849-2724

Besoin d'une auto supplémentaire? Louez-la chez Avis.

La vôtre La sienne

Vous avez besoin de l'auto.
Votre épouse a besoin de l'auto.
C'est la gribouille. Mais il n'est pas nécessaire qu'elle s'éternise. Suffit de penser à Avis.
Nous vous louerons une auto, une Pontiac Parisienne, par exemple.
Resplendissante. Au fonctionnement irréprochable.
Vous pourrez ainsi garder l'auto familiale pour vous et prêter la nôtre à votre femme.
Parce que, pour un dollar de plus par jour, le débossage sera notre problème si elle poque une aile.

AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

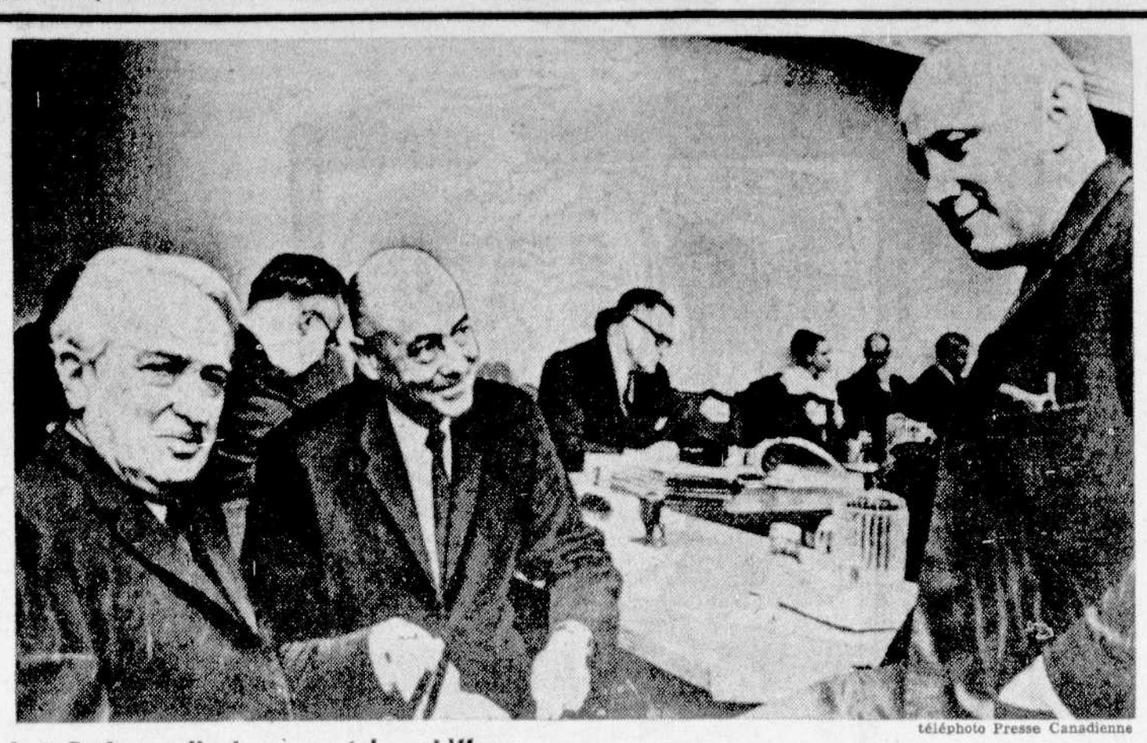

téléphoto Presse Canadienne

A & P devra divulguer certains chiffres

Le président des marchés A & P, M. G.-N. Provost (au centre), a été forcé hier, devant le comité parlementaire de la Chambre des communes sur le coût de la vie, de divulguer certains chiffres de sa compagnie sur les ventes, les profits, les salaires, le coût d'opération et la marge de profit, chiffres que M. Provost juge confidentiels. Le président des épiceries A & P avait demandé que la séance se déroule à huis clos, expliquant que les chiffres qu'il allait présenter pourraient servir ses concurrents. A droite : le président conjoint du comité parlementaire, M. Ron Basford. A gauche : le sénateur David Croll.

Repentigny fonde sa propre coopérative pour faire face à la hausse constante des prix

par Florian Bernard

Une centaine de citoyens de Repentigny se sont réunis, en fin de semaine, afin de jeter les bases d'une coopérative régionale d'alimentation dont la présidence a été offerte à Mme Georgette Grenier, présidente de la Fédération des consommatrices du Québec. Elle partagera cette responsabilité avec M. Paul Brouillet, voyageur de commerce et l'un des pionniers du projet.

La coopérative qui desservira, au cours de la première année, une population d'environ 10,000 personnes, s'étendra plus tard aux comtés voisins, c'est-à-dire Joliette, l'Assomption et Montcalm, par l'établissement de nombreuses succursales.

M. Brouillet a déclaré hier à LA PRESSE, que ce projet remonte au 27 juin dernier alors que les dirigeants de la Caisse populaire de Repentigny en avaient longuement discuté.

Un comité provisoire avait alors été formé et diverses personnes avaient été nommées à certains postes. Toutefois, vu l'ampleur du mouvement de boycottage entrepris contre les magasins à chaîne par les ménagères, les dirigeants de la Caisse populaire ont décidé de hâter la fondation de cette coopérative.

EN EXCLUSIVITÉ LA PRESSE

Rabais d'au moins 15 p. 100

Depuis juin dernier, près de 2,000 parts sociales ont été vendues à $50 chacune. Tous les sociétaires de la **Coopérative d'alimentation de Repentigny** pourront donc profiter d'une ristourne à la fin de chaque année. M. Brouillet estime que cette coopérative pourra, grâce à son pouvoir d'achat, offrir des rabais d'au moins 15 p. 100 par rapport aux autres grands marchés d'alimentation. Il a précisé qu'au début cette coopérative ne vendrait que des aliments, mais que, plus tard, on établi-

Voir REPENTIGNY en page 6

Pas de huis clos pour A & P au comité parlementaire sur le coût de la vie

OTTAWA. (PC) — Le président des marchés A & P a été forcé hier de divulguer certains chiffres au grand public devant les membres du comité parlementaire sur le coût de la vie. M. G.-N. Provost avait d'abord commencé par demander que la séance se tienne à huis clos, précisant que les chiffres qu'il allait divulguer pourraient servir ses concurrents, mais ce privilège a été refusé par les membres du comité.

Les prix ont commencé baisser dans trois villes américaines
Page 53

M. Provost a donc déposé une série de comparaisons de prix par rapport aux autres grands marchés, notamment Steinberg, Dominion, Loblaw's et Eastern. Ces marchés avaient été désignés sous les lettres A, B, C et D. Il a toutefois tenu à préciser que les marchés qu'il dirige ne sont pas responsables de la hausse du prix des aliments. Il a invité les membres du comité à poser cette question à ses concurrents.

Tableau comparatif des prix

A & P vs Loblaw's Groceterias Co. Ltd. : Sur 2,364 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 29 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 63 p. 100. Ceux de Loblaw's étaient inférieurs dans une proportion de 8 p. 100.

A & P vs Dominion Stores Ltd (Ontario) : Sur 2,433 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 54 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 38½ p. 100 et ceux de Dominion étaient inférieurs dans une proportion de 12 p. 100.

A & P vs Dominion Stores Ltd. (Québec) : Sur 1,070 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 43 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 48 p. 100 et ceux de

Voir A & P en page 6

L'indice actuel du coût de la vie est trompeur

OTTAWA (PCf) — Les spécialistes du Bureau fédéral de la statistique ont donné des explications qui jettent une lumière nouvelle sur les causes de la hausse des prix. Comparaissant il y a quelques jours devant le comité parlementaire d'enquête sur le coût de la vie, ils ont rappelé aux sénateurs et aux députés que l'indice des prix à la consommation n'est pas suffisant pour établir le coût de la vie.

En d'autres mots : coût de la vie et coût des produits de la consommation ne sont pas calculés de la même façon. Ainsi, ils ont expliqué que le coût d'un meilleur emballage n'intervient pas dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, car l'emballage, aux yeux des statisticiens, est classé dans la catégorie de la qualité.

En entendant ces explications, un député néo-démocrate, M. Max Saltsman, a déclaré que pareilles considérations tendent à tromper la consommatrice. M. Saltsman déclare à ce propos : la consommatrice constate que le prix des aliments augmente, mais le Bureau de la statistique affirme qu'il n'a pas augmenté.

Un code de l'expropriation pour tout le Québec réclamé par la Chambre de commerce

par Claude Beauchamp

"S'il fut un temps où l'expropriation était payante pour l'exproprié, aujourd'hui les propriétaires la fuient comme la peste parce qu'elle est une source d'ennuis et, bien souvent, d'appauvrissement."

Ces paroles prononcées hier devant le Comité d'étude sur l'expropriation par un des représentants de la Chambre de commerce du district de Montréal, Me Marcel Bélanger, avaient pour but de démontrer que si la réalité a évolué à ce point, il est également grand temps d'améliorer les lois actuelles sur l'expropriation.

La refonte de toutes les lois actuelles sur l'expropriation en un seul code, l'élargissement pour y inclure tous les locataires, la création d'un tribunal spécial pour les matières d'expropriation sont en conséquence les principales recommandations contenues dans les mémoires des deux premiers organismes à se présenter devant le Comité.

La Chambre de commerce de la province de Québec et la Chambre de commerce de Montréal ont surtout insisté sur la nécessité de moderniser les lois et la procédure actuelles d'expropriation de façon à assurer une indemnité qui ne tiennent compte non seulement des dommages directs et matériels mais aussi de certains préjudices sociaux.

Le Comité sur l'expropriation, constitué par le cabinet provincial en décembre dernier, a tenu hier à Montréal ses premières audiences publiques, mais il est à l'oeuvre depuis déjà six mois. Au cours des deux prochaines semaines, une vingtaine de corps publics présenteront des mémoires. Le Comité d'étude soumettra ses recommandations au gouvernement provincial dans quelques mois.

Un code, seul remède à long terme

Comme seul remède à long terme aux problèmes qui naissent de la multiplicité et, dans bien des cas, de la désuétude

Voir CODE en page 6

Emballages de fantaisie et timbres-primes sont en partie responsables des hausses

LONDON, Ont. (PCf) — Mme Henri Vautelet, fondatrice de l'Association des consommatrices du Canada, est d'avis que les consommatrices sont les seuls poissons qui, pris à l'hameçon de la spirale des prix, doivent au surplus payer le prix de l'hameçon.

S'adressant à un cercle de femmes de London, en Ontario, Mme Vautelet a souligné que cet hameçon s'est révélé très coûteux. Il s'agit, naturellement, d'un hameçon soigneusement dissimulé sous un appât attrayant. Ce sont tous les moyens employés pour stimuler les ventes, estime la présidente des consommatrices, qui accentuent la disparité des prix entre le cultivateur et le consommateur.

Mme Vautelet rejette sur la consommatrice une grande part des responsabilités. C'est elle qui se laisse prendre par les emballages séduisants et par les timbres-primes.

Sur ce point, Mme Vautelet, sans désapprouver les mouvements de boycottage des supermarchés par les consommatrices, considère que les femmes n'ont pas suffisamment recherché les causes de la hausse des prix. Elles devraient s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets, déclare la présidente montréalaise de l'Association des consommatrices.

Fervents du métro, les citoyens de Laval doivent expérimenter eux-mêmes leurs services d'autobus

par Claude Gendron

Parmi les milliers de voyageurs qui ont inauguré le métro de Montréal au cours de la fin de semaine, il y avait des centaines et des centaines de citoyens de la nouvelle ville de Laval.

En accédant à Montréal par le pont Viau, ils ne trouvèrent pas de moyen plus rapide que le métro pour descendre au coeur de la métropole.

En conséquence, hier matin, beaucoup d'entre eux tentèrent d'utiliser le métro pour se rendre au travail. Certains utilisèrent leurs voitures pour franchir le pont, d'autres les autobus des deux entreprises privées qui desservent actuellement l'île Jésus.

En outre, ces entreprises, les Autobus Mille-Iles Ltée (la Compagnie de transport Provincial) et les Autobus Yvan Lévis, ont inauguré de nouveaux services et appliqué de nouveaux tarifs.

Quels furent les résultats de ces premières expériences ? Il est encore un peu tôt pour les connaître et il faudra quelques jours aux compagnies pour compiler les rapports et les analyser.

Néanmoins, on peut affirmer que l'entrée en vigueur des nouveaux services a occasionné des centaines d'appels téléphoniques tant aux compagnies concernées qu'à l'hôtel de ville de Laval.

La plupart des appels consistaient en des demandes de renseignements, principalement sur le nouveau réseau des Autobus Mille-Iles ; plusieurs se plaignaient, en outre des nouveaux tarifs.

A la Compagnie de transport Provincial, on répondait en général que les nouveaux services suivaient sensiblement les mêmes trajets que les anciens et que l'on pouvait obtenir des dépliants sur les nouveaux itinéraires.

Voir LAVAL en page 6

Passages à niveau : le député Choquette propose quatre mesures de sécurité

par Luc Beauregard

OTTAWA — Le député Auguste Choquette exhorte les Canadiens à se faire entendre à l'enquête de la Commission des Transports sur la tragédie de Dorion pour que des idées lumineuses puissent jaillir au sujet du problème des passages à niveau. L'enquête sera inutile, a-t-il dit, si les citoyens n'y vont pas soumettre leurs griefs et proposer leurs solutions.

Le député de Lotbinière est revenu à la charge hier soir à la Chambre des Communes, forçant le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, à déclarer que tous les Canadiens pouvaient lui écrire personnellement et qu'il se ferait un devoir de transmettre leurs lettres à la commission.

Selon M. Choquette, il faut songer à des solutions pour parvenir à une sécurité maximum aux passages à niveau.

Il en propose lui-même quatre :

1. — Abolir le chevauchement des juridictions qui paralyse parfois une action concrète, efficace et rapide. Il cite en exemple le cas de Val Alain, dans son comté, où le chevauchement des juridictions provinciales et fédérales retarde l'installation de signaux lumineux ;

2. — Peu importe le coût que cela comporte, il faut construire des viaducs là où les

Voir SECURITE en page 6

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

CARPORT
WEATHER VANE
FIBREGLASS ou ALUMINIUM
Protection contre NEIGE • VERGLAS GLACE • SOLEIL
Magnifique PATIO EN ETE

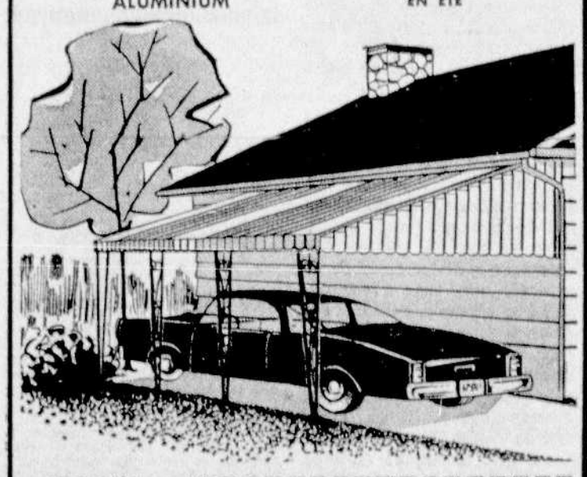

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055 ave. Verdun,
Verdun, Qué. Tél. : 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

PROTEGEZ VOS PAPIERS IMPORTANTS...

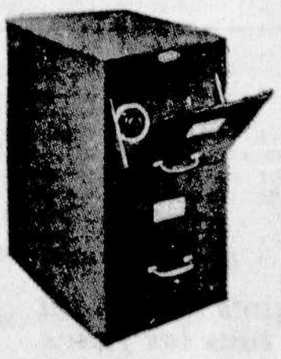

Filière combinée, comprenant :
1 tiroir format lettre, 18" profondeur — 1 voûte secrète, doublement protégée par 1 serrure à cadran.
Couleur : gris.
Prix régulier : $50.95
Prix spécial "Pilon" $39.95

F. Pilon Inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MT-ROYAL 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES 842-4171

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
AUTOS USAGÉES Dependable
Votre garantie d'autres usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 O., St-Charles, Longueuil 674-1571

un CHIC... à lui faire perdre la tête

Les Souliers LE BARON

A&P

SUITE DE LA PAGE 3

Dominion étaient inférieurs dans une proportion de 9 p. 100.

A & P vs Steinberg (Ontario) : Sur 2,273 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 49 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 39 p. 100 et ceux de Steinberg étaient inférieurs dans une proportion de 12 p. 100.

A & P vs Steinberg (Québec): Sur 967 articles comparés, les prix étaient identiques dans une proportion de 47 p. 100. Ceux de A & P étaient inférieurs dans une proportion de 42 p. 100 et ceux de Steinberg étaient inférieurs dans une proportion de 11 p. 100.

Pas de précision sur l'enquête du Québec

Le président des marchés A & P, M. G.-N. Provost, a précisé que les vérifications parallèles avaient été faites en Ontario, dans la région métropolitaine de Toronto. On ne lui a pas fait préciser où l'enquête avait été menée au Québec.

Plusieurs membres du comité s'étaient opposés à ce que l'on nommât les concurrents, mais le président adjoint, le sénateur David Croll, accepta le dévoilement des noms des sociétés en expliquant que les autres marchés géants auraient une chance d'exposer leur cas au cours de comparutions ultérieures devant le comite.

Sur une base strictement confidentielle

Les études d'A & P avaient d'abord été offertes au comité sur une base strictement confidentielle, mais les sénateurs et députés s'y étant opposés à l'unanimité, le rapport fut par la suite distribué aux journalistes et soumis à un examen rigoureux par le comité.

Dans une partie du rapport, on mentionnait les ventes totales d'A & P au Québec, en Ontario, et au Manitoba pour 1965, soit $218,390,000, pour un profit, après prélèvement des taxes, de 2.34 p. 100 du montant ou $5,110,326.

Pour les 31 premières semaines de vente cette année, les ventes ont formé un total de $139,311,000, pour un profit après taxation de 2.14 p. 100.

Un autre article du rapport montrait que le personnel et les coûts d'opération et d'entretien représentaient une dépense de 14.02 p. 100 des ventes totales en 1965, et 13.93 p. 100 des ventes durant les 31 premières semaines de 1966.

Se refusant à confirmer ou infirmer l'assertion du sénateur Croll selon qui les timbres-primes ajoutent 2 p. 100 au coût des marchandises, M. Provost a toutefois précisé qu'A & P ne donnait pas de timbres-primes parce qu'en définitive les clients devaient payer pour les avoir.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-66-11246
pour 10h30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 8 novembre 1966
FOURNITURE D'ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000.00) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 12 octobre 1966

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

raires et horaires dans les autobus mêmes et au terminus du métro, sur le boulevard Henri-Bourassa.

C'est la réponse que le signataire a reçue. Par contre, plusieurs personnes ont tenté d'obtenir des renseignements supplémentaires à l'hôtel de ville de Laval.

Là, les téléphonistes ne savaient trop quoi répondre, n'ayant aucun renseignement plus précis à donner que ce qui a été publié dans les journaux. Elles devaient conséquemment référer les appels aux entreprises concernées.

Déclaration du maire de Laval

Mis au courant de la situation, le maire Jacques Tétreault a déclaré au représentant de LA PRESSE que la ville n'avait pas reçu d'information sur les nouveaux services des Autobus Mille-Iles et qu'elle ne pouvait donc pas fournir plus amples renseignements.

Par ailleurs, le maire Tétreault a fait une déclaration dégageant l'administration municipale de toute responsabilité, mais assurant la population que la ville surveillait la situation de près dans l'intérêt des contribuables.

Voici le texte de la déclaration :

"Me Jacques Tétreault, maire de Laval, tient à préciser que les autorités municipales n'ont rien à faire dans ces changements, puisqu'il s'agit d'entreprises privées relevant de la juridiction de la Régie provinciale des transports.

"Les relèvements de tarifs et les modifications ont été décidés par cet organisme provincial.

"Le maire Jacques Tétreault se tient cependant en relations étroites avec les entreprises concernées afin qu'un service adéquat soit assuré aux contribuables de Laval, et fera, si nécessaire, des représentations auprès des organismes intéressés pour que des corrections soient apportées au régime actuel des horaires et des trajets."

On sait que ces horaires et trajets sont sujets à changements et que les Autobus Mille-Iles ont fait savoir que la compagnie verra à faire les ajustements nécessaires, le cas échéant. On a expliqué, la semaine dernière, qu'il fallait d'abord faire l'expérience de quelques jours ou quelques semaines avant de corriger les faiblesses du nouveau réseau, s'il y en a.

L'observateur peut difficilement déterminer, par exemple la fréquence du service d'autobus le long des divers parcours.

Le réseau de la Compagnie de transport Provincial (comme on l'appelle encore) demeure, même dans Laval, un réseau essentiellement interurbain, reliant des points éloignés à Montréal, par des trajets divers et à des fréquences variées, selon les besoins de chaque circuit.

Pour donner une forme de service local, la compagnie a diversifié les trajets de ses autobus ou encore a donné le même trajets à divers circuits, dans les limites de Laval. Il ne s'agit donc pas d'un service essentiellement urbain, comme celui de la Commission de transport de Montréal.

La plupart des circuits commencent leur service vers 6 h. le matin et les derniers autobus à quitter Ahuntsic ou Cartierville vers Laval et des points plus éloignés, le font aux environs de 12 h. 30 ou 1 h. le matin. Devra-t-on devancer les premiers départs du matin et prolonger l'horaire la nuit ? L'expérience le dira, a-t-on fait savoir à la compagnie.

Sur les principaux circuits, on compte un autobus à chaque demi-heure, aux heures de pointe ou durant la journée, et à chaque heure, le soir.

REPENTIGNY

SUITE DE LA PAGE 3

rait une section du vêtement, une section de la quincaillerie et plusieurs autres sections.

Les dirigeants de la nouvelle coopérative espèrent pouvoir commencer dès le printemps prochain la construction d'un premier marché.

D'ici là, de nombreuses assemblées publiques seront tenues un peu partout dans la région de Repentigny-Joliette-l'Assomption et les familles seront invitées à souscrire une part sociale dans la nouvelle entreprise. M. Brouillet est d'avis que cette coopérative constitue la meilleure arme contre la hausse constante du prix des aliments. Selon lui, il s'agit d'un moyen sûr et efficace, parfaitement légal et qui vaut cent fois mieux que le boycottage le mieux organisé.

De son côté, la coprésidente de la nouvelle coopérative, Mme Georgette Grenier, présidente de la Fédération des consommatrices du Québec, a déclaré qu'elle invitera les autres régions du Québec à imiter le geste posé en fin de semaine à Repentigny.

Le bureau provisoire de direction de la nouvelle coopérative se compose comme suit: président, M. Paul Brouillet; coprésidente : Mme Georgette Grenier; vice-président : M. Gaston Roch; secrétaire : M. Marcel Longpré; trésorier : M. Gilles Lahaise.

SECURITE

SUITE DE LA PAGE 3

voies ferrées traversent des endroits populeux, à circulation routière intense ;

3. — Là où actuellement on ne trouve que des écriteaux, il faut des signaux lumineux ou des systèmes de miroirs convexes ;

4. — Il faudrait enfin, selon lui, étudier le problème de la vitesse des convois. Quatre-vingts milles à l'heure, dit-il, est toujours dangereux : en fait, beaucoup d'automobilistes sont accusés de négligence criminelle pour avoir roulé à cette vitesse. Il faudrait donc songer, tout au moins, à limiter la vitesse des trains aux passages à niveau.

Les miroirs dont il a été question plus haut seraient incassables et insalissables, grâce à l'utilisation de certains produits dont on fait déjà usage dans l'aviation. Un miroir serait placé aux quatre coins du passage à niveau, dans des angles tels que l'automobiliste pourrait tout de suite y apercevoir les phares d'un train s'y reflétant.

L'invention appartient à M. Georges Couture, de Québec, qui l'a fait breveter en 1955. Le coût de l'installation de pareil système s'élèverait à moins de $1,200.

"Que l'on montre que l'on a le souci de la vie d'autrui", a dit M. Choquette.

Le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, a répondu que "tout n'était pas parfait, mais que l'on veillait sans cesse à améliorer la situation".

"Le Canada, a-t-il dit, a dépensé beaucoup d'argent à cet égard : $15 millions par an au cours des derniers dix ans."

Il a déclaré d'autre part que si le nombre d'accidents de la route augmente sans cesse, celui des accidents aux passages à niveau diminue de façon constante.

CODE

SUITE DE LA PAGE 3

des lois actuelles de l'expropriation, les Chambres recommandent l'adoption d'une loi unique, d'une sorte de code de l'expropriation pour tout le Québec.

Selon elles, il ne s'agit pas d'abolir toutes les lois actuelles, mais plutôt de tenir compte des facteurs nouveaux, comme la multiplication des procédures d'expropriation, la possession préalable aux versements d'indemnité et la lenteur des cours à statuer en cette matière et d'élargir la conception de l'indemnité équitable.

"Quelles que soient les dispositions qui seront contenues dans ce code, dit-on dans le mémoire de la Chambre de Montréal, le principe fondamental du droit à une indemnité juste et préalable énoncé par notre Code civil doit être maintenu tel quel et l'esprit général de notre droit civil doit être respecté."

Le mémoire ajoute que la procédure administrative et judiciaire prévue dans le nouveau code devra, d'abord et avant tout, être conçue dans le but de faciliter un règlement "rapide et équitable" des cas d'expropriation.

Libéralisation des normes

La Chambre insiste également sur la nécessité de laisser plus de latitude aux fonctionnaires et aux tribunaux pour évaluer le montant d'indemnité auquel chaque exproprié a droit.

Dans le but d'accélérer les procédures d'expropriation, la Chambre de Montréal, de même que la Chambre provinciale recommandent l'institution d'un tribunal spécialement chargé de statuer sur les matières d'expropriation. L'institution d'un tel tribunal pourrait entrainer l'établissement de délais de procédure beaucoup plus courts et, surtout plus stricts.

Par ailleurs, les deux associations d'hommes d'affaires ont suggéré l'extension des notions actuelles des dommages que doivent payer les expropriants. Un article du Code de procédure civile limite présentement les indemnités aux dommages directs. Les mémoires suggèrent que dans la fixation de l'indemnité, les tribunaux tiennent également compte de certains préjudices, peut-être difficilement mesurables mais non moins réels subis par l'exproprié.

Ainsi, certaines indemnités supplémentaires pourraient être versées pour cause "d'éviction forcée" et de "dépossession préalable". Egalement, selon les chambres, devrait-on indemniser l'exproprié pour les préjudices sociaux et psychologiques, comme effet direct du déplacement et de la dépossession causée par l'expropriation.

Le droit à une juste indemnité

Dans le même ordre d'idées, tous les locataires délogés à la suite d'une procédure d'expropriation devraient avoir droit à une juste indemnité. Actuellement, seuls les locataires qui ont un bail enregistré au greffe de la Cour supérieure jouissent de ce droit et l'on sait qu'il n'est pas coutume au Québec d'enregistrer un bail, du moins en ce qui concerne le bail résidentiel.

Selon les mémoires présentés hier, les procédures actuelles d'expropriation sont également injustes en ce qu'elles fixent le montant de l'indemnité au moment de la décision d'exproprier et qu'il peut parfois s'écouler plusieurs années avant que l'indemnité soit effectivement versée.

On suggère en conséquence de fixer l'indemnité d'après la valeur des biens, non pas au moment du transfert de la propriété, mais au jour de la décision finale des tribunaux, de façon à tenir compte de la dévaluation de la monnaie et des fluctuations du marché immobilier.

Enfin, notons que la Chambre de commerce de Montréal recommande la création d'un Bureau provincial des expropriations qui ressemblerait au Bureau des expropriations de Montréal.

"Pour nier à un exproprié un droit à l'indemnisation il faut un texte clair."

— *Juge George S. Challies*

La jurisprudence est unanime à reconnaître le droit à une indemnisation à toute personne expropriée. Pour que le législateur puisse décider d'apporter certains changements dans ce domaine, il doit le faire dans un langage clair et non équivoque.

C'est ainsi que s'exprimait le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour Supérieure, lorsqu'il accordait une somme de $8,440 à M. Michael Adler, dont l'atelier de tailleur situé boulevard Décarie avait été exproprié pour la construction de la route transcanadienne.

Le procureur général avait consenti à l'octroi d'une somme de $4,000. Mais, il avait contesté le droit de M. Adler au surplus en s'appuyant sur un amendement de la loi des expropriations touchant un tiers acquéreur. M. Adler avait obtenu un renouvellement de bail pour jusqu'à 1967.

La Couronne soutenait que la Cour supérieure n'avait pas juridiction dans le litige et le juge Challies n'a pas accepté cette prétention en s'appuyant sur la jurisprudence.

Le président du tribunal en vient à la conclusion que l'amendement invoqué par la Couronne à la loi des expropriations, concernant un bail non enregistré, ne pouvait prohiber le recours au droit civil.

Ville de Montréal

PROCLAMATION

DISTRICT DE SAINT-EDOUARD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, en ma qualité de président de l'élection, j'ai reçu ce jour, conformément à l'article 278 de la charte de la Ville, la démission de l'un des candidats pour la charge de conseiller au siège no 1 dans le district de Saint-Edouard, à l'élection qui doit être tenue le 23 octobre courant, savoir :

Francesco Pantaleo,
Secrétaire,
255 est, rue Jean-Talon, app. 5.

Comme il ne reste plus qu'un candidat à cette charge, savoir :

Jean Labelle,
Marchand de fourrures,
4890 Cedar Crescent,

je le déclare élu.

Le président de l'élection :
R. Bouchard, C.R.

Bureau du président de l'élection
(Bureau du greffier de la Ville)
Hôtel de Ville
Montréal, le 18 octobre 1966

Assemblées du Parti de la Libération de Montréal

M. Gilbert Croteau
Ce soir à 8 heures

ASSEMBLEE PUBLIQUE
à l'école STE-CROIX
angle St-Charles et Centre
dans Pointe St-Charles

JEUDI SOIR, 20 OCTOBRE à 8 heures
ASSEMBLEE PUBLIQUE à L'ECOLE DE-LA-MENNAIS
angle Beaubien et St-Denis
Le public est invité — Programme à présenter
SCANDALES A DEVOILER
POUR RENSEIGNEMENTS : 288-4711

Parfait ensemble cinématographique éprouvé!

Captez tous les plaisirs familiaux — tous ces moments excitants — simplement, facilement, automatiquement au moyen de votre Elmo C-200, puis projetez vos films d'une façon parfaite avec le projecteur Elmo Dual. Vacances — mariages — naissances — Noël ou tout simplement des occasions quelconques reprennent vie avec cette merveilleuse paire.

La caméra "Elmo Zoom Dual 8"

Renommée de par le monde

Pour films Super 8 et 8 mm. régulier

Grâce aux caractéristiques tout automatiques contenues dans la caméra Elmo C-200, la prise de vues devient aisée et agréable. Vous n'avez qu'à viser et vous obtiendrez les films les plus clairs et les plus beaux que vous ayez jamais vus. La mise au point et la durée d'exposition sont automatiques. Les experts s'accordent à dire que la Elmo C-200 possède la lentille la plus précise qui puisse exister sur une ciné-caméra. Si votre première pellicule n'est pas d'une parfaite exposition et ne vous donne pas les meilleurs films 8mm Super ou réguliers que vous ayez jamais vus, on vous la remplacera tout à fait **GRATUITEMENT.** Il existe une Elmo C-300 pouvant recevoir 3 sortes de films — double 8, Super 8 et 8 régulier, plus comme extra une magasin de 100 pieds pour film Super 8 double, pour des prises de vues particulièrement longues.

Le projecteur "Elmo Dual"

Eprouvé – fiable – pratique

Peu importe le genre de film 8mm que vous voulez projeter, le Elmo Zoom Dual peut le faire. En pressant sur un bouton, vous pourrez montrer des films Super 8*, 8 régulier ou vos vieux films Double 8. Bobinage automatique qui rend les projections plus agréables, plus intéressantes, et vous pouvez faire marche arrière ou l'arrêter sur une image particulière sans pour cela gâter votre film. En réalité, le Elmo Dual constitue par lui-même un vrai spectacle cinématographique.

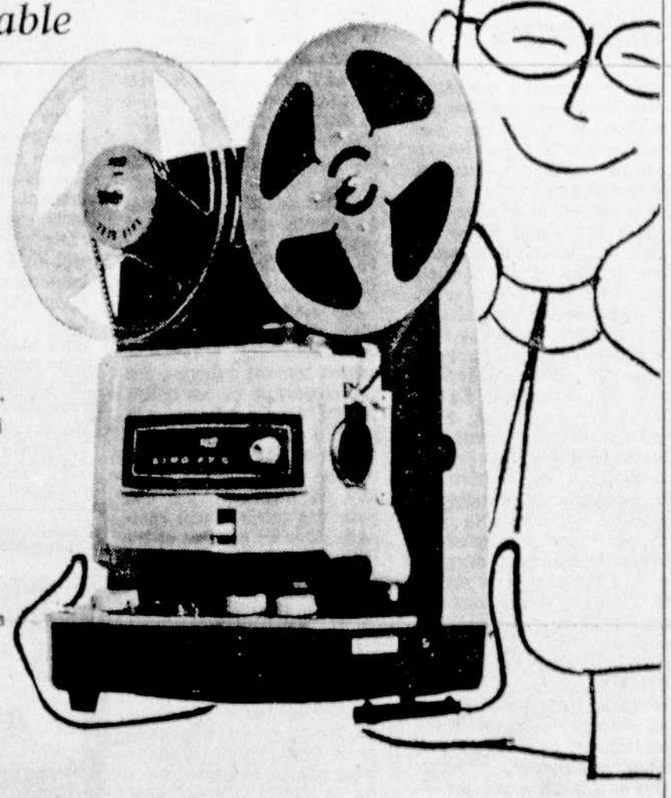

*** Saviez-vous qu'avec une pellicule 8mm régulière ou Super vous pouvez obtenir des images 50% plus grandes et les rendre 50% plus brillantes sans pour cela déplacer le projecteur ? Faites-en vous-même la constatation.**

Renseignez-vous auprès des vendeurs sur les plaisirs que peuvent vous procurer la caméra Elmo C-200 et le projecteur Elmo Dual

Le cinéma chez soi est tellement plus aisé et plus agréable avec ces appareils. Consultez votre vendeur sur ses conditions d'achat : Plan mise-de-côté — plan budgétaire — allocations d'échange. Ou écrivez à Arrow Photographic Equipment Limited, 30 rue Duncan, Toronto 2B, Ont., pour obtenir dépliant gratuit et le nom du vendeur Elmo de votre voisinage. Arrow offre la garantie et le service, au Canada, pour les caméras et projecteurs Elmo.

ELMO André Corbeil Photo
7357, rue Saint Hubert

ELMO BOUCHARD CAMERA CENTRE
Centre d'achats Maisonneuve
2949 est, Sherbrooke
521 9177

ELMO L. L. LOZEAU Ltée
6229, rue Saint-Hubert

ELMO Photographie Moderne
3826, rue MASSON
728-3689

ELMO L. R. VIALA Inc.
1280 est, rue De Montigny
526-2535

Semaine de l'électronique

Les principales villes du Québec célébreront la deuxième Semaine de l'électronique du 22 au 29 octobre. Les électroniciens professionnels profiteront de cette occasion pour renseigner le public sur le rôle de plus en plus important qu'ils jouent dans notre vie moderne.

Les représentants de toutes les régions du Québec se réuniront à Montréal, samedi, 22 octobre, pour couronner la Reine de l'électronique.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
API-66-11223
pour 10h30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 8 novembre 1966
VENTE DE TERRAIN

Des soumissions cachetées, adressées aux soussignés, 21ième étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 1, P.Q. seront reçues au plus tard à la date et heure mentionnées, relativement à la vente de l'immeuble suivant :

Une certaine etendue de terre de forme irrégulière située en la cité de Trois-Rivières, comté de St-Maurice, composée d'une partie des lots 181-2, 186 et 189 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse y érigée, bornée vers le nord-est d'une part par la rivière St-Maurice et d'autre part par une partie du lot 181 ; vers le sud-est d'une part par une partie du lot 181 et d'autre part par une partie du lot 181-2; vers le sud-ouest par les lots P. 184, 185, P. 186 et P. 189 et vers le nord-ouest par une partie du lot 190, tous auxdits plan et livre de renvoi officiels. Ledit immeuble contient une superficie approximative de 99 arpents.

MISE A PRIX
$150,000.
VENTE AU COMPTANT

Un dépôt de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000) chèque visé, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Les formules de soumission et les autres documents établissant les conditions de la vente, peuvent être obtenus gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. aux endroits suivants :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.
ou
Division des Propriétés,
HYDRO-QUEBEC,
340, rue St-Maurice,
Trois-Rivières, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

La plus haute soumission ou toute autre ne sera pas nécessairement acceptée

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 12 octobre 1966

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 2 h. p.m. le 17 octobre :

NIVEAU DE L'EAU
Trois-Rivières

Marée haute : 1 h. 15 p.m. — 37'11"
Marée basse : 10 h. 15 a.m. — 36'11"

MONTREAL A QUEBEC

Montréal — Nuageux, ouest.

MONTANT : 9.55 a.m. "Jarosa" ; 10.14 a.m. "Fort Prevel" ; 10.50 a.m. "St-Pierre" ; 11.25 a.m. "Clara Clausen".

DESCENDANT : 8.12 a.m. CCGS "Ville Marie" ; 10 a.m. "Cape Transport ; 11.40 a.m. "Susanne Fritzen" ; 12.20 p.m. "Elisabeth Berger".

Cap St-Michel 14 — Nuageux, ouest.

MONTANT : 8.20 a.m. "Charny" ; 9.33 a.m. "Coastal Creek" ; 10.45 a.m. "River Transport" ; 10.20 a.m. "Longboat" ; 12.28 p.m. "Mont Ste Marie" ; 12.41 p.m. "Meaford" ; 12.55 p.m. "Pampero".

Sorel 39 — Nuageux, ouest.

MONTANT, PARTI : 8.53 a.m. CCGS "Montmagny" ; 12.45 p.m. "Pic River".

DESCENDANT : 11.15 a.m. "Georgian Bay".

Trois-Rivières 71 — Nuageux, ouest.

MONTANT : 9.55 a.m. CCGS "Detector" ; 10.10 a.m. "Senator of Canada" ; 11 a.m. "Medic" ; 11.13 a.m. "Aghios Spyridon" ; 12.10 p.m. "Pierre Radisson" ; 12.20 p.m. "Margarita" ; 12.30 p.m. "Photinia" ; 12.35 p.m. "Baie St-Paul".

ARRIVE : 8.30 a.m. "Nass Favorita".

DESCENDANT : 12.25 p.m. "Melide".

Batiscan 88 — Nuageux, ouest.

MONTANT : 12.30 p.m. "Morrisburg" ; 12.45 p.m. "Skua" ; 12.50 p.m. "Hiram".

DESCENDANT : 9.10 a.m. "Menier Consol" ; 10.40 a.m. "E H Bird" ; 12.35 p.m. "Julia" ; 12.45 p.m. "L'Etoile du St-Laurent".

Grondines 98 — Nuageux, ouest.

MONTANT : 11.35 a.m. "Sterneciffe Hall" ; 11.20 a.m. "Heraclitus".

Québec 139 — Nuageux, ouest.

MONTANT : 8.15 a.m. "Cap de l'Ile" ; 8.30 a.m. "Louis G" ; 12.45 p.m. "Magdelina Reith".

ARRIVE : 11 a.m. "Northcliffe Hall".

DESCENDANT : 8.10 a.m. "Monica Smith" ; 10.25 a.m. "Ontario Power" ; 10.30 a.m. "R Bruce Angus".

Québec —

MONTANT, ATTENDU : 6 p.m. "Santa Cruz".

Les Escoumins — 123 —

MONTANT : 8.45 a.m. "Baltic Sea" ; 8.50 a.m. "Empress of England" ; 9.15 a.m. "E M Voorhees" ; 10.35 a.m. "Eudora".

ATTENDUS : 5 p.m. "Clement" ; 9 p.m. "Quedoc".

DESCENDAN : 8.30 a.m. "Don de Dieu" ; 8.55 a.m. "Scott Misener".

HIER : 11.30 p.m. "James Norris".

EN AMONT DE MONTREAL

St-Lambert 3 —

DESCENDANT : 11.44 a.m. "Aigle d'Océan".

MONTANT : 8.52 a.m. "Lubroiake" ; 8.55 a.m. "Phyllis Bowater" ; 10.13 a.m. "J O McKellar" ; 12.18 p.m. "Parker Evans".

Côte Ste-Catherine 10 —

DESCENDAN : 12.40 p.m. "Bogatyr".

Beauharnois 28 —

DESCENDANT : 10.10 a.m. "Verona" ; 11.25 a.m. "Montreal City" ; 12.53 p.m. "Tindefjell".

MONTANT : 11.58 a.m. "Nixon Berry".

Snell Lock 72 —

DESCENDANT : 10.05 a.m. "Golden Hind" ; 11.12 a.m. "Black River".

Iroquois 98 —

DESCENDANT : 11.54 a.m. "Silver Isle".

MONTANT : 9.39 a.m. "Liquillassie" ; 10.42 a.m. "Prospero".

Toronto 294 —

MONTANT, ARRIVE : 9.45 a.m. "Coventry City".

Port Weller 298 —

DESCENDANT : 6.46 a.m. "Eskimo" ; 8.03 a.m. "Prince Ungava" ; 8.07 a.m. "Belvoir" ; 10.11 a.m. "Vares".

MONTANT : 6.20 a.m. "Sunrana" ; 7.25 a.m. "Mari Prima" ; 8.36 a.m. "Wheatking" ; 9.25 a.m. "Howard Hindman".

Port Colborne 321 —

DESCENDANT : 8.54 a.m. "Hocelaga" ; 9.46 a.m. "Sir James Dunn".

MONTANT : 10.20 a.m. "Olav Hoegh".

Un navire de plus de 100,000 tonnes accoste au Havre

Pour la première fois, la semaine dernière, un port français a accueilli un navire de plus de 100,000 tonnes. Il s'agit du port du Havre qui devient ainsi le troisième port européen susceptible d'accueillir des unités de cette importance. Jusqu'à présent, en effet, en Europe, seuls les ports de Milfordhaven, en Angleterre, et de Rotterdam, aux Pays-Bas, pouvaient recevoir de telles unités.

C'est le pétrolier français "Gwendola", dont le port en lourd est de 102,750 tonnes, qui a accosté au Havre venant de Banias avec une cargaison de 100,059 tonnes de pétrole brut destinée aux raffineries de la Basse-Seine et de la région parisienne. Ce bateau, dernier-né des Chantiers de l'Atlantique où il a été lancé le 21 avril dernier, pour le compte de la Compagnie auxiliaire de navigation, effectuait son voyage inaugural. Il mesure 918 pieds de long et 121 pieds de large pour un tirant d'eau de près de 48 pieds.

D'ici deux ans, le port du Havre sera en mesure de recevoir les pétroliers de 165,000 et 175,000 tonnes d'Esso et de la Shell française, puis, en 1969, les pétroliers géants de 300,000 tonnes de port en lourd.

Les femmes seraient charmantes, si on pouvait tomber dans leurs bras sans tomber dans leurs mains.

Ce n'est pas avec les yeux que l'on voit vraiment Israël.

Il ne suffit pas de se servir du sens de la vue pour apprécier une visite en Israël.

Il faut plutôt avoir le sens de l'histoire; de l'imagination; de l'égard.

Evidemment, il y a des villes en Israël, sur le littoral méditerranéen, où, tout ce dont on a besoin se réduit à une lotion à bronzer, des lunettes de plongée et le corps rompu à la danse.

Par contre, dès que qu'on se dirige vers l'intérieur, tout est différent.

Car, là, dans des paysages à l'aspect quelquefois pastoral, mais souvent sauvage, des évènements incroyables se sont déroulés.

Après tout, chacune des grandes religions du monde occidental emprunte ses origines à cette même Terre.

Et, le fait de se trouver là, en ces lieux mêmes, est tout à fait différent de celui d'en voir seulement les aspects touristiques.

En effet, il est impossible de se tenir en des lieux tels que Jérusalem, Sodome, la Mer de Galilée et Nazareth sans se sentir profondément bouleversés.

Dans ces lieux, voir à l'aide de ses yeux, signifie seulement connaitre ce qui existe maintenant et non ce qui a existé. Au fond, c'est avec le coeur qu'il faut les voir.

Et c'est cela justement qui en fait la beauté.

Ne pensez vous donc pas qu'il serait agréable de voir un pays dont la visite ne peut être tout simplement réduite à quelques instantanés; ne serait-ce que pour un changement?

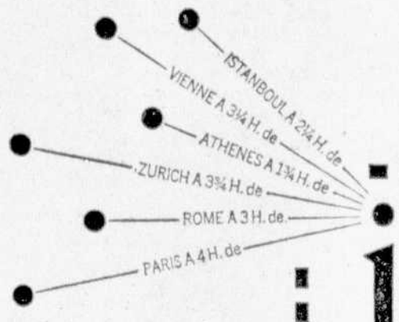

TEL AVIV — JERUSALEM 30

israël

Je vous prie de m'envoyer vos brochures.

Nom_____

Rue_____

Ville_____ Province_____

Office National Israélien de Tourisme,
1117, Rue Ste Catherine, Ouest, Montreal, P.Q.

Voyez ces modèles
Sunbeam
dès aujourd'hui

Faites-en l'essai sans tarder

SERVICE BAS PRIX QUALITE

TOUT ce qu'il vous faut chez

DESBIENS & BOUDREAU
AUTOMOBILE INC.
4590, rue ST-DENIS
844-2661

FAITES VITE, LES AMIS

CONCLUEZ UN MERVEILLEUX MARCHÉ PENDANT LE

CARNAVAL des VALEURS

Prix les plus bas
Échanges les plus élevés

SUNBEAM

SPORTSEDAN IMP

SEDAN '1725'

ALPINE

VENEZ VOUS RENDRE COMPTE DES AUBAINES FANTASTIQUES, ÉTONNANTES ET INCROYABLES POSSIBLES SUR DES SUNBEAM 1967. JAMAIS LES PRIX NE FURENT PLUS BAS, LES ALLOCATIONS D'ÉCHANGE PLUS ÉLEVÉES QUE MAINTENANT VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUNBEAM TRÈS BIENTÔT.

LES SEULES AUTOS IMPORTÉES AVEC GARANTIE DE **5 ANS/ 50,000 MILLES** DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT sont offertes par Rootes

ROOTES SUNBEAM

ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.
ASSOCIÉE À CHRYSLER CORPORATION

ALIX AUTOMOBILES INC., 6807, ave Delorimier, RA. 8-3613

MONTREAL-WEST AUTOMOBILE LTD., 11, Westminster Sud, 489-5391

MODEL AUTO SALES INC., 6995, boul. St-Laurent, CR. 2-5761

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC., Centre d'achats Towers, 676-7901

DESBIEN & BOUDREAU AUTOMOBILE INC., 4590, rue St-Denis, 844-2661

GARAGE DESJARDINS & FRERES INC., 3923, boul. Samson, Cité de Chomedey, MU. 1-4986

ST-LOUIS GARAGE, 11, Oka Road, St-Eustache, NA. 7-0861

NINTH AVENUE MOTOR SALES LTD., 895, rue St-Louis, Lachine, ME. 7-2385

MODERN MOTOR SALES LTD., 1400 ouest, boul. Dorchester, 866-7881

THEBERGE AUTOMOBILE LTEE, 778, rue Champlain, St-Jean, 658-8581

Le gardien de Georges Lemay avait "grand coeur", dit son avocat

MIAMI, (PA) — Un garde de la prison du comté de Dade accusé d'avoir fourni à Georges Lemay des outils pour son évasion, le 21 septembre 1965, en Floride, "a un grand coeur et s'apitoie sur les gens derrière les barreaux," s'il faut en croire son avocat.

Peter L. Jaworski, dont le procès a débuté hier, à Miami, est accusé d'avoir procuré à Lemay une corde, un couteau, des gants et des lames de scie à métal.

Me Sheldon Dubler a déclaré au tribunal que son client, pendant trois mois avant l'évasion de Lemay, a servi de courrier entre ce dernier et sa femme.

Il apportait également des revues au détenu canadien. Un jour, allègue l'avocat de la défense, on fit savoir à Jaworski que ces revues renfermaient des lames de scie et que, s'il refusait de collaborer, on le dénoncerait.

Devant ces menaces, il apporta la corde et les gants à son propre vestiaire mais les jeta ensuite dans un canal. En deux autres occasions, toujours selon l'avocat, on remit au garde d'autres bouts de corde et des gants.

Me Dubler soutient que Jaworski n'a pas agi avec l'intention d'aider Lemay à s'évader. Il a fait savoir que l'accusé allait lui-même témoigner aujourd'hui.

Hier, le procureur adjoint de l'Etat, Me Harold Solomon, a appelé trois témoins.

Le sergent Robert Baldwin a déclaré qu'il a découvert les outils de l'évasion dans la cellule de Lemay après la disparition de ce dernier qui a utilisé un câble d'électricité et un boyau d arrosage. La corde, les gants et le couteau se trouvaient dans deux matelas de caoutchouc qui avaient été coupés au milieu. Les lames de scie étaient cachées derrière une tablette. Trois barreaux avaient des coupures d'un quart de pouce.

Le garde John H. Moore et Donald J. McNelis, un ancien agent de sécurité, ont déclaré, pour leur part, que Jaworski leur avait parlé d'argent, avant l'évasion de Lemay.

Moore a précisé qu'à plusieurs reprises Jaworski lui a fait miroiter une somme de $100,000 si Lemay parvenait à s'évader.

Il fut congédié pour ne pas avoir rapporté ces conversations, mais fut rengagé 47 jours plus tard.

McNelis, lui, fut également congédié pour s'être tu au sujet des offres de Jaworski. Ce dernier, a-t-il dit, lui avait montré la somme de $5,000 en billets de $50 et de $100 et lui avait fait savoir qu'il avait une chance de faire de l'argent. Il ne lui a pas, cependant, fait d'offre directe et n'a pas mentionné Lemay.

"Je me suis tout simplement éloigné en lui disant que je n'étais pas intéressé."

Georges Lemay fut arrêté avec sa femme à Las Vegas, en août dernier. Il est maintenant détenu à Montréal sous des accusations relatives au cambriolage d'une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Il n'a pas utilisé, dans son évasion de l'an dernier, les outils que Jaworski est accusé de lui avoir remis.

Un autre geôlier, Harold Algar, et un agent de cautionnement, Earle Mixon, sont aussi accusés d'avoir aidé l'évasion en permettant à Lemay de quitter sa cellule du 5e étage pour se rendre au 7e étage d'où il a pu s'échapper par une fenêtre à l'aide d'un boyau d'arrosage attaché à un fil électrique.

NE MANQUEZ JAMAIS un APPEL TELEPHONIQUE

Faites répondre votre téléphone privé ou d'affaires avec votre propre voix sur une base de 24 heures par jour au moyen de cette toute nouvelle machine à répondre tous transistors.. AUCUN BRANCHEMENT AUX LIGNES TELEPHONIQUES. Il enregistre automatiquement 33 messages de 20 secondes. Les répète à demande. Fiable et indéfectible.

Robotronics Corporation
61 est, Ste-Catherine
Montréal 18, Qué., Canada
Téléphone : (514) 842-3946
Demandez par téléphone une démonstration gratuite ou nos catalogues.

$284.95

Naissances

DERY — Marcel et Carole (née La Billois) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fillette, Paula, 7 livres 12 onces, le 15 octobre, à l'hôpital St. Mary's. La mère et l'enfant se portent bien.

DECES DE

Mme GEORGES GAUTHIER

Mme Georges Gauthier, née Thomas (Lilianne), est décédée le 17 courant, à l'âge de 62 ans.

Lui survivent, outre son époux : ses fils et ses brus, MM. et Mmes Maurice, René, Lionel, Donat Gauthier et MM. Jean-Guy et Marcel Gauthier ; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Eugène Beauchamp (Madeleine), Jacques Monthleau, (Pauline), Jean-Guy Leclerc (Jeannine) et Claude Tessier (Lise) ; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Olivier, Walter, Raymond Thomas et M. Archibald ; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Albert Paris (Cécile) et Emile Baillargeon (Pauline) ; 36 petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922, boulevard Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église Saint-Marc de Rosemont.

Au congrès canada-polonais

Le docteur George Korey-Krzeczowski vient d'être élu président du Congrès canadien polonais qui tenait ses 19e assises annuelles à Edmonton, Alberta. Le nouvel élu est également président de la section québécoise de cet organisme.

D'autre part, M. Z. Jarmicki, de Toronto, a été élu président du comité exécutif du CCP.

DECES M. MARC HAMEL

Le 15 octobre, à l'âge de 53 ans, à Sainte-Thérèse-en-haut, est décédé M. Marc Hamel, directeur des achats à la Cie Sicard, de Ste-Thérèse.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Simone Lacasse, un fils, Jacques et une belle-fille, Denyse Dufresne; cinq soeurs : Mme veuve Fernande Rochon; Mme Paul Beaulé (Juliette); Jacqueline, épouse du docteur Gérard Dussault; Renée, épouse du docteur Roland Mathieu; et Mme Jean-Marie Denault (Gertrude); ses frères Edmour, Jean, Paul, M.D., Urbain, Maurice, M.D., et Gilles.

Le service a été chanté ce matin, à 10 heures, à l'église Notre-Dame-du-Foyer.

Remerciements

MATHIEU (Clara) — La famille Alfred Mathieu remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Clara Mathieu, survenue le 23 septembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

CONVERSATION ANGLAISE

A. METHODE PHONALIK

B. LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASE SUR DES METHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES

INSTITUT ALIE
4364, ST-DENIS, Mtl 18

Inscription dès maintenant

842-1791

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Henri Bouchard
(née Bernadette Dufour)

Le 20 octobre 1966, à l'église St-Norbert, Chomedey, ville de Laval, à 7 h. 30, sera célébré une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Henri Bouchard, décédée le 20 octobre, 1965, à l'âge de 61 ans. Parents et amis sont priés d'y assister. Hommage de son époux Henri Bouchard.

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Pour rendre les couleurs d'origine aux dentiers

Les dentiers modernes sont coûteux et, tout comme les bijoux, les pâtes abrasives et les brossages énergiques les abîment.

Mais les dentistes savent qu'un *trempage* au KLEENITE vaut mieux qu'un bon brossage avec un dentifrice. Le *triple effet* de KLEENITE enlève les taches... *et nettoie les dentiers comme des bijoux.*

Il a été démontré que les dentistes qui l'ont essayé recommandent le KLEENITE *plus que tout autre nettoyeur de dentiers.* Essayez vite le KLEENITE.

Si vous vous surprenez parfois à contempler une silhouette élégante ... alors la Camaro est faite pour vous.

Oui, les lignes de la Camaro sont bien faites pour vous plaire. Un capot long, bas, racé. Une plage arrière courte. A l'intérieur: sièges baquet à l'avant, garnitures tout vinyle, un moteur 6-cylindres standard de 140 CV qui se comporte comme certains V8 bien plus gros. Vous voulez du spectaculaire en apparence comme en performances? Commandez la Camaro Rally Sport avec phares dissimulés, insigne RS et l'un des quatre moteurs offerts au choix. A moins que vous ne préfériez la Camaro SS 350 entraînée par 295 chevaux alimentés par un carburateur à 4 corps. Une triple bande de couleur, des pneus à bande rouge, des grilles simulées dans le capot complètent cet ensemble plein de verve. Passez donc voir la Camaro chez le concessionnaire Chevrolet.

Sécurité d'abord—La Camaro comporte tous les dispositifs désormais fournis en équipement standard sur les Chevrolet, par exemple la colonne de direction amortissante, le système multiclignotant, le tableau de bord rembourré, le verrouillage de sécurité des portes, et bien d'autres encore.

CHEVROLET GM

R-267AF

GARANTIE CAMARO 1967

❶ Garantie de 24 mois/24,000 milles de toute la voiture. ❷ Garantie de 5 ans/50,000 milles du groupe motopropulseur.

❸ Garantie de 5 ans/50,000 milles de la direction, de la suspension (avant et arrière) et des roues.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le concessionnaire Chevrolet.

Concessionnaires autorisés CAMARO dans le Grand Montréal :

GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580, rue Amherst — 526-3701
DUVAL MOTORS (1960) LTD., 529 est, rue Jarry — 273-5111
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, 5000 est, rue Jean-Talon — 725-9811
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3700 est, rue Sainte-Catherine — 526-4471
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE, 10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — 389-8461
CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363, rue Saint-Denis — 279-6301
SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150, rue Notre-Dame (coin 21e Avenue), Lachine, Qué. — 637-4651
HAROLD CUMMINGS LTD., 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) — 739-1911
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD., 2085 ouest, rue Sainte-Catherine — 933-6781
BARNABE MOTORS LTD., 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401
DOYLE MOTORS LIMITED, 4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501
SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE, 610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892
JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 680, rue Victoria, Saint-Lambert, Qué. — 671-5501

Ne manquez pas de regarder "La ligue canadienne de Football" et "La ligue nationale de Football" tous les samedis et dimanches et "Tous pour un" tous les lundis soir à 9h:30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

5 trains quotidiens pour Toronto

matin : *Lakeshore* — départ à 9h. 15 a.m. arrêts en cours de route.

matin : *Premier* — départ à 9h. 10 a.m. durée du parcours : 5h. 45 min.

après-midi : *Bonaventure* — départ à 4h. 50 p.m. durée du parcours : 5h. 59 min. arrêts en cours de route.

RAPIDO : départ à 4h. 45 p.m. durée du voyage : 4h. 59 min. (sauf le samedi)

soir : *Cavalier* — départ à 11h. 55 p.m. arrivée à Toronto à 7h. 30 a.m.

Exemples du tarif Rouge:
Billet simple en voiture coach : $8.20
Billet simple en voiture-salon (repas gratuit) : $15.20
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

SIX JOURS D'OCTOBRE chez EATON

La Quinzaine Anglaise

Savoureuses viandes en conserve, soupes délicieuses, fromages, biscuits fins et différentes espèces de thé sont parmi notre choix fabuleux de produits anglais. Démonstrations et attractions spéciales ajouteront du piquant à cette manifestation, présentée par EATON en collaboration avec la Commission anglaise du commerce.

Les thés anglais

"English Breakfast d'Eaton
8 onces .79 — 16 onces 1.55

De Cooper : Ceylon, Lapsang Souchong, Djarjeeling, 4 onces .89 — Earl Grey 8 onces 1.65

Windsor Castle : Ceylon, English Breakfast 8 onces .99
Oriental Scented 8 onces 1.10

Twinning : Darjeeling, Earl Grey, English Breakfast, Formosa Oolong, Keemurn, Lapsang Souchong, Prince of Wales, Queen Mary
4 onces 98 — 8 onces 1.90

Twinning : Earl Grey, Formosa Oolong, Lapsang Souchong, Orange Pekoe, English Breakfast.
25 sachets chacun .65 — 50 sachets chacun 1.20

Soupes anglaises

Becas : Soupe à la tortue.
4½ onces .45 — 16 onces 1.29

Baxter : Soupe "Cock-A-Leekie", "Royal Game", Minestrone.
15½ onces .41

Consommé au faisan
15½ onces .59

Biscuits anglais

Gray Dunn. Paquet de 8 onces. Rich Abernethy, Ginger Crunch, Rich Tea. Chacun .29

Custard Cream, Morning Coffee, Nice, Shortcake Chacun .25

Assorted Fancy .35
Chocolat au lait, Caramel Wafers, Chocolats variés, Chocolats au lait variés, Chocolat à la noix de coco, Hampden gaufres
Chacun .41

Peek Frean

Peek Frean. Paquet de 8onces. Caramel Crunch, Digestive, Ginger Crisp, Golden Wheat, Nice, Shortcake, Small Rich Tea. Chacun .31

Bourbon, Crème café, Crème jardin, Marie, Petit Beurre, Crème Custard. Chacun .35

Afternoon Tea, Crèmes variées, Lemon Puffs, Pâtisserie Wafles, Play Box. Chacun .41

McVitie et Price

McVitie et Price. Paquet de 8 onces. Biscuits Arrowroot. .29

Crème Gypsy .39

Jacob. Biscuits au fromage. 6 onces .32

Biscuits crème 7½ onces .32

Golden Puffs 6½ onces .42

Lemon Puffs 7½ onces .45

Fromages anglais

Cheshire, blanc ou de couleur La livre 1.15

Wensleydale 1.20

Lancashire 1.20

Stilton 1.90

Caerphilly 1.15

Double Gloucester 1.15

Blarney Castle .89

Condiments anglais

CROSSE & BLACKWELL cornichons variés 10½ onces .69

Cornichons Chow Chow, Piccalili 10½ onces .49

MACONACHIE Sweet Pan Yan Relish 16 onces .47

SHARWOOD Sauce Chutney 8 onces .55

ALANNA Steak Sauce 9 onces .33

Sauce Branston de **CROSSE & BLACKWELL** 9 onces .39

KEEN Moutarde anglaise préparée 3½ onces .31

Moutarde sèche
2 onces .25 — 4 onces .43 — 8 onces .83

Bonbons anglais

NEEDLER Noix du Brésil La livre 2.50

CADBURY Cholocats au lait 1.75

HARDLEY Gelée aux fruits 15 onces 1.75

CALLARD & BOWSER Caramels variés. .98

BASSETT Licorice de toutes sortes .59

Confitures, gelées et marmelades anglaises

Frank Cooper — 12 onces chacune
Confiture de cassis noirs, confiture de fraises. .69
Confiture de groseilles .59
Gelée de mûres, gelée de cassis noirs .69
Gelée de cassis rouges .65
Marmelade d'oranges 'Seville" Oxford .59
Marmelade d'oranges "Seville" Vintage .65
Marmelade d'oranges sans peau .55
Marmelade au Cointreau. .65
Boite-cadeau de 3 pots de 12 onces 2.35

Hill Hall — Pot de 12 onces
Marmelade de banane, de citron, d'orange .45

Gracey — Pot de 12 onces
Confiture de groseilles .49
Confiture de rhubarbe et de gingembre .39

Spring :
Confiture d'abricots 12 onces .49
Confiture de cassis noirs 12 onces .55
Confiture de fraises 8 onces .31
marmelade 12 onces .45
Préparation d'orange pour marmelade. 28 onces .85
Préparation de citron pour marmelade. 28 onces 1.10

Fruits et légumes anglais de Smedleys

Groseilles 15 onces .41
Cassis noirs 10 onces .37
Prunes dorées 20 onces .49
Gros haricots 10 onces .29 — 20 onces .45
Petites carrottes entières 15 onces .31
Haricots de Madagascar 15 onces .29
Coeurs de céleris 20 onces .73

Poissons Van Smirren

Pâté de crabes en pot, Anchois fumés, saumons, Crevettes roses, truites fumées 1¾ once .51
Truites fumées, crevettes fumées, saumons fumés, crabes fumés. 3 onces .83

Choix d'assaisonnements

Thatcher. Sauce à la menthe 2½ onces .37
"Mincemeat" EATON 12 onces .55
Cross & Blackwell. Sauce à salade. 6½ onces .43 — 10½ onces .59
Green Label Major Grey Chutney 10 onces .89
Bird Poudre Custarde 11½ onces .43
Quorn Farine de blé 16 onces .35
Sharwood Canard de Bombay 2¼ onces 83.
Goodall Essence de vanille. Extrait de cochinille. 1 once .29
Faisan entier rôti à la gelée de vin de Bourgogne 3 lb 8.50
Grouse au porto. 20 onces 4.25
Coq de bruyère au Sherry 15 onces 4.95

De notre poissonnerie

Choix formidable de saumons de l'Ile du Mans, aiglefins fumés, soles au citron, oeufs de poissons, saumons fumés d'Ecosse, saumons fumés d'Irlande, "scampies".

Caramels Grey Dunn Wafers Rég. 8 onces .33 chacun SPECIAL 4 pour 1.15
"Crisphread" MacVita Rég. 8 onces .29 chacun SPECIAL 4 pour .99
Marmelades d'oranges Oxford Pot de fantaisie Rég. 1.99 SPECIAL 1.69
Confitures et gelées d'Ecosse Rég. 1 once 2 pour .29 SPECIAL 12 pour 1.49

Marmelade "Vintage" Baxter en pot baril Rég. 2.75 — SPECIAL 2.35
Marmelade d'orange Dorset 12 onces SPECIAL 59 — 4 pour 1.99
Citron amer "Club Brand" 4 onces SPECIAL 19 — 12 pour .89
Citron amer "Club Brand" 7 onces .25 — 12 pour 1.29

Beaucoup d'autres représentations

Beaucoup d'autres représentations auront lieu durant la QUINZAINE ANGLAISE. La fromagerie offrira pour son compte un choix remarquable de fromages. Ne ratez pas cette occasion exceptionnelle.

Composez 842-9211, postes 361, 362, 289, 338

EATON en ville (rayon 379) au rez-de-chaussée, angle Victoria et Burnside

Aubaine annuelle : crème H. H. AYER

Soyez fière de vos mains surtout en hiver. Protégez-les contre les effets du froid et le dessèchement avec la crème de Harriet Hubbard Ayer, offerte à un prix spécial avantageux. 10 onces 1.50

Offre spéciale du fabricant

Faux-cils ANDREA : regard fascinant !

Les faux-cils "Andrea" sont faits de cheveux véritables dans des modèles variés ! Faciles à porter (ils sont auto-adhésifs), ils accentuent merveilleusement vos cils naturels. Noir ou brun.

Standard moyen 4.75 — Naturel épais 7.00
Modèle courant : 8.50 — Naturel de luxe 12.50
Démaquillant "Lash-Kleen" d'ANDREA pour faux-cils — 2 oz. 1.50

Mme P. MILLIDGE

conseillère ANDREA attitrée est au rayon des cosmétiques du 19 au 22 octobre.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Une gamme complète de produits de maquillage Hazel Bishop aux tons mode à prix d'aubaine !

Offre spéciale du fabricant

Poudre pressée soyeuse dans un élégant étui de ton écaille. 5 nuances flatteuses. .85

"Brush 'N Blush" pour égayer le teint. Etui de ton écaille avec miroir et pinceau. Rose, rose foncé ou pêche. 1.75

Fond de teint fluide, base de tout maquillage lumineux. 5 nuances. .70

Bâton à paupières pour ombrer le regard de fard très doux de ton bleu, vert, turquoise. Le bâton .85

Offre spéciale du fabricant

Nouveau rouge à lèvres de nuance : "Touch a Coco", "Touch a Nutmeg", "Touch a Rose", "Touch a Twilight", "Touch a Pink", "Touch a Autumm". .85

Vernis à ongles harmonisés .45

Dissolvant enrichi de lanoline pour les ongles. 4¾ onces .49

Fixatif à cheveux "Formule 77" reconditionne tout en maintenant en plis. 17 onces .99

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

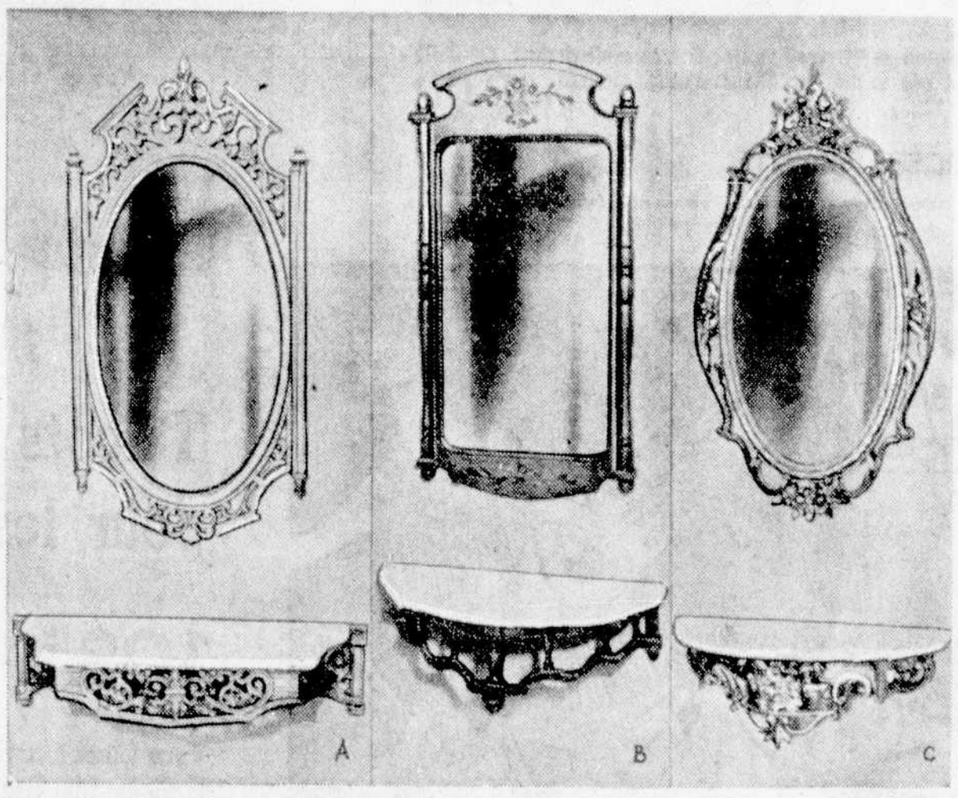

Miroirs et consoles

Les surfaces des consoles sont en "Syrococraft", une matière antitaches qui ne fendille, ni ne s'ébrèche. Les tabliers sont en aggloméré "Syroco", harmonieusement assortis aux surfaces. EATON a fait un achat spécial très important de ces ensembles. Choix de 4 miroirs muraux avec console assortie.

Ensemble 2 pièces *Spécial* 30.00

Console chacun 16.50 — Miroir chacun 16.50

A. Miroir "Madeira" avec console assortie. En parfaite harmonie avec la mode méditerranéenne ; magnifiquement sculpté et fini à la main, de ton or espagnol. Le miroir mesure 27½" x 14". La table mesure 23" x 7¼" avec tablier de 6".

B. Miroir "Colony" avec console assortie. Style "pionniers américains" ; formes joliment tournées finies muscade. Le miroir mesure 26½" x 14¾". La console : 20" x 8" avec tablier de 6½".

C. Miroir "Serenity" avec console assortie. Délicatement sculpté et fini or milanais. Effet grand décor. Le miroir mesure 29" x 17". La console 19" x 8" avec tablier de 6½".

Hors-photo : **miroir "Manhatten" avec miroir assorti.** Un ensemble sophistiqué dans la veine contemporaine. Fini noyer. Le miroir mesure 27" x 14". La console : 20" x 8" avec tablier de 6".

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 276) au sixième étage et à Pointe-Claire

⅓ DE RABAIS!

Chaussures imparfaites en peau de phoque pour hommes et femmes

S'il était de première qualité cet article vaudrait 45.00

REG. 45.00

Spécial **29.99**

Chaussures d'hiver à empeigne en peau de phoque de première qualité. Quelques défauts de fabrication n'en affectent ni le confort ni la résistance. Entièrement doublées pour en augmenter la chaleur et le port agréable. Semelles et talons en caoutchouc. Pointures pour hommes : 7 à 12, largeur moyenne et demi-pointure. Pointures pour femmes : 6 à 10, largeur moyenne et demi-pointure.

A. Laçage à 3 oeillets.
B. Fermeture à glissière.

Pas de commandes téléphoniques pour la pointure 13 pour hommes

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayons 237 et 238) au deuxième étage et à Pointe-Claire

20% de rabais! Bagages BIRKDALE "De Luxe" jolis et robustes

Ils sont en "Absolite" moulé ; le revêtement intégré à la forme résiste bien aux éraflures et ébréchures. Lignes fuselées, serrure en retrait de conception dépouillée. Magnésium léger antipoussière, antimites et antimoisissure. Poignée en acier coussinée de vinyle. Eprouvés et approuvés par le BUREAU EATON DE RECHERCHES.

Pour dames ; bleu, gris ou blanc.

	Rég.	Spécial
A. Pullman 24"	42.95	34.36
B. Fin de semaine	32.95	26.36
C. Garde-robe	45.95	36.76
D. Pullman 26"	45.95	36.76
E. Malle de train	27.95	22.36

Pour messieurs : gris anthracite seulement.

	Rég.	Spécial
F. 2 costumes	49.95	39.96
(hors-photo) 3 costumes	52.95	42.36
G. Petit séjour 21"	32.95	26.36
(hors-photo) Pullman 24"	42.95	34.36

COMPOSEZ 842-9211

Magasinez avec un compte EATON... Aucun acompte avec ce compte

EATON en ville (rayon 264) au sixième étage et à Pointe-Claire

Le camelot de l'année

photo René Picard, LA PRESSE

Le jeune Marcel Chevrier, 12 ans, du 4109 Décarie, n'est pas un garçon comme les autres. C'est le "camelot de l'année" de LA PRESSE. Il a obtenu son titre pour l'excellence de son travail. D'ailleurs ses efforts lui ont valu une belle récompense puisque sur la photo le directeur des services de vente et de publicité, M. J. Wilfrid Stébenne lui remet une montre en or.

Pour développer le Nord, il faut exploiter ses ressources naturelles

— Arthur Laing

par Pierre Olivier

Les deux termes sont complémentaires et fondent le travail du "planificateur". On lit:

Un postulat: "L'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières est le fondement même sur lequel doit s'édifier un sain avenir économique pour le Nord."

Une conclusion: "Le gouvernement canadien est loin d'agir en philanthrope en accordant de l'aide à l'industrie; il investit tout bonnement dans le Canada."

Ce postulat et cette conclusion sont ceux du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Arthur Laing.

M. Laing, qui parlait hier midi devant les membres du "Canadian Club" de Montréal, a précisé que cette exploitation se heurtait à de nombreux obstacles mais qu'il fallait les vaincre, et ce tant pour le bien du Nord que pour celui de l'ensemble du pays.

Dès le début de son exposé, M. Laing a déclaré que le commerce et la perspective d'exploiter les richesses naturelles avaient joué et continuent à jouer un rôle de moteur de l'expansion économique dans le Nord.

Il a rappelé que les conditions géographiques (le Nord constitue plus de 40 p. cent du sol canadien, même s'il abrite moins de 1 p. cent de sa population) avaient retardé le développement mais que les richesses, particulièrement au Yukon et dans la vallée du Mackenzie, étaient extrêmement abondantes.

Citant l'exemple de Pine Point, le ministre a dit: "La prospérité future du Yukon et des Territoires du Nord-ouest dépend de la mise en valeur de ces gisements, qui ne sont évidemment pas inépuisables. Vu la demande de plus en plus grande dont sont l'objet les ressources minérales du monde entier, je crois que nous sommes en droit de bien augurer de l'avenir du Nord canadien."

La nature même des obstacles auxquels se heurte l'entreprise privée détermine la nature de la collaboration gouvernementale, a dit le ministre.

Ainsi, a-t-on adopté des programmes d'encouragement qui "sont non seulement un moyen de communiquer à l'industrie privée la confiance que nous inspirent les régions septentrionales, mais ... (qui) constituent aussi un investissement dans l'expansion industrielle du Canada."

On traduit: programme d'aide aux prospecteurs, programme d'exploration des ressources minières du Nord, accords relatifs au partage des frais de construction de pistes d'atterrissage, programme de construction d'un réseau routier (on y consacrera $100 millions au cours des 10 prochaines années). Le ministre a alors insisté sur le programme d'exploration des ressources minières du Nord, le dernier qui ait été adopté par le gouvernement. En vertu de ce programme, $9 millions seront consacrés à l'exploration pour l'exercice financier en cours ($3 millions) et les années suivantes.

Le ministre Laing a précisé à ce sujet que le gouvernement est prêt "à partager les risques avec ceux qui sont prêts à les courir." Il a notamment cité l'étude de rentabilité qu'il conduit actuellement à Pine Point et qui amènera peut-être la construction d'une fonderie.

Le ministre Laing, qui a tenu à préciser que le gouvernement ne cherche pas à prendre la place de l'entreprise privée, a souligné que la population retirera deux avantages principaux du développement du Nord: 1) le plein-emploi; 2) l'ajustement du coût de la vie sur la moyenne canadienne.

Il a ajouté que les avantages se feraient également sentir en niveau du commerce international du Canada.

"La grandeur de notre pays nous a coûté cher dans le passé et il nous en coûte encore. Mais on dirait maintenant que cette immensité de notre pays semble lentement se transformer en un actif. Comme le monde est parvenu à une étape où il y a une énorme demande pour le genre de richesses dont notre pays est doté, une demande que nous pouvons nous attendre à voir grandir chaque année, je dirais que l'immensité de notre pays commence à rapporter", a conclu M. Laing.

couleurs vives

FENETRES • PORTES • REVETEMENTS

RUSCO TOUT ACIER

COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE

COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES

Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglas ou métal aux couleurs "Vivantes"

ESTIMATIONS GRATUITES

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.

9095, boul. St-Laurent, Montréal

DUpont 1-2511

FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

Oswald Parent veut une enquête sur le tourisme

Le député libéral de Hull à l'Assemblée législative, M. Oswald Parent, a réclamé hier, à l'occasion d'un déjeuner-causerie qui réunissait quelques membres du parti libéral, la formation immédiate d'une commission d'enquête qui aurait pour mission de définir le rôle de l'Etat et de l'entreprise privée en matière touristique, de tracer un programme et d'élaborer un plan d'action.

Le député a d'autre part réclamé la création d'une commission chargée de planifier la récréation, sur une base à la fois provinciale et régionale, avec le concours des organismes existants.

M. Parent a enfin proposé une commission des parcs provinciaux, une régie autonome de l'hôtellerie et l'établissement de parcs nationaux sur le territoire du Québec.

Actuellement, les revenus des parcs provinciaux sont versés au fonds consolidé de la province. L'administration des parcs serait retirée à la province. La commission, qui toucherait ces revenus, pourrait "agir librement" en vue du développement des services actuels.

La régie autonome de l'hôtellerie serait chargée de l'attribution des permis de vente d'alcool, responsabilité de la Régie des alcools selon la loi actuelle. La régie de l'hôtellerie ferait la classification des hôtels et des restaurants et assurerait la publication d'un guide analogue au guide Michelin. Enfin, elle administrerait les écoles d'hôtellerie.

M. Parent a reproché au gouvernement libéral de n'avoir jamais défini une politique touristique. Quant à M. Loubier, ministre du Tourisme dans le gouvernement de M. Johnson, "il n'a que mis en oeuvre ce que le ministre Bertrand avait préparé. Je regrette de le dire, mais les deux ministres qui ont succédé à M. Lionel Bertrand (il s'agit de MM. Cournoyer et Couturier) n'ont pas voulu poursuivre le travail amorcé par leur prédécesseur."

Ne manquez pas l'exposition "Esthétique industrielle canadienne 67" à la Place Victoria

C'est une exposition de nouveaux produits exceptionnels crées par des fabricants et des modélistes industriels canadiens. On y trouve de quoi intéresser tout le monde: éléments d'appareils stéréophoniques, carreaux pour murs et planchers, équipement pour terrains de jeux, maisons et chalets préfabriqués en acier, matériel d'enseignement, blocs de construction en béton, sièges pour locaux commerciaux et habitations, jouets-souvenirs et de nombreux autres articles. L'exposition est organisée par le Conseil national d'esthétique industrielle en collaboration avec le ministère de l'Industrie. Allez visiter l'exposition "Esthétique industrielle canadienne 67", au 800, Place Victoria. Entrée libre.

CONSEIL NATIONAL D'ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Un duel oratoire sur la Chine laisse les étudiants perplexes

LA CHRONIQUE DE PHILIP DEANE

Je suis plein d'admiration pour les jeunes auditeurs-spectateurs du colloque sur la Chine qui vient de se dérouler à l'Université de Toronto. Le colloque ("teach-in") n'est pas une séance d'études. C'est une assemblée contradictoire et cette fois-ci comme l'année dernière d'ailleurs, les conférenciers pour la plupart adoptèrent une position anti-américaine. Cette année, les conférenciers, tous dotés d'un certain prestige sinon d'un prestige certain, étaient anti-américains.

Prenez par exemple le professeur anglais qui habite Pékin et y enseigne à l'université. Trois de ses enfants fréquentent les écoles de Pékin. Il est éloquent et se fait un défenseur acharné de tout ce qui est "Chine communiste". Il souligna plus d'une fois que le fait qu'il réside dans la capitale de la Chine rouge lui donne une optique différente et lui permet de connaître la Chine beaucoup mieux que ceux qui l'observent de l'extérieur.

Il présenta sa thèse d'un ton calme, avec de l'humour même. En fait, il était captivant.

Il y avait aussi M. Félix Greene, un réalisateur de films bien connu qui tourna un long documentaire sur la Chine et qui l'a défendue depuis. Il parlait avec toute l'autorité d'un témoin qui a vu et touché ce qu'il décrit.

Han Suyin et Mao

Et enfin, madame Han Suyin, belle femme, romancière renommée (dont un roman "Love is a many splendored thing" a fait l'objet d'un film), docteur ès Lettres, habile, agressive, sarcastique et dominant la conversation. Elle visite la Chine presque tous les ans. Ses livres sont proscrits en Chine parce que jugés de tendance capitaliste. Et pourtant elle peut rencontrer Mao quand elle veut.

La jeune "garde rouge" n'est pas composée de voyous, affirma-t-elle. Elle exerce au contraire une influence saine et purificatrice.

Le professeur anglais faisait de la surenchère et affirmait que la "garde rouge" représente la conscience révolutionnaire pure de la Chine.

Une bonne défense

Les experts américains étaient en minorité, mais il se défendirent bien. Tous les deux connaissaient évidemment à fond la théorie communiste chinoise. L'un d'eux avait lu et connaissait presque de mémoire les oeuvres de Mao Tsé-toug. Il les connaissait bien mieux que Han Suyin et ses alliés. Ces deux spécialistes américains présentèrent une attaque magistrale du point de vue de la logique, contre la Chine.

Je me promenai parmi les jeunes auditeurs, leur demandant leurs opinions. Sans exception, les 18 auxquels j'ai parlé (et je les avais choisis au hasard) étaient impressionnés par la virtuosité des conférenciers mais n'avaient pas été convaincus ni par l'argumentation des pro-Pékin ni par celle des anti-Pékin.

Une jeune étudiante me dit: "Que voulez-vous que je conclue ? D'un côté, on me présente une défense qui fait appel à mes sentiments: la pauvre Chine, opprimée par les Blancs, s'efforçant dignement de se nourrir et de se défendre contre un monde hostile. De l'autre côté, on formule un réquisitoire qui fait appel à mes facultés de raisonnement, avec chiffres de victimes du régime communiste, témoignages de communistes européens, faillite des programmes de Mao, l'acharnement de Mao qui se cramponne à sa propre philosophie révolutionnaire même quand elle nuit au pays. Je ne peux croire ni l'une ni l'autre de ces thèses complètement. La vérité doit se situer quelque part entre les deux. Mais ce colloque m'a donné le désir d'étudier l'affaire moi-même."

Notre système d'éducation universitaire n'est pas si mauvais que ça s'il produit des jeunes gens de cette trempe.

Coeur sensible

"Mais que ce serait-il donc passé si ta liaison avec Susi avait eu des conséquences ?"

—"Oh, je n'avais rien à craindre. Susi m'a toujours dit que, dans ce cas-là, elle se jetterait à l'eau !" (tp)

ANNONCE

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et reduit les hémorroïdes.

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en *onguent* ou en *suppositoires* sous le nom de "*Préparation H*" Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, il souffrait du mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez du mal de dos, les Pilules Dodd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Nous vous donnerons 30¢, un panier de muffins au gruau et un plateau de biscuits au gruau-pour pas cher.

Gentil?

Pas vraiment . . . car nous savons que lorsque vous aurez essayé le Mélange à biscuits au gruau Quaker et le nouveau Mélange à muffins au gruau Quaker, vous en rachèterez très, très souvent.

Une fois que vous aurez pris goût à cette délicieuse saveur de gruau, vous serez conquise. Après tout, nous sommes les seuls à posséder le secret qui permet de donner à un mélange "cette délicieuse saveur de gruau".

Profitez de cette offre spéciale dès maintenant. Achetez un paquet de Mélange à biscuits au gruau Quaker et un paquet de Mélange à muffins au gruau Quaker, envoyez-nous les coupons qui sont sur les empaquetages, et nous vous retournerons 30 cents.

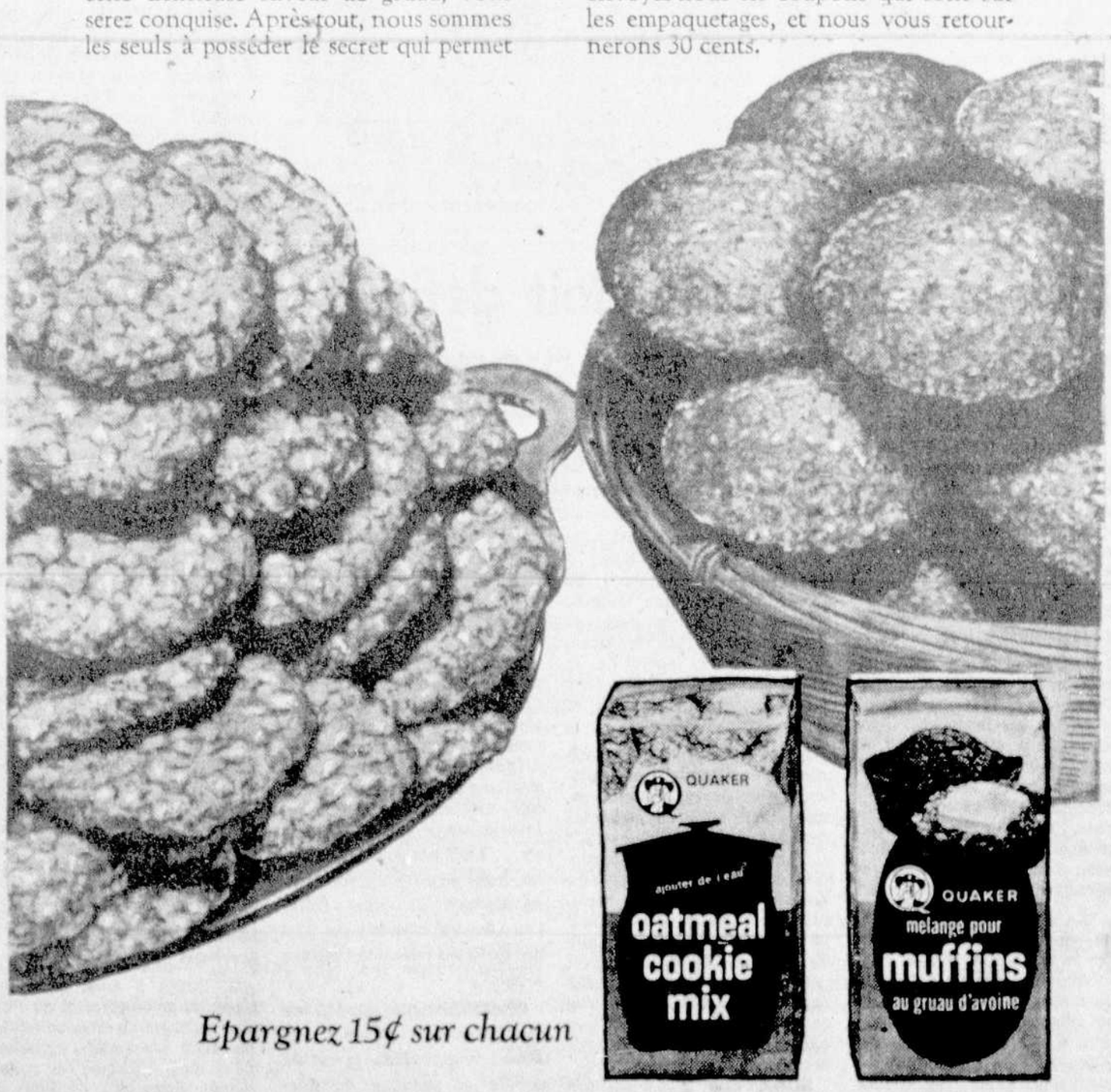

Epargnez 15¢ sur chacun

Offre pour un temps limité !

Golden Autumn

de Prince Matchabelli

Golden Autumn, un parfum qui parachèvera votre toilette tout en créant un climat qui évoque la douce senteur des jardins boisés de l'automne.

A) Eau de Cologne en flacon vaporisateur 3.25 on. Ch. 3.50
B) Poudre après bain 5 on. Ch. 3.50
C) Eau de Cologne 3.25 on. Ch. 3.50
Aussi : Huile pour bain mousseux 4.5 on. Ch. 2.50
Crème parfumée en sachet 1 on. Ch. 2.50

A

B

C

• Flacon de parfum format sac à mains 1 on. Ch. 3.50
• Ens. Crème parfumée en sachet et poudre après le bain. Ens. 4.75

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview-Pointe Claire

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

sur votre bloc notes

St-Jean-Damascène

Une partie de cartes donnée au profit des oeuvres de la paroisse St-Jean-Damascène aura lieu le samedi 29 octobre prochain, à 8 h., au sous-sol de l'église située à l'angle des rues Jogues et Jolicoeur. Pour tous renseignements, composer 767-8995 ou 768-5325.

Cours de couture

Une série de cours de couture donnée par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste débutera le vendredi 21 octobre prochain. Ces cours seront donnés au 853 est, rue Sherbrooke, de 1 h. 30 à 3 h. 30. Pour tous renseignements, composer 522-4071 ou 523-2665.

St-Jean-de-Matha

Une partie de cartes sera donnée au profit des oeuvres de la paroisse St-Jean-de-Matha, à 8 h., le mardi 25 octobre prochain, au sous-sol de l'église située rue d'Aragon. Pour tous renseignements, composer 768-2549.

Nombreux livres

La bibliothèque de la "cité scientifique" soviétique de Novosibirsk, aura neuf étages, dont cinq souterrains, qui contiendront 5 millions de livres et de magazines.

A la mémoire de Florence Nightingale

La Société commémorative des Femmes célèbres vient de faire frapper une médaille à l'effigie de Florence Nightingale, cette philanthrope anglaise, célèbre pour les services qu'elle alla organiser sur place, comme infirmière, pour secourir les blessés de la guerre de Crimée en 1854. En partant pour Scutari avec 38 autres infirmières, elle devait soigner, avec son équipe, 2000 blessés. Avant son départ elle était surintendante de l'hôpital "Invalid Genglewomen" à Londres. A son retour en 1856, en reconnaissance des services rendus, un fonds fut souscrit afin d'ouvrir une école et une maison pour les infirmières, à l'hôpital St. Thomas de Londres. Cette médaille est une réalisation de Paul Vincze, sculpteur renommé pour avoir dessiné et sculpté les médailles du pape Paul VI, de la reine Elizabeth et du président Truman.

Rougeole et rubéole

L'an dernier, au Canada, la rougeole a causé 71 décès. De ce nombre, 38 p. 100 étaient des enfants de moins de douze mois. Ces pertes de vie sont inutiles alors qu'il existe un vaccin sûr et efficace contre la rougeole.

Il est important de protéger les enfants entre six mois et trois ans. La majorité des mères ont eu la rougeole et immunisent ainsi leurs enfants de façon temporaire. Mais cette immunisation disparaît graduellement après que le bébé atteint l'âge de six mois.

Les parents ne doivent pas tenter de faire un diagnostic ou de distinguer entre la rougeole et la rubéole.

La rubéole est ordinairement inoffensive sauf pour les femmes enceintes. La rubéole n'affecte pas la mère, mais de 24 à 50 p. 100 des bébés, dont la mère était atteinte de rubéole au début de la grossesse, naissent avec des anomalies comme de cataractes, sourds et muets ou arriérés mentaux.

La rougeole par contre peut se révéler fatale pour la personne atteinte, car elle peut souvent conduire à la pneumonie. Les plus sérieuses complications de la rougeole, la surdité et les troubles psychiques, sont souvent attribuées à une autre affection. Les conséquences de la rougeole provoquent un état de santé médiocre pouvant se prolonger sur une période d'un an et plus. Prenez rendez-vous avec votre médecin ou consultez le service de santé de votre localité pour ce qui a trait à la vaccination contre la rougeole.

Transport londonien

Les Londoniens sont desservis par 9,000 autobus, 6,000 taxis, et 244 milles de voies ferrées, en partie souterraines.

Femme varie

Les nylons couleur chair qui sont maintenant portés couramment, étaient une innovation osée en 1925.

RETRAITES CONJUGALES
avec
Père Geo.-R. Méthot, o.p.
Père Roma Bertrand, s.ss.s.
• 28-29-30 OCTOBRE
• 11-12-13 NOVEMBRE
• 25-26-27 NOVEMBRE
MAISON SAINT-PAUL
3641 est, boul. Gouin, Mtl-Nord
Tél.: 322-7980

VOULEZ-VOUS
UN
MARIAGE HEUREUX ?
CELIBATAIRES — VEUFS OU VEUVES — JEUNES GENS
JEUNES FILLES — DE 18 A 75 ANS

Le Centre Scientifique National possède des Milliers de partis sérieux dans toutes les régions du Québec et du Canada.

NE PAS CONFONDRE
AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"

Pourquoi attendre le hasard d'une rencontre qui risquerait de prendre des années. Le Centre Scientifique reçoit des milliers de demandes et ses méthodes **uniques** et **ultra-modernes** sont appréciées à travers le monde. Tous les membres du Centre Scientifique sont analysés par un ordinateur électronique I.B.M. Leur personnalité, physique, lieu de résidence, goûts et préférences sont tous pris en considération afin de déterminer une parfaite compatibilité avec des membres du sexe opposé.

SI VOUS VOULEZ LE BONHEUR
ET UNE VIE HEUREUSE A DEUX
remplissez le coupon ci-dessous et postez

Dans quelques jours, vous recevrez une documentation captivante, **gratuite** et qui a aidé une quantité de personnes à trouver le mariage heureux.

Notre secret professionnel vous assure une discrétion absolue.

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11

Dans un envoi discret et cacheté, veuillez m'envoyer votre documentation, sans aucun engagement de ma part.

NOM .....
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
18-10-66

Un manteau de luxe pour tout l'hiver

La seule chose qui n'est pas de luxe, c'est son prix, comme vous le constatez.

$140

Haute-mode incluant vêtements sport.
Tailles 14 à 20,
14½ à 28½,
40 à 50.

Salon Juliette

5141, rue Saint-Denis
coin Laurier — Près du métro
279-7231

5457, chemin de la Reine-Marie
coin Earnscliffe
484-3558

STATIONNEMENT GRATUIT

Je sirotais un café-crème à une terrasse des Champs-Elysées, en écrivant des cartes postales, quand je sentis un regard insistant posé sur moi. "Mademoiselle", dit-il en me donnant sa carte, "permettez que je vous complimente sur vos jambes. Je suis photographe de mode.

Je parle donc en connaissance de cause. Vos jambes sont tout simplement... fabuleuses!" Evidemment, il ne pouvait deviner que je portais justement des "Just Fabulous". (Vous savez...ces séduisants bas Cameo, ultra-diaphanes et qui durent si longtemps!) Mon admirateur eut vite fait de m'étourdir de ses compliments—et j'acceptai de dîner avec lui. Ce fut une soirée tout simplement...fabuleuse!

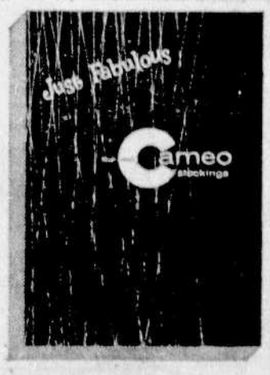

Oui, vraiment, Cameo a changé ma vie!

Manteaux en Phoque d'Alaska
Procédé-Laclede

A prix très spécial $995 chacun

Nous venons de recevoir une merveilleuse collection de superbes manteaux en Phoque d'Alaska... allures nouvelles avec dos appuyé, col tailleur, devant droit et manches minces, tous des modèles uniques. Teints noir ou brun par Pierre Laclede... chaque peau en porte la griffe.

U.S. GOVERNMENT ALASKA SEAL DRESSING AND DYE BY PIERRE LACLEDE

Paiement à termes si désiré

OGILVY, Fourrures au Deuxième

OGILVY

Le collège Ste Marie a un nouveau recteur

Le Rév. Père Florian Larivière, recteur du collège St-Ignace et président de la Fédération des collèges classiques, a été nommé recteur du collège Ste-Marie, à Montréal. Il succède au Rév. Père Yves Labonté, qui a demandé à être relevé de ses fonctions pour des raisons personnelles.

Dans le communiqué publié par la Compagnie de Jésus pour annoncer cette nomination, on précise que "le collège Ste-Marie, qui comprend un corps professoral de près de 200 professeurs et une communauté étudiante, le jour et le soir, de près de 7,000 étudiants, est sans contredit à un tournant de son histoire". Le collège, qui vient de s'agrandir par l'addition du Pavillon Emile-Gérard, a annoncé l'an dernier qu'il décernera un "baccalauréat spécialisé" équivalant à une premier diplôme universitaire. Ses dirigeants avaient d'ailleurs eu à ce sujet un débat assez vif avec le recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry.

Le nouveau recteur, qui est depuis trois ans président de

Le R. P. Florian Larivière, s.j.

la FCC, a déjà été à la tête de deux collèges classiques; il a fait partie de la Commission du programme de l'Université Laval, et il est actuellement membre du Comité du plan de développement scolaire du ministère de l'Education.

LAUREAT POULIOT
maître fourreur
saura vous aider pour l'achat, la réparation et remodelage de fourrures aux ateliers Geo. Pouliot Inc. M-F-A
Manufacturier de Fourrures
4435 de Laroche,
524-3649

La FTQ réclame une enquête sur l'explosion à Monsanto

Rappelant que l'enquête spéciale du coroner, le juge Marcel Trahan, sur la tragédie de l'échangeur Turcot, avait donné lieu à une mise en lumière des faits et à d'intéressantes recommandations du point de vue de la sécurité des travailleurs de la construction, le président de la fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, réclame l'ouverture d'une enquête semblable sur l'hécatombe de l'usine Monsanto, à LaSalle.

Le porte-parole de la FTQ a déclaré qu'à défaut d'une vaste enquête de type "Royal" sur tout le problème des accidents du travail, il s'impose que l'enquête du coroner fasse toute la lumière sur les catastrophes du genre Monsanto et Turcot.

Cependant, M. Laberge a souligné qu'en raison du vieillissement de la loi des accidents du travail et du nombre élevé des accidents professionnels au Québec, rien ne saurait remplacer l'ouverture d'une vaste enquête publique sur tous les aspects de l'indemnisation et de la prévention des accidents du travail.

Le président de la FTQ a tenu à exprimer ses condoléances aux familles éprouvées par la tragédie de la Monsanto, de même qu'à leur agent négociateur, le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique.

Saulnier espère que Québec aidera financièrement à prolonger le métro

Au dire de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, "des études semblent indiquer que la ligne de métro qui rendrait le plus de services dans la partie sud-ouest de Montréal serait construite dans l'axe de la rue Fulford avec raccordement aux deux lignes existantes".

M. Saulnier a tenu ces propos à l'issue d'un déjeuner-causerie organisé par "La Voix Populaire" à l'appui de six candidats du Parti civique de Montréal, soit les trois du district de Sainte-Anne (MM. Albert Caplette, Yves Magnan et Joseph Mell), puis les trois du district de Saint-Henri (MM. Angélo Anfossi, Guy Lacoste et Yvon Lamarre).

S'adressant hier midi à quelque 140 personnes réunies dans les salles du Conseil Saint-Henri des Chevaliers de Colomb, rue Laporte, M. Saulnier a dit avoir eu des entretiens avec M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, et qu'il a raison de croire que la Ville obtiendra "des fonds" pour prolonger les lignes actuelles du métro.

M. Saulnier a d'abord longuement parlé du projet de rénovation urbaine baptisé en avril de l'an dernier "La Petite Bourgogne", projet dont LA PRESSE a parlé depuis à plusieurs reprises.

Le président du comité exécutif a rappelé que le conseil municipal a récemment décidé (début d'octobre) de prier le gouvernement provincial d'approuver le programme de rénovation urbaine prévu pour "La Petite Bourgogne", d'autoriser la Ville à négocier et à conclure une entente avec le gouvernement fédéral en vue d'une contribution financière, puis de contribuer financièrement à la réalisation du programme.

Tout comme il l'a dit il y a une quinzaine de jours, au cours de l'assemblée du conseil, le programme entier peut être concrétisé en dix ans.

"Si nous obtenons, comme nous l'espérons, a déclaré M. Saulnier, tout l'appui que nous sommes en droit d'obtenir des deux gouvernements supérieurs, le rythme de réalisation pourra être accéléré. Mais si la Ville devait continuer à absorber 50 p. 100 des acquisitions, le rythme de réalisation ne serait pas celui qui nous souhaitons. Actuellement, les autorités provinciales sont dans les meilleures dispositions possibles".

Plus tard, en réponse à une autre question : "Nous espérons que l'entreprise privée coopérera étroitement à la réalisation du programme".

Au nombre des convives, M. Bruno Lépine, conseiller sortant et de nouveau candidat dans le district de Saint-Henri, a pour sa part déclaré que le deuxième programme de rénovation urbaine ne sera pas nécessairement concrétisé dans ce dernier district. M. Lépine a rappelé que "La Petite Bourgogne" est située dans le district de Sainte-Anne.

Les femmes préfèrent les hommes qui les prennent sans les comprendre, aux hommes qui les comprennent sans les prendre.

Marcel Prévost

CHEVEUX BLONDS
BRILLANTS
d'une teinte dorée plus pâle

BLONDEX (fraîchement préparé à la maison, au besoin) supprime cette pellicule terne qui fonce les cheveux blonds et les rend ternes. Il leur donne une TEINTE PLUS PALE en toute sécurité au lavage, leur assure un éclat merveilleux et des reflets radieux. Demandez BLONDEX chez le pharmacien ou aux magasins à rayons.

Soulagement de
l'asthme
dès la prochaine inspiration.

En moins d'une minute, l'aérosol AsthmaNefrin peut soulager un accès bronchique soudain. Vous assurant un soulagement dès la prochaine inspiration. Ouvrez, pressez, inspirez. L'aérosol médicamenté se répand directement dans l'arbre bronchique, dégage les voies respiratoires au contact.

AsthmaNefrin, toujours prêt, toujours à votre portée. Coûte environ 1¢ la dose. Alors, pourquoi ne pas laisser AsthmaNefrin vous faciliter la vie?

AsthmaNefrin®

AÉROSOL AUTOMATIQUE ASTHMANEFRIN
Rechanges économiques.
Spécialité de Trent Drug Co. Ltd.

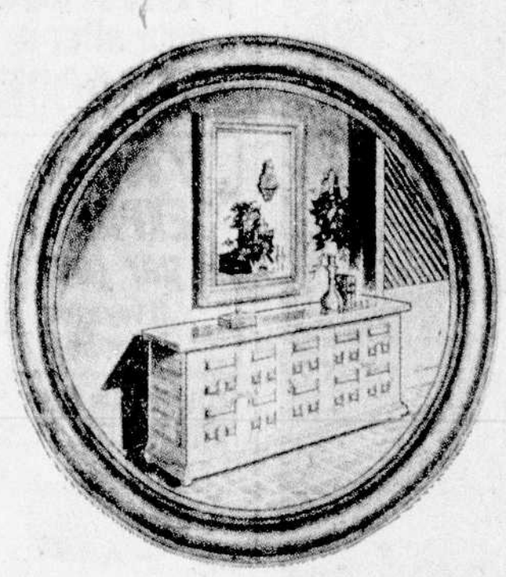

La différence . . . c'est le décorateur, non pas le prix

Quand vous aurez terminé la décoration de votre maison, vous ne serez entièrement satisfait que si le projet a été élaboré avec imagination, goût et compétence par un décorateur-ensembler. C'est ce genre de service que l'on obtient chez Viau, Morisset, sans même que l'on ait à le demander, et surtout, sans frais supplémentaires. Que ce soit pour un accessoire, une pièce complète, votre bureau ou pour toute une maison, donnez-vous la peine d'apprécier vous-même la différence . . .

VIAU, MORISSET Inc.
720 boul. Décarie à Saint-Laurent, 747-9921.
Tous les jours jusqu'à 5:30. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9:30

Facilités de paiement si désiré

Conférences reportées à plus tard à l'U. de M.

L'Université de Montréal fait savoir que la série de deux conférences que devait donner Mme Marie-Jeanne Durry sur Victor Hugo et Beaudelaire a été reportée à des dates ultérieures.

La conférence prévue pour ce soir à la salle H-415 sera donnée au même endroit le 2 novembre prochain, tandis que l'autre sur Beaudelaire aura lieu le lendamain soir, soit le 3 novembre.

Par ailleurs, les autorités de l'Université de Montréal tiennent à préciser que Mlle Gilberte Gagnon a obtenu son diplôme d'études supérieures en lingustique avec la mention "grande distinction".

Il en est de même pour MM. André Lavallée et Jean-Marie Loncol en histoire.

LA PRESSE d'hier mentionnait par erreur que ces trois étudiants s'étaient mérité la mention "avec distinction".

NE MANQUEZ PAS L'EVENEMENT DE L'ANNEE

VENTE $ AVANT $ INVENTAIRE

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX

RABAIS DE 20% ET PLUS

Toute la marchandise en magasin est réduite durant cette VENTE GIGANTESQUE : profitez-en pour acheter maintenant vos cadeaux de Noël.

EPARGNEZ DES MAINTENANT

COUTELLERIE PLAQUÉE ARGENT
créée par W. ROGERS

Service de 12 couverts — 78 morceaux offerte dans un joli coffret avec tiroir, au riche fini noyer. Choisissez les motifs SWEEP ou SILVERY MIST. Tel qu'illustré.

PROFITEZ DE CETTE AUBAINE
SEULEMENT $59.95
QUANTITE LIMITEE

Autres coutelleries en acier inoxydable à BAS PRIX SURPRISE

DEMONSTRATION GRATUITE
Mercredi, jeudi et vendredi, jours de la
VENTE AVANT INVENTAIRE
un expert de l'International Silver Co. sera à notre magasin et vous donnera des conseils sur l'entretien de l'argenterie. Venez lui soumettre vos problèmes, il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

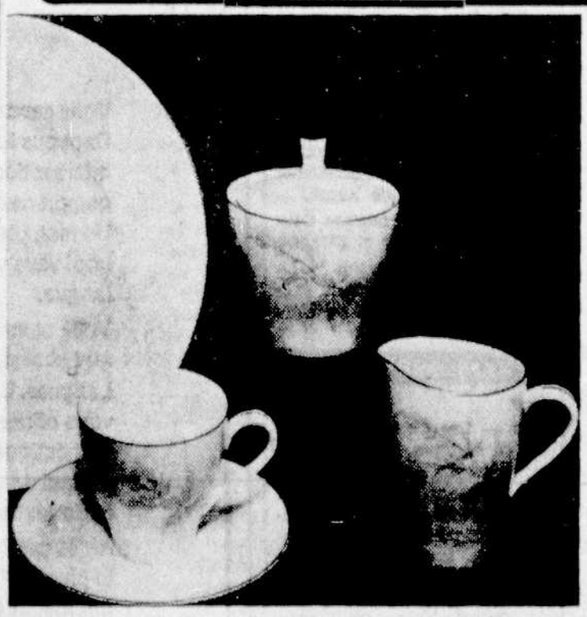

SERVICE DE VAISSELLE
57 pièces — pour 8 personnes
ordinairement 44.95
Le modèle "WOODSONG" à motif de pomme de pin sur fond gris tendre teinté de blanc. Légère bordure de platine.
SPECIAL AVANT INVENTAIRE
$29.95
Vaste choix de vaisselle semi-porcelaine ou porcelaine REDUCTIONS JUSQU'A 33% DURANT LA VENTE AVANT INVENTAIRE.

VERRE SOUFFLÉ
Choix incomparable de pièces de verre soufflé, naturel ou teint.
25% D'ESCOMPTE
durant la VENTE AVANT INVENTAIRE

PLATEAUX CHROMES
UN CADEAU DE CHOIX A VOUS PROCURER POUR NOEL

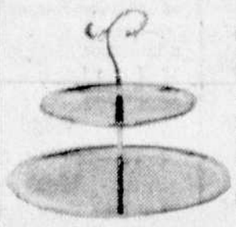

Plateau simple, Ordinairement 5.95 EN SPECIAL $3.95
Plateau double, Ordinairement 7.95 EN SPECIAL $5.40
Plateau triple, Ordinairement 8.95 EN SPECIAL $5.95

AUCUNE MISE DE COTE DURANT CETTE VENTE — LIVRAISON GRATUITE

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.

765 rue BEAUBIEN
à la sortie Beaubien du METRO
274-6529

LE PARADIS DU CADEAU

En vedette pour l'automne...
Teintes "Coup de foudre"
de Dorothy Gray
Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE

Les nouvelles teintes "Coup de Foudre" de Dorothy Gray créeront pour l'automne une harmonie totale de vos lèvres à vos ongles !

VERNIS A ONGLES — Ch. 1.25
A. "Russet Rose", rose sauvage.
B. "Tawny Leaf", corail d'automne.
D. "First Frost", rose tendre et givré.
C. OMBRES A PAUPIERES — Ch. 2.95
Teintes automnales : "Eve's Leaf" et "Blue Haze".
Rouge à lèvres Satura hydratant "Coup de Foudre"
E. "Tawny Leaf", "Russet Rose" ou "First Frost" Ch. 2.25
F. Recharge — Ch. 1.35
G. Rouge à lèvres dans étui non rechargeable Ch. 1.25

Illuminez votre regard d'automne avec l'ombre pour les yeux !... Elle se pose facilement à l'aide d'une brosse incorporée dans l'étui. Teintes automnales telles que "Perle", "Eve's Leaf" vert ou "Blue Haze" bleu. Ch. 2.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
En ville seulement

Un cadeau pour vous...

Avec chaque achat de produits de beauté Dorothy Gray, vous recevrez, en cadeau un pot de 2 onces de crème nettoyante "Dorothy Gray" pour peaux sèches, valant 1.75. Cette offre n'est valable que du 18 octobre au 22 octobre, à notre comptoir "Dorothy Gray", en ville seulement.

Nous vous invitons à venir rencontrer
Mlle Yvette Perras

Conseillère en Beauté pour "Dorothy Gray", qui se fera un plaisir de vous parler des nouvelles teintes "Coup de Foudre". Elle sera à notre comptoir de produits de beauté Dorothy Gray, du mardi 18 octobre au samedi 22 octobre, au rez-de-chaussée, chez Simpson, EN VILLE SEULEMENT.

photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Les anciens et les nouveaux

Sous l'oeil attentif d'anciens joueurs de la ligue Dépression, les joueurs de ce circuit ont inauguré, hier soir, la 35e saison de cette ligue et la première à l'Université de Montréal. Dans la photo du haut, les trois spectateurs attentifs (de gauche à droite) sont: MM. Bernard Couvrette, maire d'Outremont, Léo Bernier, fondateur de la ligue et le juge Marc Lacoste, président de la Régie des Alcools, trois anciens joueurs. Dans la photo du bas, le président Jean-Paul Massicotte, à droite, souhaite la bienvenue à deux joueurs qui effectuent, cette année, un retour dans la ligue, Yves Laurendeau, dans l'uniforme du Totem, et Hervé Lalonde, qui endossera celui des Sages.

La ligue Dépression inaugure sa 35e saison

Après avoir été hébergée durant 34 saisons à l'arena de Saint-Laurent, la ligue de hockey Dépression a emménagé ses pénates au nouvel arena de l'Université de Montréal où elle a inauguré sa 35e campagne, hier soir.

Si elle porte le nom de ligue Dépression, rien ne porte à croire qu'elle est déprimante. Bien au contraire, autant sur les figures des joueurs que des spectateurs, le sourire de la bonne humeur est de mise.

Aussi, pour une 35e saison d'affilée, quatre équipes réunissant des hommes d'affaires, des industriels et des professionnels joueront au hockey pour le plaisir du sport et, ce qui leur importe le plus, recueillir des fonds pour l'oeuvre de St-Vincent-de-Paul.

Mais le changement d'amphithéâtre sera peut-être ce que les joueurs trouveront le plus épuisant cette saison. La surface de la patinoire de l'arena de l'université compte environ 30 pieds de plus que celle de l'amphithéâtre de St-Laurent.

"Nous avons songé, à un certain moment, à installer les filets à la ligne bleue", a déclaré le président Jean-Paul Massicotte, en souriant.

"Nous avons vécu des expériences inoubliables à St-Laurent, mais nous jetons un regard plein de confiance sur les saisons à venir, à l'université. Notre but premier est d'amasser le plus d'argent possible pour notre oeuvre de charité.

"Avec un amphithéâtre plus vaste nous comptons recueillir cette année entre $4,000 et $4,500 pour la St-Vincent-de-Paul. Au cours des 34 dernières saisons de la ligue Dépression, nous avons versé plus de $65,000 à cette oeuvre de charité.

"Chacun verse sa part pour jouer et payer son équipement. La seule chose que nous n'ayons pas à payer, ce sont les rondelles, une gracieuseté de Roger DeSerres, qui fait partie de notre groupe. Cette année, notre festival annuel aura lieu ici-même à l'université le 20 mars prochain. Notre calendrier comprend 76 matches, à raison de 18 joutes par équipes. Comme ce fut le cas au cours des 34 saisons précédentes, il y aura programme double tous les lundis soirs", a précisé Massicotte.

Victoire du Totem

Dans la joute inaugurale, le Totem a facilement défait les Grads au compte de 9 à 4.

Léo Bourgault a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et trois assistances. Jacques Breton et Robert Crevier, avec deux buts chacun, Yves Laurendeau et Jean-Guy Gendron, avec un chacun, ont été les autres compteurs du Totem.

Paul DeSerres a enfilé deux buts pour les Grads. Michel Béchard et Jacques Martineau ont réussi les autres pour les vaincus.

Dans le second match de la soirée, les Sages et les Hobos ont fait match nul, 7 à 7.

Hervé Lalonde et Gilles Wilkie ont dirigé l'offensive des Sages avec deux buts chacun. Roland Bréard, Gilles Ricard et Marcel Landreville ont obtenu un but chacun pour les Sages.

Réjean Lalonde et Jacques Bélanger ont enfilé deux buts chacun pour les Hobos tandis que Eddie Cantin, Robert Thériault et Réal Séguin ont réussi les autres.

Séguin a de plus fourni quatre assistances.

Howe sous contrat; Langlois aux mineures

DETROIT. (PA) — Gordie Howe un gréviste : une impossibilité pensiez-vous ? Et vous aviez raison. Howe a accepté l'offre des Red Wings de Détroit, hier, et il deviendra le premier joueur à participer aux activités de la ligue Nationale pour une 21e saison.

Avant lui, Bill Gadsby, des Red Wings, et Dit Clapper, des Bruins de Boston, avaient joué durant 20 saisons avant de décider d'accrocher leurs patins.

On n'a évidemment pas dévoilé les termes du contrat de Howe, mais le gérant-général et l'instructeur Sid Abel a affirmé que Howe avait apposé sa signature au bas du meilleur contrat qu'on ne lui avait jamais offert.

Howe n'est plus qu'à 11 buts du total de 700, éliminatoires comprises, un exploit sans précédent.

Howe a remporté le championnat des compteurs en six occasions, et il a été jugé le joueur le plus utile à son club autant de fois.

Albert Langlois aux mineures

A Boston, la direction des Bruins a causé une certaine surprise en cédant le vétéran défenseur Albert Langlois à sa filiale de San Francisco.

Deux autres joueurs ont été cédés aux mineures. Ce sont le défenseur Don Awrey, cédé aux Bears de Hershey, et l'ailier droit Bill Goldsworthy, au Oklahoma City.

Mortson et Hanna sous contrat

Les As de Québec ont résolu deux problèmes hier, alors que le centre Cleland Mortson et le défenseur John Hanna ont finalement accepté les offres de l'équipe.

Les deux grévistes, qui en seront à leur 8e saison dans la ligue Américaine, étaient dans l'uniforme des As, dimanche soir, alors que les As étaient les hôtes des Bisons de Buffalo.

Mortson a terminé au deuxième rang des compteurs du circuit la saison dernière, avec 95 points, dont 33 buts.

L'instructeur Phil Watson a également décidé de faire appel à Ronald Gilbert, de Québec, qui portait les couleurs du Trois-Rivières junior l'an dernier.

Enfin, de Rochester, circule la rumeur que quatre joueurs, Mike Walton, Eddie Joyal, Bill Flett et Gary Smith ont quitté le club parce qu'ils ne pouvaient s'entendre avec la direction des Américains au sujet de leur contrat. Ces quatre joueurs appartiennent aux Maple Leafs de Toronto.

Dick Duff au rancart

Le Canadien a appris une bonne et une mauvaise nouvelle au sujet de ses ailiers gauches, hier.

En premier lieu, John Ferguson, qui devait manquer deux ou trois matches réguliers, pourra revenir au jeu dès demain soir, contre les As de Québec.

Par contre, le combatif Dick Duff devra s'absenter du jeu pour une période indéfinie de jeu, à cause d'une blessure subie au cours de l'entraînement hier matin.

Balon et Duff sont venus en collision, et ce dernier en est sorti avec des muscles étirés au genou gauche.

Un porte-parole du club a révélé que Duff manquera certainement le match d'ouverture du Canadien, samedi au Forum, avec les Bruins de Boston comme visiteurs.

Enfin, la direction du Canadien a souligné que le gardien Charlie Hodge ne souffrait d'aucune blessure grave, et qu'il serait à son poste samedi.

Prenez un chapeau "Knox Pocket Pak"

Pliez-le et mettez-le dans votre poche. Se met-il à pleuvoir ? Sortez-le, secouez-le, et couvrez-vous-en ! Il ne fait aucun pli. Non seulement il est imperméable mais en plus vous pouvez le plier et le déplier tant que vous voulez sans qu'il perde son état de fraîcheur initial. En nylon de Du Pont, il est très léger, agréable à porter et vous donne bonne mine. En noir seulement. Tours de tête : 6⅝ à 7½. 7.95

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée

EATON

Les Castors vont démolir les Rough Riders d'Ottawa

par Jacques Doucet

Un titre un peu fantaisiste, si vous voulez, mais pas complètement erroné.

S'il est presque impossible que les Castors de Montréal, de la ligue Continentale, sautent sur le même terrain que les Rough Riders d'Ottawa, de la ligue Canadienne, pour s'affronter dans un match de football, il n'en demeure pas moins vrai que les Castors vont démolir Ottawa... du moins le parc Lansdowne.

En effet, le président des Castors de Montréal, John Newman, est aussi le président de Beaver Demolition Co, et cette compagnie a obtenu le contrat pour la démolition du Parc Lansdowne, où les Rough Riders présentent leurs matches locaux.

Les Riders ont présenté leur dernier match au parc Lansdowne dimanche dernier et Red O'Quinn, le gérant général des Riders, a déjà entrepris les négociations pour obtenir l'Autostade afin d'y présenter les joutes locales des Riders dans les éliminatoires.

"S'il n'en tient qu'aux Castors, les Riders pourront disposer de l'Autostade et de tous les locaux et services des Castors pour la vente de billets, etc. Il leur faudra, auparavant, obtenir la permission des autorités de l'Expo-67", a déclaré hier le président John Newman.

Hier, à l'Autostade, l'instructeur Marvin Bass a réuni ses joueurs afin de visionner le film de la joute de samedi soir, contre les Ironmen de Wheeling et celui du match entre les Rifles de Toronto et les Dodgers de Brooklyn, présenté samedi dernier à Toronto.

Au cours de ce dernier film, les joueurs ont pu constater à nouveau combien il est difficile d'enrayer l'attaque des Riffles, surtout lorsque Joe Williams porte le ballon. Dick Limerick et Bob Blakely ne sont pas, non plus, des proies faciles pour les défenseurs.

Speedy Rodney favori dans le Trot des Nations Unies

YONKERS, New York (AFP) — Le trotteur américain "Speedy Rodney" est favori à 8 contre 5 dans la course internationale du "Prix des Nations unies" qui se déroule mardi soir à Yonkers (New York) avec la participation de sept autres chevaux dont deux français et deux soviétiques.

Le premier prix est de 50,000 dollars. La course a lieu sur l'hippodrome de Yonkers, près de New York, sur une distance d'un mille et demi.

Outre "Speedy Rodney" qui avait gagné le prix des Nations unies l'année dernière en 3 minutes 7 secondes, les Etats-Unis présentent trois autres chevaux : "Noble Victory" qui est donné à 9 contre 5, "Earl Laird" (8-1) et "Lord Gordon" (10-1). Les deux chevaux français sont "Roquepine" (7-1) et "Short Stop" (15-1) et les soviétiques : "Apex Hanover" (10-1) et "Osman" (30-1).

Kowalski et Leo Jonathan s'affronteront en finale

Deux géants de la lutte, Wladek Kowalski et Don Leo Jonathan, qui ont fourni maints moments palpitants aux amateurs de lutte montréalais, il y a quelques années, se retrouveront sur la même scène du Forum, ce soir, dans la finale du programme organisé par le promoteur Lucien Grégoire.

Ce programme marquera le retour de la lutte au Forum après une absence de quatre ans.

Jonathan, qui a livré plusieurs matches par équipes à Yvon Robert en compagnie de Kowalski, sera donc opposé à son ancien partenaire dans cette finale. Plusieurs autres figures bien connues de la lutte au Forum seront également au programme.

Ainsi, dans un match de semi-finale, le rude Dick "The Bruiser" sera opposé à l'Australien Reg Parks, puis un autre match opposera le Montréalais Maurice Vachon à l'Américain Doug Gilbert.

Un combat par équipes mettra aux prises l'équipe championne des Etats-Unis, formée de Larry Henning et Harly Race, à une équipe bien connue des Montréalais, BobbyManagoff et l'Australien Pat O'Connor.

Le populaire Manuel Cortez sera également de la partie. On le verra aux prises avec le Japonais Mitzu Arakawa, tandis que Ovila Asselin sera opposé à Antonio Baillargeon.

Rodgers a raison de Tony Marino

Après avoir demandé grâce à Tony Marino qui lui avait servi la prise du maquis dans la première chute, Nature Boy (Buddy) Rodgers a remporté les honneurs de la deuxième chute à l'aide de sa clef de jambe barrée et Marino n'a pu se présenter pour le troisième assaut.

Donc, Rodgers a été déclaré vainqueur de la finale du programme de lutte présenté hier soir devant quelque 3,000 personnes.

En demi-finale, le match entre le duo formé d'Edouard Carpentier et John Kostas et celui de Chen Lee et Mat Gilmore a été déclaré nul puisque les quatre lutteurs ont sauté dans l'arène. Les arbitres Roger Langlois et Paul Dion ont interrompu le match après 23 minutes.

Lors du combat entre lutteur nains, Sonny Boy Cassidy a procuré la victoire à son équipe (avec Jamaica Kid) lorsqu'il a rivé les épaules de Billy The Kid au tapis. Ce dernier faisait équipe avec Vito Gonzales.

Dans les autres combats, Bob Nandor a vaincu Ronnie Garvin en 15 minutes tandis que le match entre Jacques Rougeau et Terry Garvin a été déclaré nul après la limite de 15 munites.

La rencontre qui devait avoir lieu entre Bull Curry et Larry Raymond a été contremandée lorsque Curry ne s'est pas présenté pour le match.

Gamble ou Sawchuk ?

TORONTO — Bruce Gamble ou Terry Sawchuk ? Voilà la question que se posent les observateurs de Toronto, se demandant lequel de ces deux gardiens de buts deviendra le substitut de Johnny Bower.

Il appert que le Toronto aurait pu peut être conclure un échange avec les Rangers pour Terry Sawchuk mais ils craignent d'aider ainsi un club qui pourrait par la suite batailler pour la 4e place.

Supposons un instant que Sawchuk aille à New York et connaisse une grande saison et que Bower en ait une qui laisse à désirer, on peut imaginer les critiques dont serait l'objet la direction du club.

Si Sawchuk ne joue pas à Toronto, il pourrait fort bien se retrouver à Tulsa d'où les Leafs pourraient toujours le rappeler en cas de besoin.

LEAFS

SUITE DE LA PAGE 33

fets d'un violent choc physique.

Imlach avoue qu'il y a eu aussi d'autres accidents inévitables comme des coups de bâton sur les chevilles, une rondelle en pleine figure, une coupure par une lame de patin.

Mais tous ces accidents feront gloser ceux qui prétendent que nos clubs de hockey ne savent pas préparer une période d'entraînement, qu'ils persistent à vouloir utiliser toutes les mêmes méthodes et refusent d'innover.

Des gens du hockey nous disent à ce propos que tous les sports ont leur part de blessés pendant l'entraînement, qu'on oublie trop en certains milieux que les joueurs de hockey jouent chaussés de patins, qu'ils ont à la main un bâton qu'il y a contact et que le jeu se déroule à une allure fantastique.

Ces personnes ajoutent que les manufacturiers d'équipement s'efforcent constamment de faire des découvertes pour réduire la possibilité d'accidents et qu'on prévoit qu'éventuellement tous les joueurs seront forcés d'utiliser des casques protecteurs.

Deux des maux les plus communs aux joueurs de hockey sont celui de l'aine et l'autre au genou.

Six Canadiens à LaHavane

VANCOUVER. (PC) — Le Canada enverra six joueurs à la 17e olympiade mondiale d'échecs à La Havane, du 25 octobre au 20 novembre. C'est ce que vient d'annoncer J. G. Prentice, président de la Fédération canadienne l'échecs, qui fera le voyage à titre de capitaine d'équipe.

TRADITION

Rye Whisky

Un goût qui chante...un prix qui enchante

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD.

SAUVE FRERES

vous invite à rencontrer les

TROIS CHAMPIONS DE LA QUALITE

DOBBS Biltmore Buckley

DOBBS	$13.95 à $35.00
BILTMORE	$9.95 à $13.95
BUCKLEY	$7.95 à $11.95

VOS INITIALES EN LETTRES D'OR.

Faites graver GRATUITEMENT vos initiales en lettres d'or à l'intérieur de votre nouveau chapeau !

SAUVE FRERES, le carrefour de l'élégance masculine, vous offre le plus grand choix de chapeaux à Montréal. Quels que soient vos goûts, vos exigences et même vos caprices, SAUVE FRERES a le chapeau qu'il vous faut. Prix variant de $7.95 à $35.00

Ouvrez un compte renouvelable SAUVE FRERES. Nous acceptons les cartes de crédit suivantes : AMERICAN EXPRESS — CARTE BLANCHE, DINERS' CLUB.

Notre magasin est situé à la sortie Beaubien du métro

A MONTREAL : 6554, rue SAINT-HUBERT — 273-6392

A SAINT-HYACINTHE : 1624, rue des CASCADES — 774-7424

SAUVE FRÈRES (1957) LIMITÉE

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

En bref

Le confrère Gérard Champagne, chef des pages sportives à LA PRESSE, est présentement hospitalisé. L'équipe des pages sportives profite de l'occasion pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

* * *

Le maire Jacques Tétreault, de Laval, a procédé hier à la traditionnelle première pelletée de terre marquant le début de la construction d'un arena dans cette ville de la banlieue montréalaise.

* * *

Le directeur général de l'Association olympique canadienne, Henk Hoppener, et le président de l'AOC, James Worrall, ont pris possession de la Maison olympique, sur le site de l'Expo, hier. Inutile de préciser que le maire Jean Drapeau était un visiteur très intéressé.

Quatre porte-couleurs du Rochester suspendus

ROCHESTER, N.-Y. (PA) — Joe Crozier, gérant et pilote des Americans de Rochester, de la Ligue Américaine de hockey, a déclaré lundi soir que quatre joueurs avaient été suspendus de l'équipe pour avoir refusé de signer leur contrat pour la prochaine saison.

Crozier a révélé qu'il s'agissait des centre Mike Walton et Eddie Joyal, du gardien de but Gary Smith et de l'ailier droit Bill Flett. Tous, sauf Joyal, ont déjà quitté le camp d'entraînement, a-t-il dit.

Crozier a déclaré que ces joueurs ne seraient pas réinstallés à moins qu'ils signent leur contrat, ajoutant qu'il avait fait son offre définitive.

Il n'a révélé les salaires réclamés par ces joueurs, se contentant de dire qu'ils constituaient "de très grosses augmentations".

"Nous évoluons dans une ligue mineure et nous ne pouvons payer des salaires de ligues majeures", a dit Crozier.

Jean Mehling câble de Paris

Les USA investissent moins en France que dans les autres pays d'Europe

Dans un précédent article, j'ai rappelé que la France souhaitait voir se développer les investissements de capitaux français à l'étranger et tout particulièrement aux Etats-Unis.

Le but d'une telle politique est multiple, bien entendu: ne pas être accusé de faire obstacle au redressement de la balance américaine des comptes; s'assurer des positions pour l'avenir, ainsi que cela se faisait, voici un demi-siècle, au temps où la monnaie française était considérée avec respect un peu partout dans le monde; rendre aux hommes d'affaires de France un dynamisme qui, à la suite des évènements de la guerre et de l'après-guerre, paraissait s'être un peu estompé.

Bref, tout milite aujourd'hui en faveur des thèses officielles de la France; même si ce n'est pas sans souci de tactique que Monsieur Debré — mininstre français des finances — y a fait plusieurs allusions à la réunion du Fonds Monétaire International.

● ● ●

Bien entendu, la position qui vient d'être rappelée comporte un corollaire : accepter, sinon favoriser l'arrivée en France des capitaux étrangers.

En ce début d'automne, on a peut-être oublié que durant quelques mois, les déclarations d'hommes politiques français (souvent mal interprétées, du reste) avaient pu donner aux Américains l'impression qu'on ferait tout son possible pour leur barrer le chemin de l'économie française.

Le fait est que, depuis quelques mois, de sérieux indices permettaient de penser qu'on s'était "donné le mot", aux Etats-Unis, pour investir dans le Marché Commun en "évitant", toutes les fois que possible, la France.

Le lecteur se souviendra peut-être, à ce sujet, des propos tenus par Monsieur FORD lui-même!

● ● ●

De toutes façons, on admet volontiers, en France, que les difficultés actuelles de leur balance des comptes justifieraient, dans bien des cas, la renonciation des Etats-Unis à certains investissements en Europe.

Par contre, on ne manque pas de s'inquiéter (quoi qu'on en dise) de constater que, parfois, la France est "évitée" par défiance: sans doute parce que, politiquement parlant, les rapports officiels entre les deux pays ne sont pas fameux, depuis de nombreux mois.

Mais on se dit, dans bien des milieux d'affaires français, que les industriels et les capitalistes auraient tort de prendre trop au sérieux des querelles plus spectaculaires que durables. Un jour ou l'autre, en effet, les points de friction disparaîtront. Il serait donc absurbe de retarder tel ou tel investissement.

● ● ●

En outre, on pense en France que le traditionnel réalisme des hommes d'affaires nord-américains devrait les convaincre qu'aucune querelle majeure (opposition de type philosophique, par exemple) ne sépare les Etats-Unis et la France.

Quoi qu'il en soit, justifiées ou non, les inquiétudes des certains milieux français devant ce qu'ils croient être une méfiance grave des Etats-Unis à l'égard de leur pays, pourraient être à l'origine de ces invites faites par Monsieur Debré.

Les propos encourageants de Monsieur Debré résultent-ils de ce souci de rassurer tout le monde? Le gouvernement français a-t-il été vraiment inquiet de voir échapper à la France certains gros investissements américains faits en Europe? Se préoccupe-t-on de maintenir les réserves françaises en dollars à un niveau élevé?

De toutes façons, il faudra quelque temps pour savoir si cette nouvelle "campagne du sourire" portera ses fruits.

Le krach de l'Intra paralyse l'économie du Liban

BEYROUTH. (AFP) — Un des plus grands centres d'affaires du monde, celui de Beyrouth, est complètement paralysé. La fermeture des banques, du 17 au 19 octobre, inclus, décidée par le conseil des ministres a mis fin à toutes les opérations financières fiduciaires et économiques.

Le port de Beyrouth est également fermé. Il est impossible aux destinataires libanais de retirer les marchandises. Il est aussi impossible aux transitaires de prendre en consignation les envois destinés à la Syrie, à l'Irak, au Koweit, à la Jordanie et à l'Arabie séoudite.

Les douanes de l'aérodrome international se remplissent rapidement de marchandises. Dans toutes les maisons de commerce, on a suspendu les paiements. Le volume des affaires est tombé à son plus bas degré depuis vingt ans, estiment les commerçants de détail.

Par contre, les lignes téléphoniques et les telex sont encombrées par les appels qui viennent de tous les coins du monde. Nombreux sont les financiers et les commerçants qui cherchent à arrêter les ordres donnés durant ces derniers jours à leurs correspondants à travers le monde. $P Aucune panique cependant dans les milieux d'affaires. On estime que la mesure prise par le conseil des ministres aura un effet psychologique excellent. Jeudi matin, les déposants de tous les établissements sont assurés d'encaisser intégralement et sans délai toutes les sommes qu'ils pourraient exiger.

Pourquoi pas la Banque Intra ?

Pourquoi la Banque Intra est-elle exclue de cette mesure ? Avec 750 millions de livres libanaises de dépôts (250 millions de dollars) la Banque Intra avait dans ses caisses une fois et demie au moins le total de la circulation fiduciaire du Liban.

On s'interroge maintenant pour connaître les raisons profondes du krach. Une seule théorie paraît cohérente : les dirigeants de la Banque Intra ont pu croire compter sur un afflux continu et croissant vers leurs caisses des capitaux provenant des revenus pétroliers des pays du Moyen-Orient

Ils se trouvèrent, d'autre part, devant une demande massive de retraits à la fin du mois dernier, et on jugeait, au même moment, très aventureuse la position de l'"Intra" en France et dans divers autres pays européens. Il n'en fallait pas plus pour alerter les principaux déposants arabes et precipiter les ordres de retraits.

Conséquences à l'étranger

Les conséquences du krach de la grande banque libanaise se sont fait sentir à l'étranger. Les succursales française et britannique ont fermé leurs portes Celles de Genève, Rome et Francfort restent cependant ouvertes. On mentionne la posibilité de créer une direction unique et indépendante des succursales européennes.

Le président fondateur, M. Yossef Beidas, a été relevé de ses fonctions. Il se trouve présentement à New York où il s'efforce d'obtenir des concours financiers, ce qui donnerait corps aux rumeurs selon lesquelles la "Bank of America" s'intéresserait au sort de la banque.

Enfin, au Liban, près de 150 établissements bancaires ont été placées sous la surveillance de la police. De plus une centaine de maisons de change sont touchées par la fermeture des banques, et la Bourse des valeurs de Beyrouth est fermée pour une durée de trois jours.

Le président de Peugeot est décédé

PARIS (AFP) — M. Jean-Pierre Peugeot, président d'honneur des automobiles Peugeot, est mort la nuit dernière à Paris, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 70 ans. Il était le petit-fils de M. Eugène Peugeot, fondateur avec son frère Armand de la société des automobiles Peugeot en 1896.

Depuis sa sortie de l'Ecole Centrale, en 1922, M. Jean-Pierre Peugeot avait dirigé avec son père, la branche automobile de l'entreprise familiale. En 1945, à la mort de son père, il en prenait la présidence.

Depuis 1964, il avait remis progressivement ses fonctions entre les mains de son collaborateur le plus proche, M. Maurice Jordan et de son fils Roland.

Besoin de créer une mystique de la mise en valeur des richesses

CALGARY. (PC) — Le ministre de l'Energie, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré aujourd'hui que la politique de mise en valeur au Canada doit surtout s'appliquer à trouver des solutions aux problèmes plutôt que de chercher de nouveaux problèmes.

Parlant devant l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, M. Pépin a dit que la mise sur pied du nouveau ministère de l'Energie, des mines et des Ressources a coordonné plusieurs champs d'activité ressortissant jadis à plusieurs ministères et agences gouvernementaux.

Les doubles emplois ont été éliminés, a-t-il dit, mais les problèmes qui restent à résoudre par suite de cette mesure sont encore plus importants. Le ministère est maintenant responsable des eaux, et il lui faut notamment résoudre les problèmes de la pollution, des exportations éventuelles, de la mise en valeur et du transport de l'énergie, des mines et ceux portant sur le commerce relatif aux minerais.

La complexité croissante des problèmes dans le domaine des ressources naturelles auxquels les gouvernements fédéral et provinciaux doivent faire face "exigera dans l'avenir non seulement un haut degré de compétence technique mais également une nouvelle habileté dans la façon de les traiter les uns par rapport aux autres".

"Nous devons également tenter de créer une mystique de la mise en valeur et de l'administration des richesses naturelles semblable à celle qui s'est développée dans d'autres domaines, par exemple la guerre à la pauvreté et l'aide à l'étranger.

"Toute la mystique actuellement est concentrée sur les problèmes . . . Nous devons l'orienter vers les solutions."

Forte hausse des bénéfices de Labatt

Dans un rapport aux actionnaires, la direction de John Labatt Ltd. indique que dans le premier trimestre de l'exercice en cours, terminé le 31 juillet dernier, ses bénéfices nets se sont élevés à $2,258,000, ou 52 cents par action, comparativement à $1,986,000, ou 46 cents, dans le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le chiffre de vente pour les deux périodes sous revue a été respectivement de $40,487,000 et $34,609,000, soit une hausse de 17 pour cent.

Selon le président de la compagnie, M. J. H. Moore, ces progrès apparaissent d'autant plus importants que dans l'industrie de la bière au Canada, la hausse générale des ventes, dans la période sous revue a été de 4.5 pour cent seulement. Un dividende régulier de 15 cents par action sera versé le 15 octobre aux actionnaires inscrits aux livres le 23 septembre.

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. — B. D. LEPROHON, ING. P.
GUY DESMARAIS

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria
Montréal 3, Québec
TEL. 878-2751

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE Nº 303

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 octobre 1966. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1966, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

Un dividende supplémentaire de 35 cents par action du capital versé de la Banque a aussi été déclaré. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 23 septembre 1966.

LES COTES DE LA BOURSE

du lundi au vendredi à midi 45 et à 6 h. 12 p.m.

Les principales fluctuations des bourses de Montréal, de Toronto, de New York et de la bourse Canadienne

à

CKAC/73 AU CADRAN

Soyez les premiers renseignés !

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA
OTTAWA TORONTO LONDON CALGARY VANCOUVER
Membre de : l'Association Canadienne des Conseillers en Administration
l'Association des Ingénieurs Conseils en Administration, Inc.

Nominations importantes à la Société d'Administration et de Fiducie

HON. JULES-A. BRILLANT — ARTHUR SIMARD — JACQUES BRILLANT — BERNARD LECHARTIER

Le conseil d'administration de la Société d'Administration et de Fiducie s'est réuni le 21 septembre dernier et a procédé à la nomination de l'honorable Jules-A. Brillant, c.b.e., c.l., en qualité de président d'honneur. L'honorable Jules-A. Brillant avait auparavant occupé les fonctions de président du conseil d'administration et de président de la Société d'Administration et de Fiducie.

Au cours de la même réunion, Me Arthur Simard, c.r., a été nommé président de la Société, M. Jacques Brillant, b.a., l.s.p.s., vice-président et président du comité exécutif, tandis que M. Bernard Lechartier, o.l.h., s'est vu attribuer les fonctions de vice-président.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REPRESENTANTS SALARIES

Solide institution financière requiert les services de 2 représentants pour Montréal et la région.

Exigences : Marié, entre 27 et 34 ans, 11ième année ou plus. Honnête, énergique et ambitieux. Ecrire rapidement à

CASE 8131, LA PRESSE

Etes-vous à la recherche d'un changement final ?

Nous sommes une compagnie progressive renommée auprès des industries et institutions dans le domaine sanitaire. Un vendeur bilingue de compétence est requis. Stabilité, gros bon sens, ambition de se créer une carrière durable sont plus importants que l'âge et des degrés de fantaisie. Nous offrons un salaire, commission, une voiture de la compagnie avec allocation d'essence, fonds de pension, assurance groupe, etc. Cette ouverture est en rapport avec un territoire déja établi à Montréal avec un rendement de première classe. Veuillez nous faire parvenir un bref résumé de vos aptitudes, et ceci sera gardé strictement confidentiel, à CASE POSTALE No 8448 ou bien téléphonez 489-8428, LOCAL 27 pour un rendez-vous.

SECRETAIRE

Nous recherchons les services d'une secrétaire bilingue ayant initiative et personnalité. Expérience essentielle. Téléphonez à 866-9641.

Louis-Philippe Bouchard
Directeur Général Adjoint
TRUST GENERAL DU CANADA
Edifice IBM, Place Ville-Marie

Adjoints au bureau de l'Aide Extérieure

$5,059 — $5,560
BUREAU DE L'AIDE EXTERIEURE
OTTAWA

On demande des commis expérimentés pour aider aux travaux d'administration que comporte la préparation des programmes de formation destinés aux étudiants venant de l'étranger en vertu des programmes canadiens d'assistance technique aux pays en voie de développement.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules d'inscription en s'adressant à un bureau de la **Commission du service civil du Canada,** à un Centre de main-d'oeuvre (autrefois appelé Service national de placement) ou à un bureau de poste.

Veuillez mentionner le numéro du concours 66-5212. Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 31 OCTOBRE 1966.

SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE DEMANDÉE

La direction générale des écoles de la Commission scolaire catholique de Châteauguay, recherche une personne expérimentée pour agir comme secrétaire du directeur général et responsable du travail clérical du service de la pédagogie. Cette personne devra posséder beaucoup d'initiative et une belle personnalité en plus d'être sténo-dactylo bilingue. Salaire à discuter selon qualifications et expérience. Convention collective et avantages marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à :

M. Janot St-Onge,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Catholique de Châteauguay,
73, boul. d'Anjou,
Châteauguay Centre, Québec.

OPERATEURS

Nous sommes à la recherche de 2 opérateurs. Les candidats doivent posséder une connaissance suffisante d'un ordinateur électronique avec rubans magnétiques.

Envoyer curriculum vitae à :

Etudes et Traitements des Données (Montréal) Inc.

360 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

MAQUETTISTE

Emploi permanent dans un grand magasin à rayons.
Exigences du poste : Connaissance du dessin, des arts graphiques et de la mise en page. Expérience de la publicité d'un magasin à rayons.
Salaire et bénéfices marginaux.
Faire connaître expérience à date, études et salaire actuel.

CASE 8452 LA PRESSE

Une station radiophonique de Montréal

requiert les services de

DEUX STENO-DACTYLO BILINGUES

avec expérience

Bon salaire, bonnes conditions de travail

Ecrire à :

Case 8453 La Presse

COMPAGNIE INTERNATIONALE EN APPAREILS MOTORISES

recherche

ASSISTANT-GERANT DE SERVICE

FONCTIONS : Assister le gérant du service dans ses fonctions d'administration du département. Visiter les détaillants d'un territoire en gardant résidence à Montréal. Organiser et donner des écoles de service aux détaillants sur les méthodes de maintenance et de réparation du produit.

EXIGENCES : Homme de 25 à 35 ans bilingue, cours supérieur avec formation d'école technique, expérience approfondie en théorie mécanique incluant moteur diesel et système hydraulique. Expérience d'administration ou de gérance de garage serait un atout.

Ecrire à case 8452, "LA PRESSE"

en fournissant votre "curriculum vitae" complet. Discrétion assurée.

UN AGENT DE FINANCE (BILINGUE)

MINISTERE DES TRANSPORTS
SERVICE DE LA MARINE
MONTREAL, P. Q.

$8,438. — $9,590.

FONCTIONS: Préparation, analyse et interprétation des rapports de gestion financière.

QUALITES : Quatre ans d'expérience connexe en plus d'un diplôme universitaire en commerce ou gestion des affaires OU d'un sociétariat d'une association reconnue de comptables professionnels.

Pour une entrevue, signalez : 879-5767, Commission du Service civil, le 19 OCTOBRE 1966, entre 8:30 a.m. et 5:00 p.m. Mentionnez concours 66-M1169.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Pour renseignements demandez

Mlle Lise DANIELS à 849-4711 poste 323

ou écrivez à LA PRESSE

7 rue St-Jacques, Montréal

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

Dû à notre programme d'expansion nous avons une ouverture pour de nouveaux représentants avec expérience dans la vente et possédant automobile.

Devra être âgé de 25 à 40 ans, bilingue, de bonne apparence, travailleur et ambitieux, prêt à travailler occasionnellement le soir.

Nous avons un entraînement sérieux vous préparant à un poste d'avenir. Tous les bénéfices marginaux.

Pour entrevue communiquez avec M. Réal Déziel, gérant de district. Téléphone : 878-9351.

LA COMPAGNIE SINGER DU CANADA LIMITEE

AUDITEUR EN CHEF

Demandé pour assumer la responsabilité de l'audition interne de notre compagnie. Fonctions consistant à l'audition de nos deux ateliers, des entrepôts, succursales et filiales, et des auditions de contrôle et des procédures de la comptabilité au siège social.

Le candidat doit être un comptable agréé ou avoir une expérience de la comptabilité et de l'audition équivalente, et être bilingue.

Veuillez soumettre proposition au service du personnel,

CANADIAN PETROFINA LTD.
1 Place Ville-Marie

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	10¼	10¼	—
—	Algoma	24¼	24¼	—
1000	Alcan	28⅜	28½	28½
25	Alcan 4¼	36	36	36
—	Alcan 2 Pr	41½	41½	—
—	AngT 280Pr	46¼	46¼	—
—	ArgC Pr	10⅜	10⅜	—
—	Asbestos	19¾	19⅝	—
—	Atl Sug	9	9	—
—	Bq CN	53¾	52	—
—	Bq d'Eparg	13	13	—
75	Bq Imp C	56¾	56	56¾
150	Bq Mont	54¼	54¼	54¼
—	Bq N-E	63¾	63¼	—
75	Bq Roy	68¾	68½	68¾
—	Bq Tor D	56½	56½	—
50	Bathurst P	25	25	25
800	Bell Ph	45¾	45¾	45¾
6400	Bell	55	55	55
1000	Bow M P	49⅛	49⅞	49⅞
—	Bralorne	185	185	—
—	Brazil	9⅜	9¼	—
—	BA Oil	28¾	28¾	—
—	BC Forest	19½	19½	—
—	BC Phone	56	56	—
800	Brinco	480	475	475
100	CAE	7¾	7¾	7¾
—	Cal Pow	21¾	21½	—
—	Can Cem	36	36	—
—	Can Iron	17⅛	17⅛	—
400	C Brew	6½	6½	6½
—	C Brew A	44	44	—
—	CBAL A w	425	425	—
—	CI Pow	28⅜	28½	—
—	C Marconi	465	455	—
—	CPR	56½	56	—
600	Cdn Tire A	12¼	12¼	12¼
—	Chemcell	12⅞	12¾	—
—	Cominco	33¾	33½	—
—	Cons Paper	37	35½	—
—	Coronation	95	95	—
—	Cr Cork	115	115	—
—	Crush Int	11½	11½	—
—	Denison	60	59⅛	—
100	Dist Seag	29	29	29
—	D Bridge	18	17⅝	—
—	Do Fasco	21¼	20⅞	—
—	D Glass	14¼	14	—
—	Dosco	8⅛	8⅜	—
—	D Stores	19	19	—
—	Domtar	17⅜	17	—
—	D Text	25½	25	—
—	Donohue	7	7	—
100	Du Pont	36½	36⅜	36½
—	Eddy Match	32	32	—
—	Falcon	81½	81½	—
—	Glengair	155	145	—
—	GL Paper	23	22¾	—
200	Hawk Sidd	410	410	410
—	Hollinger	21	21	—
—	Home A	20	19¾	—
—	Hub BayM	69½	68⅝	—
200	H B C	15	15	15
2300	Husky Oil	11⅜	11¼	11⅜
100	Husky C Pr	54¾	54¾	54¾
—	Imp Oil	53	52¾	—
—	Imp Tob	14	13¾	—
400	Ind Accep	21⅛	21⅛	21⅛
—	Int Nickel	82⅜	81¾	—
—	Int Util	24½	24½	—
—	Int Util p	27⅞	27¾	—
—	Inter PL	76½	76	—
100	Labatt	17⅛	17⅛	17⅛
—	Loblaw A	8½	8½	—
—	Loblaw B	8⅞	8⅝	—
—	MacLaren A	21½	21½	—
—	MacMillan	24½	24	—
100	Marit Tel	22¾	22¾	22¾
—	Massey F	22⅝	22⅛	—
—	Met Stores	14¾	14¾	—
—	Molson (A)	16	15¾	—
—	Molson (B)	16¼	16¼	—
—	Moore Corp	77	76½	—
—	Mussens	6	6	—
—	NB Tel	16	15½	—
—	NFLD Light	9¾	9¼	—
25	Noranda	48¼	48¼	48¼
—	North&CGas	12⅞	12⅝	—
—	NS LP	10¼	10¼	—
—	Ogilvie	13	13	—
—	Phillips C	31½	31	—
—	Pow Corp	10	9⅞	—
—	Price	13⅛	13⅛	—
—	Que Phone	18	17¾	—
—	Reitman's	9½	9½	—
—	Rio Algom	23¾	23	—
—	Rothmans	24¾	24½	—
—	St-L C A	27½	27½	—
—	Shell Can	20⅜	20	—
—	Sicard	440	435	—
—	Simpsons	28¼	27¾	—
—	Steel Can	20⅞	20⅝	—
—	Steinbg P	18¾	18½	—
—	Texaco Can	58½	58½	—
—	T Grp A	10	10	—
200	Tr-C PL	27	27	27
—	Tr-C PL p	47	47	—
—	Walk GW	28¾	27½	—
—	Weston A	16½	16¼	—
—	Weston B	18¼	18¼	—
—	Zeller's	23¼	23¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	34	33	—
1000	Ajax	14	14	14
—	Alscope	150	141	—
—	Amg B Bel	16	15	—
200	Amer Metr	200	195	195
1000	Apthonian	18½	18½	18½
—	Arno	5½	5	—
66	Augustus	40	40	40
2000	Baker Talc	14	14	14
—	Bateman	5	5	—
—	Black River	15½	15½	—
—	Blue Bon	295	295	—
—	B. Carpets	37	36⅞	—
—	Bruce-Presto	8	8	—
—	Bruneau	18	18	—
—	Burnt Hill	25½	25½	—
—	C Magnesite	55	55	—
—	C Secu A	195	195	—
—	Cannon	28	25	—
8000	Carbec	39	38	38
100	Cassiar	14¾	14¾	14¾
300	Cessland	360	360	360
—	Chemalloy	120	115	—
1000	Chipman	36½	36½	36½
—	C Canoram	21	21	—
—	C Manitoba	17	16	—
—	C Mogador	12	12	—
—	CQ Smelt	52	52	—
—	C Virginia	47	43	—
1000	Copstream	5½	5½	5½
—	Crownbridg	23½	23	—
—	Devil's Elbo	22	15	—
—	Dolsan	24	23	—
500	Dom Lea	23	23	23
215	D Oilcloth	14½	14½	14½
1000	Dumont	26	26	26
—	Equity Ex	71	68	—
1000	Fidelity	56	55	56
500	Fab Met	13	13	13
—	Fontana	4	4	—
—	FT Reliance	30	30	—
—	Fox Lake	12	12	—
—	Fundy	3½	3½	—
—	Futurity	67	62	—
—	Garney	35	31	—
500	Glacier	6	6	6
900	Glen Lake	149	149	149
—	Grt W Min	80	76	—
—	Greenber	425	425	—
—	Gui-Por Ur	25	25	—
—	Inspiratn	175	170	—
—	Int Atlas	30	30	—
—	Int Norvall	23½	23	—
—	James Bay	18	16½	—
—	Keltic Mng	16½	16½	—
—	K Desmond	41	41	—
—	Klena	60	60	—
2100	Kodiac Pet	170	165	170
—	Laduboro	60	60	—
—	Lamontgn A	12½	12½	—
5000	Lemieux C	50	50	50
15000	Louanna G	22	22	2
—	McKinney	10	10	—
—	Melchers	19½	19	—
—	Merc Chip	7	7	—
500	Mid-Chib	14	14	14
100	Midepsa	265	265	265
—	Miro Mines	25	24	—
700	Mistango	15½	15½	15½
2000	Moly Hill	25	24	24
—	Mt Costigan	21	19	—
2000	Mt Pleast	20	20	20
—	Native Min	16	15	—
—	Newrich	17	17	—
—	Nocana	6	5½	—
—	NA Rare M	32	31½	—
—	Opem E	10	10	—
—	Pat Silver	31	30	—
—	Peace Riv	650	650	—
500	Pennbec	18	18	18
—	Peso S	91	91	—
500	Phoenix O	325	325	325
1000	Pitt Gold	3½	3½	3½
—	Que Chib	14	14	—
100	Q Cobalt	200	200	200
288	Queenston	7	7	7
—	Rancheria	24	23	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Rexspar	8	7½	—
—	RA Pete B	150	150	—
1000	Rusty L	10½	10½	10½
100	St-L Colum	185	185	185
—	St-L Div Lds	70	70	—
—	St Luccie E	14½	14½	—
1000	Sapawe	13	13	13
—	Silver Reg	20½	20	—
—	Silver Sum	11	11	—
—	Silver T	31	31	—
—	S Dufault	7½	7½	—
—	Spartan Air	42	42	—
1000	Stairs Ex	13½	13½	13½
—	Sutrgeon	60	60	—
—	Surlaga	83	80	—
—	Tache	9	9	—
—	Talisman	37½	37½	—
—	Tazin	4	4	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Tor & LI	290	290	—
—	Trsterre	25	25	—
—	Un Obalski	18	18	—
—	Westairs	13	12	—
—	West Hill	57	53	—
—	West Tin	48	46	—
—	Wisconsin	43½	42	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 17 octobre	141.31	126.63	108.95	135.41	108.49
Clôture — 14 octobre	139.99	125.91	107.39	134.18	106.05
Semaine précédente		(Fête légale)			
Mois dernier	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
$ Perpetuels	1966	57	62
4½ 15 dec.	1966	99½	100
3¼ 1er juin	1976	81¼	82
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¾
4 1er avril	1967	99	99½
4½ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er juil.	1970	96¾	97½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99½
5½ 1er aout	1980	97	97¾
4½ 1er sept.	1983	86	86¾
5½ 1er oct.	1975	96¾	97½
5¼ 1er mai	1990	92¼	93¼
CNR 5¾ 1er janv.	1985	97¾	98¾
CNR 4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5 1er oct.	1987	88½	89½
CNR 5½ 15 dec.	1971	92¼	93¼
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 5¼ 4 juin	1987	88½	89½
Alta Tel 6 15 aout	1991	96½	97½
BC El 3¼ 2 jan.	1967	96½	97
Man Hy 5¼ 1 mars	1988	86	87
BC El 5½ 1er mars	1989	89½	90½
BC El 5¾ er avril	1977	94½	95½
NB 5½ 15 juil.	1989	87¾	88¾
NB 5½ 15 juil	1989	87½	88½
NE 5¼ 1er mai	1985	88	89
NFLD 5¼ 1er juin	1985	84	85
Ont. 3 15 dec.	1970	90	91
Ont. Hy 5¼ 1 fev.	1985	89	90
Ont. Hy 2¾ 1 oct.	1968	93	94
Ont. 5½ 15 aout	1985	91¼	92¼
Que 5½ 1er avril	1990	85	86
Que. 3 1er juil.	1969	91½	92
Que. 5¼ 15 dec.	1987	83	84
Que. Hy 3¼ 1 mai	1974	80	81
Que. Hy 5 fev.	1995	78½	79½
Que. Hy 5½ 1 juin	1988	85½	86½
Sask. 5½ 15 dec.	1985	89¾	90¾
MUNICIPALITES			
Montreal 5¾ 1 juin	1989	85¾	86¾
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Tor. Mt 5½ 15 juin	1985	89	90
CONVERTIBLES			
Abitibi P.&P. 4½	1966	99⅝	100
Bra. Traction 4½	1971	91	94
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina 4½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Pac Pete 6⅝	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 4⅝	1976	200	—
Triad 4¾	1971	88	90

		Achat	vente
TC Pipe Line 5	1989	97	97
W'Coast x-c'pon 5½	1988	99	102
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96	98
Algoma Steel 5¼	1978	88	89
Alum of Can. 4½	1973	88	90
BP Tanker 6¼	1985	95	97
BA Oil 5½	1977	89	91
Can Cement 3¾	1975	81½	82½
CB Alum 5¾	1980	89	91
C-I-L 5¾	1977	94	95
C-P-R 5	1983	84	87
CR Foncier 5¾	1985	87	89
Dom Stores 5½	1976	94	95
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	88	90
Eaton Accept 5¾	1985	92¾	93¾
Imp Oil 3	1969	90	91
Ind Accept 6¾	1984	99	100
Roy Tr Mrtg 6	1975	95	96
Roy Nat 6¼	1981	94	96
Shell Oil 5⅞	1977	96	98
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson's 4¾4	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Weston Geo 5½	1983	89	91
Woodward's 5¾	1985	90	92
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	89	91
Ang Can Tel 6	1983	92	—
Bell Tel 6⅛	1987	97	98½
Bell Tel 3¾	1979	77	79
Bell Tel 5½	1982	90	92
ôBell Tel 5¾	1984	92½	93½
Bell Tel 6¼	1978	98½	—
Bowater Pow 3¾	1980	77	78
Brazilian 4¾4	1970	94	95½
BC Tel 5¾	1986	90	92
Calgary Pow 5¾	1982	92½	—
Cdn Electric 4	1968	95¼	—
Cdn West NG 5¾	1982	91	93
Consumers Gas 5¾	1984	90	92
Consumers Gas 5	1978	85¾	87¼
Gr Lakes Pow 5¾	1977	93	95
Lakeland NG 6	1982	92	—
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD L & P 5½	1978	90	—
Nor Ont NG 5¾	1982	89	—
Northw Util 5¾	1988	89	90½
Northern Tel 5¾	1983	91½	—
Que Nat Gas 6	1988	87	88
Que Nat Gas 7	1990	98	99½
Que Tel 5¾	1983	88	—
TC Pipeline 5.85	1987	89	92
Union Gas 5½	1977	89½	92½
IMMEUBLES			
Brant Coach Real 6	1978	93	95
Eaton's Realty 3½	1968	95	97
Eaton's Realty 5	1978	87	89
Loblaw Prop 5½	1973	87	—
Steinberg's Prop 6	1984	93½	95

cotes au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	10	15
Arnora	—	2
Bold MT	4	9
Beauchemin	—	40
Bla Nell	20	25
Boma Chib	25	35
Beauport Holding	18	22
Bracemac	13	15
Burrex	15	20
Chibtown	20	30
Columbia River	1.40	1.50
Cdn Javelin	6½	6¾
Clero	22	27
Clearwater	35	45
Corgamines	35	45
Cuvier	2	4
Dassou	7	10
Doral Mng	40	45
De Lesseps	33	36
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En-Obi Ex	28	30
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	43	45
Gaspex	45	55
Gaumesia	30	40
Gibson	8	10
Golstar	8	11
Grt Lakes Nickel	2.00	2.25
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	22	25
Kewagama	4	6
Kakatush	7¼	7¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	40	45
Litti Tex	10	15
Lun Echo	50	55
Nocanada	25	45
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Marin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milady	3	6
Muscocho	32	35
Nat Malartic	50	55
New Baska	23	27
New Miller	12	17
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	14	19
New Pacalis	23	28
New Insco	6	—
New Lorie	7	9
New Pacalis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	10	12
Oklend	1	3
Olym s	—	50
Que Expl	10	13
Quelo	4	6
Ran Lux	—	25
St. Helens Mng	5	10
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	60	80
Timr	25	45
Victoria Algom	20	25
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Davi	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	11½	12
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	2.50	3.00
Credit Sil B	17	18
Crown Life	25	27
East C Sav	6	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3.00
Income	6	7
Ind. Life	16	—
Jenkins	21	23
La Prev	15	16
Lincoln Trut	5	6
Les Prevoy.	—	64
Loebs wts	13	15
London Life	56	59
Monarch Life	87	91
NS Trust	58	—
NS LP 4%	70	75
Id 4½ pr	77	82
Id. 5 pr.	47	49
NW Life	7½	8½
Pac Gas	12	12¾
Paca	2.30	2.60
Permeator	7	8
Ply Dom	0.40	0.60
Seabord	11½	12½
Simard wts.	1.00	2.00
Soc. d'Adm. et Fid.	32	34
Stabilite	5.50	6.50
Steadman	3.50	4.00
Supedseal	9	10
Supersol	3	4
Trust Gen.	23	24½
Trizec	75	100
Un Amus	—	29
Un Amus B	—	27½
Univ Fact	175	—
Velok (n)	24	25
York Tr	7	8
Well Bank	2½	3
Zodiac	1½	2¼

du parquet de la bourse

Ecarts étroits et irréguliers

Ce matin à l'ouverture à MONTREAL. Les cours évoluent étroitement et irrégulièrement en hausse. Le marché est peu actif.

Le gain le plus important est marqué par Bathurst Paper qui progresse de 1 point à 25. Alcan gagne ⅜ à 28⅜, Du Pont ¼ à 36½, la banque Royale ½ à 68¾ et Labatt ⅛ à 17⅛.

Du côté perdant, Dominion Textile fléchit de ¼ à 22¼, Noranda de ¼ à 48¼, Husky Oil de ⅛ à 11⅜ et Canadian Breweries de ⅛ à 6½. Brinco perd 5 cents à 4.75.

Les mines spéculatives à la Bourse Canadienne sont peu actives et leurs variations, où il y en a, sont extrêmement restreintes.

* * *

Les cours enregistrent de légers gains à **Toronto** à l'ouverture. Le marché est peu actif.

Inco gagne ¾ à 82½, Seagrams ⅛ à 29⅛. Parmi les métaux non ferreux, Rio Algom gagne ⅛ à 23⅞ et Lake Dufault ⅛ à 10⅞.

Du côté des mines spéculatives, Area gagne 10 cents à 3.60 et Jowsey en gagne 9 à 99 cents.

Les actions de Aetna Investments Ltd, qui avaient été suspendues le 28 septembre à Toronto et à Montréal, sont dès maintenant réinscrites aux deux Echanges.

* * *

ambiance modérémment active.

Certains "blue chips" continuent de gagner du terrain en dépit de prises de bénéfice qui y sont réalisées, de même que plusieurs valeurs prestigieuses mais plus spéculatives.

Les valeurs d'investissement marquent des gains et des déclins s'échelonnant jusqu'à environ 1 point.

Aux "blue chips", General Electric progresse de 1 point et Eastman Kodak de 2 points. Aux valeurs plus spéculatives, IBM et Xerox gagnent près de 3 points chacune et Polaroid plus de 2.

* * *

LONDRES. — Les fonds d'Etat et autres valeurs à rendement fixe ont occupé la vedette aujourd'hui au stock exchange. La bourse est d'avis que le Gouvernement ne tardera pas longtemps à abaisser le taux d'escompte, établi actuellement à 7 p.c. les fonds d'Etat, à toutes les échances, se sont sensiblement affermis encore aujourd'hui, certains perpétuels progressant jusqu'à 10 shillings.

* * *

(AFP) — L'effritement a repris à la **Bourse de PARIS,** à la veille des opérations de liquidations qui commencent demain avec la réponse des primes.

Les rentes d'Etat s'inscrivent en retrait, le recul le plus important étant subi par le 3,50%-1952. Effritement également des obligations indexées. Les banques évoluent dans l'ensemble au voisinage de leurs niveaux d'hier. Important recul des valeurs de la construction électrique. Repli des métallurgiques tandis que les pétrolières, s'inscrivent en léger recul. C'est également l'effritement qui est la note dominante aux produits chimiques.

cote des grains

17 octobre 1966

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Oct.	2.92	2.92	2.91⅞	2.92¼
Déc.	2.94⅛	2.94½	2.93¾	2.94¼
Mai	3.04¼	3.04½	3.03⅝	3.04⅜
Juil.	3.04	3.04	3.03⅜	3.03⅝
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.67½	2.69⅜	2.67½	2.67½
Jan.	2.68¼	2.69½	2.67⅜	2.68
Mars	2.67½	2.68¾	2.67½	2.67
Mai	2.68¾	2.69	2.68	2.67½
AVOINE :				
Oct.	93½	—	—	93½
Déc.	92⅜	92⅜	92¼	92⅜
Mai	90¾	—	—	90¾
Juil.	—	—	—	89
ORGE :				
Oct.	1.37	—	—	1.37
Déc.	1.34½	1.34¾	1.34¼	1.34⅝
Mai	1.34	1.34	1.33⅝	1.34
Juil.	—	—	—	1.32⅞
LIN :				
Oct.	1.26¼	1.26⅞	1.26¼	1.26¼
Déc.	1.28	1.28⅞	1.28	1.27⅞
Mai	1.35⅜	1.36⅜	1.35⅜	1.35¾
Juil.	1.38¼	1.38¼	1.38	1.35⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 93½; ex 3 cw and ex 1 fromagère 90½; 1 fromagère 89½; 2 fromagère 86½; 3 fromagère 83½; fromagère mélangée 55.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.37⅜; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.35⅜; 3 cw 2-rang et 1 fromagère 1.33½; 2 fromagère 1.30⅜; 3 fromagère 1.27⅞.

Seigle : 1 et 2 cw 1.26⅜; 3 cw 1.21⅞; 4 cw 1.07⅜; ergotie 1.04⅜; sur-voie 1.26⅞.

Lin : 1 cw 2.91⅞; ¼ cw ¼ — ¾ ⅞; 3 cw 2.61⅞; sur voie 2.91⅞.

Graine de Colza : No 1 Can. 2.67; No 2 Can. 2.52.

Marché du lin : Prix comptant : $2.78½

Chicago

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Déc.	1.75¾-⅞	1.77⅜	1.75	1.76-76⅛
Mars	1.81¼	1.83⅜	1.81	1.82-82¼
Mai	1.83¼	1.83⅜	1.81	1.82-82¼
Juil.	1.69¾	1.71¼	1.69	1.70⅛-70
Sept.	1.72¾	1.73½	1.71¾	1.72⅞
Maïs :				
Déc.	1.35½-36	1.36	1.35¼	1.35¼-⅜
Mars	1.40¼-⅜	1.40¾	1.39⅞	1.39¾-40
Mai	1.42⅞-¾	1.43	1.42¼	1.42¼
Juil.	1.44¼	1.44⅝	1.43⅞	1.44-43⅞
Sept.	1.39½	1.39¾	1.39¼	1.39¼
Avoine :				
Déc.	75¼-75	76	75	75¾
Mars	78¼-⅜	79¾	78¼	78⅜
Mai	77¾-78	79	77⅛	78¾
Juil.	—	—	—	—
Sept.	—	—	—	—
Seigle :				
Déc.	1.25½	1.26	1.24½	1.25½
Mars	1.31½	1.32	1.30⅜	1.31⅜
Mai	1.34½-¾	1.34¾	1.33¼	1.34½
Juil.	1.35	1.35¼	1.34½	1.35¼
Sept.	—	—	—	1.35¾N
Fèves Soya				
Nov.	2.96-98½	2.99½	2.96	2.98¾-¼
Jan.	2.98-99½	3.02⅜	2.98¾	3.01¾-⅝
Mars	3.03-04¼	3.06⅜	3.03¼	3.05½
Mai	3.05-06¼	3.08⅛	3.05¼	3.07⅜-½
Juil.	3.06	3.09⅜	3.06½	3.08¾
Août	3.03½	3.05¼	3.02¾	3.04¼
Sept.	2.93½	2.95	2.93¼	2.94½

fruits et légumes

MONTREAL, (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division.

Pommes : de fantaisie, Wolf River $2.25, fameuses $2, McIntosh $2.75 à $3.00, Russet $4.50 à $4.75, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boîte à verger.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $2.

Brocoli : $3 à $3.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1 à $1.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $2.50 à $3.50 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles : $3.50 à $3.75 les 16 pintes.

Choux : verts $1.25 à $1.50, Rouges et Savoie $2 pour 16, gros $1.75, en sac de 50 livres $1.25.

Choux-fleurs : $2.50 à $3 la douzaine.

Choux chinois : $1.50 à $1.75 la douzaine.

Citrouilles : $2 à $3 la douzaine.

Courges : marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $2.50, Pepper $1.50 la douzaine.

Epinards : $1.25 à $1.50 le boisseau, $2 à $2.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Boston ou Romaine $1.50 à $1.75 les deux douzaines, Iceberg, $1 à $2 le cageot de 18.

Navets : $2 à $2.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Oignons : échalotes et gros .50 à .60 la douzaine, jaunes $2.50, Rouges $3 les 50 livres, en sacs de 10 livres, jaunes .40, rouges .45.

Panais : $3.50 à $4.50 le boisseau, $2 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil : .75 la douzaine de paquets.

Pommes de terre : lavées $1.50 à $1.75 le boisseau, .90 à $1 les 50 livres.

Radis : .50 à .60 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates : rouges $1.25 à $1.50, roses $2 la boîte, vertes $1.25 le boisseau.

denrées agricoles

(PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en corton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 69.7, A-gros 67.2, A-moyens 64.3, A-petits 47.9.

Beurre : arrivages courants 92 points .58, 93 points .59. Prix de l'Office de la stabilisation des prix agricoles, en 56 lbs, 61 cents.

Fromage : livré à Montré

TOWERS

LES MAGASINS D'ESCOMPTE

Vente Anniversaire

JOUR À $1.00

S-T-R-E-T-C-H-E-S

Donne Plus De Valeur A Vos Dollars
Aubaines Qui Surpassent Tout!

Toute La Journée Mercredi!

Centaines De Grandes Aubaines Dans Chaque Rayon!

Gain! Calibre .303
MUNITIONS
1.00 — 10 cartouches
Puissantes! 10 cartouches de calibre .303, empaquetées dans des sacs 'poly'.

Pour Hommes! Couleur Grise!
CHAUSSETTES
2 pres 1.00
Mélange laine/rayonne/coton entrelacé de nylon. Une pointure pour tous.

Pour Dames
SLIPPERETTES
2 pres 1.00
Pour la détente pour les dames! Votre choix de plusieurs modèles, couleurs et grandeurs.

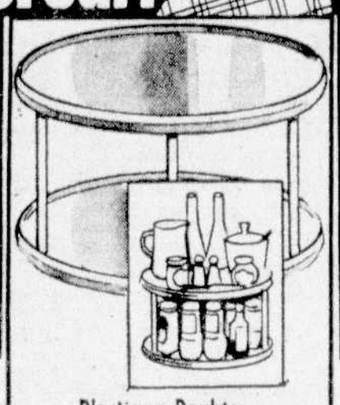

Plastique Double
TABLES TOURNANTES
1.00 ch.
Gagnez de l'espace dans vos étagères. A deux étages, 10½" de diamètre, en plusieurs nuances.

Pour Chambre A Coucher! 12"
PLAFONNIERS EN VERRE
1.00 ch.
En verre blanc de forme carrée avec base de métal y compris deux douilles pour lampes.

Format de 48 Comprimés!
'BROMO QUININE'
1.00 paq. de 48
Employez 'Bromo Quinine' pour soulagement des rhumes. Magasinez mercredi et économisez.

Grandeur 16" x 16"!
LAVETTES
paq. de 8 1.00
Lavettes en quadrillés multicolores. Huit lavettes dans chaque paquet pour seulement 1.00 le paquet!

De Vinyle Epais!
ETUIS DE FUSILS
1.00 ch.
Etuis qui s'enroulent, longueurs assorties! Achetez maintenant pour la saison de la chasse!

Pour fillettes, en flanelle
ROBES DE NUIT
1.00 ch.
En flanelle de coton lavable, decorees de motifs gais. Grand. 3 a 6x.

Acétate de Rayonne!
FOULARDS DE TETE
2 pour 1.00
27" x 27" Acétate de rayonne pour dames en motifs floraux ou géométriques!

'General Electric'
LAMPES 60 WATTS
6 pour 1.00
Faites votre approvisionnement de lampes givrées de 60 watts et économisez!

En Plastique
COUVRE-MATELAS
1.00 ch.
Pour lits doubles ou jumeaux! Couvre-matelas en plastique avec glissière pour protéger vos matelas.

12" x 12" En Ratine
DEBARBOUILLETTES
12 pour 1.00
Jolies débarbouillettes en ratine de coton 12" x 12". Vert, Bleu, Jaune ou Rose avec bordures à fleurs.

En plastique, pour aquariums
FILTRES
1.00 ch.
Filtres pour aquariums 'Aqua Pure', faits pour ramasser tous les débris.

Imperméables! Pour enfants
PANTALONS
1.00 pre
De longue durée et imperméables. Pantalons finis caoutchouc en couleur marine! Grand. 3 à 6x.

Toison Doublée, pour dames
GANTS EN VINYLE
1.00 pre
Chics et chauds! Gants en vinyle garnis de fourrure. Noir, brun ou beige. Grandeurs assorties.

'Libby' 12 oz
VERRES
5 pour 1.00
Très pratiques. Verre 'Libby' avec motif 'Aster'. Couleurs olive ou ambre.

Cire En Pâte!
'AEROWAX'
1.00 ch.
Format 50 oz. Cette cire qui reluit d'elle-même ne jaunira pas vos planchers!

'General Electric'
AMPOULES
1.00 paq. de 12
Une Grande Aubaine! 12 ampoules AG-1B ou M2B de 'General Electric' pour seulement 1.00!

16" x 28" En Toile
LINGES A VAISSELLE
5 pour 1.00
A jolies lignes! Ces linges à vaisselle feront reluire votre vaisselle!

Pour Garçons! Tricot Thermal
SOUS-VETEMENTS
1.00 ch.
En tricot thermal blanc. Achetez les camisoles à manches longues ou les culottes longues. Grand. P.M.G.

Pour Fillettes, en flanelle
PYJAMAS
1.00 pre
Lavables! En flanelle de coton décorée de jolis motifs. Grand. 3 à 6x.

En Coton pour Dames
BLOUSES
1.00 ch.
Genre chemisier. Blouses avec manches qui s'enroulent. En blanc ou en couleurs. Grand. 32 à 38.

Format 16 oz
Pour Votre Moteur
'S.T.P.'
1.00 Boîte de 16 oz
Traitement à l'huile concentrée. Rendra votre moteur silencieux si ajouté à l'huile de moteur.

Paquet Jumelé!
'KINDNESS'
1.00 paq. jumelé
'Kindness' le nouveau conditionneur de 'Clairol' qui rend vos cheveux souples et doux!

4½" de hauteur! Soufflés A La Main!
CYGNES EN CRISTAL
1.00 ch.
Jolis ornements de deux teintes! Cygnes 'Bohemian' 4½" de hauteur, dont vous serez ravis.

Place Pour 40 Diapositives!
PLATEAUX A DIAPOSITIVES
3 pour 1.00
Plateaux universels en plastique. Peuvent s'employer avec la plupart des projecteurs ordinaires et peuvent tenir 40 diapositives.

Doublés! Pour Garçons!
PANTALONS EN CORDUROY
1.00 pre
Doublure en flanelle chaude! Elastique à la taille Marine, brun ou fusain Grand. 3 à 6x

Gain! En rayonne!
DEMI-JUPONS
2 pour 1.00
Jolis demi-jupons en rayonne avec bord garni de dentelle. Rose, Blanc ou Bleu. Grand P.M.G

De marque 'Glamour'
BALAIS
1.00 ch.
Très jolis balais dont les poils de plastique sont aimantés.

Paquet de Quatre! Liquide
'METRECAL'
1.00 paq.
4 boites de 8 oz de 'Metrécal' qui vous aide a maigrir Différentes essences.

De Bonne Qualité! 600 pi.
RUBAN DE MAGNETOPHONES
1.00 ch.
Faites de grandes épargnes maintenant! Rubans d'acetate de 600 pi. sur bobines de 5".

De Coton De Qualité pour Hommes
CALECONS
2 pr 1.00
De bonne coupe. Caleçons unis ou avec motifs! Grand. P. à Ex.-G.

En cuir véritable, pour bébés
HARNAIS
1.00 ch.
Protection pour les bambins quand ils marchent, dans la chaise haute ou dans la voiture de bébé!

Mocassins pour Dames
CHAUSSETTES
1.00 pre
Simili-cuir garni de fourrure et doublure en feutre. Rouge ou Bleu. Point. 5 à 9.

Epargnez! Par 'Shulton'!
'PRETTY PERM'
1.00 ch.
La permanente maison qui rehausse la couleur et conditionne les cheveux. Choix de 6 jolies nuances.

Format 7¼"! 'Mennen'
SKIN BRACER
1.00 ch.
Employez-le après la barbe. Parfum si masculin!

Faites Votre Choix!
FLEURS
18 pour 1.00
Faites vos propres bouquets en choisissant parmi ces fleurs qui sont presque naturelles

Films Pour Caméra Instamatic
'DYNAPAN 126'
2 films 1.00
Films noir et blanc. S'emploient avec la caméra Instamatic. Faites de grandes épargnes.

Pour Garçons, doublées
MITAINES EN CUIR
1.00 pre
Cuir véritable! Toison doublée avec élastique aux poignets. Couleurs assorties. Grand. de gants 3 à 7.

Pour Dames
SOULIERS POUR VOYAGE
1.00 pres
Jolis avec talon dur, semelle de composition. Grand. P.M.G.

4 oz GRATIS! 12 oz
SHAMPOOING
'Helene Curtis'
1.00 comp.
Formidable! Le format de 12 oz de 'Helene Curtis' plus une bouteille de 4 oz GRATIS!

2 Formats! 'Curify'
BOUTEILLES
3 pour 1.00
4 oz et 8 oz. Des bouteilles pour bebes en verre. Sanitaires et faciles a laver.

Trois Styles! Pour Dames
CULOTTES DE RAYONNE
4 paires 1.00
Jolies culottes de rayonne. Styles de jambes de 3 façons. Blanc, Bleu, Rose ou Jaune. Grand. P.M.G.

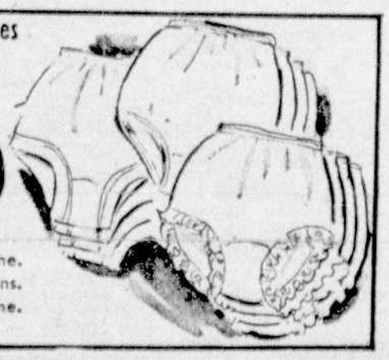

Satisfaction Garantie ou Votre Argent Remis. Achetez Mercredi... Economisez!

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m.
Economisez jusqu'à 7 h. p.m., lundi, mardi, mercredi et samedi
Economisez jusqu'à 10 h. p.m., jeudi et vendredi.
Pie-IX, sortie 56, boul. Métropolitain
Prendre le chemin de service vers la rue Viau.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert à 10 h. a.m.
Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi. Fermé à 6 h. p.m. samedi.

TOWERS GREENFIELD-PARK — Ouvert à 10 h. a.m.
Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclus.

TOWERS

GREENFIELD PARK — BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)

BOUL. METROPOLITAIN — ET RUE VIAU

CHATEAUGUAY ROUTE No. 4 — 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE

ACHETEZ SUR COMPTE... credico

CAHIER No 6 / PAGES 53-64 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

Les employés prennent d'assaut l'usine Vauxhall de GM, en Angleterre, et réclament sa nationalisation

LUTON, Angleterre. (PA) — La police en est venue aux coups aujourd'hui, avec quelques centaines d'ouvriers de l'auto qui tentaient d'envahir les bureaux de la grande usine Vauxhall de General Motors en dénonçant les "maudits Américains". Les travailleurs mis à pied à cause d'une dispute sur les conditions de travail ont réclamé la nationalisation de l'usine par le gouvernement britannique.

La manifestation était la deuxième en autant de jours à cette usine. Hier, 300 ouvriers en colère avaient voulu s'en prendre au directeur de l'usine, Eugene Kelly, un Américain, à la suite d'une dispute au sujet de la propreté dans l'atelier de peinture.

Aujourd'hui, la compagnie renvoya 1,900 ouvriers parce que, selon Kelly, un nouveau conflit avait éclaté dans une section de l'usine où les employés demandaient d'être payés pour le temps perdu hier.

Quelque 500 employés stoppèrent un camion, l'empêchant de pénétrer sur les terrains de l'usine. Les escarmouches éclatèrent lorsque les policiers voulurent disperser les ouvriers.

Ceux-ci étaient d'autant plus irrités qu'un de leurs leaders syndicaux venait de leur annoncer qu'il n'avait pu s'entendre avec la compagnie sur la procédure pour négocier leur grief, la compagnie refusant de négocier "sous la contrainte".

Tout a commencé hier lorsque les 300 employés de l'atelier de peinture se sont plaints de ce que l'usine n'avait pas reçu son nettoyage hebdomadaire. En exposant les conditions de malpropreté, l'un des ouvriers a dit que "le plancher était jonché de peinture et de journaux sales et que le système de ventilation était bloqué par la poussière".

Cette usine fabrique les voitures Vauxhall et elle appartient en totalité à la General Motors, le plus grand producteur d'automobiles des Etats-Unis.

Un porte-parole de la direction a expliqué que l'usine fonctionnait au ralenti depuis que le resserrement du crédit en Angleterre a réduit les ventes d'automobiles. Il a donc été décidé de nettoyer une fois par 15 jours au lieu d'une fois par semaine comme cela se faisait auparavant.

La protestation des ouvriers a stoppé la chaine de montage, forçant à l'inactivité environ 2,000 hommes dans d'autres dé-

téléphoto PA

Un autographe rare mais périssable

Une serveuse hawaïenne est l'heureuse propriétaire d'un rare autographe du président Johnson, mais elle se demande comment le conserver. Mme Marie Yamada a obtenu la signature de Lyndon B. Johnson sur le front hier soir alors qu'elle servait le président américain au banquet offert par le gouverneur d'Hawaii, M. John A. Burns, à Honolulu.

Washington invoque la loi Taft-Hartley contre les grévistes de la GE

Washington. (AFP-UPI) — La Maison Blanche est intervenue aujourd'hui pour mettre fin à la grève des ouvriers de "General Electric Co.", la plus grande entreprise de construction de matériel électrique américaine, en demandant au ministre adjoint de la justice, M. Ramsey Clark, d'obtenir une ordonnance judiciaire auprès d'un tribunal, enjoignant aux grévistes de retourner au travail pendant une période de 80 jours.

La Maison Blanche ne précise pas si cette mesure, prise dans le cadre de la loi Taft-Hartley qui régit les relations entre le patronat et le salariat, s'appliquera à tous les grévistes ou seulement à ceux qui sont employés dans les usines qui construisent du matériel.

"General Electric" emploie environ 125,000 ouvriers, dont quelque 30,000 se sont mis en grève à la suite d'un différend au sujet de questions d'ordre purement local, ceci en dépit de la conclusion d'un nouveau contrat de travail qui a permis d'éviter une grève de tous les ouvriers de la compagnie. A Evendale, (Ohio), 6,000 ouvriers ont cessé le travail. Cette usine fabrique des moteurs à réaction destinés aux chasseurs "Phantom FT4" utilisés au Vietnam.

M. Johnson a envoyé ces instructions à M. Clark, peu après son arrivée à Honolulu, première d'étape du voyage de 25,000 milles qu'il a entrepris dans le Sud-Est asiatique.

Le président Johnson a pris sa décision après avoir reçu à Honolulu les conclusions d'une commission d'enquête de trois membres. La requête au tribunal s'accompagne d'une déclaration assermentée du secrétaire de la Défense, M. Robert McNamara. Dès la semaine dernière, alors que la grève menaçait d'immobiliser les sept usines de General Electric, employant 120,000 ouvriers, M. McNamara déclarait que cet arrêt de travail aurait des répercussions sur le front du Vietnam.

Les établissements que la grève immobilise du moins partiellement aujourd'hui sont situés à Warren, Michigan; Pittsfield et Ashfield, Massachusetts; Sandusky, Ohio; Schenectady, Utica et Auburn, New-York. D'autres arrêts de travail étaient annoncés ce matin à Louisville et Owensboro, Kentucky.

Hier soir l'International Association of Machinists annonçait le règlement du différend qui arrêtait trois usines de General Electric à Fort Wayne, Indiana, où chômaient 8,400 employés.

Des ménagères font baisser les prix dans 3 villes américaines

NEW YORK (PA) — Les ménagères de trois grandes villes américaines ont enregistré aujourd'hui des succès dans leur campagne de boycottage des magasins à chaines, puisque plusieurs de ces magasins annoncent une réduction dans leurs prix.

A Denver, Colorado, où les ménagères ont boycotté, en chantant, deux grands magasins hier, les autorités de ces établissements annoncent, aujourd'hui, des réductions dans les prix d'une foule de produits, et promettent une réduction générale et prochaine de 10 pour cent.

Les ménagères de Phoenix, Arizona, annoncent également qu'elles ont réussi à faire baisser le prix du pain. Un porte-parole du groupe dit que son association va maintenant entreprendre une campagne pour que les magasins à chaine discontinuent la pratique des timbres-primes.

A Portland, Oregon, une trentaine de propriétaires de magasins ont livré une guerre des prix qu'a défiée une association locale de consommatrices. Dans un magasin, on vendait le lait 18 cents la pinte, et dans un autre, le bacon, 68 cents la livre, comparé à $1.19 ailleurs.

Les ménagères de Van Nuys, en Californie, de même que celles d'une banlieue de Los Angeles et de Carlsbad, annoncent la tenue aujourd'hui de réunions destinées à faire éclater la hausse.

Le boycottage à Denver a reçu l'appui de 25,000 personnes et a été surtout dirigé contre cinq grands magasins. Les affaires étaient à la baisse hier, même si les porte-parole de ces magasins ont tenté d'expliquer que le chiffre de vente diffère d'un lundi à l'autre.

La chaine des magasins Miller a payé deux pages d'annonces dans les journaux pour annoncer des réductions de prix dans les conserves, les produits congelés et les détergents. La plupart de ces produits portent des noms de compagnies connues. La mayonnaise baissait de six cents; les détergents, de deux cents; les fèves au four, de quatre cents; le jus d'orange congelé, de quatre cents et le lait en poudre, de 14 cents.

Un groupe de marchands avoient qu'après avoir annoncé une réduction générale de 10 pour cent leurs affaires ont repris.

Les femmes qui se sont élevées contre les timbres-primes constatent que les produits sont offerts à meilleur compte dans les magasins où l'on n'offre pas de ces timbres. A Phoenix, l'organisation des ménagères demande à ses membres de n'acheter que là où l'on n'offre pas de timbres-primes. La même organisation a pu constater que les magasins où cette pratique est en honneur doivent augmenter de trois pour cent le prix de leurs produits.

A Portland, les magasins Albertson cherchent à rattraper leur clientèle en offrant un quart de pain, une chopine de fromage à la crème et un gallon de lait pour chaque commande de quatre dollars. Un concurrent fait une offre analogue.

Affaire de faciliter le boycottage, des autos ont été mises à la disposition des gens à faible revenu pour assurer leur transport vers les petits magasins non visés par la campagne. Le marchand du coin fait des affaires d'or un peu partout.

Mystérieux assassinat d'un pasteur blanc

COLUMBUS, Ohio. (UPI, PA) — Le Dr Robert W. Spike, un théologien de réputation nationale, âgé de 42 ans, et reconnu comme l'un des Blancs les plus actifs dans le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, a été mystérieusement assassiné, hier soir, et abandonné dans un immeuble situé près du campus de l'université de l'Etat de Ohio.

Le sang de l'éminent ministre de l'Eglise unie du Christ formait une mare dans la chambre des invités du nouveau "Centre chrétien", celui, précisément, à la dédicace duquel le ministre avait participé la veille, c'est-à-dire dimanche soir. La police s'est refusée à tout commentaire pour ce qui a trait aux motifs qui ont pu inspirer cet acte de violence. On ne détient encore aucun suspect.

Le coroner Robert A. Evans a dit ne pas savoir si le Dr Spike a été frappé une ou deux fois à la tête. Il a constaté que le ministre avait un trou dans le crâne et avait subi plusieurs meurtrissures graves. "Il est difficile d'imaginer qu'un être humain a pu faire une chose pareille à un autre être humain", a-t-il dit.

De son côté, le procureur Howard Johnson constate que "le coup à la tête a été administré avec une force inouïe. Je ne saurais dire s'il s'agit d'un seul coup ou de deux." L'heure de la mort demeure incertaine. Toutefois, il se peut qu'elle soit survenue aux alentours de midi, hier, puisque le corps était, dit-on, encore chaud lorsqu'on l'a retrouvé. Mais le procureur n'écarte pas la possibilité que l'assassinat aurait également pu être commis dimanche soir, voire lundi matin.

Le Dr Spike devait reprendre un avion pour Chicago, tôt hier matin, soit après avoir prononcé l'allocution de circonstance à la cérémonie de dédicace du "Centre chrétien" de Columbus, Ohio, un immeuble situé tout près du campus de l'université.

Le cadavre n'était recouvert que d'un imperméable vert. Les chaussures de la victime étaient rangées avec les chaussettes ; ses vêtements étaient dans la penderie, et ses sous-vêtements accrochés à la poignée de la porte de la chambre de bain. Le corps gisait sur le dos.

On n'a retrouvé que cinq dollars dans le porte-monnaie de la victime, ce qui est une somme dérisoire pour un personnage de cette importance, et qui est sur le point de prendre l'avion. S'agit-il d'un simple vol? S'agit-il d'un crime relié aux activités du ministre dans le domaine des droits civiques ? Le Dr Spike avait reçu des menaces fréquemment, au dire de M. Jeald C. Brauer, doyen de la faculté de théologie à l'université de Chicago, faculté où enseignait le Dr Spike.

Le meurtrier est-il le même qui a abattu, en mai dernier, Mme Loren R. Bollinger, spécialiste des fusées et des roquettes à l'université de Ohio ? Les deux crimes se ressemblent, et la police n'hésite pas à faire certains rapprochements.

Egalement dimanche soir, le chef de la secte des "musulmans noirs" de St-Louis et de Kansas City a été abattu d'une balle, et un de ses disciples, Clyde Jones, surnommé Clyde X, a été blessé, en face d'un restaurant appartenant à la secte. L'hôpital de St-Louis annonce que John Moore, le leader noir, est mort d'une balle dans la tête.

Les nationalistes coulent deux bateaux communistes dans le détroit de Formose

TAIPEH. (UPI) — Un commando naval nationaliste chinois a attaqué ces jours derniers un groupe de canonnières de la Chine communiste dans le détroit de Formose et en a coulé deux, annonce aujourd'hui l'agence Central News. Deux autres bateaux communistes auraient été endommagés.

Le bureau d'information du ministère de la Défense de Formose a confirmé la nouvelle, mais a refusé de donner plus de détails.

Cet engagement naval survient au moment où, dit-on à Taïpeh, les nationalistes veulent profiter du présent bouleversement interne en Chine populaire pour tenter des actions militaires contre le régime de Pékin.

Dans les milieux diplomatiques, on croit que l'incident déclenchera un regain d'hostilité dans le détroit de Formose où la situation était relativement calme depuis la crise de Quemoy, en 1958. On n'avait signalé que de rares accrochages isolés entres bateaux et avions nationalistes et communistes depuis ce temps.

On croit savoir que les Etats-Unis ne sont pas très favorables à des aventures militaires nationalistes dans le détroit de Formose, qui sépare l'île de Formose, où sont retranchées les forces nationalistes de Tchang Kaï-chek, et la Chine continentale.

D'après la dépêche de l'agence Central News, l'unité de commandos nationaliste a tendu une embuscade aux bateaux communistes au large de l'estuaire de la rivière Min, en face de Taïwan, samedi soir. Les nationalistes seraient rentrés à leur base indemnes.

Le gouvernement de Formose continue de prédire une révolte contre le régime de Pékin en Chine continentale et Tchang Kaï-chek a réitéré récemment encore sa promesse de renverser le régime communiste en déclenchant une puissante offensive contre lui. On croit cependant que les nationalistes pourraient bien tenter une série de raids sur la côte chinoise dans l'espoir de hâter la révolte qu'ils croient inévitable pour bientôt.

L'Allemagne recherche toujours M. Bormann

FRANCFORT. (AFP) — "Les recherches au sujet de Martin Bormann, ancien adjoint d'Adolf Hitler, continuent", déclare-t-on au Parquet de Francfort. C'est ce parquet qui est chargé d'élucider les conditions dans lesquelles disparut le "numéro deux" du Reich hitlérien lors de la prise de Berlin par les Soviétiques en 1945, et de retrouver, si possible, sa trace.

On croit savoir que le juge d'instruction de Francfort a entendu récemment un nouveau témoin. A la suite de cette audition, il a levé le secret de l'instruction sur des rapports selon lesquels Bormann serait toujours en vie et se trouverait au Paraguay, à proximité des confins du Brésil et de l'Argentine. Le second d'Hitler, qui aurait maintenant 61 ans, aurait été vu à Assomption-du-Paraguay, en compagnie du Dr Josef Mengele, ancien médecin du camp de concentration d'Auschwitz, par deux jeunes Allemandes, attachées à une mission de coopération.

Les jeunes Français croient à l'amour, sont optimistes et préfèrent le travail à l'argent

PARIS. (AFP) — "Ils sont optimistes, ils croient à l'amour, ils préfèrent le travail à l'argent". C'est ainsi que se présentent les jeunes Français, selon les conclusions générales d'une enquête menée à l'initiative de l'hebdomadaire "Paris Match".

Dix mille jeunes de 16 à 20 ans ont été interrogés dans tous les lieux et dans tous les milieux. Ils ont dit de leurs aînés, aux enquêteurs: "Nous ferons mieux qu'eux".

Près de 20,1% de ces jeunes se sont déclarés enthousiastes quant à l'avenir et 57,2% se sont dits optimistes. Les trois quarts ont d'ailleurs déjà un but dans l'existence. Au premier plan, figurent la réalisation de leur idéal, le bonheur et l'épanouissement et, immédiatement derrière: la réussite dans le travail et l'harmonie de la famille, puis le service de l'humanité. Ces jeunes ne sont pas aigris, les trois quarts se disent très satisfaits ou assez satisfaits de leurs parents. Dans la même rubrique, 63% d'entre eux estiment que le confort est une nécessité.

En amour, la moitié des jeunes Français considèrent qu'ils ont plus de chances que leurs aînés d'être heureux. La fidélité figure au premier rang des qualités que l'épouse ou l'époux demande à son conjoint. 62% des garçons sont favorables à l'amour avant le mariage, mais 60% des filles lui sont défavorables.

Bien entendu, plus de la moitié ont l'ambition de devenir des cadres supérieurs et des membres des professions libérales.

On ne trouve que 5% de vocations pour une fonction d'ouvrier et 2,6 seulement pour une occupation d'agriculteur. C'est une des grosses surprises de ce sondage, dans un pays qui était naguère de forte tradition paysanne.

Selon l'enquête de "Paris Match", la carrière médicale vient en tête des professions souhaitées, puis les carrières artistiques et l'enseignement. 56% des femmes souhaitent exercer une profession jusqu'à la maternité et pas après, et près d'un quart estiment souhaitable ou possible de travailler toute la vie.

Il en reste 5% pour ne réclamer l'exercice d'aucune espèce de profession.

Les jeunes ont mis un mariage réussi et des enfants bien élevés en tête des réalisations dont ils seraient le plus fiers. La lâcheté et l'égoïsme sont les défauts les plus honnis.

Nouvelle surprise dans le chapitre politique : 62% des jeunes s'intéressent d'abord aux problèmes internationaux, 17,9 aux problèmes nationaux et 17,8 aux problèmes locaux.

21% d'entre eux seulement appartiennent à un club, mouvement ou parti. L'activité culturelle ou éducative, puis sportive, est ce qu'ils souhaitent trouver dans les collectivités qu'ils fréquentent.

Ils ne sont pas très optimistes quant à la science, puisque la moitié d'entre eux en attendent autant de bien que de mal. En tête des lectures figurent les romans et les magazines.

Enfin, 57,8% des jeunes interrogés ont déclaré avoir besoin d'une croyance religieuse, 22,4% ont estimé n'en avoir pas besoin et 19,3% se sont montrés hésitants.

L'ANGLAIS
EN 60 HEURES
ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE
EN STUDIO OU À LA MAISON

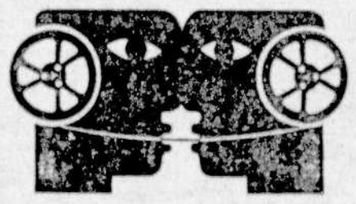

COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver, mes aptitudes par un test GRATUIT.
☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
18-10-66

L'Union soviétique consentirait à intervenir auprès d'Hanoï si les Etats-Unis cessaient de bombarder le Nord-Vietnam

LONDRES. (PA,UPI,AFP) — On affirmait hier soir, dans les milieux diplomatiques de Londres, que le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, était convaincu que les dirigeants soviétiques seraient disposés à jouer un rôle actif dans le règlement pacifique du conflit vietnamien si les Américains mettaient fin à leurs bombardements au Nord-Vietnam.

Les mêmes sources diplomatiques précisent que le ministre des Affaires étrangères d'URSS, M. Andrei Gromyko, a donné lui-même des indications sur ce qui semble être un changement d'attitude de Moscou aux dirigeants américains et britanniques lors des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à Washington et à New York. Au cours de ses conversations avec M. George Brown, le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le président Johnson, M. Gromyko avait révélé avec une certaine réticence que la Russie n'était pas sans exercer une certaine influence sur Hanoï, qu'elle était parvenue à se faire écouter du gouvernement nord-vietnamien.

Slogans du PC soviétique

Dans les slogans qu'il vient de publier à l'occasion du 49e anniversaire de la "Révolution d'octobre", le comité central du parti communiste soviétique demande aux peuples du monde entier "de lutter pour l'arrêt de la guerre d'agression américaine contre le peuple vietnamien" et "d'exiger le retrait immédiat des troupes américaines du Sud-Vietnam".

D'autre part, le comité central, dont les slogans sont diffusés par l'agence "Tass", demande aux peuples "de démasquer les intrigues des fauteurs de guerre impérialistes, de renforcer la lutte pour l'arrêt de la course aux armements, pour l'interdiction des armes nucléaires pour le désarmement total, pour la paix mondiale".

Sur le plan militaire

Des unités de "Marines" se sont emparés hier d'un important secteur montagneux près de la zone démilitarisée où des forces nord-vietnamiennes et vietcongs seraient en train de se rassembler en vue d'une offensive.

Au cours des opérations de dimanche, le plus important pont entre Thanh Hoa et Vinh, sur une des principales voies d'infiltration nord-vietnamiennes, a été gravement endommagé par l'aviation américaine.

Par ailleurs, huit personnes ont été tuées et 13 autres blessées la nuit dernière à la suite d'un tir au mortier effectué par le Vietcong à Kien Binh, siège d'un district administratif de la province de King Giang, à 125 milles au nord-ouest de Saigon. Un porte-parole américain a signalé une autre opération de harcèlement au mortier, celle-ci dirigée contre le camp de conseillers américains de Bao Loc, sur la route de Saigon à Dalat. Enfin, un attentat à la grenade a été commis ce matin dans le quartier populeux de Gia Dinh, à Saigon. L'explosion de l'engin a fait un blessé, un Américain.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AMOS (Helen) — A l'Hôpital général de Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Helen Parmenter, épouse de Pierre C. Amos, mère de William Louis. La dépouille mortelle est exposée au salon

D. A. Collins,
5610 Sherbrooke ouest

Le service funèbre sera célébré à l'église St-Thomas, 8897 avenue Somerled, jeudi matin à 11 heures, et de là au crématorium Mont-Royal.

ARPIN (Pauline-Estelle) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jean-Victor Arpin, née Pauline-Estelle Joncas, demeurant à 3101, Place Hélène-Boullé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Emile) — A St-Joachim-de-la-Plaine, le 17 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Beaudoin, époux de feu Cécile Beauchamp, demeurant à St-Joachim-de-la-Plaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau

à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joachim-de-la-Plaine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Gérard) — A Montréal, le 16 octobre 1966 à l'âge de 42 ans est décédé Gérard Beaulieu, époux de Lucille Brault, demeurant à 3586 Béliveau, père de Richard, Jean-Pierre et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

8 h. 45, pour se rendre à l'église Très St. Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St. Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Arthur) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Bigras, époux d'Aurore Dufault, demeurant à 2069, Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E Rajotte
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Guy) — A Dorion, le 16 octobre 1966, à l'âge de 15 ans 6 mois, est décédé Guy Boucher, fils de Rodolphe Boucher et d'Isabelle Bonin, demeurant à 271, boul. Harwood, Dorion, autrefois de Joliette. Guy est la 20ième victime de la tragédie de Dorion, survenue le 7 octobre 1966. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion

à 11 hrs pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à l'église Saint-Pierre, de Joliette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCHER (Lt-colonel George R., C.D.) — A l'Hôpital des anciens combattants Queen Mary, le 17 octobre 1966, est décédé le lieutenant-colonel George R. Foucher, C.D., époux d'Elizabeth (Betty) Albertine De Bulle; père de Renande Germaise, Renée Myers, Rona Foucher et Roslyn Gallagher; grand-père de Gorond Peart, Lawrence Peart et Gregory Myers. La dépouille mortelle est exposée au salon

Jos C. Wray & Bro.
1234 rue de la Montagne

Avis des funérailles plus tard. Au lieu de fleurs, des dons faits à la Société canadienne du cancer seraient très appréciés.

BOUCHER (Louisa) — A Rivière-des-Prairies, le 17 octobre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Louisa De Gonzague, demeurant à 10,790, boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras Ltée
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BRAULT (Lionel) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Lionel Brault, ex-constable de la Cité de Montréal, fils de feu Hercule Brault et de feu Alma Desparois, demeurant rue St-Paul, Châteauguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2605 rue Allard

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Jean-Baptiste) — A St-Rédempteur, comté Vaudreuil, le 15 octobre 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Jean-Baptiste Brazeau, époux de Marie Vincent, père de la Révérende Soeur Jean Conrad, des Soeurs de la Providence, aux Trois-Rivières, de la Révérende Soeur Marie-Louise Lorraine, des Soeurs Ste-Anne, de Lachine, du docteur Conrad Brazeau, chirurgien-dentiste, de Cousapscal, comté de Matapédia. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste,
à Rigaud,

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Cléophas) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Cléophas Cardin, époux de Alma Mercure, demeurant à 2907 St-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLES (Gédéon) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Gédéon Charles, ex-manufacturier de chaussures et ex-maire de St-Tite, époux de Florence Hanna, demeurant à 11,806, Frigon; père de Mme Joseph Melkonian (Jacqueline), Mme Maurice Kouri (Evelyn), Fred, John, Mme N. J. Abraham (Pauline). Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert

à 1 hre 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Fernand) — Par erreur, vendredi le 14 octobre 1966, le nom de Mme Denise Gagné, demeurant 3868 Gertrude, Verdun, a paru comme épouse de M. Fernand Chartrand, décédé accidentellement à Verdun le 12 octobre 1966, alors qu'il aurait fallu lire époux de Diane Collette, demeurant 4120, 52e avenue, Ville St-Michel.

CHENIER (Juliette) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Juliette Chénier, fille de feu Félix Chénier et de feu Lavina Poitras. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Léo) — A Ville St-Michel, le 16 octobre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Léo Chevalier, époux de Rita Boudreau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel,

8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHURCH (Emma) — A St-Vincent-de-Paul, le 17 octobre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Church, née Emma Mainville, demeurant 4492 Boul. Lévesque, autrefois de St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiéer de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLANGELO (Anne-Marie) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Joseph Colangelo, née Anne-Marie Boulanger, épouse en 1ères noces de Georges Pontbriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,

pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Antoinette) — A Montréal, le 15 octobre 1966, est décédée Mlle Antoinette Courval, demeurant à 5085, rue St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee,
7384, rue St-Denis,

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Marie-Claire "Clara") — A Ottawa, le 17 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie-Claire Dumouchel, épouse de feu Faldora (Albert) Daigneault. Elle laisse 2 fils: Réal, de Hull, Jean-Robert, d'Ottawa; 3 filles: Mme H. Dallaire (Rita), d'Ottawa, Mme Lionel Godin (Yvette), d'Ottawa, Mme Réal Imbleau (Pauliette), de Montréal, et 1 soeur, Mme Anatole Lalonde (Albertine), d'Ottawa, ainsi que 14 petits-enfants). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salon convoi funèbre partira des salons

Racine, Robert et Gauthier,
259, rue St-Patrice,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Gaston) — Subitement, à Ste-Foy, Québec, le 17 octobre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé Gaston Danis, gérant du district de Québec pour la compagnie de Papier Rolland Ltée, époux de Jacqueline Martimbault, père de Richard et Normand. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUGHERTY, Albias — A l'hôpital Royal Victoria, le 14 octobre 1966, est décédé Albias Depelteau, époux de feu Mary Selder, et père bien-aimé d'Alfred, Roger, James, Amy (Mme H. Malenfant), Audrey (Mme N. Di Perno), Heather (Mme G. Burnett). Exposé au salon mortuaire de

J. W. MacGillivray & Sons,
5644 avenue Bannantyne, Verdun.

Funérailles mardi à 10 a.m. en l'église St. Thomas More, Verdun. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DE REPENTIGNY (Antoinette) — A St-Laurent, le 18 octobre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Antoinette Prud'Homme, épouse de Lionel De Repentigny inspecteur provincial; mère de Denise, Jeannine (Mme C. Briere), Pierre et Lucia (Mme G. Boiduc). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
790 Boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Georges) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Georges Denis, époux de Laura Charlebois, demeurant 11,940 Albert Duquesne, père de Mme Hormidas Ravary (Emilienne), Mlle Y. Denis, Mme L. Laberge (Laurette), Mme Roland Morand (Gilberte), Mme Kenneth Godwin (Jeannine), Mme Jacques Schepherd (Huguette), Paul, Roger, Laurent, Raymond et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière des Cèdres, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léopold) — A Pont-Viau, le 15 octobre 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé accidentellement M. Léopold Desjardins, époux de Simone Baril, demeurant 250 rue Léveillé, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatreault,
24 rue St-Florent,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-du-Loup, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBELLEFEUILLE (Joséphine) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve J.-B. Debellefeuille, née Joséphine Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue, Rosemont

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPELTEAU, Albias — A l'hôpital Royal Victoria, le 14 octobre 1966, est décédé Albias Depelteau, époux de feu Mary Selder, et père bien-aimé d'Alfred, Roger, James, Amy (Mme H. Malenfant), Audrey (Mme N. Di Perno), Heather (Mme G. Burnett). Exposé au salon mortuaire de

J. W. MacGillivray & Sons,
5644 avenue Bannantyne, Verdun.

Funérailles mardi à 10 a.m. en l'église St. Thomas More, Verdun. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DESMARAIS (Marie-Lucienne) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Lucienne Desmarais, fille de feu William Desmarais, et de feu Corinne Vallée, demeurant à 1235 Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Richmond, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIXON (Patrick) — A l'Ile Bizard, le 16 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Patrick Dixon, célibataire, demeurant à 733-A, rue Cherrier, Ile Bizard. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114, boulevard Gouin ouest
Sainte-Geneviève

pour se rendre à l'église St-Raphaël, de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Parmélia) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Parmélia Blier, épouse de Wilfrid Doucet, demeurant 5244 Séville, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001 est, Boul. Henri-Bourassa,

à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Juliette) — A Pointe-Cascades, comté de Vaudreuil, le 16 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Honoré Dubois, née Juliette Sauvé, demeurant à Pointe-Cascades. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Pierre, Pointe-Cascades, où le sérvice sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de Saint-Clet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Apolexine) — A St-Isidore de La Prairie, le 17 octobre 1966 à l'âge de 90 ans 2 mois, est décédée Apolexine Dubuc, épouse de feu Aimé Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Primeau
St-Isidore

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Jacques) — A Ste-Thérèse, le 16 octobre 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé Jacques Fournier, fils de Paul Fournier et d'Evangéline Devost, demeurant à 15, 61e Avenue, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Armand Magnan Enrg.
61, rue Blain-ille ouest

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Honorable Oscar) — Est décédé subitement le 16 octobre 1966 l'Honorable Oscar Gagnon, juge à la retraite de la cour des Sessions du Québec, époux de Amélia Renée et père de Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 octobre, des salons

LeSieur et Frère,
St-Jean, Québec

pour se rendre à l'église paroissiale de l'Acadie, Qué, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Ne pas envoyer de fleurs.

GAUTHIER (Lillian) — A Montréal, le 17 octobre 1966 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Georges Gauthier, née Lillian Thomas. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,

à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Joseph) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Goyer, époux de feu Régina Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,

à 9 hres pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Nominingue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Joseph-E.) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph-E. Grisé, époux de feu Eugénie Farois, demeurant à 239, rue De Guire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Henri) — A Auteuil (Ville de Laval), le 16 octobre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri Grisé, époux de Georgette Noël, demeurant à 5735 Provencc. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Cyr et Valiquette,
1919, Boul. Des Laurentides
à Vimont,

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Béatrice-d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALL (Hortense) — Mme Hortense Hall, née Baptiste, décédée le 16 octobre 1966, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital Général de Montréal, veuve de Julien A. Hall et mère de Rodolphe P. Hall, Eugène B. Hall, Mme Hillary Cobham (Marie-Julienne), Mme Hilton Braithwaite (Maxine) de Montréal, Mme Samuel Hicks (Cynathia) de Détroit, Mme Roger Reese (Geneviève) et Mme William Baker sr. (Léona) de Brooklyn, et 18 petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires

J. P. Ferron and Sons,
2252, rue St-Antoine

à partir de 1 heure le 18 octobre. Service célébré en l'église Saint-Anthony à 8 h. 30 a.m. le 19 octobre. Sépulture au cimetière de Côte-des-Neiges.

HEBERT (Irène) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rosaire Hébert, née Irène Leclerc, demeurant à 12,080, rue Valmont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Hugues, comté Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marie-Eliza) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Charles Hébert, née Marie-Eliza Gadouas, demeurant à 916 Marguerite. Soeur du Rév. Père Ovila Gadouas, o.m.i. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Athanase) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Athanase Hotte, époux en 1ères noces de Graziella Labonté, et en 2èmes noces de Anastasie Carrière, demeurant 5980 rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée
4504 rue Ste-Catherine Est,

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Paul-Aldéric) — A St-Lin, le 17 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul-Aldéric Labelle, père de M. Jacques Labelle, entrepreneur plâtrier de St-Lin. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly & Fils
256, 12e Avenue

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au nouveau cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Joseph) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Labelle, époux de Ernestine Loiselle. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3234 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont,

pour se rendre à l'église du Richelieu, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Yves) — Accidentellement, à Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé Yves Lacasse, fils de feu Rosaire Lacasse et de Gabrielle Soulière, demeurant au 8193 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Robert) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Laflamme, demeurant à 7037 Lisieux. St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMALICE (Marie-Louise) — A Montréal, le 18 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Hector Lamalice, née Marie-Louise Mudry, demeurant 7100 Quesbes, appt 3. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
781 rue Ogilvy, Parc-Extension

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Philémon) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philémon Laperrière, époux de feu Yvonne Plante. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.,
25, avenue Laurier, Est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Fortunat) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Fortunat Lavigne, époux d'Aline Cormier, demeurant à 1700, rue Leclaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jean-Baptiste) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 17 octobre 1966 à l'âge de 80 ans est décédé Jean-Baptiste Lavigne, époux en 1ères noces de Rosa Chaurest et en 2èmes noces de feu Cécile Bouchard et père de René, Maurice, Georgette, Jean-Paul, Marcel, et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne

à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Marie-Anne) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Pierre Lebrun, née Marie-Anna Diotte, demeurant au 2376 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Philomène) — A Sainte-Geneviève, le 17 octobre 1966, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Camille Lacroix, née Philomène Pilon, demeurant à 5028, rue Labrosse. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114, boulevard Gouin ouest
Sainte-Geneviève

pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Geneviève où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 18 octobre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche LaSonde, épouse de feu Antonio Lefebvre, mère de Gérard, ing.p., Mme Paul Collette, (Thérèse) et grand-mère de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-L.) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul-L. Lefebvre, époux d'Adrienne Panneton, demeurant à 698, 9e ave, Rawdon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Joseph) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Limoges, époux de feu Irène Leduc, demeurant à 73 rue Laval, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé Apôtre où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie) — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie Stoke, épouse de feu Victorien Martin, demeurant à St-Casimir. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Lacoursière,
St-Casimir,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 3 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Bertha) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Naud, née Bertha Renaud, autrefois de la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,

à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Frédéric) — A Chomedey, Laval, le 15 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Frédéric (Fred) Ouimet, époux de Jeanne Gosselin, demeurant à 2101 rue Jessop, Domaine Renaud à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de le résidence funéraire

F. Brisebois Inc.,
1565 Boul. Labelle, Chomedey,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lucien) — Subitement à Huberdeau, le 16 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Lucien Paquin, ex-chef de gare du C.N.R., époux de Marguerite Maheux, père de maître Maurice, Jean, Jacques, Michel, Mme N. Bonenfant (Simone), Mme F. Back (Ghyslaine), Mme A. Ferrari (Colette), Mme L. Villeneuve (Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Huberdeau, lieu de tion la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Berthe) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Panneton, née Berthe Foucreault, demeurant à la Résidence St-Georges, soeur de Bernadette (Mme Jean Perrier), Florida (Mme E. Provost), Jeanne (Mme J. Gosselin), Lucienne (Mme Lucien Trudel). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,

à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCILLE (Blanche) — A Laflèche, le 17 octobre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Blanche Dubois, épouse de Bernard Mercille, demeurant 113 rue Bienville, Longueuil. Les funérailles auront lieu j

DUPUIS *Le grand magasin canadien à l'accent français* EN TÊTE EN OCTOBRE

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 HEURES

AFFRONTEZ FIÈREMENT ET ÉLÉGAMMENT LES GRANDS FROIDS DANS CES CHAUDS MANTEAUX ! COMPOSEZ 842-6171

Souplesse, chaleur, confort... oui, avec ces manteaux en pure laine vierge "Wilson"! Prix avantageux

PRIX DUPUIS

A et B — **89.99** ch.

C, D et E — **159.00** ch.

PAIEMENTS FACILES

A. Un gros pied-de-coq capte tout de suite l'attention de ce chic manteau en pure laine vierge, à immense col militaire, piqûres en arc dissimulant des poches latérales, et rehaussées de surpiqûres. Double boutonnage. Vert, poil de chameau. 6 à 14.

B. Pure laine vierge "Bouchana". Manteau à boutonnage double, col tailleur et poches, bordés de velours. Manches raglan. Taupe, noir. 8 à 14.

PAIEMENTS FACILES

C. Manteau réalisé en bouclé de laine vierge. Magnifique col assymétrique en castor rasé ainsi que poignets. Boutonnage latéral. Gris, taupe. 8 à 16.

D. Des coutures dessinées en arc enfermant les poches marquées par un bouton. Magnifique col de vison. Vert océan, taupe. 8 à 18.

E. Manteau d'allure classique, à double boutonnage, pinces de poitrine en biais, et riche col de vison. Poches dissimulées dans la couture latérale et faux-rabats. Ton raisin, noir. 8 à 16.

METRO

Mesdames, c'est le moment de réaliser un magnifique achat . . . : En premier lieu, voyez Dupuis et soyez sûres d'économiser!

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 510

PAR LE METRO... VOUS ETES A 2 PAS DU MAGASIN DUPUIS. PROFITEZ-EN!

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 18 octobre 1966 / saint Luc, évangéliste / 82e année, No 241 / 6 cahiers / 64 pages / météo : nuageux, pluvieux / 32 et 50

Louis Laberge réclame la cogestion des entreprises • En page 17

Québec contrôlera les offres de salaires des commissions scolaires régionales et locales

But : limiter le fardeau imposé aux contribuables

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Afin de limiter le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires des enseignants, le gouvernement a décidé de maintenir, en 1966-67, la pratique suivie l'an dernier en vertu de laquelle il participait au financement d'une partie des dépenses inadmissibles des commissions scolaires régionales et locales."

C'est la déclaration qu'a faite hier le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le ministre a cependant précisé que le gouvernement avait imposé des conditions précises en ce qui a trait à sa participation aux dépenses résultant des nouvelles conventions collectives.

Les commissions scolaires régionales en particulier, dans le choix de l'attitude qu'elles prendront devant les mesures décrétées par le gouvernement devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

Cette dernière condition a été qualifiée par le ministre de "premier pas vers une démocratisation plus complète de l'administration des régionales".

Différences arbitraires

M. Bertrand a expliqué que le gouvernement voulait diminuer le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires aux enseignants.

Il existe des règles d'approbation des budgets des commissions scolaires qui prévoient des subventions d'équilibre budgétaire pour toutes les dépenses normales des commisions scolaires.

Les dépenses qui dépassent le niveau reconnu comme normal sont, en principe, inadmissibles et donc à la charge exclusive des commissions scolaires elles-mêmes.

"Dans un grand nombre de cas, a déclaré M. Bertrand, la

Voir QUEBEC en page 2

Un séisme dévaste le Pérou

LIMA. (PC, UPI, AFP) — Un violent tremblement de terre a secoué hier la région côtière du Pérou, semant la panique à Lima, la capitale, et dans le port d'El Callao. Le nombre des victimes devrait dépasser la centaine.

Le bilan de la catastrophe n'est encore que provisoire, car on est sans nouvelles de plusieurs villages de l'intérieur.

On craint que le raz de marée soulevé par la séisme ne dévaste Hawaii, où séjournait le président Johnson, mais la menace ne s'est pas matérialisée. L'alerte a été levée ce matin et la population qui avait été évacuée des régions basses de l'archipel a pu regagner les maisons abandonnées provisoirement.

Au Pérou, le bilan non officiel s'établit à 83 morts, au moins 1,000 blessés et des centaines de sans-abris, mais le compte est loin d'être complet. Plusieurs personnes sont portées disparues.

Aussitôt les premières secousses ressenties, les quelque deux millions d'habitants de Lima se sont précipités dans les rues, sur les places, loin des immeubles et constructions qui menaçaient de s'effondrer. Plusieurs milliers de person-

Voir SEISME en page 2

Incendie à New York : 12 pompiers auraient péri

NEW YORK. (UPI) — Douze pompiers auraient trouvé la mort dans un violent incendie qui a fait rage toute la nuit et s'est déclaré vers 10 heures hier soir dans un immeuble commercial de cinq étages situé sur Madison square, à l'intersection de Broadway, de la 5e Avenue et de la 23e Rue, à New York.

Tous ont été ensevelis sous des tonnes de débris, alors

Voir POMPIERS en page 2

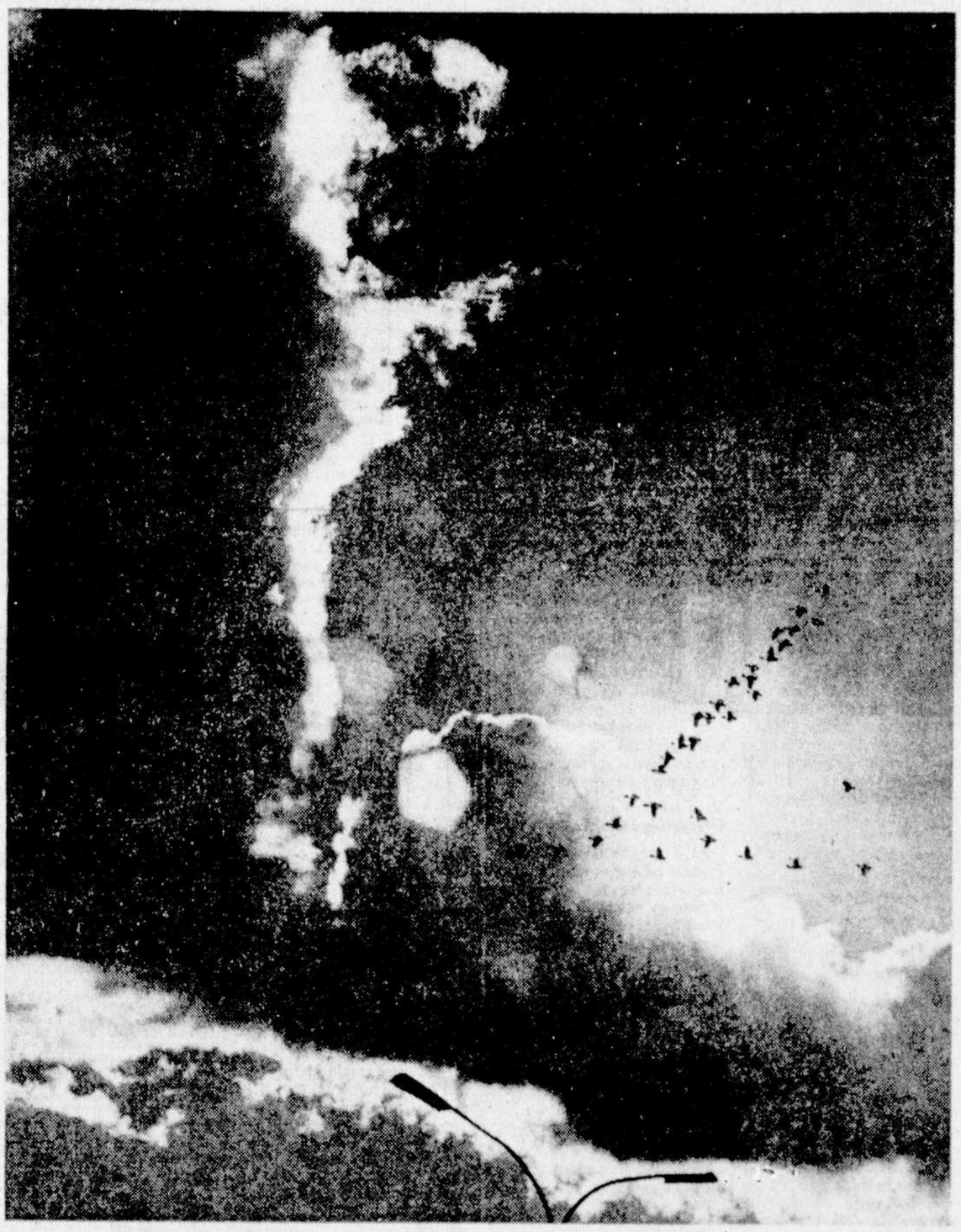

Photo Antoine Desilets, LA PRESSE

Les beaux jours s'en vont

Avec les beaux jours, s'en vont les derniers des grands voiliers migrateurs vers des régions plus douces. Outardes, canards et sarcelles passent encore dans les soleils couchants au-dessus de nos villes et de nos champs, mais bientôt le ciel sera vide de leurs grandes flèches et de leurs cris rauques. Et voilà qu'il va neiger.

Après les offres de la Commission du service civil, la grève des postiers semble inévitable

OTTAWA. (PC) — Le Conseil de l'Union des postiers a qualifié aujourd'hui de "pure injure" la recommandation annoncée hier par la Commission du service civil d'accorder une hausse immédiate de salaires de six pour cent aux postiers.

Dans un communiqué publié, aujourd'hui, à l'issue d'une réunion, le Conseil dit que cette offre "constitue une incitation aux employés postaux à se mettre en grève . . ." Il s'agit d'une "proposition irréaliste" et elle comporte un "geste irresponsable".

La réunion du conseil fait suite à la recommandation annoncée hier par la Commission du service civil d'accorder une hausse immédiate de salaires de six pour cent aux postiers, avec possibilité de renégocier l'an prochain lorsque la nouvelle loi régissant les négociations entre le gouvernement et ses employés sera adoptée.

Le Conseil, qui représente les principaux syndicats d'employés des postes canadiennes, avait réclamé récemment une augmentation de 39 cents l'heure pour ses membres. Il lançait par la même occasion un ultimatum, approuvé par 85 pour cent des membres menaçant de déclencher une grève à la veille des Fêtes si une augmentation d'au moins 20 cents n'était pas versée à ce moment. La menace de grève devait ensuite être annoncée pour le 15 novembre.

"La grève semble maintenant inévitable", a déclaré Rick Otto, vice-président de l'Union canadienne des employés des postes.

En 1965, quelque 12,000 postiers de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient déclenché une grève d'une dizaine de jours et obtenu des augmentations de $510 à $550 par an.

Faisant suite aux nouvelles demandes des postiers, la recommandation de la Commission du service civil doit être présentée cette semaine au bureau de la Trésorerie. Elle toucherait, outre les postiers, 35,000 autres employés fédéraux.

Le président de la commission, M. John Carson, a expliqué que cette offre implique la possibilité de négociations ultérieures et d'une nouvelle hausse, rétroactive, tout comme celle de six pour cent, au 1er octobre 1966. Mais seulement après que

Voir GREVE en page 2

GM doit payer les Canadiens autant que les Américains

—Reuther

(J.L.) — Un chef syndicaliste de renommée internationale, M. Walter P. Reuther, a indiqué le ton que prendraient les prochaines négociations collectives dans les industries qui ne connaissent pas les limites des frontières. M. Reuther a déclaré que l'année prochaine, il n'y aura plus de différence de salaires entre les travailleurs canadiens et américains à l'emploi de la compagnie General Motors.

Puisqu'il parlait de cette entreprise en particulier, M. Reuther qui est le président du puissant syndicat international des Ouvriers unis de l'automobile, a tenu à accorder son entier appui aux 600 grévistes de la GM, à Ste-Thère-

Voir REUTHER en page 2

Des ouvriers prennent d'assaut l'usine Vauxhall de la GM, en Angleterre

— Page 53

Les cultivateurs vont contrôler la mise en marché du lait industriel

par Pierre O'Neil

QUEBEC — Les producteurs de lait du Québec viennent de franchir une étape importante dans la voie de l'assainissement du marché québecois du lait industriel (tout ce qui n'est pas lait naturel).

A une écrasante majorité des votants, ils ont en effet approuvé un projet de plan qui leur permet de négocier d'égal à égal avec les grandes entreprises qui achètent leur produit et d'intervenir ainsi avec force à différentes étapes du processus de mise en marché.

51,791 producteurs avaient droit de vote et les résultats du scrutin ont été les suivants :

32,702 producteurs, soit 63.1% ont exercé ce droit ;

29,567 soit 57% des producteurs et 90% des votants ont approuvé le projet ;

2,866 l'ont rejeté et 269 bulletins ont été annulés.

Pour que le plan conjoint soit valide, la Régie des Marchés agricoles exigeait que 50% des producteurs exercent leur droit de vote et que 66% des votants approuvent le projet.

Une grande victoire

C'est donc une victoire considérable que remportent les producteurs laitiers. Car ils réussissent à faire démocratiquement ce que le gouvernement ontarien a dû imposer aux producteurs laitiers de cette province : une organisation qui leur permette d'avoir un mot à dire dans la mise en marché du lait industriel.

Les abstentions au cours du vote, dont le dépouillement a eu lieu hier soir à Montréal, ont été considérables mais les cultivateurs s'y attendaient. Depuis deux mois en effet, l'UCC a dépensé tous ses efforts à fai-

Voir CULTIVATEURS, page 2

Autres informations en page 13

A Honolulu, le président Johnson invite Pékin à la réconciliation

HONOLULU, Hawaï. (PA, AFP, UPI) — Le président Johnson a reçu hier un accueil triomphal de la part de milliers de Hawaïens venus le saluer à son arrivée à l'aérodrome international d'Honolulu.

M. Johnson, qui séjournait brièvement à Honolulu avant de se rendre en Nouvelle-Zélande, a mis plus d'une heure et demie à franchir les quatre milles qui séparent l'aérodrome du centre "Est-Ouest" où il a prononcé un important discours consacré aux relations avec la Chine populaire et au conflit vietnamien.

Le président Johnson a lancé un appel pour une "réconciliation" entre la Chine continentale et les Etats-Unis "le jour où la politique de Pékin la rendra possible".

Le chef du gouvernement des Etats-Unis a saisi l'occasion de la première étape de son périple de plus de 25,000 milles en Asie pour exprimer sa conviction que "l'hostilité éternelle" n'existe pas et que "toute haine entre nations doit prendre fin sur une réconciliation".

Cependant, le président des Etats-Unis a prévenu que les Etats-Unis ne sont pas disposés à payer la paix du prix de la liberté, la liberté américaine et la liberté des alliés des Etats-Unis en Asie. "Au-delà des voix extrémistes qui s'élèvent encore en Asie, a souligné le président, les dirigeants de l'Asie et les peuples asiatiques regardent plus loin qu'un nationalisme étroit. Ils voient plus loin que la simple idéologie".

M. Johnson a affirmé que la nouvelle optique des Asiatiques s'étend de la misère, l'ignorance, la maladie, aux possibilités d'abondance, de connaissances et de santé. "Tôt ou tard, a-t-il poursuivi, cette nouvelle optique s'étendra aux sociétés fermées de l'Asie communiste. Tôt ou tard, l'esprit pragmatique et passionné du peuple chinois prévaudra sur le dogmatisme démodé. Nous attendons la venue de ce jour avec confiance".

Le rôle des USA en Asie

Pour le président des Etats-Unis, le rôle de son pays est d'aider l'Asie à prendre en mains son propre destin. "Nous reconnaissons, a-t-il dit, que notre force, notre taille et notre richesse nous imposent une obligation particulière dans le processus de transition en Asie.

M. Johnson a souligné qu'il se rend en Asie à un moment crucial pour le destin de cette partie du monde et que la conférence de Manille a pour objectif d'assurer au peuple

Voir HONOLULU en page 2

Téléphoto PA

...réconciliation, "le jour où la politique de Pékin la rendra possible"

Le pape Paul VI ne viendra pas au Canada en 1967

par Jacques Pigeon

OTTAWA — La rumeur selon laquelle le pape Paul VI visitera le Canada l'an prochain à l'occasion de l'Expo n'est qu'une . . . rumeur, rien de plus.

Le délégué apostolique au Canada, Mgr Sergio Pignedoli, a fait savoir hier à Ottawa qu'une lettre avait été adressée au commissaire général Pierre Dupuy, l'informant que le pape ne viendra pas au Canada à l'occasion de l'exposition universelle et internationale de 1967.

Il ne fait aucun doute cependant que Sa Sainteté ait été invitée. La délégation apostolique l'a confirmé. D'ailleurs, le gouvernement canadien a fait parvenir de telles invitations à pas moins de 90 chefs d'Etat.

Mais il aurait été invraisemblable que le pape ait déjà pris la décision de venir au Canada sans que le gouvernement canadien soit informé de la chose.

Car il y a le protocole. Ce dernier veut que le délégué apostolique du Canada demande audience auprès du ministre des Affaires extérieures pour lui remettre une note diplomatique. C'est ce moyen que le délégué apostolique doit utiliser pour faire connaître la réponse du pape.

Or, le gouvernement canadien n'a pas reçu une telle note. La rumeur a pris au dépourvu les autorités canadiennes qui attendent, à l'occasion du centenaire, la visite d'une quarantaine de chefs d'Etat.

Et peu parmi eux ont donné une réponse. Le président Tito, de la Yougoslavie, a dit qu'il viendra, tout comme la reine. Mais des hommes d'Etat, tels que le général de Gaulle, tout en manifestant un grand intérêt, ont fait savoir qu'ils ne pourront donner une réponse définitive avant plusieurs mois.

D'ailleurs, hier, aux Communes, le ministre Paul Martin n'a pas hésité à démentir la rumeur. En grand politicien qu'il est, il a d'abord déclaré "que le Canada recevrait avec plaisir Sa Sainteté le pape tout comme nous avons récemment accueilli l'archevêque de Cantorbéry et également, tout comme le peuple canadien recevrait avec plaisir tout grand chef religieux du monde".

"Cependant, je crois, a poursuivi le ministre, que les dépêches à ce sujet ne sont pas exactes. D'après les

Voir PAUL VI en page 2

AUJOURD'HUI

Régionalisation administrative

Le ministère des Terres et forêts croit aux avantages de la régionalisation administrative. La réalisation d'une telle réforme lui apparaît, cependant, irréalisable pour l'instant.

— Page 18

Mystérieux assassinat

Le Dr Robert W. Spike, éminent professeur de théologie à l'Université de Chicago, et pasteur de la United Church, a été sauvagement et mystérieusement assassiné à Columbus, Ohio, dimanche soir, à l'issue d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle il avait prononcé le discours de circonstance.

— Page 53

L'assurance-maladie

L'Association médicale du Canada a tenté en vain de convaincre le gouvernement fédéral d'abandonner les principes d'universalité et de régie d'Etat contenus dans son projet de loi sur l'assurance-maladie.

— Page 13

Coopérative d'alimentation

Les citoyens de Repentigny ont fondé, en fin de semaine, leur propre coopérative d'alimentation dont la présidence a été offerte à Mme Georgette Grenier. Cette coopérative qui desservira 10,000 personnes est, selon ses fondateurs, la première arme sérieuse contre la hausse constante des prix.

— Page 3

SOMMAIRE

Annonces classées / 48 à 51, 54 à 60
Bandes dessinées / 43
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 61
Editorial / 4
Finance / 40 à 42
Horoscope / 15
La bonne table / 21 à 23
Loisirs et récréation / 43
Mots croisés / 51
Navigation / 7
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 30 et 31
Spectacles et concerts / 46 et 47
Sports / 33 à 37
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 24 et 26, 27
Vie mondaine / 25
Vie syndicale / 17
Votre médecin / 28

EKAC 78

Il n'y a pas d'immobilisme en éducation à Québec

— Marcel Masse

Le gouvernement n'est pas "immobile" dans les domaines de l'enseignement pré-universitaire, de la formation des maîtres et de la régionalisation scolaire : il présentera bientôt un projet de loi sur les instituts, formera une Direction générale de la formation des maîtres, et reconsidère déjà la question des 55 régionales de la province.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, qui a profité d'un dîner-causerie au Club Renaissance de Montréal pour répondre aux avertissements lancés dimanche par l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

"Les trois exemples d'immobilisme qu'a choisis M. Lajoie, a-t-il précisé, sont bien mal choisis; il s'agit là précisément de trois domaines où nous sommes fort actifs.

"Bien entendu, on n'a encore entendu parler de rien dans la question de l'enseignement préuniversitaire et professionnel, puisque pour présenter et faire adopter un projet de loi favorisant le regroupement des institutions à ce niveau, il faut que la Chambre soit en session. Ce que M. Lajoie n'ignore certainement pas."

Pour ce qui est de la formation des maîtres, M. Masse a affirmé que, "contrairement à ce qu'a fait l'ancien gouvernement", l'administration Johnson et les ministres responsables de l'éducation ont bien l'intention de faire quelque chose, et rapidement. Ce problème, à son avis, a été considéré comme secondaire pendant les six années du régime Lesage et on ne lui avait accordé qu'un "groupuscule" à la direction générale de l'organisation scolaire. La nouvelle équipe, par contre, créera bientôt une "Direction générale de la formation des maîtres", hissant ainsi cette question au niveau des autres grandes préoccupations du ministère.

"Pour ce qui est de la régionalisation, a ajouté M. Masse, M. Gérin-Lajoie a bien raison de s'inquiéter, car nous reconsidérons toute la question de l'Opération 55 et de la division en 55 régionales: certaines de celles-ci sont de véritables monstres, et nous étudions la possibilité d'ajouter un certain nombre de centres pour réduire les dimensions des régions, ce qui permettra aux parents de participer activement et directement à la démocratisation de l'éducation et de jouer leur véritable rôle, un rôle vital, dans la réforme de l'enseignement."

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

négociation des conventions collectives entre les commissions scolaires et les enseignants entraîne des dépenses qui dépassent largement les augmentations prévues par les règles et qui provoquent des différences arbitraires et injustifiables dans les salaires des enseignants dans diverses régions du Québec.

"Dans ces cas, a ajouté le ministre, pour financer de telles augmentations qui résultent des négociations, les commissions scolaires devraient normalement imposer les surtaxes requises et en porter la responsabilité devant leurs contribuables".

Conditions

Pour éviter que le budget des familles des régions concernées ne soit, de ce fait, trop lourdement grevé, le gouvernement a décidé, en ce qui a trait aux hausses provoquées par les nouvelles conventions collectives, de continuer à assumer la moitié des dépenses inadmissibles qui excèdent les montants correspondants à une hausse de 10 p. cent du taux normalisé de l'impôt foncier, pourvu que les conditions suivantes soient remplies:

— les offres de la commission scolaire devront avoir reçu l'approbation de la direction générale du Financement du ministère de l'Education. Une équipe spéciale déjà constituée sera en mesure de procéder sans délai à l'examen des offres soumises par les commissions scolaires;

— la décision d'une commission scolaire d'accepter le recours à l'arbitrage devra avoir été approuvée au préalable par les mêmes services du ministère.

Dans la circulaire que le ministère de l'Education a fait parvenir aux commissaires et aux syndics d'écoles, on explique que les commissions scolaires se trouvent maintenant clairement placées dans l'alternative suivante :

— ou bien elles remplissent les conditions indiquées, auquel cas le gouvernement continuera de participer au financement d'une partie des dépenses inadmissibles que peut entraîner une nouvelle convention collective;

— ou bien elles décident de ne pas se conformer à ces conditions et alors elles renoncent par le fait même à toute addition aux subventions d'équilibre budgétaire normales pour les traitements du personnel.

"Dans le cas d'une commission scolaire locale, déclare la circulaire, un tel choix la met seule en cause. Dans le cas d'une commission scolaire régionale la décision à prendre aura des implications qui intéressent directement les contribuables des commissions locales dont elle dépend entièrement pour son financement. (Ce sont en effet les commissions locales qui perçoivent toutes les taxes, dont une quote-part sert au financement des régionales.)

"Voilà pourquoi les régionales devront remplir une condition supplémentaire pour que les commission locales bénéficient de l'aide additionnelle du gouvernement. Cette condition est la suivante : avant de déterminer leur choix de l'une ou l'autre façon de procéder, les régionales devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

"Chaque commission régionale fournira la preuve qu'une telle consultation a eu lieu en transmettant au ministère une copie du procès-verbal de la réunion convoquée à cet effet."

La circulaire explique qu'au palier administratif, les structures existantes n'assurent pas une participation suffisamment démocratique des divers milieux intéressés aux décisions des commissions scolaires régionales.

Les commissaires de la régionale sont élus parmi des commissaires locaux, à l'occasion d'une réunion du Bureau des délégués, comprenant trois représentants de chaque commission locale faisant partie de la régionale.

Le rôle du Bureau des délégués et celui des commissions locales, note-t-on, se limite trop souvent à l'élection des commissaires régionaux. Il y a lieu, comme on l'a souvent souligné aux cours des dernières années, de redéfinir les modes de participation de la collectivité régionale aux décisions importantes de la commission scolaire régionale.

M. Bertrand a souligné que la consultation du Bureau des délégués à propos de la négociation de conventions collectives par les régionales constituera un premier pas dans cette voie.

"De telles consultations devraient être systématiquement prévues pour toutes les décisions importantes de la régionale."

Le ministre a souligné qu'un certain manque de coopération était survenu entre les régionales et les délégués lorsqu'il s'est agi de la localisation des écoles et de budgets annuels.

Le ministre de l'Education a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'enlever des pouvoirs à la régionale pour les faire passer aux locales. Il s'agit de consultation obligatoire certes, mais sur laquelle le ministère aura droit de regard en définitive. La régionale peut toujours passer outre mais alors, ce sont les contribuables qui paieront la note.

Quant aux hausses de salaires, M. Jacques Parizeau, conseiller économique du cabinet, a fait remarquer qu'en certains cas, "elles étaient si élevées qu'elles représenteraient les salaires les plus élevés en Amérique du Nord. En certains cas, toutefois, les augmentations représentent des salaires qui sont bien en dessous des normes générales.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

la nouvelle loi sur les négociations collectives entre l'Etat et ses employés aura été adoptée.

L'Union des postiers et l'Union des facteurs, se sont désappointées mais non surprises de la recommandation de la Commission du service civil. Leur prochaine démarche ne viendra cependant qu'après que le cabinet aura étudié la recommandation de la Commission.

L'Union des postiers demande que ses membres soient aussi bien payés que les employés des postes américaines, ce qui représente une augmentation moyenne de $2,000 par an.

D'autre part, M. Otto a déclaré que si les postiers déclenchent la grève pour une question de salaire, ils pourraient fort bien la continuer pour d'autres sujets, notamment, la non-inclusion de leur groupe dans la nouvelle loi concernant les négociations collectives avec l'Etat.

A ce sujet, le premier ministre Pearson a promis de faire une déclaration bientôt.

Entretemps, un porte-parole des autres associations d'employés du service civil a déclaré qu'il s'adresserait directement au Comité du cabinet pour obtenir une exception au gel des hausses de salaires de la Commission du service civil, pour quelque 5,5000 secrétaires, sténographes, commis et administrateurs. On leur a refusé des augmentations parce que leurs emplois sont déjà considérés comme payés au-delà de ce qu'ils valent.

Soutenant que plusieurs de ces employés dont le salaire est plafonné sont dans un état financier difficile, le président des négociations, Claude Edwards, a ajouté que ces associations du personnel demandaient une aide financière directe, ou "si l'on veut, un cadeau du gouvernement."

Le bureau de recherches de la Commission du service civil a analysé les salaires de ses employés, les comparant à ce que paie l'entreprise privée aux travailleurs de même catégorie. L'analyse a démontré que les hausses de salaire des services non gouvernementaux s'étaient échelonnées entre 4.8 et 6.7 pour cent, du 1er août 1965 au 1er octobre de cette année.

HONOLULU

SUITE DE LA PAGE 1

vietnamien la liberté de décider de son propre destin "liberté de l'agression extérieure et de la terreur interne."

Parlant de la conférence de Manille, le président américain a souligné qu'elle ne produira sans doute pas de formule magique pour la paix. "Il ne faut pas, a-t-il dit, s'attendre à des initiatives spectaculaires. C'est aux dirigeants d'Hanoï qu'il appartient de faire un geste. Pour notre part, nous avons l'intention d'explorer toutes les possibilités d'une négociation pacifique."

Le "New York Daily News" annonce dans une dépêche de son correspondant à Saigon que le président Johnson s'arrêtera effectivement au Sud-Vietnam et que les programmes actuels prévoient son arrivée après la conférence au sommet des alliés du Vietnam à Manille, alors qu'il fera route vers la Thaïlande.

Le journal précise avoir appris que les dispositions de sécurité et d'accueil sont en train d'être prises et que des sources dignes de foi indiquent que les services de sécurité veulent que M. Johnson évite Saigon ou n'y passe que le temps le plus bref possible pour éviter tout risque d'attentat.

La question d'une pause des bombardements américains sur le Nord-Vietnam sera soulevée à la conférence au sommet de Manille, qui doit commencer lundi, a annoncé hier soir le président Ferdinand Marcos des Philippines à la fin d'un banquet donné en son honneur par les membres de la presse étrangère.

Le président Marcos a même ajouté que cette question de la pause des bombardements était l'une des raisons de la convocation de la conférence, mais il s'est refusé à fournir d'autres explications. Le président philippin a ensuite indiqué que le Sud-Vietnam entamerait les débats de la conférence, parce qu'il est le premier pays concerné et le mieux en mesure d'établir où en est la campagne de pacification.

Le chef d'Etat philippin a souligné que la conférence ne serait pas une tribune pour la discussion d'une nouvelle alliance militaire ou de sécurité pour l'Asie. Les Philippines, a-t-il dit, ne discuteront pas et s'opposeront à toute tentative pour discuter de l'escalade de la guerre au Vietnam.

REUTHER

SUITE DE LA PAGE 1

se, qui ont débrayé au début de septembre.

M. Reuther a prétendu que la compagnie GM avait installé son usine à Ste-Thérèse dans le but de payer des salaires moindres aux travailleurs du Québec comparativement à ceux qu'elle verse à ses ouvriers d'Oshawa. Cette grève prendra fin, a-t-il dit, lorsque la GM sera disposée à donner un salaire égal pour travail égal aux ouvriers de Ste-Thérèse. En somme, a-t-il dit, "ce que nous réclamons c'est la justice plutôt que l'égalité".

Le chef syndicaliste était invité comme conférencier hier à la première journée d'un congrès de cinq jours tenu à Montréal par le Syndicat international des travailleurs des industries chimiques. Les assises réunissent 700 congressistes qui représentent 85,000 travailleurs tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Abolition du salaire horaire

M. Reuther est revenu à la charge avec son programme d'abolition de la rémunération horaire, qu'il trouve indéfendable. Il a dit que les ouvriers de GM sont payés au dixième d'heure !

Le prochain programme des négociations collectives dans l'industrie de l'automobile contiendra un poste réclamant l'abolition de la rémunération au taux horaire et une prévision pour le salaire annuel garanti, "tout comme pour les "cadres" de GM". L'ouvrier, son épouse, ses enfants, a-t-il déclaré, n'ont pas de petites clés qu'ils referment dans leur estomac, pour se priver de manger, quand le père est privé de son gagne-pain.

M. Reuther a passé en revue plusieurs aspects de la vie économique.

Selon lui, nous vivons à l'époque la plus stimulante de l'histoire du monde. C'est aussi la plus effrayante... menacée par les lueurs nucléaires.

Cette ère qui donne la possibilité de fabriquer des bombes à hydrogène devrait aussi permettre à tous les citoyens de vivre heureux.

Pendant des siècles, les hommes ont lutté pour leur existence. Il faut maintenant égaliser les chances de tous et chacun. Cette solidarité doit tendre à faire disparaître la pauvreté, non seulement dans les pays aussi riches que le Canada et les Etats-Unis, mais sur toute la face de la terre.

Même si M. Reuther rejette les concepts du communisme, (c'est un point de vue qui n'est pas acceptable, mais qui l'était peut-être, selon lui, au 18e siècle selon les données de Karl Marx) il se dit prêt à une collaboration pour la paix et la justice sociale.

Les pays qui, comme les Etats-Unis, consacrent des milliards de dollars pour la guerre, devraient en consacrer au moins autant (M. Reuther en réclame bien plus) pour l'éducation.

M. Reuther rejette la responsabilité de l'inflation sur les employeurs qui, selon lui, sont à l'origine de cette poussée inflationniste que nous connaissons présentement, à cause de leurs profits exagérés. Henry Ford a gagné l'année dernière $100 millions. La compagnie GM a réalisé des profits avant déduction d'impôt de $4 milliards. "Les compagnies ramassent plus que leur part ; les consommateurs se font voler", a-t-il dit.

POMPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'un plancher s'est effondré sous leurs pieds et qu'un pan de mur s'est abattu vers l'intérieur de l'immeuble en flammes.

Deux cents pompiers répondant à cinq alertes ont participé aux opérations de sauvetage. Ce matin, en la présence du maire de New York, M. John V. Lindsay, sur les lieux du désastre, les corps de six victimes avaient déjà été découverts et les recherches se poursuivaient fébrilement parmi les décombres fumants. Mais on garde peu d'espoir de découvrir des survivants parmi les six pompiers portés disparus.

Le lieutenant André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal, a fait savoir que cette association avait formé une délégation qui la représentera aux funérailles des douze pompiers morts au cours de l'incendie.

Un message de sympathie a déjà été expédié par les pompiers montréalais à leurs collègues new-yorkais.

SEISME

SUITE DE LA PAGE 1

nes furent cependant bloquées chez elles ou dans les ascenseurs. Des femmes s'agenouillaient pour prier tandis que les pierres et les débris s'écroulaient autour d'elles.

De nombreux immeubles et habitations ont été endommagés, des toits se sont effondrés et de multiples constructions vétustes ont été détruites. Les autorités ont révélé que 14 personnes ont péri dans une église de Callao, où on se préparait à célébrer la fête de Notre Seigneur des Miracles.

Création prochaine d'un comité d'étude pour la réforme de l'enseignement agricole

par François Trépanier

QUEBEC. — Une mission de l'enseignement professionnel agricole dont la tâche sera d'étudier diverses mesures en vue de procéder à une réforme fondamentale de l'enseignement agricole au Québec sera prochainement instituée par le gouvernement provincial.

La nouvelle a été annoncée, à midi, par les ministres de l'Agriculture et de l'Education du Québec, MM. Clément Vincent et Jean-Jacques Bertrand, lors de la remise du rapport du comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole.

Ce comité d'étude, qui était présidé par M. Jean-Paul Lettre, directeur du Service de l'enseignement agricole au ministère de l'Education, avait été créé en juillet 1963 en vue d'étudier la situation de l'enseignement agricole au Québec et pour préparer un projet de rénovation adapté aux besoins spécifiques de formation professionnelle des agriculteurs et des fermières.

Dans son rapport de plus de 170 pages, le comité recommande au cabinet provincial une réforme fondamentale de l'enseignement agricole et son insertion dans l'ensemble du système d'enseignement en train de s'édifier au Québec. Il conclut également à la nescessité d'un vigoureux effort de démocratisation et de planification de l'enseignement agricole, planification intégrée à la planification générale des investissements intellectuels et à la planification des investissements agricoles.

Le comité d'étude suggère également la création de la mission d'étude dont MM. Vincent et Bertrand ont annoncé la formation prochaine.

Cette mission d'étude sera chargée de rencontrer les représentants du milieu agricole dans les diverses régions de la province afin d'étudier avec eux les actions concrètes à entreprendre à la lumière des recommandations du comité d'étude.

La mission sera formée d'un représentant du ministère de l'Education d'un représentant du ministère de l'Agriculture, d'une personne désignée par l'Union catholique des cultivateurs et de deux membres du comité d'étude.

Le comité a formulé en tout quelque 80 recommandations au gouvernement. Ces recommandations s'inspirent de mémoires présentés par les organisations les plus représentatives du monde agricole.

Deux autres de ces recommandations ont également reçu l'approbation des deux ministres.

La première suggère la nomination d'un coordonnateur de l'enseignement professionnel agricole au ministère de l'Education. Ce coordonnateur sera très prochainement nommé. Il aura la responsabilité de coordonner au ministère de l'Education toutes les initiatives en matière d'enseignement agricole et d'assurer l'impulsion nécessaire à l'organisation et au développement rationnel de cet enseignement dans le cadre des structures générales du système scolaire.

La seconde suggestion préconise la création d'un comité de coordination de l'enseignement professionnel agricole. Ce comité, qui sera un organisme consultatif, aura pour mandat de dresser les grandes lignes d'un plan et d'une politique d'action en rapport avec l'organisation, le fonctionnement, la promotion et le développement de l'enseignement agricole dans la province.

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

re voter les producteurs de lait. Elle a multiplié lettres et exhortations pour les persuader de faire connaître leur opinion.

"On n'a pas d'idée, a déclaré hier soir un dirigeant de l'UCC, de la difficulté de faire voter les cultivateurs lorsqu'ils ont peu de contact les uns avec les autres et lorsque les moyens publicitaires mis en oeuvre sont relativement modestes !

En vertu du plan conjoint qu'ils viennent d'adopter, les producteurs de lait industriel pourront régir la quantité de la production, sa qualité, l'efficacité des méthodes de production et à la limite le prix qu'ils retireront pour leur produit.

Ils pourront eux-mêmes négocier les conditions du transport du lait et en rationaliser les méthodes.

Ils pourront indirectement influer sur les méthodes utilisées dans les usines de transformation.

Enfin dans le secteur coopératif les producteurs pourront même avoir leur mot à dire dans la mise en marché du produit fini.

Le résultat du vote a été salué tard hier soir comme une grande victoire de l'UCC qui ouvre aujourd'hui son congrès annuel à Beauport et M. Lionel Sorel en a fait largement état dans son discours d'ouverture cet après-midi.

En vertu du plan conjoint adopté par les producteurs, ce sont les présidents régionaux des syndicats de producteurs qui seront les premiers administrateurs du programme.

Vers un plan conjoint interprovincial

Et il semble dès maintenant évident qu'à plus ou moins longue échéance les producteurs québecois voudront mettre au point avec leurs collègues ontariens un plan conjoint interprovincial qui leur permettrait de contrôler la production et la mise en marché à l'échelle beaucoup plus large de l'Ontario et du Québec, ce qui englobera en fait la plus large partie du marché du lait industriel au Canada.

On a appris par ailleurs hier que les cultivateurs ont déposé à la Régie des marchés agricoles des projets de plans conjoints s'appliquant à la production de la chair de volaille, du porc, du sirop d'érable et de la pomme de terre.

Si ces projets reçoivent la bénédiction de la régie d'autres référendums seront organisés et 50,000 cultivateurs pourraient au total être touchés par ces plans.

Les cultivateurs contrôleraient ainsi des productions agricoles dont la valeur monétaire s'établit à plusieurs centaines de millions de dollars par année.

Disette de vivres en 1980 ?

Au cours d'une conférence de presse, qui a précédé hier l'ouverture, du congrès le président général de l'UCC a évoqué de sombres perspectives.

Il a parlé de la possibilité d'une disette de vivres même dans les pays riches de l'occident. La catastrophe pourrait survenir, selon lui, avant l'année 1980 si les gouvernements occidentaux ne prennent pas les moyens d'intégrer les cultivateurs à la vie économique des nations.

Ces propos pessimistes reviennent également dans une résolution qui sera soumise au congrès et on croit savoir que le président général y fera allusion dans l'allocution qu'il devait prononcer cet après-midi à l'ouverture du congrès.

Un prêtre se fait voler son auto

Un prêtre, M. l'abbé Laurent Cadieux, 1071 Cathédrale, a révélé à la police qu'il s'est fait voler son auto "compacte" d'une valeur de $3,000 alors qu'elle était immobilisée en face du no 46 ouest, rue Ste-Catherine. Dans le véhicule se trouvaient des accessoires de photographie d'une valeur de $645.

Vol avec effraction

Des cambrioleurs sont entrés par effraction dans le logis de Mme Rachel Béland, 9855, boulevard St-Laurent, appt 105, et ont fait main basse sur $1,650 de fourrures et autres articles précieux.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

renseignements que j'ai eus du bureau du délégué apostolique, je puis conclure qu'il n'existe aucun fondement aux rumeurs selon lesquelles Sa Sainteté visite le Canada à l'occasion du Centenaire."

Notons ici que le Canada n'a pas d'ambassade au Vatican. Le représentant du Vatican au Canada est donc le délégué apostolique qui jouit d'un statut semi-diplomatique.

La rumeur était donc sans fondement et, bien plus, il est bien improbable que le pape visite le Canada dans un avenir rapproché. Il s'est récemment rendu aux Etats-Unis, plus précisément à l'ONU et, à toutes les semaines, on l'invite à se rendre en Asie et en Afrique.

Et l'Expo n'est certainement pas un grand événement religieux, même si l'on érige, sur ses terres, un pavillon chrétien.

Les télétypistes des services météorologiques de Dorval sont en grève

Quarante-trois opérateurs des téléscripteurs des services météorologiques de Dorval ont débrayé hier en même temps que leurs confrères de Winnipeg afin d'appuyer leurs revendications tendant à leur procurer une meilleure classification des tâches, tandis que les opérateurs du bureau météorologique de l'aéroport de Toronto se réunissaient pour discuter la possibilité d'un arrêt de travail du même genre.

M. Jacques Larivière, négociateur de l'Association canadienne des services aériens, a révélé lundi que la grève des opérateurs durera 52 heures plutôt que 48 heures, tel que prévu précédemment.

Il a précisé dans un communiqué émis hier que cette extension permettrait aux employés de reprendre le travail à 4 h., mercredi après-midi, soit l'heure d'entrée régulière de l'équipe du soir.

Les services d'informations ne seront pas interrompus, la direction s'occupant de transmettre les prévisions météorologiques. Les pilotes d'avions commerciaux d'autre part n'auront qu'à se rendre au bureau des météorologistes pour préparer leur programme de vol.

On ne prévoit donc aucun inconvénient quoique Dorval ait informé les stations radiophoniques et les journaux lundi après-midi que la transmission et les relais des informations étaient interrompus.

Le 4 juillet, dernier, une grève semblable avait été écartée de justesse lorsque le gouvernement fédéral avait accepté de verser une augmentation de salaires de $438 par année. Une autre augmentation de $220 était prévue pour le 1er octobre.

Les négociateurs de l'Association et ceux du gouvernement fédéral n'avaient pu s'entendre toutefois sur la clause de la reclassification des emplois. Les employés avaient accordé un délai de trois mois pour trouver une formule d'entente.

Les journalistes de Radio-Canada ont décidé d'appuyer les communicateurs de la météo en supprimant les bulletins des prévisions du temps transmis par téléscripteurs par les patrons des grévistes.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 32

Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, généralement nuageux et pluvieux, moins frais. Brises légères jusqu'à demain, vents du sud de 15 milles ensuite. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 32 et 50; Ottawa, 30 et 50.

Pontiac - Témiscamingue, Abitibi, Laurentides et Estrie : région de Québec : Nuageux sauf éclaircies, froid, vents d'ouest de 15 milles aujourd'hui; demain, généralement nuageux et pluvieux, moins froid. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Sainte-Agathe, 25 et 45; Sherbrooke et Québec, 25 et 50.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean : Nuageux sauf éclaircies, averses ou neige légère éparse aujourd'hui; vents du nord-ouest de 15 mills tombant cette nuit; demain, ensoleillé, puis nuageux l'après-midi. Froid. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 25 et 40.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Nuages variables, averses ou neige légère éparse; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux, nuages croissants vers le soir. Moins froid demain. Vents du nord-ouest de 15 milles tombant demain.

Recours aux gaz pour l'arrestation d'un énergumène

Dix policiers et trois de leurs officiers ont recouru à l'usage de gaz lacrymogènes, vers 8 h. 20 hier soir, pour appréhender un énergumène qui a tiré une trentaine de coups de revolver de calibre .22 dans un logement situé au 1520 rue Ouimet, à St-Laurent, où il s'était barricadé.

L'incident n'a heureusement pas fait de blessé. Le nom du suspect, qui a passé la nuit en cellule et devait comparaître ce matin sous diverses accusations, n'a pas encore été révélé.

Selon les agents et les trois lieutenants de police qui ont utilisé les gaz lacrymogènes pour obliger l'homme armé à sortir de son repaire, il s'agit d'un cas d'ivresse et de mésentente conjugale.

ATTENTION
Porteurs d'yeux artificiels

M. Carl W. HURWITZ
pratiquait au 400 Sherbrooke E.
maintenant déménagé au
32 Boul. ST-JOSEPH OUEST
TEL. : 849-2724

PERE NOEL
en baudruche **99c**

23" haut. L'effigie la plus convoitée des petits. Gonflable, sans coutures, à l'épreuve des fuites d'air. Livré de Hong Kong chez vous ou vos amis pour Noël. Satisfaction complète assurée. Catalogue gratuit.

Gratuité : Antenne fournie et posée sur toit avec achat de téléviseur-couleur.

Spécialité : Ameublement complet à prix fauchés pour futurs mariés.

SOCIETE D'ESCOMPTE
8299 St-Denis — 384-0621
angle Guizot
Nous honorons la carte Credico

Besoin d'une auto supplémentaire? Louez-la chez Avis.

La vôtre — La sienne

Vous avez besoin de l'auto.
Votre épouse a besoin de l'auto.
C'est la gribouille. Mais il n'est pas nécessaire qu'elle s'éternise. Suffit de penser à Avis.
Nous vous louerons une auto, une Pontiac Parisienne, par exemple.
Resplendissante. Au fonctionnement irréprochable.
Vous pourrez ainsi garder l'auto familiale pour vous et prêter la nôtre à votre femme.
Parce que, pour un dollar de plus par jour, le débossage sera notre problème si elle poque une aile.

AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

Vancouver gagne à Calgary, 13-9, et s'approche à un point du 3e rang

CALGARY. (PC) — Les Lions de Vancouver n'ont pas été chanceux cette saison. Ils ont perdu plusieurs matches de football par moins d'un touché. Aussi, hier, devaient-ils être heureux de voir la chance leur sourire enfin.

En effet, devant quelque 18,000 spectateurs, à Calgary, ils ont vaincu les Stampeders, 13-9, pour ainsi s'approcher à un point des Stampeders, des Eskimos d'Edmonton et du troisième rang. Edmonton et Calgary ont 11 points, et les Lions, 10.

Voici maintenant où la chance a joué un rôle. Les Stampeders sont venus à trois verges de gagner le match. Lors du dernier jeu de la rencontre, le quart-arrière Peter Lisker a entrepris une course hors l'aile, au 18 des Lions. Il s'est rendu jusqu'au trois des vainqueurs, où il a été fauché par Greg Findlay, mettant ainsi fin au duel. Eussent-ils gagné, les Stampeders se seraient hissés au deuxième rang, sur un pied d'égalité avec les Blue Bombers de Winnipeg. Ce qui explique la situation corsée qui subsiste dans l'ouest du pays.

Deux rencontres avant la fin du calendrier, seuls les Roughriders de Regina sont assurés de participer aux éliminatoires.

Larry Eilmes a réussi le touché des Lions. Bill Mitchell a réussi le converti, et il a obtenu quatre autres points à l'aide d'un placement et d'un simple. Les deux autres points des Lions ont été le résultat d'un touché de sûreté.

Le seul majeur des perdants est allé à Ron Payne, et Larry Robinson a complété le pointage avec un converti et deux simples, résultat d'autant de placements ratés.

L'offensive des Stampeders n'a rien fait qui vaille avant le dernier quart. De plus, elle n'a pu capitaliser sur les erreurs des Lions. Ces derniers ont obtenu 18 premiers essais (le même nombre que les Stampeders) et 288 verges, comparativement à 299 pour les perdants. Les Stampeders n'ont gagné que 27 verges au sol.

Evanshen s'est avéré le meilleur receveur de passes, avec cinq, pour 82 verges.

Au sol, Bill Munsey a gagné 101 en 19 courses, comparativement à 74 en autant de courses pour son coéquipier Larry Eilmes.

SOMMAIRE

Premier quart

1 — Calgary : simple (Robinson, 12e) 4.07

Deuxième quart

2 — Calgary : simple (Robinson, 13e) 2.30
3 — Vancouver : placement (Mitchell, 9e) 14.53

Troisième quart

4 — Vancouver touché de sûreté (2e) 12.40

Quatrième quart

5 — Vancouver : touché (Eilmes, 7e) 0.15
6 — Vancouver : converti (Mitchell, 23e)
7 — Vancouver : simple (Mitchell, 9e) 2.02
8 — Calgary : touché (Payne, 1er) 9.51
9 — Calgary : converti (Robinson, 15e)

Statistiques générales

Premiers essais	18	18
Verges gagnées au sol	189	272
Verges gagnées dans l'air	99	27
Passes tentées/complétées	13/9	35/17
Passes interceptées par:	1	2
Echappés/perdus	2/2	2/1

téléphoto PC

Attrapé de Terry Evanshen

Au cours du match d'hier, le Montréalais Terry Evanshen s'est à nouveau mis en évidence pour les Stampeders, qui ont toutefois dû s'avouer vaincus devant les Lions. Evanshen complète ici une passe de Peter Liske, alors que trois joueurs des gagnants s'apprêtent à le plaquer, dont Tom Brown (69).

Donnie Davis à l'hôpital pour opération au genou

Donnie Davis, le flanqueur des Alouettes de Montréal, est entré à l'hôpital aujourd'hui pour une opération au genou, et l'on croit qu'il sera inactif pour le reste de la saison.

Davis a eu les ligaments du genou tordus dans une joute de la Conférence de football de l'Est, contre les Argonauts de Toronto.

Lundi, les Alouettes croyaient que la blessure allait se guérir d'elle-même et que Davis pourrait participer à la dernière joute de la saison contre les Rough Riders d'Ottawa, dimanche, le 30 octobre.

D'autres examens ont toutefois révélé que le genou était en pire état qu'on ne l'avait cru d'abord.

Darell Mudra, l'instructeur en chef des Alouetts, a dit qu le ligament était allongé et qu'apparemment Davis sera inactif pour le reste de la saison.

CHARIOTS ÉLÉVATEURS À LOUER

A pneus pleins coussins ou soufflés
A essence, au gaz propane, électriques.

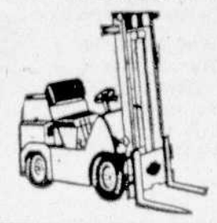

TARIF A COURT OU LONG TERME
Capacité 2,000, 4,000 et 6,000 lb
Avec ou sans option d'acheter

Appelez frais virés
D. S. FRASER 631-4371
INTERNATIONAL EQUIPMENT CO. LTD.
6205, chemin Côte-de-Liesse, Montréal, P.Q.

CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Merveilleux voyage à la baie James

Samedi dernier, dans cette chronique, j'ai commencé le récit de mon voyage annuel de chasse aux oies et aux bernaches, à la baie James. Continuons.

Nous sommes dans le territoire du pourvoyeur **Emilien Pronovost**, de La Sarre Air Services, sur la **rivière Pontax**, à quelque 30 milles au nord de **Fort Rupert** (Rupert House, sur les cartes anglaises), dans la réserve de la baie James. De la base aérienne de **La Sarre**, c'est 2 heures 45 minutes de vol quand le vent n'est pas mauvais.

Nous habitons (au choix) des camps préfabriqués en aluminium, ou des tentes fort confortables avec plancher de bois. Les poêles sont des "tortues" — petit format — qui jettent une intolérable chaleur à la moindre visite d'une bûche d'épinette (il n'y a pas de bois franc sous cette latitude).

Le titre de ma chronique de samedi était : "Voyage **tropical** à la baie James" ! Bien sûr, il n'y avait pas de palmiers, mais y en aurait-il eu, ils n'auraient pas gelé ! En effet, et c'est la première fois qu'on voit pareille chose là-bas, le thermomètre marquait (de jour) **58 degrés F.** ! Et la nuit, nous n'avions même pas à chauffer puisque la température n'est jamais descendu en bas de 50 degrés F. On se baladait en chemise et en pantalon léger, sans sous-vêtements de laine.

Evidemment, un tel climat n'est guère favorable à la migration des oies. Le peu de volées "en résidence" dans le territoire de la rivière Pontax ne devaient pas faire plus de 5 à 6,000 individus . . . un chiffre très bas.

Avec la pluie vinrent les oies

Ce lundi, 10 octobre, il se mit à pleuvoir, légèrement d'abord, puis abondamment dès les premières lueurs de l'aube. Le vent avait changé. Sud-ouest pendant deux jours, il venait de passer au nord-ouest avec une baisse notable dans la température, mais rien qui nécessitât de lourds vêtements, cependant.

Les Indiens nous avaient dit : dès que la pluie va modérer, vous allez voir des oies en masse ! Il ne faut pas douter de la parole de ces gens qui "parlent" aux oies, et malgré un désir intense de nous rendre sur le terrain, nous attendîmes sous la tente une partie de la matinée.

Hélas . . . cette attente devait avoir, par la suite, de sérieuses répercussions sur notre précision dans le tir. Ai-je besoin de vous expliquer que quatre hommes en santé (et dans l'attente . . .) éprouvent, à ce moment-là, l'envie d'avancer l'heure de l'apéritif . . . ? C'est clair comme du gin, n'est-ce pas ? ! ?

Les canots quittèrent l'embarcadère des camps vers 11 h. Nous étions joyeux pour plusieurs raisons, entre autres à cause de la visite de quelques enfants Cris qui en sont à leur première année de français à l'école Notre-Dame, à **Fort Rupert** (Rupert House, sur les cartes anglaises). Nous fûmes très touchés par leur effort de parler français et charmés au possible par une étonnante chanson bilingue : "Frère Jacques" ! Un couplet en français, l'autre en Cri ! Même chose pour le "Dans la montagne, j'entends le Coucou" avec des coucous très aigus et très convaincants !

Cette fois, nos guides avaient choisi un vaste marécage où un étang d'environ deux arpents occupait le centre. La grosse pluie de la matinée avait transformé cet étang en lac et le marécage en étang ! Il y avait deux pieds d'eau partout et à la moindre dépression, nous barbotions jusqu'à la ceinture. Ce fut une marche très dure et fatigante car il fallait tenir haut les fusils et les bagages.

Bien que nous fussions habillés légèrement sous nos imperméables, la sueur nous dégoulinait dans le dos et ce fut long avant de retrouver notre "deuxième souffle" — d'autant plus que l'apéritif de la matinée n'arrangeait pas les choses !

Heureusement, le ciel était plein d'oies qui volaient, cette fois, à des hauteurs raisonnables — quelques appels discrets les feraient descendre. On s'est installé dans de maigres buissons, de l'eau jusqu'aux genoux, les sacs de munitions et la nourriture accrochés dans les branches. J'étais mouillé jusqu'à la peau (de sueur) et comme il pleuvait quand même assez fort, j'en prenais plein la figure chaque fois que je levais la tête. Pour **Marcel Gagnon**, qui porte des lunettes, et pour notre cameraman **Claude Larue**, qui ne pouvait rien filmer, c'était de la vraie torture. Quant à **Réal Ouimet**, rien ne semble pouvoir entamer sa bonne humeur : il aurait tombé des chats enragés qu'il en aurait été ravi !

Avec la pluie vinrent les oies. Compagnies après compagnies, volées suivant volées. Par groupe de cinq, huit, 15 et parfois en "nuages" de 50 et plus. Ça devenait vraiment baie James ! Il fallut choisir et se retenir pour ne pas exagérer. Néanmoins, je dois dire qu'il n'y eut vraiment aucun coup de trop facile. Et le gin de la matinée n'y était pour rien. La pluie, le vent et la nervosité des animaux jouèrent contre nous. Nous fîmes plusieurs blessés qu'il fallut poursuivre en courant dans le marécage car il y avait assez d'eau pour qu'elles puissent nager, ces oies de malheur ! Quelques-unes réussirent à prendre la mer, étant tombées loin de nous et ayant une grande avance sur les guides. Je ne parle pas de nous, car après deux ou trois sorties dans cette affreuse "mouise", nous y renonçâmes.

Vers 4 h., nous avions notre limite, plus ce qu'il fallait pour un festin projeté pour le lendemain, festin auquel nous avions convié tous les chasseurs (des Américains et des Ontariens) des camps Pronovost.

Il est curieux de constater qu'à Montréal, un homme "en appétit" est fort satisfait avec une cuisse et un morceau de poitrine, alors que là-bas, l'homme affamé consomme une juvénile de cinq livres sans sourciller !

Pendant notre retour, le temps s'abîma. Des vagues de quatre pieds perlées par une pluie violente et un vent musclé firent danser notre canot comme une balle. Quand je dis **canot**, il s'agit de ceux de la baie James, pas ceux que vous connaissez autour de chez vous ! Ces embarcations, construites par les Cris dans la petite usine de Fort Rupert, font **22 pieds de longueur** par **5 pieds et demi de largeur** et portent un moteur de 40 forces . . . ça n'a rien à voir avec les élégants petits canoës des lacs laurentiens. Mais nous sommes en mer, ne l'oublions pas, et pourvu qu'on mette le cap au nord, on arrive au pôle !

On a pris des paquets de mer à faire peur. Les Indiens ne cessaient de vider, le vent de hurler, la pluie de nous fouetter. Pas une oie à l'horizon. Mais là-bas, la gerbe grise d'une baleine (probablement un gros Beluga), très à l'aise dans cette tourmente, nous indiqua que nous n'étions pas seuls à naviguer ! Pour nous le prouver, la baleine nous escorta jusqu'à l'embouchure de la rivière Pontax.

A DEMAIN !

Importante nomination pour le juge Gaboury

Le Conseil d'administration des trophées de football "Schenley" a le plaisir d'annoncer l'élection parmi ses membres du juge Marcel Gaboury, de Montréal, et de Harry I. Price, de Toronto, pour la période de 1966 à 1968 inclusivement.

Le juge Gaboury s'est occupé de sport organisé pendant de nombreuses années, ayant excellé dans la course, la natation et la boxe à son alma mater, l'université McGill. Le Juge, qui représentera la région de l'Est (Québec) au Conseil d'administration des trophées, succède au général de division Frank S. McGill, dont le mandat de trois ans expirait en novembre dernier.

Price est également bien connu dans les cercles sportifs et, comme le juge Gaboury, il a pratiqué l'athlétisme et le canotage. Il est un ancien vice-président de la Commission de boxe de l'Ontario, président sortant du "Don Rowing Club" et il a été durant plusieurs années président du Comité des sports du C.N.E. Price est présentement président du Temple de la Renommée du Hockey; président du Temple canadien des Sports et l'un des directeurs du Salon national du Sportif.

Juge Marcel Gaboury

FOOTBALL CANADIEN

Conférence de l'Est

AUJOURD'HUI

Aucune joute à l'affiche

HIER

Vancouver 13, Calgary 9

LIGUE CANADIENNE

(Conférence de l'est)

	J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Ottawa (x)	12	11	1	0	265	142	22
Hamilton	12	8	4	0	228	138	16
Alouettes	12	6	6	0	141	181	12
Toronto	12	3	9	0	137	254	6

(x) — assuré du championnat

(Conférence de l'ouest)

	J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Regina	14	8	5	1	301	233	17
Winnipeg	14	6	7	1	221	210	13
Calgary	14	5	8	1	172	213	11
Edmonton	14	5	8	1	202	278	11
Vancouver	14	5	9	0	234	226	10

CONFERENCE DE L'OUEST

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Campbell, Regina	15	0	0	0	90
Abendschan, Regina	0	11	31	9	73
Robinson, Calgary	0	12	11	13	64
Mitchell, Vancouver	0	9	23	9	59
Winton, Winnipeg	1	8	22	4	56
Nielsen, Winnipeg	9	0	0	0	54
Evanshen, Calgary	8	0	0	0	48
Coffey, Edmonton	1	4	19	6	43
Munsey, Vancouver	7	0	0	0	42
G. Reed, Regina	7	0	0	0	42
Thomas, Edmonton	7	0	0	0	42
Eilmes, Vancouver	7	0	0	0	42
Fleming, Vancouver	6	0	0	0	36
Perkins, Winnipeg	5	0	0	0	30
Kerbow, Edmonton	3	0	0	7	25
Starks, Calgary	4	0	0	0	24

Une anomalie au football ?

TORONTO. (PC) — Le Sénateur Keith Davey, commissaire de la Ligue Canadienne de football, ne croit pas que l'équipe finissant en 3e place dans la Conférence de football de l'Est doive automatiquement se qualifier pour les éliminatoires.

Après avoir vu les Alouettes s'assurer la 3e place dans ce circuit, grâce à un triomphe de 27-11 sur les Argonauts de Toronto, samedi, il a ajouté :

"Le club terminant en 3e place ne devrait pas nécessairement avoir la tâche aussi facile. Le standard pour être éligible au détail devrait être plus élevé.

"Le club finissant troisième devrait au moins gagner la moitié de ses matches. Il semble un peu ridicule qu'un club frappant pour moins de .500 ait une autre chance de battre des clubs visiblement supérieurs à eux."

CET HIVER NE RESTEZ PAS BLOQUÉ DANS LA NEIGE

Venez nous voir DÈS MAINTENANT pour des PNEUS D'HIVER GOODYEAR

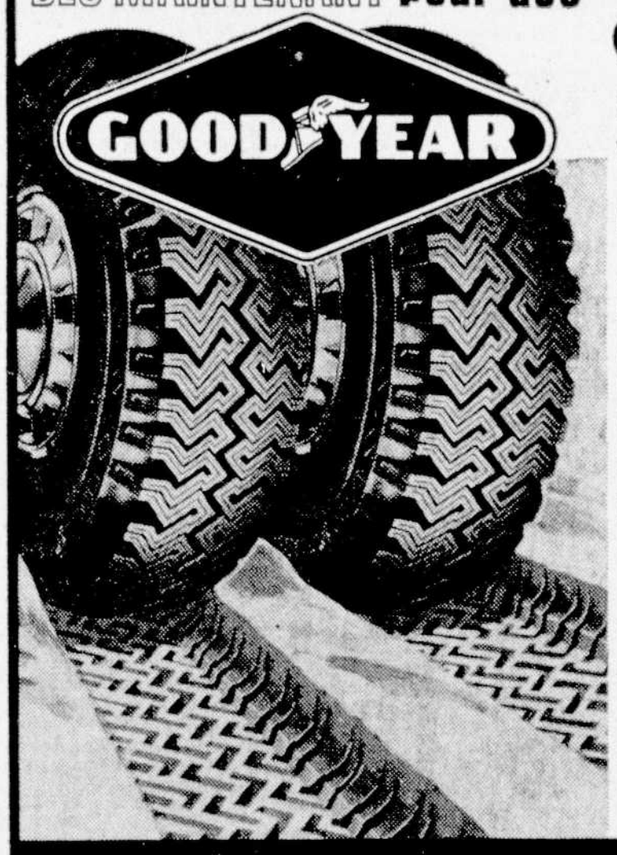

Laissez-nous poser des SURE GRIP sur votre voiture, tandis que nos stocks sont complets

POUR 2$39.90
775/14
SANS CHAMBRE À AIR
FLANCS NOIRS
(avec vos vieux pneus)

Une bonne traction . . . économiquement! Les barres robustes et le relief profond de la semelle assurent une traction sûre et absolue dans la neige épaisse. Fabriqués en caoutchouc Tufsyn de Goodyear, avec une carcasse en toile 3-T à triple trempe, ces pneus vous donneront des saisons supplémentaires de service sûr et exempt d'ennuis. Comme tous les pneus d'hiver Goodyear — les "Sure Grip" peuvent recevoir les nouveaux et révolutionnaires crampons de sécurité "Safety Spike"

Voulez-vous une meilleure traction? Renseignez-vous sur nos
GOODYEAR SAFETY SPIKE

. . . Ils sont faits pour rouler — sur la glace, dans la neige! Le secret — plus de 100 crampons en acier au carbure de tungstène profondément ancrés dans la semelle. Tous les nouveaux pneus d'hiver Goodyear (même les pneus rechapés) peuvent recevoir ces crampons, pour plus de traction.

SEULEMENT 10¢ CHACUN, INSTALLÉS

GARANTIE SANS LIMITE DE TEMPS!

GOODYEAR MAGASINS DE SERVICE

AHUNTSIC
10220, est, boul. St-Laurent
381-2591

CHOMEDEY
1250, boul. Curé-Labelle
688-3575

ST-MICHEL
3845 est, Jean-Talon
729-4394

LACHINE
2225, rue Notre-Dame
637-1138

GREENFIELD PARK
2965 Des Saules
773-2571

COTE-DE-LIESSE
5750 Côte-de-Liesse
747-7514

PONT-VIAU
366, boul. des Laurentides
667-0210

ST-HYACINTHE
45, boul. Taschereau
671-7258

MONTREAL-EST
9170 est, Sherbrooke
352-2662

Les pneus Goodyear sont fabriqués au Québec

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
300	Abitibi	10¼	10⅛	10¼
300	Algoma	24⅝	24¼	24⅝
7400	Alcan	28⅝	28⅜	28⅝
200	Alcan 4¼	36½	36	36¼
—	Alcan 2 Pr	4½	4½	—
—	AngT 290 Pr	46¼	46¼	—
2500	Argus	14½	14½	14½
—	ArgC Pr	10⅜	10⅜	—
200	Asbestos	19⅜	19½	19⅜
100	Atl Sug	9⅛	9⅛	9⅛
50	Bq CN	54	54	54
—	Bq d'Eparg	13	13	—
225	Bq Imp-C	56¾	56½	56½
275	Bq Mont	54¾	54¼	54½
75	Bq N-E	63½	63½	63½
75	Bq PC	41	41	41
185	Bq Roy	69	68½	69
—	Bq Tor-D	56½	56½	—
50	Bathurst P	25	25	25
100	Bath P (A)	51	51	51
2390	Bell Phone	45¾	45½	45¾
53902	Bell drts	56	53	54
100	Bow Mer p	49⅛	49⅛	49⅛
—	Bralorne	185	185	—
200	Brazil	9⅜	9⅜	9⅜
—	BA Oil	28¾	28¾	—
—	BC Forest	19½	19½	—
—	BC Phone	56	56	—
4901	Brinco	480	460	460
200	CAE	7¾	7¾	7¾
500	Cal Pow	21⅝	21½	21½
50	Can Cem	36	36	36
100	CD Sugar	19	19	19
300	Can Iron	17⅝	17⅝	17⅝
2800	C Brew	6½	6½	6½
—	C Brew A	44	44	—
200	C Br Alu A	18	18	18
—	CBAL Aw	425	425	—
200	C I L	16¾	16¾	16¾
400	CI Pow	29	29	29
800	C Marconi	455	450	455
1300	C P R	56	56	56
600	Cdn Tire	12¼	12¼	12¼
—	Chemcell	12¾	12¾	—
1510	Cominco	33¾	33¾	33¾
150	Cons Paper	38	36	37½
—	Coronation	95	95	—
—	Cr Cork	115	115	—
—	Crush Int	11½	11½	—
320	Denison	61	60	61
450	Dist Seag	29⅞	28⅜	28⅝
200	D Bridge	18¼	18¼	18¼
390	Do Fasco	21¼	21¼	21¼
—	D Glass	14	14	—
100	Dosco	8¾	8¾	8¾
100	D Stores	19	19	19
380	Domtar	17⅜	17¼	17⅜
75	D Text	25¼	25¼	25¼
—	Donohue	7	7	—
100	Du Pont	26½	36½	36½
100	Dupuis (A)	7⅜	7⅜	7⅜
—	Eddy Match	32	32	—
605	Falcon	83	82¼	82½
100	Fraser	24	24	24
100	G Dynam	51½	51½	51½
160	Glengair	145	145	145
500	GL Paper	22¾	22⅝	22⅝
200	Hdy Andy	6⅜	6⅜	6⅜
100	Hdy And	100	100	100
200	Hawk Sidd	410	410	410
0	— Hollinger	21	21	—
200	Ho A 20	19¾	19¾	19⅞
100	Home B	20⅜	20¾	20¾
50	Hud B M	68¾	68¾	68¾
200	H B C	15	15	15
3000	Husky Oil	11⅜	11¼	11¼
100	Husky C P	54⅜	54¾	54¾
700	Imp Oil	53	52⅞	53
250	Imp Tob	13⅞	13¾	13⅞
880	Ind Accep	21¼	21	21

Ventes		Haut	Bas	3 h.
600	Inland NG	8⅝	8⅝	8⅝
730	Int Nickel	82½	81¾	82¼
240	Int Util	24⅜	24½	24½
100	Int Util P	28	28	28
—	Inter PL	76½	76	—
100	Invest G A	9¾	9¾	9¾
100	Island Tel	23	23	23
200	Labatt	17⅛	17⅛	17⅛
200	Loblaw A	8½	8½	8½
135	Loblaw B	8⅝	8⅝	8⅝
—	MacLaren A	21½	21½	—
—	MacMillan	24½	24	—
570	Marit Tel	22⅞	22⅝	22⅝
1930	Massey F	23¼	22⅝	23
200	McAllister	7¾	7¾	7¾
—	Met Stores	14⅝	14⅜	—
900	Molson A	16	16	16
—	Molson B	16¼	16⅛	—
160	Moore Corp	76½	76	76
200	Morse B A	16⅜	16⅜	16⅜
—	Mussens	6	6	—
600	N.B. Tel	15½	15½	15½
100	NFLD Light	9¼	9¼	9¼
415	Noranda	48½	48¼	48½
—	North&CGas	12⅞	12⅝	—
300	NS LP	10¼	10¼	10¼
270	Ogilvie	12⅝	12⅝	12⅝
25	Ogilvie Pr	33	33	33
1900	Pac Pete	10¼	9⅝	10¼
200	Phillips C	31	31	31
200	Pow Corp	9⅛	9⅛	9⅛
100	Price	13¼	13¼	13¼
100	QN Gas	10⅜	10⅜	10⅜
150	Que Phone	17¾	17⅞	17⅞
—	Reitman's	9½	9½	—
1064	Rio Algom	24⅜	23⅞	24¼
325	Rothmans	24⅜	24⅜	24⅜
—	St L Cm A	27½	27½	—
200	Salada F	9½	9½	9½
—	Shell Can	20⅜	20	—
—	Sicard	440	435	—
300	Simpsons	28⅛	28⅛	28⅛
200	Steel Can	21⅛	21⅜	21⅜
600	Steinbg A	19¼	19¼	19¼
—	Texaco Can	58½	58½	—
—	T Grp (A)	10	10	—
550	Tr-C PL	27	26⅞	26⅞
—	Tr-C PL Pr	47	47	—
345	Walk QW	28½	28¼	28¼
100	WCoast Tr	23¾	23¾	23¾
—	Weston (A)	16½	16¾	—
—	Weston (B)	18¼	18¼	—
—	Zeller's	23¼	23¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
500	Agassiz	34	34	34
1000	Ajax	14	14	14
2000	Alscope	149	145	147
8500	Alsof	7½	7	7
—	Amg B Bel	16	15	—
1100	Amer Met	220	195	200
12500	Anthonian	20	18	20
23500	Arno	7½	6	7½
166	Augustus	40	40	40
5000	Baker Talc	14	13	13
1000	Barvallee	3	3	3
—	Bateman	5	5	—
1500	Black River	15½	15½	15½
200	Blue Bon	295	295	295
1000	Bluewater	15	15	15
—	B. Carpets	37	36⅞	—
—	Bruce-Presto	8	8	—
—	Bruneau	18	18	—
—	Burnt Hill	25½	25½	—
—	C Magnesite	55	55	—
—	C Secu A	195	195	—
2500	Cannon	28½	26	26
23500	Carbec	40	38	39
40	Cartier-Que	7	7	7
400	Cassiar	14¾	14¾	14¾

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1400	Cessland	360	360	360
600	Chemalloy	116	116	116
2000	Chib Copp	5	5	5
6000	Chipman	39	36½	38½
1000	Coastal M	12	12	12
500	Com O G	35	35	35
—	C Canoram	21	21	—
—	C Manitoba	17	16	—
—	C Mogador	12	12	—
—	CQ Smelt	52	52	—
1000	C Virginia	45	45	45
1000	Copstream	5½	5½	5½
—	Crownbridg	23½	23	—
1100	Crusade	19	19	19
—	Devil's Elbo	22	15	—
1000	Dolsan	24	24	24
500	Dom Lease	23	23	23
435	D Oilcloth	14⅝	14½	14½
1000	Dumont	26	26	26
12000	Equity Ex	70	70	70
5000	Fidelity	58	55	56
2000	Fab Met	13	13	13
—	Fontana	4	4	—
—	FT Reliance	30	30	—
3500	Fox Lake	12	11½	12
1020	Frigistors	41	41	41
—	Fundy	3½	3½	—
5000	Futurity	67	65	65
500	Garney	32	32	32
500	Glacier	6	6	6
1400	Glen Lake	149	148	148
—	Grt W Min	80	76	—
—	Greenberg	425	425	—
—	Gui-Por Ur	25	25	—
500	Inspiratn	170	170	170
—	Int Atlas	30	30	—
100	Int Ceram	3	3	3
3666	Int. Norvali	23	23	23
2500	James Bay	17½	17	17½
—	Keltic Mng	16½	16½	—
—	K. Desmond	41	41	—
—	Kiena	60	60	—
2500	Kodiac Pet	170	160	160
—	Laduboro	60	60	—
200	Lamontag A	12½	12½	12½
59000	Lemieux C.	52	50	50
6600	Louanna G.	23	21½	23
2500	Massval	7½	7	7
2500	McKinney	10	10	10
—	Melchers	19⅛	19	—
6000	Merc Chip	7	7	7
500	Mid Chib	14	14	14
800	Midepsa	275	265	266
—	Miro Mines	25	24	—
1700	Mistango	15	14½	15
4500	Moly Hill	25	23	23
—	Mt Costigan	21	19	—
6300	Mt Pleast	20	20	20
1000	Native Min	14	14	14
100	Newrich	16	16	16
2000	Nocana	6	6	6
—	NA Rare M	32	31½	—
2000	NorthEx	65	65	65
1100	Opem Ex	10½	10½	10½
200	Opemiska	955	955	955
1300	Pat Silver	31	31	31
100	Peace Riv	650	650	650
8000	Pennbec	18	17	17
500	Peso S	90	90	90
600	Phoenix O	330	325	330
1000	Pitt Gold	3½	3½	3½
200	Place GO	206	206	206
3250	Potash	14½	13½	14½
500	Que Ascot	6	6	6
—	Que Chib	14	14	—
100	Q Cobalt	200	200	200
5000	Q Indust M	8½	8½	8½
200	Que PH 55	16¼	16¼	16¼
788	Queenston	10	10	10
1500	Rancheria	23	22	22
—	Red Crest	3	3	—
—	Rexspar	8	7½	—
2800	RA Pe 'B'	150	150	150
8000	Rusty L	11	10½	11
400	St-L Colu	185	180	182
—	St-L Di Ld	70	70	—
1000	St Luc Ex	15	15	15
6000	Sapawe	14	13	14
100	Select Fin	190	190	190
—	Silver Reg	20½	20	—
—	Silver Sum	11	11	—
500	Silver T	30	30	30
500	S Dufault	7½	7½	7½
—	Spartan Air	42	42	—
2000	Stairs Ex	13½	13	13
2000	Sturgeon	60	59	60
—	Surlaga	83	80	—
—	Tache	9	9	—
500	Talisman	43	43	43
—	Tazin	4	4	—
4000	Tib Expl	5	5	5
2000	Titan	6	6	6
—	Tor LI	290	290	—
500	Trsterre	25	25	25
1000	Un Obalski	18	18	18
100	V Der H	280	280	280
500	White Du	30	30	30
—	Westairs	13	12	—
6500	West Hill	56	54	55
—	West Tin	48	46	—
3500	Wisconsin	44	43	44

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 17 octobre	141.31	126.63	108.95	135.41	108.49
Clôture — 14 octobre	139.99	125.91	107.39	134.18	106.05
Semaine précédente		(Fête légale)			
Mois dernier	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1966	57	62
4½ 15 déc.	1966	99½	100
3¼ 1er juin	1976	81¼	82
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¾
4 1er avril	1967	99	99½
4½ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er juil.	1970	96¾	97½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99½
5½ 1er aout	1980	97	97¾
4½ 1er sept.	1983	86	86¾
5½ 1er oct.	1975	96¾	97½
5¼ 1er mai	1990	92¼	93¼
CNR 5¾ 1er janv.	1985	97¾	98¾
CNR 4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5 1er oct.	1987	88½	89½
CNR 5½ 15 dec.	1971	92¼	93¼
CNP 4½ 1er avril	1967	99	99¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 5¼ 4 juin	1987	88½	89½
Alta Tel 6 15 aout	1991	96½	97½
BC El 3¼ 2 jan	1967	96½	97
Man Hy 5¼ 1 mars	1988	86	87
BC El 5½ 1er mars	1989	89½	90½
BC El 5¾ er avril	1977	94½	95½
NB 5½ 15 juil.	1989	87¾	88¾
NB 5½ 15 juil	1989	87½	88½
NE 5¼ 1er mai	1985	88	89
NFLD 5¼ 1er juin	1985	84	85
Ont. 3 15 dec	1970	90	91
Ont. Hy 5¼ 1 fev.	1985	89	90
Ont. Hy 2¾ 1 oct	1968	93	94
Ont. 5½ 15 aout	1985	91¼	92¼
Que 5½ 1er avril	1990	85	86
Que. 3 1er juil.	1969	91½	92
Que. 5¼ 15 dec.	1987	83	84
Que. Hy 3¼ 1 mai	1974	80	81
Que. Hy 5 fev	1995	78½	79½
Que. Hy 5½ 1 juin	1988	85½	86½
Sask. 5½ 15 dec	1985	89¾	90¾
MUNICIPALITES			
Montreal 5¾ 1 juil	1989	85¾	86¾
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Tor. Mt 5½ 15 juin	1985	89	90
CONVERTIBLES			
Abitibi P.&P. 4½	1966	99⅝	100
Bra. Traction 4½	1971	91	94
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Pac. Pete ⅝	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's ⅝	1976	200	—
Triad 4¾	1971	88	90
TC Pipe Line 5	1989	97	97
W'Coast x-c'pon 5½	1988	99	102
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96	98
Algoma Steel 5¼	1978	88	89
Alum of Can. 4½	1973	88	90
BP Tanker 6¼	1985	95	97
BA Oil 5½	1977	89	91
Can Cement 3¾	1975	81½	82½
CB Alum 5¾	1980	89	91
C-I-L 5¾	1977	94	95
C-P-R 5	1983	84	87
CR Foncier 5¾	1985	87	89
Dom Stores 5½	1976	94	95
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	88	90
Eaton Accept 5¾	1985	92¾	93¾
Imp Oil 3	1969	90	91
Ind Accept 6¾	1984	99	100
Roy Tr Mrtg 6	1975	95	96
Roy Not 6¼	1981	94	96
Shell Oil 5⅞	1977	96	98
St Law Corp 5	1987	87	89
Simpson's 4¾4	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Weston Geo 5½	1983	89	91
Woodward's 5¾	1985	90	92
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	89	91
Ang Can Tel 6	1983	92	—
Bell Tel 6⅛	1987	97	98½
Bell Tel 3¾	1979	77	79
Bell Tel 5½	1982	90	92
Bell Tel 5¾	1984	92½	93½
Bell Tel 6¼	1978	98½	—
Bowater Pow 3¾	1980	77	78
Brazilian 4¾	1970	94	95½
BC Tel 5¾	1986	90	92
Calgary Pow 5¾	1982	92½	—
Cdn Electric 4	1968	95¼	—
Cdn West NG 5¾	1987	91	93
Consumers Gas 5¾	1984	90	92
Consumers Gas 5	1978	85¾	87¼
Gr. Lakes Pow 5¾	1977	93	95
Lakeland NG 6	1987	92	—
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD L & P 5½	1978	90	—
Nor Ont NG 5¾	1982	89	—
Northw Util 5¾	1988	89	90½
Northern Tel 5¾	1983	91½	—
Que Nat Gas 6	1988	87	88
Que Nat Gas 7	1990	98	99½
Que Tel 5¾	1983	88	—
TC Pipeline 5.85	1987	89	92
Union Gas 5½	1977	89½	92½
IMMEUBLES			
Brant Coach Real 6	1978	93	95
Eaton's Realty 3½	1968	95	97
Eaton's Realty 5	1978	87	89
Loblaw Prop 5½	1973	87	—
Steinberg's Prop 6	1984	93½	95

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	10	15
Arnora	—	2
Bold MT	4	9
Beauchemin	—	40
Bla Nell	20	25
Brine Chib	25	35
Beauport Holding	18	22
Bracemac	13	15
Burrex	17	20
Chibtown	20	30
Columbia River	1 40	1 50
Cdn Javelin	6½	6¾
Ciero	22	27
Clearwater	35	45
Corgemines	35	45
Cuvier	2	4
Dassori	7	10
Doral Mng	40	45
De Lesseps	33	36
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En-Ola Ex	28	30
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	43	45
Gaspex	45	55
Gas-Resla	30	40
Gibson	8	10
Golstar	8	11
Grt Lakes Nickel	2.00	2.25
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	22	25
Kewagama	4	6
Kokatosh	7¼	7¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	40	45
Litti Te	10	15
Lun Echo	50	55
Ma a	25	45
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Mar o Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milac	3	6
Muscocho	32	35
Nat Malartic	50	55
New Baska	23	27
New Millier	12	17
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	14	19
New Pacalis	23	28
New Insco	6	—
New Lorie	7	9
New Pocatis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	10	12
Oklend	1	3
Olym s	—	50
Que Expl	10	13
Quela	4	6
Ran Lux	—	25
St. Helens Mng	5	10
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	60	80
Timi	25	45
Victoria Algom	20	25
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Davs	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bg. d'Economie Que.	6	7
Bank West	11½	12
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w	0 50	1 50
Credico	2 50	3 00
Credit S. B	17	18
Crown Life	25	27
East C Sav	6	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3 00
Income	6	7
Ind. Life	16	—
Jenkins	21	23
La Prev	15	16
Lincoln Trut	5	6
Les Prevoy	—	64
Loebs wts	13	15
London Life	56	59
Monarch Life	87	91
NS Trust	58	—
NS LP 4%	70	75
id 4½ pr	77	82
id. 5 pr.	47	49
NW Life	7½	8½
Pac Gas	12	12¾
Paco	2 30	2 60
Permeator	7	8
Ply Dom	0 40	0 60
Seabord	11½	12½
Simard wts.	1 00	2 00
Soc. d'Adm. et Fid.	32	34
Stabilite	5 50	6 50
Steadman	3 50	4 00
Sudeadseal	9	10
Supersol	3	4
Trust Gen.	23	24½
Trizec	75	100
Un Amus	—	29
Un Amus B	—	27½
Univ Fact	175	—
Velok (n)	24	25
York Tr	7	8
Well Bank	2½	3
Zodiac	1½	2¼

du parquet de la bourse

Tendance plus élevée cet après-midi

La tendance est en général plus élevée en début d'après-midi à la **Bourse de Montréal,** mais le marché demeure peu actif.

Aux industrielles, les mines d'uranium sont plus fortes, notamment Denison en hausse de 1 à 61 et Rio Algom de ⅝ à 24⅜. Falconbridge hausse de 1 à 84½ et Inco de ¾ à 82½. Industrial Acceptance de ⅛ à 21⅛ et Massey de ⅝ à 23. General Dynamics, sur un volume de seulement 100 actions, gagne 8⅛ à 51½. Canadian Tire A perd ⅞ à 12¼.

Aux papeteries et aux banques, Bathurst Paper gagne 1 à 25 et ses actions A privilégiées, 1 à 51. La banque Royale gagne ½ à 68¾. Aux services publics, West Coast Transmission gagne ⅜ à 23¾ et Trans-Canada Pipe ¼ à 27. Brinco est inchangé à 4.70.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, les actions privilégiées 5% 1955 de Quebec. Telephone reculent de 1¼ à 16¼ sur un volume de 200 actions. Dominion Oilcloth perd ½ à 14½. Au secteur des minières et des pétrolières, Place Gas & Oil gagne 36 cents à 2.06 et Waite Dufault, nouvellement inscrite, perd .02 à 30 cents. Lemieux Copper, la plus active est inchangée à 51 cents.

* * *

Les cours continuent de gagner du terrain à **Toronto** notamment parmi les métaux usuels et les industrielles.

Aux métaux, Lake Dufault continue de progresser de ¾ à 11½. A la suite d'une découverte intéressante de cuivre et de zinc sur sa propriété dans la région de Noranda, les actions de la compagnie avaient gagné hier 1.85. Falconbridge qui contrôle Dufault gagne ½ à 82½. Aux Uraniums, Denison gagne 1 à 60 et Rio Algom ½ à 24¼.

Inco aux industrielles hausse de 1⅛ à 82½ et Massey de ½ à 23. Jowsey parmi les mines spéculatives progresse de 10 cents à $1.00.

* * *

L'ampleur des gains s'accentue en début d'après-midi à **Wall Street.**

Les "blue chips" et les titres soi-disant prestigieux mais plus spéculatifs continuent de mener.

La nouvelle que la General Electric et qu'un de ses syndicats indépendants seraient sur le point d'en venir à une entente dans leurs difficultés a agi très favorablement sur les cours de la GE et des autres "blue chifs". GE progresse de plus de 3 points.

L'indice industriel Dow Jones est en hausse de 7.80 à 786.69.

Parmi les principaux gagnants sont les automobiles, les aciers, les appareils électriques, les électroniques, les métaux non-ferreux et les chemins de fer.

* * *

LONDRES. — Les fonds d'Etat et autres valeurs à rendement fixe ont occupé la vedette aujourd'hui au Stock Exchange. La bourse est d'avis que le Gouvernement ne tardera pas longtemps à abaisser le taux d'escompte, établi actuellement à 7 p.c. Les fonds d'Etat, à toutes les échéances, se sont sensiblement affermis encore aujourd'hui, certains perpétuels progressant jusqu'à 10 shillings.

* * *

(AFP) — L'effritement a repris à la **Bourse de PARIS,** à la veille des opérations de liquidations qui commencent demain avec la réponse des primes.

Les rentes d'Etat s'inscrivent en retrait, le recul le plus important étant subi par le 3,50%-1952. Effritement également des obligations indexées. Les banques évoluent dans l'ensemble au voisinage de leurs niveaux d'hier. Important recul des valeurs de la construction électrique. Repli des métallurgiques tandis que les pétrolières, s'inscrivent en léger recul. C'est également l'effritement qui est la note dominante aux produits chimiques.

cote des grains

17 octobre 1966

Marché à terme :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
WINNIPEG				
LIN :				
Oct.	2.92	2.92	2.91⅞	2.92¼
Déc.	2.94⅛	2.94¼	2.93¾	2.94¼
Mai	3.04¼	3.04¼	3.03⅝	3.04⅜
Juil.	3.04	3.04	3.03⅜	3.03⅝
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.67½	2.69⅜	2.67½	2.67½
Jan.	2.68¼	2.69½	2.67⅞	2.68
Mars	2.67½	2.68¾	2.67½	2.67
Mai	2.68¾	2.69	2.68	2.67½
AVOINE :				
Oct.	93½	—	—	93½
Déc.	92⅝	92⅝	92¼	92⅜
Mai	90¾	—	—	90¾
Juil.	—	—	—	89
ORGE :				
Oct.	1.37	—	—	1.37
Déc.	1.34½	1.34¾	1.34¼	1.34⅝
Mai	1.34	1.34	1.33⅞	1.34
Juil.	—	—	—	1.32⅝
LIN :				
Oct.	1.26¼	1.26⅜	1.26¼	1.26⅛
Déc.	1.28	1.28⅛	1.28	1.27⅞
Mai	1.35⅝	1.36⅝	1.35⅝	1.35⅜
Juil.	1.38¼	1.38¼	1.38	1.35⅝

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 93½; ex 3 cw and ex 1 fromagère 90½; 1 fromagère 89½; 2 fromag¼re 86½; 3 fromagère 83½; fromag¼re mélangée 55.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.37¾; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.35¾; 3 cw 2-rang et 1 fromagère 1.33¾; 2 fromagère 1,30¾; 3 fromagère 1.27⅞.

Seigle : 1 et 2 cw 1.26⅜; 3 cw 1.21⅞; 4 cw 1.07⅝; ergotie 1.04⅜; sur-voie 1.26⅜.

Lin : 1 cw 2.91⅜; ¼ cw ¼ ,—¾ ⅜; 3 cw 2.61⅜; sur voie 2.91⅜.

Graine de Colza : No 1 Can. 2.67; No 2 Can. 2.32.

Marché du lin : Prix comptant : $2.78½

Chicago

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Déc.	1.75¾-⅝	1.77⅜	1.75	1.76-76⅛
Mars	1.81¼	1.83⅜	1.81	1.82-82¼
Mai	1.83¼	1.83⅜	1.81	1.82-82¼
Juil.	1.69¾	1.71⅛

CAHIER No 6 / PAGES 53-64 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1966 — 82e ANNEE — No 241

Les employés prennent d'assaut l'usine Vauxhall de GM, en Angleterre, et réclament sa nationalisation

LUTON, Angleterre, (PA) — La police en est venue aux coups aujourd'hui, avec quelques centaines d'ouvriers de l'auto qui tentaient d'envahir les bureaux de la grande usine Vauxhall de General Motors en dénonçant les "maudits Américains". Les travailleurs mis à pied à cause d'une dispute sur les conditions de travail ont réclamé la nationalisation de l'usine par le gouvernement britannique.

La manifestation était la deuxième en autant de jours à cette usine. Hier, 300 ouvriers en colère avaient voulu s'en prendre au directeur de l'usine, Eugene Kelly, un Américain, à la suite d'une dispute au sujet de la propreté dans l'atelier de peinture.

Aujourd'hui, la compagnie renvoya 1,900 ouvriers parce que, selon Kelly, un nouveau conflit avait éclaté dans une section de l'usine où les employés demandaient d'être payés pour le temps perdu hier.

Quelque 500 employés stoppèrent un camion, l'empêchant de pénétrer sur les terrains de l'usine. Les escarmouches éclatèrent lorsque les policiers voulurent disperser les ouvriers.

Ceux-ci étaient d'autant plus irrités qu'un de leurs leaders syndicaux venait de leur annoncer qu'il n'avait pu s'entendre avec la compagnie sur la procédure pour négocier leur grief, la compagnie refusant de négocier "sous la contrainte".

Tout a commencé hier lorsque les 300 employés de l'atelier de peinture se sont plaints de ce que l'usine n'avait pas reçu son nettoyage hebdomadaire. En exposant les conditions de malpropreté, l'un des ouvriers a dit que "le plancher était jonché de peinture et de journaux sales et que le système de ventilation était bloqué par la poussière".

Cette usine fabrique les voitures Vauxhall et elle appartient en totalité à la General Motors, le plus grand producteur d'automobiles des Etats-Unis.

Un porte-parole de la direction a expliqué que l'usine fonctionnait au ralenti depuis que le resserrement du crédit en Angleterre a réduit les ventes d'automobiles. Il a donc été décidé de nettoyer une fois par 15 jours au lieu d'une fois par semaine comme cela se faisait auparavant.

La protestation des ouvriers a stoppé la chaine de montage, forçant à l'inactivité environ 2,000 hommes dans d'autres départements.

téléphoto PA

Un autographe rare mais périssable

Une serveuse hawaïenne est l'heureuse propriétaire d'un rare autographe du président Johnson, mais elle se demande comment le conserver. Mme Marie Yamada a obtenu la signature de Lyndon B. Johnson sur le front hier soir alors qu'elle servait le président américain au banquet offert par le gouverneur d'Hawaii, M. John A. Burns, à Honolulu.

Washington invoque la loi Taft-Hartley contre les grévistes de la GE

Washington, (AFP-UPI) — La Maison Blanche est intervenue aujourd'hui pour mettre fin à la grève des ouvriers de "General Electric Co.", la plus grande entreprise de construction de matériel électrique américaine, en demandant au ministre adjoint de la justice, M. Ramsey Clark, d'obtenir une ordonnance judiciaire auprès d'un tribunal, enjoignant aux grévistes de retourner au travail pendant une période de 80 jours.

La Maison Blanche ne précise pas si cette mesure, prise dans le cadre de la loi Taft-Hartley qui régit les relations entre le patronat et le salariat, s'appliquera à tous les grévistes ou seulement à ceux qui sont employés dans les usines qui construisent du matériel.

"General Electric" emploie environ 125,000 ouvriers, dont quelque 30,000 se sont mis en grève à la suite d'un différend au sujet de questions d'ordre purement local, ceci en dépit de la conclusion d'un nouveau contrat de travail qui a permis d'éviter une grève de tous les ouvriers de la compagnie. A Evendale, (Ohio), 6,000 ouvriers ont cessé le travail. Cette usine fabrique des moteurs à réaction destinés aux chasseurs "Phantom FT4" utilisés au Vietnam.

M. Johnson a envoyé ces instructions à M. Clark, peu après son arrivée à Honolulu, première d'étape du voyage de 25,000 milles qu'il a entrepris dans le Sud-Est asiatique.

Le président Johnson a pris sa décision après avoir reçu à Honolulu les conclusions d'une commission d'enquête de trois membres. La requête au tribunal s'accompagne d'une déclaration assermentée du secrétaire de la Défense, M. Robert McNamara. Dès la semaine dernière, alors que la grève menaçait d'immobiliser les sept usines de General Electric, employant 120,000 ouvriers, M. McNamara déclarait que cet arrêt de travail aurait des répercussions sur le front du Vietnam.

Les établissements que la grève immobilise du moins partiellement aujourd'hui sont situés à Warren, Michigan; Pittsfield et Ashfield, Massachusetts; Sandusky, Ohio; Schenectady, Utica et Auburn, New-York. D'autres arrêts de travail étaient annoncés ce matin à Louisville et Owensboro, Kentucky.

Hier soir l'International Association of Machinists annonçait le règlement du différend qui arrêtait trois usines de General Electric à Fort Wayne, Indiana, où chômaient 8,400 employés.

Des ménagères font baisser les prix dans 3 villes américaines

NEW YORK (PA) — Les ménagères de trois grandes villes américaines ont enregistré aujourd'hui des succès dans leur campagne de boycottage des magasins à chaines, puisque plusieurs de ces magasins annoncent une réduction dans leurs prix.

A Denver, Colorado, où les ménagères ont boycotté, en chantant, deux grands magasins hier, les autorités de ces établissements annoncent, aujourd'hui, des réductions dans les prix d'une foule de produits, et promettent une réduction générale et prochaine de 10 pour cent.

Les ménagères de Phoenix, Arizona, annoncent également qu'elles ont réussi à faire baisser le prix du pain. Un porte-parole du groupe dit que son association va maintenant entreprendre une campagne pour que les magasins à chaine discontinuent la pratique des timbres-primes.

A Portland, Oregon, une trentaine de propriétaires de magasins ont livré une guerre des prix qu'a défiée une association locale de consommatrices. Dans un magasin, on vendait le lait 18 cents la pinte, et dans un autre, le bacon, 68 cents la livre, comparé à $1.19 ailleurs.

Les ménagères de Van Nuys, en Californie, de même que celles d'une banlieue de Los Angeles et de Carlsbad, annoncent la tenue aujourd'hui de réunions destinées à faire éclater la hausse.

Le boycottage à Denver a reçu l'appui de 25,000 personnes et a été surtout dirigé contre cinq grands magasins. Les affaires étaient à la baisse hier, même si les porte-parole de ces magasins ont tenté d'expliquer que le chiffre de vente diffère d'un lundi à l'autre.

La chaine des magasins Miller a payé deux pages d'annonces dans les journaux pour annoncer des réductions de prix dans les conserves, les produits congelés et les détergents. La plupart de ces produits portent des noms de compagnies connues. La mayonnaise baissait de cents; les détergents, deux cents; les feves au four, de quatre cents; le jus d'orange congelé, de quatre cents et le lait en poudre, de 14 cents.

Un groupe de marchands avouent qu'après avoir annoncé une réduction générale de 10 pour cent leurs affaires ont repris.

Les femmes qui se sont élevées contre les timbres-primes constatent que les produits sont offerts à meilleur compte dans les magasins où l'on n'offre pas de ces timbres. A Phoenix, l'organisation des ménagères demande à ses membres de n'acheter que là où l'on n'offre pas de timbres-primes. La même organisation a pu constater que les magasins où cette pratique est en honneur doivent augmenter de trois pour cent le prix de leurs produits.

A Portland, les magasins Albertson cherchent à rattraper leur clientèle en offrant un quart de pain, une chopine de fromage à la crème et un gallon de lait pour chaque commande de quatre dollars. Un concurrent fait une offre analogue.

Affaire de faciliter le boycottage, des autos ont été mises à la disposition des gens à faible revenu pour assurer leur transport vers les petits magasins non visés par la campagne. Le marchand du coin fait des affaires d'or un peu partout.

Mystérieux assassinat d'un pasteur blanc

COLUMBUS, Ohio, (UPI, PA) — Le Dr Robert W. Spike, un théologien de réputation nationale, âgé de 42 ans, et reconnu comme l'un des Blancs les plus actifs dans le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, a été mystérieusement assassiné, hier soir, et abandonné dans un immeuble situé près du campus de l'université de l'Etat de Ohio.

Le sang de l'éminent ministre de l'Eglise unie du Christ formait une mare dans la chambre des invités du nouveau "Centre chrétien", celui, précisément, à la dédicace duquel le ministre avait participé la veille, c'est-à-dire dimanche soir. La police s'est refusée à tout commentaire pour ce qui a trait aux motifs qui ont pu inspirer cet acte de violence. On ne détient encore aucun suspect.

Le coroner Robert A. Evans a dit ne pas savoir si le Dr Spike a été frappé une ou deux fois à la tête. Il a constaté que le ministre avait un trou dans le crâne et avait subi plusieurs meurtrissures graves. "Il est difficile d'imaginer qu'un être humain a pu faire une chose pareille à un autre être humain", a-t-il dit.

De son côté, le procureur Howard Johnson constate que "le coup à la tête a été administré avec une force inouïe. Je ne saurais dire s'il s'agit d'un seul coup ou de deux." L'heure de la mort demeure incertaine. Toutefois, il se peut qu'elle soit survenue aux alentours de midi, hier, puisque le corps était, dit-on, encore chaud lorsqu'on l'a retrouvé. Mais le procureur n'écarte pas la possibilité que l'assassinat aurait également pu être commis dimanche soir, voire lundi matin.

Le Dr Spike devait reprendre un avion pour Chicago, tôt hier matin, soit après avoir prononcé l'allocution de circonstance à la cérémonie de dédicace du "Centre chrétien" de Columbus, Ohio, un immeuble situé tout près du campus de l'université.

Le cadavre n'était recouvert que d'un imperméable vert. Les chaussures de la victime étaient rangées avec les chaussettes; ses vêtements étaient dans la penderie, et ses sous-vêtements accrochés à la poignée de la porte de la chambre de bain. Le corps gisait sur le dos.

On n'a retrouvé que cinq dollars dans le porte-monnaie de la victime, ce qui est une somme dérisoire pour un personnage de cette importance, et qui est sur le point de prendre l'avion. S'agit-il d'un simple vol? S'agit-il d'un crime relié aux activités du ministre dans le domaine des droits civiques? Le Dr Spike avait reçu des menaces fréquemment, au dire de M. Jeald C. Brauer, doyen de la faculté de théologie à l'université de Chicago, faculté où enseignait le Dr Spike.

Le meurtrier est-il le même qui a abattu, en mai dernier, Mme Loren R. Bollinger, spécialiste des fusées et des roquettes à l'université de Ohio? Les deux crimes se ressemblent, et la police n'hésite pas à faire certains rapprochements.

Egalement dimanche soir, le chef de la secte des "musulmans noirs" de St-Louis et de Kansas City a été abattu d'une balle, et un de ses disciples, Clyde Jones, surnommé Clyde X, a été blessé, en face d'un restaurant appartenant à la secte. L'hôpital de St-Louis annonce que John Moore, le leader noir, est mort d'une balle dans la tête.

Les nationalistes coulent deux bateaux communistes dans le détroit de Formose

TAIPEH, (UPI) — Un commando naval nationaliste chinois a attaqué ces jours derniers un groupe de canonnières de la Chine communiste dans le détroit de Formose et en a coulé deux, annonce aujourd'hui l'agence Central News. Deux autres bateaux communistes auraient été endommagés.

Le bureau d'information du ministère de la Défense de Formose a confirmé la nouvelle, mais a refusé de donner plus de détails.

Cet engagement naval survient au moment où, dit-on à Taïpeh, les nationalistes veulent profiter du présent bouleversement interne en Chine populaire pour tenter des actions militaires contre le régime de Pékin.

Dans les milieux diplomatiques, on croit que l'incident déclenchera un regain d'hostilité dans le détroit de Formose où la situation était relativement calme depuis la crise de Quemoy, en 1958. On n'avait signalé que de rares accrochages isolés entres bateaux et avions nationalistes et communistes depuis ce temps.

On croit savoir que les Etats-Unis ne sont pas très favorables à des aventures militaires nationalistes dans le détroit de Formose, qui sépare l'île de Formose, où sont retranchées les forces nationalistes de Tchang Kaï-chek, et la Chine continentale.

D'après la dépêche de l'agence Central News, l'unité de commandos nationaliste a tendu une embuscade aux bateaux communistes au large de l'estuaire de la rivière Min, en face de Taïwan, samedi soir. Les nationalistes seraient rentrés à leur base indemnes.

Le gouvernement de Formose continue de prédire une révolte contre le régime de Pékin en Chine continentale et Tchang Kaï-chek a réitéré récemment encore sa promesse de renverser le régime communiste en déclenchant une puissante offensive contre lui. On croit cependant que les nationalistes pourraient bien tenter une série de raids sur la côte chinoise dans l'espoir de hâter la révolte qu'ils croient inévitable pour bientôt.

L'Allemagne recherche toujours M. Bormann

FRANCFORT, (AFP) — "Les recherches au sujet de Martin Bormann, ancien adjoint d'Adolf Hitler, continuent", déclare-t-on au Parquet de Francfort. C'est ce parquet qui est chargé d'élucider les conditions dans lesquelles disparut le "numéro deux" du Reich hitlérien lors de la prise de Berlin par les Soviétiques en 1945, et de retrouver, si possible, sa trace.

On croit savoir que le juge d'instruction de Francfort a entendu récemment un nouveau témoin. A la suite de cette audition, il a levé le secret de l'instruction sur des rapports selon lesquels Bormann serait toujours en vie et se trouverait au Paraguay, à proximité des confins du Brésil et de l'Argentine. Le second d'Hitler, qui aurait maintenant 61 ans, aurait été vu à Assomption-du-Paraguay, en compagnie du Dr Josef Mengele, ancien médecin du camp de concentration d'Auschwitz, par deux jeunes Allemandes, attachées à une mission de coopération.

Les jeunes Français croient à l'amour, sont optimistes et préfèrent le travail à l'argent

PARIS, (AFP) — "Ils sont optimistes, ils croient à l'amour, ils préfèrent le travail à l'argent". C'est ainsi que se présentent les jeunes Français, selon les conclusions générales d'une enquête menée à l'initiative de l'hebdomadaire "Paris Match".

Dix mille jeunes de 16 à 20 ans ont été interrogés dans tous les lieux et dans tous les milieux. Ils ont dit de leurs aînés, aux enquêteurs: "Nous ferons mieux qu'eux".

Près de 20,1% de ces jeunes se sont déclarés enthousiastes quant à l'avenir et 57,2% se sont dits optimistes. Les trois quarts ont d'ailleurs déjà un but dans l'existence. Au premier plan, figurent la réalisation de leur idéal, le bonheur et l'épanouissement et, immédiatement derrière: la réussite dans le travail et l'harmonie de la famille, puis le service de l'humanité. Ces jeunes ne sont pas aigris, les trois quarts se disent très satisfaits ou assez satisfaits de leurs parents. Dans la même rubrique, 63% d'entre eux estiment que le confort est une nécessité.

En amour, la moitié des jeunes Français considèrent qu'ils ont plus de chances que leurs aînés d'être heureux. La fidélité figure au premier rang des qualités que l'épouse ou l'époux demande à son conjoint. 62% des garçons sont favorables à l'amour avant le mariage, mais 60% des filles lui sont défavorables.

Bien entendu, plus de la moitié ont l'ambition de devenir des cadres supérieurs et des membres des professions libérales.

On ne trouve que 5% de vocations pour une fonction d'ouvrier et 2,6 seulement pour une occupation d'agriculteur. C'est une des grosses surprises de ce sondage, dans un pays qui était naguère de forte tradition paysanne.

Selon l'enquête de "Paris Match", la carrière médicale vient en tête des professions souhaitées, puis les carrières artistiques et l'enseignement. 56% des femmes souhaitent exercer une profession jusqu'à la maternité et pas après, et près d'un quart estiment souhaitable ou possible de travailler toute la vie.

Il en reste 5% pour ne réclamer l'exercice d'aucune espèce de profession.

Les jeunes ont mis un mariage réussi et des enfants bien élevés en tête des réalisations dont ils seraient le plus fiers. La lâcheté et l'égoisme sont les défauts les plus honnis.

Nouvelle surprise dans le chapitre politique: 62% des jeunes s'intéressent d'abord aux problèmes internationaux, 17,9 aux problèmes nationaux et 17,8 aux problèmes locaux.

21% d'entre eux seulement appartiennent à un club, mouvement ou parti. L'activité culturelle ou éducative, puis sportive, est ce qu'ils souhaitent trouver dans les collectivités qu'ils fréquentent.

Ils ne sont pas très optimistes quant à la science, puisque la moitié d'entre eux en attendent autant de bien que de mal. En tête des lectures figurent les romans et les magazines.

Enfin, 57,8% des jeunes interrogés ont déclaré avoir besoin d'une croyance religieuse. 22,4% ont estimé n'en avoir pas besoin et 19,3% se sont montrés hésitants.

L'ANGLAIS
EN 60 HEURES
ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE
EN STUDIO OU À LA MAISON

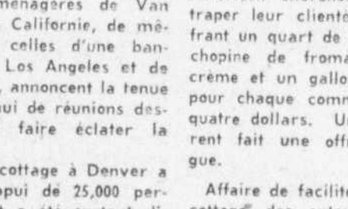

COLLÈGE CANADIEN
DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
15.10.66

L'Union soviétique consentirait à intervenir auprès d'Hanoï si les Etats-Unis cessaient de bombarder le Nord-Vietnam

LONDRES, (PA,UPI,AFP) — On affirmait hier soir, dans les milieux diplomatiques de Londres, que le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, était convaincu que les dirigeants soviétiques seraient disposés à jouer un rôle actif dans le règlement pacifique du conflit vietnamien si les Américains mettaient fin à leurs bombardements au Nord-Vietnam.

Les mêmes sources diplomatiques précisent que le ministre des Affaires étrangères d'URSS, M. Andrei Gromyko, a donné lui-même des indications sur ce qui semble être un changement d'attitude de Moscou aux dirigeants américains et britanniques lors des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à Washington et à New York. Au cours de ses conversations avec M. George Brown, le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le président Johnson, M. Gromyko avait révélé avec une certaine réticence que la Russie n'était pas sans exercer une certaine influence sur Hanoï, qu'elle était parvenue à se faire écouter du gouvernement nord-vietnamien.

Slogans du PC soviétique

Dans les slogans qu'il vient de publier à l'occasion du 49e anniversaire de la "Révolution d'octobre", le comité central du parti communiste soviétique demande aux peuples du monde entier "de lutter pour l'arrêt de la guerre d'agression américaine contre le peuple vietnamien" et "d'exiger le retrait immédiat des troupes américaines du Sud-Vietnam".

D'autre part, le comité central, dont les slogans sont diffusés par l'agence "Tass", demande aux peuples "de démasquer les intrigues des fauteurs de guerre impérialistes, de renforcer la lutte pour l'arrêt de la course aux armements, pour l'interdiction des armes nucléaires pour le désarmement total, pour la paix mondiale".

Sur le plan militaire

Des unités de "Marines" se sont emparés hier d'un important secteur montagneux près de la zone démilitarisée où des forces nord-vietnamiennes et vietcongs seraient en train de se rassembler en vue d'une offensive.

Au cours des opérations de dimanche, le plus important pont entre Thanh Hoa et Vinh, sur une des principales voies d'infiltration nord-vietnamiennes, a été gravement endommagé par l'aviation américaine.

Par ailleurs, huit personnes ont été tuées et 13 autres blessées la nuit dernière à la suite d'un tir au mortier effectué par le Vietcong à Kien Binh, siège d'un district administratif de la province de King Giang, à 125 milles au nord-ouest de Saigon. Un porte-parole américain a signalé une autre opération de harcèlement au mortier, celle-ci dirigée contre le camp de conseillers américains de Bao Loc, sur la route de Saigon à Dalat. Enfin, un attentat à la grenade a été commis ce matin dans le quartier populeux de Gia Dinh, à Saigon. L'explosion de l'engin a fait un blessé, un Américain.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AMOS (Helen) — A l'Hôpital général de Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Helen Parmenter, épouse de Pierre C. Amos, mère de William Louis. La dépouille mortelle est exposée au salon

D. A. Collins,
5610 Sherbrooke ouest

Le service funèbre sera célébré à l'église St-Thomas, 6897 avenue Somerled, jeudi matin à 11 heures, et de là au crématorium Mont-Royal.

ARPIN (Pauline-Estelle) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jean-Victor Arpin, née Pauline-Estelle Joncas, demeurant à 3101, Place Hélène-Boullé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Emile) — A St-Joachim-de-la-Plaine, le 17 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Beaudoin, époux de feu Cécile Beauchamp, demeurant à St-Joachim-de-la-Plaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau

à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joachim-de-la-Plaine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Gérard) — A Montréal, le 16 octobre 1966 à l'âge de 42 ans est décédé Gérard Beaulieu, époux de Lucille Brault, demeurant à 3596 Béliveau, père de Richard, Jean-Pierre et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

8 h. 45, pour se rendre à l'église Très St. Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St. Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Arthur) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Bigras, époux d'Aurore Dufault, demeurant à 3069, Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Guy) — A Dorion, le 16 octobre 1966, à l'âge de 15 ans 6 mois, est décédé Guy Boucher, fils de Rodolphe Boucher et d'Isabelle Bonin, demeurant à 271, boul. Harwood, Dorion, autrefois de Joliette. Guy est la 20ième victime de la tragédie de Dorion, survenue le 7 octobre 1966. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion

à 11 hrs pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à l'église Saint-Pierre, de Joliette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCHER (Lt-colonel George R., C.D.) — A l'Hôpital des anciens combattants Queen Mary, le 17 octobre 1966, est décédé le lieutenant-colonel George R. Foucher, C.D., époux d'Elizabeth (Betty) Albertine De Bulle; père de Renande Germaise, Renée Myers, Rona Foucher et Roslyn Gallagher; grand-père de Gorond Peart, Lawrence Peart et Gregory Myers. La dépouille mortelle est exposée au salon

Jos C. Wray & Bro.
1234 rue de la Montagne

Avis des funérailles plus tard. Au lieu de fleurs, des dons faits à la Société canadienne du cancer seraient très appréciés.

BOUCHER (Louisa) — A Rivière-des-Prairies, le 17 octobre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Louisa De Gonzague, demeurant à 10,790, boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras Ltée
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Lionel) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Lionel Brault, ex-constable de la Cité de Montréal, fils de feu Hercule Brault et de feu Alma Desparois, demeurant rue St-Paul, Châteauguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Jean-Baptiste) — A St-Rédempteur, comté Vaudreuil, le 15 octobre 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Jean-Baptiste Brazeau, époux de Marie Vincent, père de la Révérende Soeur Jean Conrad, des Soeurs de la Providence, aux Trois-Rivières, de la Révérende Soeur Marie-Louise Lorraine, des Soeurs Ste-Anne, de Lachine, du docteur Conrad Brazeau, chirurgien-dentiste, de Cousapscal, comté de Matapédia. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste,
à Rigaud,

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Cléophas) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Cléophas Cardin, époux de Alma Mercure, demeurant à 2907 St-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLES (Gédéon) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Gédéon Charles, ex-manufacturier de chaussures et ex-maire de St-Tite, époux de Florence Hanna, demeurant à 11,806, Frigon; père de Mme Joseph Melkonian (Jacqueline), Mme Maurice Kouri (Evelyn), Fred, John, Mme N. J. Abraham (Pauline). Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert

à 1 hre 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Fernand) — Par erreur, vendredi le 14 octobre 1966, le nom de Mme Denise Gagné, demeurant 3868 Gertrude, Verdun, a paru comme épouse de M. Fernand Chartrand, décédé accidentellement à Verdun le 12 octobre 1966, alors qu'il aurait fallu lire époux de Diane Collette, demeurant 4120, 52e avenue, Ville St-Michel.

CHENIER (Juliette) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Juliette Chénier, fille de feu Félix Chénier et de feu Lavina Poitras. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Léo) — A Ville St-Michel, le 16 octobre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Léo Chevalier, époux de Rita Boudreau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel,

8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHURCH (Emma) — A St-Vincent-de-Paul, le 17 octobre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Church, née Emma Mainville, demeurant 4492 Boul. Lévesque, autrefois de St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiéer de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLANGELO (Anne-Marie) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Joseph Colangelo, née Anne-Marie Boulanger, épouse en 1ères noces de Georges Pontbriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,

pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Antoinette) — A Montréal, le 15 octobre 1966, est décédée Mlle Antoinette Courval, demeurant à 5085, rue St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Marie-Claire "Clara") — A Ottawa, le 17 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie-Claire Dumouchel, épouse de feu Faldora (Albert) Daigneault. Elle laisse 2 fils: Réal, de Hull, Jean-Robert, d'Ottawa; 3 filles: Mme H. Dallaire (Rita), d'Ottawa, Mme Lionel Godin (Yvette), d'Ottawa, Mme Réal Imbleau (Paulette), de Montréal, et 1 soeur, Mme Anatole Lalonde (Albertine), d'Ottawa, ainsi que 14 petits-enfants). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salon

convoi funèbre partira des salons

Racine, Robert et Gauthier,
259, rue St-Patrice,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Gaston) — Subitement, à Ste-Foy, Québec, le 17 octobre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé Gaston Danis, gérant du district de Québec pour la compagnie de Papier Rolland Ltée, époux de Jacqueline Martinbeault, père de Richard et Normand. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBELLEFEUILLE (Joséphine) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve J.-B. Debellefeuille, née Joséphine Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue, Rosemont

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPELTEAU, Albias — A l'hôpital Royal Victoria, le 14 octobre 1966, est décédé Albias Depelteau, époux de feu Mary Selder, et père bien-aimé d'Alfred, Roger, James, Amy (Mme H. Malenfant), Audrey (Mme N. Di Perno), Heather (Mme G. Burnett). Exposé au salon mortuaire de

J. W. MacGillivray & Sons,
5644 avenue Bannantyne, Verdun.

Funérailles mardi à 10 a.m. en l'église St. Thomas More, Verdun. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DE REPENTIGNY (Antoinette) — A St-Laurent, le 18 octobre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Antoinette Prud'Homme, épouse de Lionel De Repentigny inspecteur provincial; mère de Denise, Jeannine (Mme C. Brière), Pierre et Lucia (Mme G. Bolduc). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. B. Deslauriers Ltée,
790 Boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Georges) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Georges Denis, époux de Laura Charlebois, demeurant 11,940 Albert Duquesne, père de Mme Hormisdas Ravary (Emilienne), Mlle Y. Denis, Mme L. Laberge (Laurette), Mme Roland Morand (Gilberte), Mme Kenneth Godwin (Jeannine), Mme Jacques Schepherd (Huguette), Paul, Roger, Laurent, Raymond et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière des Cèdres, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léopold) — A Pont-Viau, le 15 octobre 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé accidentellement M. Léopold Desjardins, époux de Simone Baril, demeurant 250 rue Léveillé, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatreault,
24 rue St-Florent,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-du-Loup, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Marie-Lucienne) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Lucienne Desmarais, fille de feu William Desmarais, et de feu Corinne Vallée, demeurant à 1235 Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Richmond, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIXON (Patrick) — A l'Ile Bizard, le 16 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Patrick Dixon, célibataire, demeurant à 733-A, rue Cherrier, Ile Bizard. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114, boulevard Gouin ouest
Sainte-Geneviève

pour se rendre à l'église St-Raphaël, de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Parmélia) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Parmélia Blier, épouse de Wilfrid Doucet, demeurant 5244 Séville, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001 est, Boul. Henri-Bourassa,

à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Juliette) — A Pointe-Cascades, comté de Vaudreuil, le 16 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Honoré Dubois, née Juliette Sauvé, demeurant à Pointe-Cascades. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue Saint-Charles, Dorion

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Pierre, Pointe-Cascades, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Saint-Clet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Apolexine) — A St-Isidore de La Prairie, le 17 octobre 1966 à l'âge de 90 ans 2 mois, est décédée Apolexine Dubuc, épouse de feu Aimé Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Primeau
St-Isidore

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Jacques) — A Ste-Thérèse, le 16 octobre 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé Jacques Fournier, fils de Paul Fournier et d'Evangéline Devost, demeurant à 15, 61e Avenue, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Honorable Oscar) — Est décédé subitement le 16 octobre 1966 l'Honorable Oscar Gagnon, juge à la retraite de la cour des Sessions du Québec, époux de Amélia Renée et père de Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 octobre, des salons

LeSieur et Frère,
St-Jean, Québec

pour se rendre à l'église paroissiale de l'Acadie, Qué, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Ne pas envoyer de fleurs.

GAUTHIER (Lillian) — A Montréal, le 17 octobre 1966 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Georges Gauthier, née Lillian Thomas. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,

à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Joseph) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Goyer, époux de feu Régina Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,

à 9 hres pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Nominingue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Joseph-E.) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph-E. Grisé, époux de feu Eugénie Fafois, demeurant à 239, rue De Guire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Henri) — A Auteuil (Ville de Laval), le 16 octobre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri Grisé, époux de Georgette Noël, demeurant à 5735 Provencc. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Cyr et Valiquette,
1919, Boul. Des Laurentides
à Vimont,

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Béatrice-d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALL (Hortense) — Mme Hortense Hall, née Baptiste, décédée le 16 octobre 1966, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital Général de Montréal, veuve de Julien A. Hall et mère de Rodolphe P. Hall, Eugène B. Hall, Mme Hillary Cobham (Marie-Julienne), Mme Hilton Braithwaite (Maxine) de Montréal, Mme Samuel Hicks (Cynathia) de Détroit, Mme Roger Reese (Geneviève) et Mme William Baker sr. (Léona) de Brooklyn, et 18 petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires

J. P. Ferron and Sons,
2252, rue St-Antoine

à partir de 1 heure le 18 octobre. Service célébré en l'église Saint-Anthony à 8 h. 30 a.m. le 19 octobre. Sépulture au cimetière de Côte-des-Neiges.

HEBERT (Irène) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rosaire Hébert, née Irène Leclerc, demeurant à 12,080, rue Valmont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Hugues, comté Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marie-Eliza) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Charles Hébert, née Marie-Eliza Gadouas, demeurant à 916 Marguerite. Soeur du Rév. Père Ovila Gadouas, o.m.i. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Athanase) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Athanase Hotte, époux en 1ères noces de Graziella Labonté, et en 2èmes noces de Anastasie Carrière, demeurant 5980 rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée
4304 rue Ste-Catherine Est,

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Paul-Aldéric) — A St-Lin, le 17 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul-Aldéric Labelle, père de M. Jacques Labelle, entrepreneur plâtrier de St-Lin. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly & Fils
256, 12e Avenue

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au nouveau cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Joseph) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Labelle, époux de Ernestine Loiselle. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont,

pour se rendre à l'église du Richelieu, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Yves) — Accidentellement, à Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé Yves Lacasse, fils de feu Rosaire Lacasse et de Gabrielle Soulière, demeurant au 8195 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Robert) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Laflamme, demeurant à 7037 Lisieux, St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMALICE (Marie-Louise) — A Montréal, le 18 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Hector Lamalice, née Marie-Louise Mudry, demeurant 7100 Quesbes, appt 3. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
781 rue Ogilvy, Parc-Extension

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Philémon) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philémon Laperrière, époux de feu Yvonne Plante. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.,
25, avenue Laurier, Est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Fortunat) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Fortunat Lavigne, époux d'Aline Cormier, demeurant à 1700, rue Leclaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jean-Baptiste) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 17 octobre 1966 à l'âge de 80 ans est décédé Jean-Baptiste Lavigne, époux en 1ères noces de Rosa Chaurest et en 2èmes noces de feu Cécile Bouchard et père de René, Maurice, Georgette, Jean-Paul, Marcel, et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne

à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Marie-Anna) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Pierre Lebrun, née Marie-Anna Diotte, demeurant au 2376 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Philomène) — A Sainte-Geneviève, le 17 octobre 1966, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Camille Lacroix, née Philomène Pilon, demeurant à 5028, rue Labrosse. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114, boulevard Gouin ouest
Sainte-Geneviève

pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Geneviève où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 18 octobre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche LaSonde, épouse de feu Antonio Lefebvre, mère de Gérard, ing.p., Mme Paul Collette, (Thérèse) et grand-mère de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-L.) — A Montréal, le 16 octobre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul-L. Lefebvre, époux d'Adrienne Panneton, demeurant à 698, 9e ave, Rawdon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Joseph) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Limoges, époux de feu Irène Leduc, demeurant à 73 rue Laval, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé Apôtre ou le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie) — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie Stoke, épouse de feu Victorien Martin, demeurant à St-Casimir. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Lacoursiere,
St-Casimir,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 3 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Bertha) — A Montréal, le 15 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Naud, née Bertha Renaud, autrefois de la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,

à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Frédéric) — A Chomedey, Laval, le 15 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Frédéric (Fred) Ouimet, époux de Jeanne Gosselin, demeurant à 2101 rue Jessop, Domaine Renaud à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de le résidence funéraire

F. Brisebois Inc.,
1565 Boul. Labelle, Chomedey,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lucien) — Subitement à Huberdeau, le 16 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Lucien Paquin, ex-chef de gare du C.N.R., époux de Marguerite Maheux, père de maître Maurice, Jean, Jacques, Michel, Mme N. Bonenfant (Simone), Mme F. Back (Ghyslaine), Mme A. Ferrari (Colette), Mme L. Villeneuve (Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Huberdeau, lieu de tion la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Berthe) — A Montréal, le 17 octobre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Panneton, née Berthe Foucreault, demeurant à la Résidence St-Georges, soeur de Bernadette (Mme Jean Perrier), Florida (Mme E. Provost), Jeanne (Mme J. Gosselin), Lucienne (Mme Lucien Trudel). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,

à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCILLE (Blanche) — A Laflèche, le 17 octobre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Blanche Dubois, épouse de Bernard Mercille, demeurant 113 rue Bienville, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Langlois et Francoeur,
163 rue St-Charles, Longueuil,

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Valentine) — Accidentellement à Dorion, le 17 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Georges Ménard, née Valentine Brabant, demeurant au 91 rue Brod